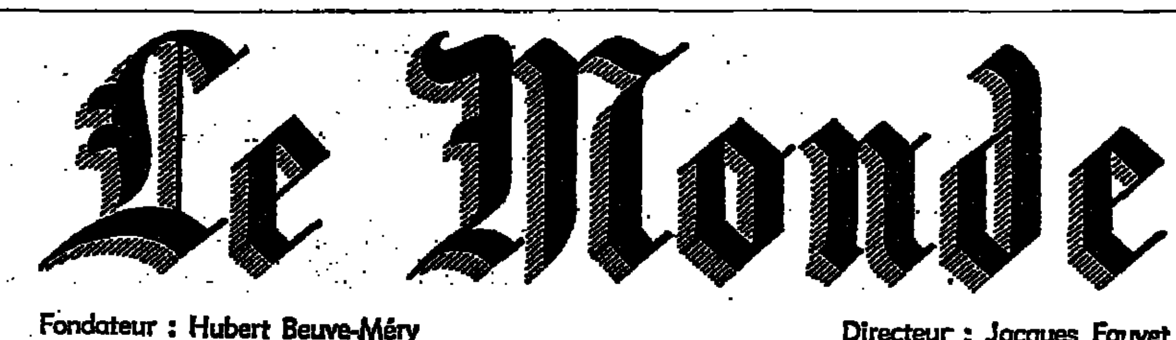
TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 153 — 48 PAGES — MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1977

De dimanche à mardi prochains

Menace de grève sur le réseau Sud-Est de la S.N.C.F.

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les entretiens Carter-Dayan

Washington redoute une action « préventive » d'Israël

Les entretiens de M. Moshe Dayan avec le président Carter, le lundi 19 septembre à Washington, n'ont pas permis de réduire les divergences qui séparent Israël et les Etats-Unis sur deux sujets essentiels : l'établissement de colonies juives en Cisjordanie et la participation des Palestiniens à la conférence de Genève, sujets qui seront évoqués devant l'Assemblée générale des Nations unies, dont les travaux commencent ce mardi à New-York.

Bien que le porte-parole de la Maison Blanche ait qualifié les conversations de *« constructives »*, les dirigeants américains cachent mal leur pessimisme, nous signale notre correspondant à Washington Michel Tatu. Citant certains *milieux proches de la Maison Blanche*, il évoque leur inquiétude au sujet des tentations d'Israël de déclencher une action militaire préventive, seule susceptible, selon certains Israéliens, de rompre l'isolement de Jérusalem sur le plan international.

Le département d'Etat a, d'autre part, exprimé lundi *« sa préoccupation »* devant l'intensification des combats au Liban et a assuré que les Etats-Unis poursuivaient leurs efforts afin de stabiliser la situation et multipliaient les appels à la modération. Les unités israéliennes proches de la frontière libanaise ont été placées en état d'alerte. En fin de matinée, l'agence Reuter, citant des témoins, affirmait qu'*« une pluie d'obus en provenance du Liban »* était tombée mardi matin en territoire israélien, près de la localité frontalière de Metoula.

Le conseil général de l'O.L.P., qui s'est réuni à Damas, dans la nuit de lundi à mardi, sous la présidence de M. Arafat, a lancé un appel aux pays arabes, affirmant que *« l'agression contre le Sud-Liban pourrait s'étendre, menaçant ainsi la nation arabe, et particulièrement les pays du champ de bataille »*. Dans cet appel, le conseil central palestinien demande *« une initiative rapide des pays arabes et un appui total à la révolution palestinienne, dont les possibilités sont limitées, face à celles de l'ennemi »*.

En revanche, le communiqué publié à l'issue des travaux du C.C.O.L.P. ne fait pas mention des points essentiels qui avaient été évoqués lors de la session du mois d'août dernier. Le comité central avait alors réaffirmé son attachement à la politique traditionnelle de l'O.L.P. définie par les résolutions du Conseil national palestinien (Parlement), rejetant notamment la résolution 242 du Conseil de sécurité *« dans sa forme actuelle »*. Le communiqué prend acte cependant *« de la déclaration du département d'Etat qui reconnaît que le peuple palestinien constitue l'élément fondamental de toute solution à la crise du Proche-Orient et l'élément central du conflit »*.

(Lire nos informations page 3.)

Mauvais départ à l'ONU

La 31ᵉ session de l'Assemblée générale des Nations unies — celle de 1976 — vient seulement de se terminer le lundi 20 septembre. Elle s'était en effet réunie le 13 septembre pour tirer les conclusions de la conférence de Paris sur la coopération économique internationale. Les conditions dans lesquelles se sont déroulés ses travaux ne sont pas de bon augure pour la 32ᵉ session qui s'ouvre à New-York. Elle n'a pu, en effet, se mettre d'accord sur une résolution consacrée aux résultats du dialogue Nord-Sud et réaffirmant la volonté de ses membres d'aboutir à l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. L'examen de ces questions a donc été renvoyé à la session suivante.

Les propos acrimonieux échangés lundi entre les représentants des pays industrialisés et ceux des pays en voie de développement, qui constituent la majorité écrasante de l'Assemblée, ont créé un malaise profond. On peut craindre que l'affrontement entre pays « riches » et « pauvres », ceux-ci appuyés par les pays de l'Est, ne se limite pas, lors de la nouvelle session, aux problèmes économiques.

L'Assemblée passera cette année de cent quarante-sept à cent quarante-neuf membres, en accueillant la République de Djibouti et le Vietnam. Sa présidence sera assurée par M. Lazar Mojsov, vice-ministre des affaires étrangères de Yougoslavie. Parmi les cent trente questions inscrites à son ordre du jour, ce sont évidemment les plus explosives qui retiendront l'attention : les plus grands efforts seront déployés au cours des prochaines semaines à New-York pour trouver des solutions au conflit israélo-arabe, aux problèmes de l'Afrique australe et à la question de Chypre.

Les pays arabes s'apprêtent à prendre diverses initiatives. L'Egypte a déjà présenté un projet de résolution condamnant la colonisation israélienne en Cisjordanie, ce qui lui permet d'introduire un coin entre Israël et les Etats-Unis. Un autre projet, auquel les Américains s'opposent d'ores et déjà discrètement, visera à modifier la résolution 242 de façon qu'elle reconnaisse les droits nationaux des Palestiniens.

Les pays africains insisteront pour que des sanctions soient appliquées au gouvernement de Pretoria en vue de le contraindre à retirer ses troupes de Namibie, dont ils reconnaîtrait enfin l'indépendance. Ils demanderont sans doute aussi des sanctions contre la Rhodésie. Les Etats-Unis y consentiront-ils ? Ce sera l'épreuve du feu pour la diplomatie de M. Andrew Young. Les pays africains veulent faire des sanctions le test des intentions américaines, intentions sur lesquelles M. Carter apportera lui-même des lumières dès le 4 octobre en s'adressant à l'Assemblée et en passant ensuite quarante-huit heures à New-York.

Les Etats-Unis entendent manifester de la sorte l'importance qu'ils attachent à cette trente-deuxième session de l'Assemblée de l'ONU, à laquelle participeront pendant les premières semaines onze chefs d'Etat et plus de cent ministres des affaires étrangères. Un tel rassemblement de dirigeants mondiaux va permettre une infinité de contacts et d'entretiens susceptibles de faciliter le règlement de certains des problèmes qui les opposent. A commencer par les entretiens de MM. Cyrus Vance et Andreï Gromyko, qui vont tenter de débloquer une nouvelle fois les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques.

Ce n'est pas là le moindre avantage des assemblées annuelles onusiennes, même si l'on partage le jugement pessimiste porté récemment par le secrétaire général, M. Waldheim, sur la situation internationale, que caractérise, selon lui, l'absence de tout progrès vers un règlement des conflits les plus graves.

Les nouvelles propositions du P.S. sur les nationalisations

Quatre firmes ayant un caractère « stratégique » et les filiales à 98 % des neuf groupes retenus par le programme commun de 1972 passeraient dans le secteur public

Avant la reprise « au sommet », mercredi 21 septembre, des négociations entre partis de gauche — négociations dont M. Séguy (C.G.T.) a souhaité l'aboutissement « dans les meilleurs délais et les meilleures conditions », — le comité directeur du parti socialiste a précisé, lundi, ses propositions de compromis.

● SUR LE SMIC, il suggère que le chiffre de 2 200 francs soit retenu pour *mars 1978, mais que le dépassement de* celui-ci soit négocié avec les organisations syndicales.

● SUR LES NATIONALISATIONS, le P.S. a jugé que l'on pouvait retenir, en même temps que les neuf groupes industriels prévus par le programme commun de 1972, les filiales à plus de 98 % de ces groupes (les 1 ou 2 % d'actions restantes étant souvent confiées à des amis ou à des collaborateurs pour leur permettre de siéger au conseil d'administration des filiales, sans que cela change la maîtrise totale du groupe sur ces sociétés).

Le P.S. a maintenu dans le champ des entreprises à nationaliser les firmes issues, depuis cinq ans, de la restructuration des groupes figurant sur la liste initiale. Il a ajouté à cette liste quatre firmes, ayant selon lui un caractère « stratégique » : Thomson-C.S.F., C.I.T.-Alcatel, Pharmuka et Comurhex. (Page 15.)

● SUR LA HIÉRARCHIE DES REVENUS, en revanche, le P.S. n'a pas modifié son attitude.

● LE GOUVERNEMENT poursuit pen*dant ce temps son dialogue avec les orga*nisations syndicales. Les conversations à la S.N.C.F. n'ont rien donné lundi, les syndicats annonçant qu'ils répondraient d'ici le 3 octobre aux propositions de la direction, qui, comme dans les autres entreprises publiques, ne prévoient qu'une augmentation de pouvoir d'achat de 0,3 % à 1 % cette année, en fonction de la conjoncture. M. Charpentié s'est félicité de l'invitation « exceptionnelle » à déjeuner du bureau exécutif de la C.G.C., par le président de la République, le 22 septembre.

Les négociations sur l'actualisation du programme commun reprendront « au sommet » mercredi 21 septembre à 10 heures au siège du parti communiste, soit une semaine, jour pour jour, après le départ spectaculaire de M. Robert Fabre du précédent « sommet ». Cette réunion est précédée, mardi à 14 h. 30, au siège du M.R.G., d'un entretien entre les chefs des délégations au comité de liaison de la gauche, c'est-à-dire MM. François Loncle, membre du secrétariat des radicaux de gauche, Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., et Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., chargés de préparer le terrain avant la rencontre des trois délégations, chacun à gauche ayant conscience qu'un nouvel échec serait catastrophique.

Il apparaît de plus en plus clairement que la discussion va se circonscrire à un dossier, celui des nationalisations, et, dans le cadre de ce dernier, à deux points : le sort des filiales des neuf groupes dont la nationalisation a été prévue en 1972 par le programme commun ; la désignation des présidents des conseils d'administration des entreprises nationales.

Sur le chapitre social, la présentation du SMIC à 2 200 F comme une position minimum devant être négociée avec les syndicats lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir semble de nature à satisfaire les trois partis. Pour le resserrement de la hiérarchie des salaires, le comité directeur du P.S. a décidé qu'aucun écart ne devait être chiffré dans le programme commun, mais cet objectif sera accepté par l'ensemble des formations de gauche.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 12.)

LA HIÉRARCHIE DES SALAIRES

Éventail et épouvantail

par PIERRE DROUIN

La « politique des salaires » se porte bien. M. Callaghan vient de réussir pour la troisième année consécutive, du fait de la *virulence de la crise, à faire* admettre aux syndicats britanniques — et malgré les grognements de la base — la règle des « douze mois », qui implique qu'on révisera seulement chaque année le taux des salaires.

En Allemagne, il y a *quelques* mois, M. Vetter, leader du D.G.B., avait protesté contre les sacrifices demandés par le gouvernement de M. Helmut Schmidt pour garder à l'économie toute sa compétitivité et *ainsi* réduire le chômage. Le nombre des sans-travail ayant augmenté, les syndicalistes allemands avaient tout lieu de remettre en cause ce fameux « consensus » social qui fait la force principale des armées économiques de la R.F.A. Finalement, rien n'a bougé.

Le cas le plus singulier est encore celui de la France. Si l'action de M. Barre sur les deux points noirs de l'économie française, inflation et chômage, a été jusqu'ici peu convaincante, en revanche ses plus constants détracteurs reconnaissent qu'il la *bouche d'un opposant, c'est* là un exploit peu avouable. Dans celle d'un expert du Fonds monétaire par exemple, la performance est remarquable.

Nul doute que des forces autres que celles de la conviction ont *joué. La pression du chômage* croissant n'a sûrement pas été pour rien dans la « sagesse » des salariés. Lorsqu'on songe, en outre, qu'aux approches d'une échéance électorale les représentants des travailleurs n'ont pas *intérêt* à *forcer la dose des grè*ves et manifestations, pour ne pas déclencher un effet de *boomerang* des partis de l'ordre, on conviendra que la tâche de M. Raymond Barre était rendue plus facile, sur ce chapitre de la canalisation des rémunérations.

La gauche, si les élections lui sont favorables, aura beaucoup plus de mal à endiguer les augmentations de salaire qu'elle n'aura pas elle-même décidées. Est-ce *aussi* pour cette raison qu'on a vu, depuis des semaines, se multiplier les computations sur le resserrement de l'éventail hiérarchique ?

(Lire la suite page 14.)

LA QUERELLE DU SMIC

Ne pas escamoter l'essentiel

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

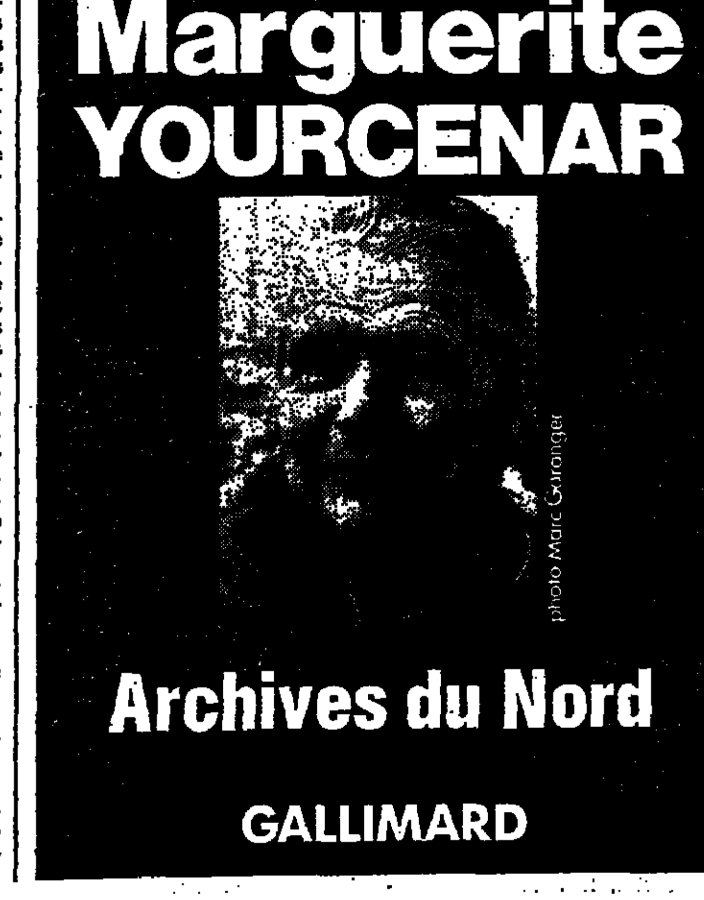
La querelle sur le SMIC — 2 200 F ? 2 400 ? qui divise la gauche depuis des mois, suscite un réel malaise. D'abord est-elle opportune ? Est-il bien réaliste de prétendre fixer *si* longtemps à l'avance, et au franc près, le montant de certaines rémunérations ?

Au lieu de focaliser l'attention des Français sur des chiffres que quantité d'événements pourront demain dépouiller de toute signification, mieux vaudrait certainement les informer de façon plus précise sur les orientations qui seront données à la politique des transferts sociaux, de la fiscalité, de l'éducation, de la justice... Certes, le programme commun n'a pas éludé ces grands problèmes de société ; mais le moins qu'on *puisse dire — nous en don*nerons plus loin un exemple particulièrement éloquent — est que les solutions qui y sont esquissées exigeraient parfois beaucoup plus qu'une simple « actualisation » : une réflexion profondément renouvelée.

Si cette querelle s'imposait vraiment, encore aurait-il fallu s'entendre au départ sur sa signification exacte. Fixer le montant du SMIC, c'est, par hypothèse, fixer le montant de la rémunération minimale due à un salarié en échange de son travail. Et les experts de calculer aussitôt ses incidences, directes ou par contagion, sur la masse des salaires. Mais on ne doit pas négliger non plus ses incidences sur la masse des prestations sociales.

Certaines allocations, en effet, sont calculées en fonction des salaires de leurs bénéficiaires. C'est actuellement le cas pour celles qui revêtent la forme de revenus de *remplacement* : indemnités de maladie, pensions de vieillesse, etc. En outre, on ne saurait oublier — les partenaires de l'union de la gauche moins que personne — que le programme commun prévoit une indexation des prestations familiales sur les salaires ; il prévoit aussi et surtout que le minimum dû aux personnes âgées ne doit pas être inférieur au SMIC. Pour faire bonne mesure, ce texte précise également que l'âge d'ouverture des droits à la retraite sera ramené à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes, discrimination réputée « sexiste » parfois. Ainsi est-il clairement suggéré que, à partir de cinquante-cinq ans et en moyenne pendant vingt-trois à vingt-quatre ans, compte tenu de leur longévité, les femmes auraient un jour ou l'autre vocation à percevoir le SMIC, soit, à francs constants, 2 200 francs par mois dans l'hypothèse « minimaliste », 2 400 francs dans l'hypothèse « maximaliste ». Cela pouvant d'ailleurs être cumulé avec un salaire : le droit au travail est expressément garanti par le programme commun au-delà de ces soixante et cinquante-cinq ans...

(Lire la suite page 15.)



AU JOUR LE JOUR

Planétarium

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui garde obstinément l'œil rivé sur l'avenir du futur, vient de déclarer que la France, arrivant maintenant « sur une autre planète politique, il fallait gagner les élections sur une autre majorité ».

Voilà une idée intéressante ; mais, étant donné qu'on ne sait pas si la majorité d'aujourd'hui sera celle de demain et qu'il est encore trop tôt pour parler de la majorité d'après-demain, on peut se demander quelle est cette autre majorité à laquelle M. Servan-Schreiber fait allusion.

Le président du parti radical, qui a déjà utilisé un certain nombre de rampes de lancement pour des missions spatiales exploratoires, a sans doute découvert cette planète inconnue dont les habitants seraient susceptibles de constituer « une autre majorité ».

BERNARD CHAPUIS.

LE « PETIT ROBERT » A DIX ANS

Les raisons d'un succès

A format et prix sensiblement égaux, il est bien difficile de dire quels critères orientent le choix du grand public entre les dictionnaires de langue qui lui sont proposés. Ce choix est d'ailleurs res*treint par la force des choses* : la réalisation d'un dictionnaire suppose des capitaux importants et une équipe de lexicographes qu'on ne peut ni débaucher inconsidérément ni conserver sans l'employer. A l'heure actuelle, ce choix se limite à quatre titres, dont le « Robert », les trois autres étant des « Larousse ».

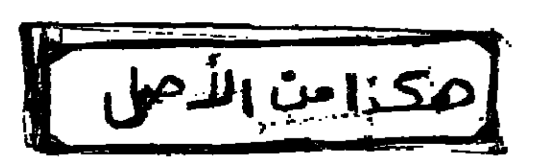
Il est probable que la notoriété de l'éditeur, le « nom », joue dans ce choix un rôle décisif. L'écolier, le joueur de scrabble, la secré*taire, parlent plus volontiers de* leur « Robert » ou de leur « La*rousse » que de leur dictionnaire.* Cette permanence forcée des choix du marché rend plus remarquable encore la performance des « Robert », qui paraissent en passe de *réussir ce glissement du nom propre* au nom commun qui est la marque du vrai succès.

Le « Grand Robert » était né en 1952 et sa parution s'est échelonnée jusqu'à la fin de 1964. Le « *Petit Robert* » est de 1967. Une seconde édition, entièrement refondue, nous en est proposée aujourd'hui.

A l'époque (1967), le marché des dictionnaires en un volume était si fortement occupé par les Larousse (le « Littré-Beaujan », abrégé du Littré, n'étant guère diffusé), que les chances du nouveau venu paraissaient minces. Mais M. Paul Robert avait frayé une voie nouvelle. Son dictionnaire en six volumes (et un supplément), surtout vendu à des professeurs et des instituteurs, ouvrit le marché scolaire à son second enfant.

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 26.)



idées

Le point de vue de...

RENÉ LENOIR

La démocratie des temps difficiles

René Lenoir est secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale et président du carrefour social-démocrate.

LA démocratie est-elle adaptée aux périodes de tempête ? Nous sommes entrés, presque sans y prendre garde, dans une ère de grandes difficultés. Sans modification de nos modes de concertation et de discussions publiques, c'est la démocratie elle-même — plus précieuse que notre aisance matérielle — qui sera mise en péril.

Ne faisons pas l'erreur de mettre la crise entre parenthèses, ou de sauter par-dessus. D'autres pays essaient d'autres recettes que les nôtres, sans succès apparent. Nulle part un nouveau Keynes ne s'est manifesté. Selon les tempéraments, on annonce croissance nouvelle, ou nulle, ou difficile. Une chose est certaine : nous ne retrouverons pas une croissance à la fois forte et continue.

Les conditions psychologiques ont changé. La guerre avait apporté misère et destructions : il fallait vivre et reconstruire. Vingt-cinq ans de croissance forte et ininterrompue nous ont appris que l'homme perd souvent comme producteur ce qu'il gagne comme consommateur, et qu'il n'est pas aisé d'avoir, selon l'expression de François de Closets, le « bonheur en plus ». Aujourd'hui, partout, dans les pays industriels, la revendication pour la qualité qualité de la vie (environnement, habitat, travail, transports) se fait plus vite tandis que s'accentuent les réticences vis-à-vis de certaines formes de travail.

Les conditions physiques ont été changées :

— Par l'ampleur de la croissance même. Les avertissements des écologistes sont peut-être excessifs ou maladroits, mais une chose est certaine : la Terre, quoi que fasse l'homme, ne contiendra pas un gramme de minéraux de plus que les réserves accumulées en quatre milliards d'années. Or les hommes sont de plus en plus nombreux à tirer sur ces réserves.

— Par le nouveau partage du travail mondial. Nous vendions exclusivement des produits transformés aux pays du tiers-monde. Nous leur vendons aujourd'hui des usines clés en main dont les produits reviennent sur notre marché.

— Par le renchérissement, que l'on sait désormais continu, du coût de l'énergie.

Dès lors, des choix que la croissance forte permettrait d'éluder vont s'imposer. Par exemple, faut-il considérer comme prioritaires les apporteurs de capitaux qui permettent le développement des investissements ou les salariés dont le pouvoir d'achat stagne, ou les inactifs (personnes âgées, handicapés) dont les revenus sont insuffisants ? Faut-il s'efforcer de retrouver le plein emploi par les moyens classiques : effort de productivité, développement de toutes les sources d'énergie, nucléaire compris, ou bien faut-il partager entre tous une masse de travail à progression lente, ce qui suppose une quasi-stagnation des rémunérations avec des contreparties dans le domaine du temps de travail ?

Sur des sujets d'une telle ampleur, le Carrefour social-démocrate (1) ne prétend pas détenir une vérité. Il ne se situe ni à droite, ni à gauche, ni au centre. Il n'est pas un parti politique. Mais il fera des propositions afin que le débat ait lieu au fond, qu'il reste démocratique et que personne n'en soit exclu. Nous ne redoutons ni l'effort collectif, ni l'évolution des modes de vie vers plus de sobriété. Mais nous savons que les peuples, quand les temps sont durs, délèguent volontiers le pouvoir à des hommes qualifiés de forts ou de providentiels, et que cette tentation est mortelle pour la démocratie.

(1) N.D.L.R. — Le Carrefour social-démocrate a été lancé en juillet 1977, notamment par MM. Lenoir, Stirn et Stoléru, secrétaires d'Etat. Il a pour ambition de favoriser le rassemblement des éléments de gauche refusant le programme commun.

Psychologie en miettes

LE professeur Laurence Wylie aime à rappeler que, parmi les nombreuses illusions que nous avons sur la communication, la plus importante est que nous possédons un organe spécifique pour communiquer, un organe créé spécialement par la nature pour la communication.

Or on a tellement exagéré l'importance de la voix comme moyen de communication que l'on a oublié que nous communiquions avec le corps tout entier. Un chercheur américain a calculé que, dans les situations de communication qu'il a étudiées, il y a 7 % du contenu de la communication qui est donné par le sens des mots, 38 % par la façon dont les mots sont prononcés et 55 % par l'expression du visage.

Un autre chercheur américain, F. Erickson, a montré de son côté, à l'aide de films tournés au ralenti, que le corps contredit souvent les paroles. Il a étudié des conseillers d'université dans une faculté de Chicago ; ceux-ci, par hasard, étaient tous des Américains de souche irlandaise. Les étudiants venaient leur demander conseil sur leur avenir, en particulier les étudiants noirs, et il en résultait parfois des malentendus sérieux. Par exemple, sur un film, on voit un conseiller pédagogique demander à un Noir : « *Que voulez-vous faire dans la vie après vos études ? Pour décider quels cours suivre, il faut savoir ce que vous voulez faire.* » Le Noir répond : « *J'aimerais bien devenir conseiller à mon tour.* » Son interlocuteur dit alors : « *Bon, très bien.* » Seulement, quand on regarde cet épisode au ralenti, on découvre qu'il s'est passé quelque chose que l'on n'aperçoit pas à la vitesse ordinaire. Quand l'étudiant noir dit : « *Je voudrais être conseiller* », donc, sous-entendu, « comme vous », l'Irlandais a une réaction de recul. Une grimace que l'on ne voit qu'au ralenti apparait sur son visage.

ROLAND JACCARD.

LES GRILLES DU TEMPS

Un entretien avec Georges Friedmann

II. — *Et l'autogestion ?*

Nous poursuivons ci-dessous l'entretien de Pierre Drouin avec le sociologue Georges Friedmann. (Voir « le Monde » du 20 septembre 1977.)

● *Vous m'avez dit, lors de notre dernier entretien, avoir été impressionné par le petit livre* les Dégâts du progrès, *dont les auteurs sont membres de la confédération C.F.D.T. Or la C.F.D.T. a, malgré tout, mis ses espoirs dans une formule qui est l'autogestion. Que pensez-vous de l'autogestion ?*

— Peut-il y avoir convergence, que ce soit dans le capitalisme de l'Ouest demeuré soumis au profit à travers ses réadaptations et ses avatars (multinationales, etc.) ou dans le « socialisme d'Etat » de l'Est centralisateur, totalitaire et policier, — peut-il y avoir convergence entre les *objectifs* de l'entreprise et, de l'autre, les aspirations manifestées avec persévérance, en dépit de tant de déceptions, par des générations de travailleurs ? Car, malgré la lassitude des insuccès, des déboires depuis la Commune de Paris, elles resurgissent périodiquement et vigoureusement dans le mouvement ouvrier durant les ères de libéralisme ou, au contraire, dans celles de haute tension sociale. Pas question de survoler ici leur histoire, ou seulement leurs principaux épisodes. Notez toutefois que la pression des syndicats vers « l'autogestion » ou vers « la gestion démocratique des entreprises » (ces formules respectives de la C.F.D.T. et de la C.G.T. sont loin d'avoir le même contenu) sera, à moyen terme, un des plus difficiles problèmes d'un gouvernement de « gauche ».

Notez aussi que cette pression est d'autant plus forte aujourd'hui en France que les besoins élémentaires de la plupart des salariés autochtones (alimentation, logement, survie, etc.) y sont déjà plus ou moins satisfaits.

» N'entrons pas dans le détail des définitions que les deux principales centrales ouvrières donnent de l'autogestion dans des perspectives très différentes, qui sont celles de leurs idéologies : celle des leaders de la C.G.T. (qui, « coiffés » par Georges Séguy, membre du bureau politique du P.C.F., ont toujours évité de prendre à leur compte le terme « autogestion » et finalement adopte le marxisme « orthodoxe » du parti) et celle de la C.F.D.T., demeurée proche de la tradition française du syndicalisme révolutionnaire. J'ai, du reste, publié ici même une comparaison de leurs projets et de ce qu'ils impliquent (*le Monde* daté 22-23 mars 1974).

» Partons donc d'un postulat sur lequel s'accordent C.G.T. et C.F.D.T. et qu'a bien posé celle-ci : « Il ne peut y avoir d'îlots autogérés durables dans une société qui ne l'est pas. » C'est la raison pour laquelle, malgré le rayonnement international et les succès, à tant d'égards, des kibboutzim israéliens, on ne peut les considérer comme une réalisation globale du socialisme autogestionnaire, pas plus que le mouvement coopératif qui, du reste, ne prétend pas être, en soi et par soi, une force transformatrice de la société. C'est aussi une des raisons profondes pour lesquelles la C.G.T. politisée dans les cadres du « marxisme-léninisme », maintient sa défiance à l'égard du mouvement autogestionnaire, impliquant la prise du pouvoir par les « travailleurs ». Je mets entre guillemets cette expression dont le contenu, au regard de l'observation scientifique, en 1977, des sociétés industrielles de l'Est comme de l'Ouest, devrait être rigoureusement analysé, explicité, courageusement révisé par rapport à des concepts encore courants dans la Vulgate marxiste. Celle-ci redoute qu'à travers des luttes et conflits violents, le mouvement autogestionnaire ne détériore, voire ne casse le principal instrument de combat du « prolétariat » : « le parti ».

La réalité yougoslave

» A trois reprises, invité par des universités, des instituts de recherches, j'ai fait en Yougoslavie d'assez longs séjours dont j'ai surtout profité pour étudier sur place les *réalités* de l'autogestion dans des entreprises, en Serbie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie.

» Dès mes premières enquêtes, à partir de 1956, malgré ma gratitude pour l'accueil reçu, pour la liberté de circuler, de m'informer, malgré ma profonde sympathie pour le courage d'une expérience originale de « socialisme à visage humain » entreprise dans un petit pays, conglomérat de territoires auparavant « balkanisés », ayant eu un million huit cent mille morts de 1939 à 1945, différents par la langue et les aspirations régionales, certains d'entre eux répugnant même à l'unité d'un patriotisme et d'objectifs communs, dès mes premières enquêtes, donc, je ne pouvais fermer les yeux sur des erreurs, des dangers déjà menaçants.

» En 1959, participant à l'Institut de sociologie Solvay (université de Bruxelles) à une semaine d'études consacrées aux « Régime et institutions de la R.F.P.Y. » et recueillies en un volume, je soulignais, dans ma communication, la relativement très faible proportion d'ouvriers participant ou même seulement assistant aux réunions des conseils d'entreprise, la fréquente réapparition des mêmes noms parmi leurs membres élus. Les décisions d'une certaine importance n'étaient pas prises par ces conseils ni par les communes créées par la Constitution de 1953, comme les organismes de base de l'autogestion ouvrière et du self-gouvernement local, inspirés de la Commune de Paris et destinés à réagir contre le centralisme bureaucratique et la direction administrative, implantés durant la période précédente, stalinienne. Dans l'entreprise, lorsqu'il s'agissait de prendre des mesures concernant la rationalisation, la productivité, la lutte contre le gaspillage, la fixation du salaire d'un poste relativement à d'autres, je constatais le plus souvent que la compétence technique, finalement, tranchait soit par la voix du directeur, soit à travers le comité de direction, dont il était membre de droit.

» Dans cette même communication, je notais déjà une des pires difficultés pesant sur l'autogestion des entreprises yougoslaves : la faiblesse des salaires, eux-mêmes étroitement liés, par une action réciproque, au taux de productivité. Un ouvrier qui se considère comme mal payé par l'entreprise — cas alors très fréquent en R.F.P.Y. — n'a aucune envie de se charger des absorbantes responsabilités collectives impliquées par l'appartenance à son « conseil ouvrier », de chercher en commun les moyens d'améliorer son efficacité, son rendement. Bref, il n'a aucune envie de s'identifier à elle. Or c'est la première condition pour que des ouvriers fassent vivre une authentique « autogestion ouvrière », objectif irréalisable pour un agrégat de techniciens, d'apparatchiki de la L.C.Y., d'administrateurs, plus ou moins bureaucratisés, de la commune.

» Les théoriciens de la L.C.Y. « coiffant » l'autogestion ont couvert le pays d'un quadrillage idéologique avec répétition lassante des mêmes slogans dans la presse, à Belgrade en serbe et, ailleurs, dans la langue principale des républiques fédérées, dans les revues (la plus répandue : l'officielle *Questions du Socialisme*), les mass media, par les portraits, partout affichés, de Tito, les constantes et rituelles références à ses discours, etc., l'ensemble équivalant à un « culte de la personnalité » qu'il n'a, en tout cas, pas découragé... En revanche, la non-tolérance croissante de *toutes* « déviations » va jusqu'à des peines de prison et même d'internement dans certaines îles de l'archipel dalmate que je pourrais nommer.

» Le marché noir fleurit aujourd'hui en Yougoslavie. Les petites entreprises privées (surtout dant l'hôtellerie, le tourisme) y champignonnent et aussi d'étranges combinaisons : exemple récent, quelques universitaires, il est vrai mal payés par l'Etat, achètent un camion roulant jour et nuit, dont ils se partagent les bénéfices. A travers l'insuccès de l'expérience yougoslave — partiel du point de vue économique, quasi complet quant à la solution des problèmes humains du socialisme, — se dessine une réponse pessimiste que je suis contraint de donner à votre question.

» Dans la masse de la population, on constate une grande lassitude idéologique — le scepticisme, la dépolitisation de la plupart des jeunes.

» Certes, le taux d'augmentation du P.N.B. (revenu national par habitant) était, en 1953-1959, le plus fort d'Europe, ainsi que le taux de croissance de la consommation (d'après les sources officielles), taux supérieurs à ceux de la France et même de l'U.R.S.S. Cette dernière prouesse est à double tranchant puisqu'elle signifierait l'entrée du pays — « modèle de l'autogestion ouvrière » — dans le cercle vicieux des sociétés de consommation et de leurs facteurs de corruption. En fait, ces chiffres doivent être très relativisés et pondérés dans la mesure où ils marquent les premiers progrès d'un pays sous-développé, comme l'a fort bien démontré Albert Meister à travers ses deux livres (1964 et 1973) sur l'expérience yougoslave.

» Celle-ci, il est vrai, a dû subir, dès le début, de lourds handicaps déjà mentionnés. Je n'y reviens pas. Dans une société autogérée, le citoyen doit être persuadé qu'il est correctement payé par l'entreprise, la commune, l'Etat. C'est la condition préalable, nécessaire, pour qu'il se sente membre doté de pleins *droits*, mais aussi de devoirs, de responsabilités à l'égard d'un « collectif », de son efficacité, de sa productivité. Inversement, seule une productivité assez élevée permet de répartir entre les salariés, etc., des revenus jugés par eux équitables, suffisants. En outre, et par la suite, l'expérience yougoslave a souffert des progrès rapides et du laxisme d'une société de consommation qui a mis l'accent sur la jouissance plus que sur le dévouement. Vous le voyez, ici encore, nous butons sur l'intrication entre une *réforme radicale* des institutions et l'*exigence* d'une formation individuelle des citoyens, d'un *effort de soi sur soi*. Tito n'a pu « faire cadeau » de l'autogestion à des hommes non préparés à la recevoir, à la vivre.

» En ce sens, l'expérience yougoslave ne peut, ne doit pas ruiner nos espoirs d'une société autogérée qui se situerait dans un pays économiquement « développé » et tiendrait compte de ses leçons.

Destin des révolutions

● *L'autogestion, si elle s'implantait, serait une véritable révolution. Estimez-vous que les révolutions que nous connaissons, celles d'U.R.S.S., ou de Cuba, ont, pour ne pas parler de la Chine, elles, réussi ? Et je vous pose cette question parce que je sais que vous avez beaucoup voyagé, dans les pays de l'Est et en Amérique latine, notamment.*

— En ce qui concerne l'U.R.S.S., j'ai été, environ de 1930 à août 1936, un « compagnon de route » du P.C.F. et un marxiste convaincu, mais déjà mal à l'aise dans le corset du dogmatisme officiel, cherchant à l'assouplir. Une preuve : ma collaboration au recueil officieux *A la lumière du marxisme* (1935), intitulée « Matérialisme dialectique et action réciproque ». Je fus néanmoins, au cours de mes premiers séjours (1932 et 1933), un admirateur peu lucide, trop confiant en tout ce qu'on me montrait — surtout parce que mon regard, mon esprit étaient encore voilés par la « doctrine ».

» Ma réponse à votre vaste question devrait différer selon les pays de l'Est que j'ai visités un à un jusqu'à, il y a seulement quatre ans, la Hongrie. Pour l'U.R.S.S., tout le monde le sait, l'agriculture n'est pas une réussite... L'industrie des biens de consommation et aussi l'industrie lourde « sortent » des produits dont, même à court terme, la qualité se révèle médiocre ou basse. Quelques secteurs se sont récemment améliorés : les tracteurs, l'automobile. Il faut, quitte à accepter le pis-aller, fabriquer quantité de « Fiat made in U.R.S.S. », faire face à la demande pressante de millions de « clients potentiels » qui attendent sagement, inscrits sur des listes durant des années, leur voiture privée, rêve et symbole de la société d'abondance occidentale.

» La vérité est que l'U.R.S.S. « met le paquet » (et quel paquet !) sur les armements dernier cri, les bombes et les missiles, faisant la course avec les Etats-Unis, dont l'avance globale, en technologie, demeure grande, pour les centrales nucléaires, les cabines astronautiques, les fusées et la balistique intersidérale, la recherche de l'arme secrète « absolue »... Akademgorod, grande ville en plein nord de la Sibérie, où l'on offre des « ponts d'or » aux savants et aux ouvriers qui consentent à y vivre avec leur famille d'interminables hivers, où moins 30 degrés est une température « idéale », n'est certainement qu'un cas, le seul dont l'existence soit connue, parmi bien d'autres de ce genre, ceux-là ultra-secrets. Les investissements dans l'industrie des chaussures, des vêtements, du linge féminin, etc., demeurent dérisoires, et ne sont faiblement accrus que lorsque la population de l' « Etat socialiste » commence à crier trop fort, lorsque les queues devant les magasins des villes deviennent trop longues et la grogne trop bruyante. Mais les Russes, dans leur masse, sont restés étonnamment passifs. Après tout, Brejnev n'est qu'un nouveau tsar après tant d'autres. Relisez *la Russie en 1839*, de Custine : c'est la meilleure clé pour comprendre l'U.R.S.S. de Brejnev, pénétrer, en 1977, les « mystères » du Kremlin.

Pas un mot sur l' « homme nouveau »

» Quant aux problèmes humains du socialisme, c'est l'échec complet. Hormis les privilégiés du régime et les apparatchiki du parti, personne n'ose plus dire un mot de l' « homme nouveau », les gens ne lisent même pas les rabâchages de l'*Agitprop*.

» Depuis une douzaine d'années, de nombreux témoignages d'intellectuels contestataires (qu'ils soient demeurés en U.R.S.S., tracassés, internés, déportés, ou que le K.G.B., sous la pression de l'opinion internationale — fait nouveau — ait jugé préférable de s'en débarrasser en les larguant vers l'Ouest) ont dit bien plus et bien mieux que tout ce que je pourrais ajouter ici.

» Situations analogues dans les « démocraties populaires », même en Hongrie, la plus « libérale », et en Allemagne de l'Est, où l'activité économique était, naguère, relativement efficace, surtout l'industrie lourde. Mais, là aussi, il s'est révélé, au cours des récentes années, que la contestation et la révolte grondaient.

» Je reviens, rapidement, à l'échec de l'expérience soviétique sur le plan humain. Dès 1932, je pouvais comprendre une partie de ce que disaient mes voisins, comme moi indiciblement entassés dans un tramway de Moscou, ou encore de ce qui se chuchotait autour de moi dans un atelier. En 1958, deux ans après le « rapport Khrouchtchev » au vingtième congrès, rarissimes étaient ceux encore persuadés que l' « Etat socialiste », par la collectivisation des moyens de production, etc., avait amélioré quoi que ce soit d'important dans les rapports humains, individuels ou sociaux, tels qu'ils existaient sous les tsars. La prétention de « changer l'homme » par ces seuls moyens paraissait ridicule. Les étudiants, en U.R.S.S. et aussi, je l'ai constaté, en Pologne, renâclaient devant la propédeutique « marxiste » qui leur était imposée.

» Je souligne, dès maintenant, que nous voilà parvenus devant un problème crucial de notre temps — problème qui coïncide avec la principale leçon à tirer des expériences révolutionnaires du vingtième siècle. Aucune institution neuve ne peut s'implanter dans une société « meilleure » que nos sociétés actuelles si elle n'est pas « vécue » de l'intérieur par des hommes ayant fait l'effort de se renouveler eux-mêmes, au moins en partie (ne soyons pas des « idéalistes » trop exigeants !). Autrement dit si la création d'institutions « meilleures » n'est pas accompagnée d'un effort *simultané* pour former, grâce à l' « éducation culturelle », qui est aussi la seule authentique « révolution culturelle », des hommes dépassant leur condition de serfs d'un milieu technique non dominé, ces institutions pourriront sur pied. C'est ce qui s'est passé en U.R.S.S. depuis 1917, dans les démocraties populaires, à Cuba.

FIN

ét

DIPLOMATIE AMÉRICA

Washington et Jérusalem

POINT DE VUE

Il y a quarante ans déjà, la

Le Monde

étranger

LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE ET LES CONFLITS DU PROCHE-ORIENT

Les relations entre Washington et Jérusalem se sont sensiblement dégradées

M. Dayan a commencé ses entretiens avec le président Carter

De notre correspondant

Washington. — Les entretiens que M. Moshe Dayan a eus lundi 19 septembre à Washington n'étaient que les premiers d'une série sur le Proche-Orient qui va se poursuivre en marge de l'assemblée générale de l'ONU, mais ils étaient aussi les plus difficiles. C'est un signe de l'évolution des esprits ici qu'il est plus facile aujourd'hui, pour les dirigeants américains, de parler avec les Arabes — l'O.L.P. mise à part — qu'avec les Israéliens, qu'un de leurs grands amis dans la communauté universitaire américaine qualifiait devant nous d'« impossibles ».

De fait, le climat vis-à-vis d'Israël s'est sensiblement dégradé depuis la récente visite de M. Begin. La bonne impression *qu'avait laissée le premier ministre* s'est vite évanouie sous l'effet des mesures annoncées en Israël pour développer les colonies juives en Cisjordanie : on sait que M. Carter lui-même a qualifié ces colonies d'« *illégales* » et d'« *obstacles à la paix* ». En sens inverse, les Israéliens ont été mécontents de la prise de position du département d'Etat en faveur d'une participation des Palestiniens à la conférence de Genève. Il y a eu aussi le fait que les responsables de la diplomatie américaine ont admis que le problème des tortures se posait en Cisjordanie. Plus récemment, le département d'Etat s'est prononcé en faveur d'un programme d'aide à l'Egypte pour la préparation de ses Mig soviétiques.

L'heure des « *échanges de vues sur les positions respectives* » est en tout cas passée. Tel est l'avis de M. Carter, qui a glissé dans le communiqué — mis au point à la suite d'un « *dur travail* » entre les deux délégations, devait dire le général Dayan quelque peu épuisé, à sa sortie de la Maison Blanche lundi après-midi — un *avertissement à peine déguisé à* Israël. « *Le président a exprimé sa conviction*, lit-on dans ce texte, *qu'une paix juste et durable dans cette région vitale exige un esprit de compromis et de direction courageuse* (courageous leadership) *de toutes les parties.* » Autant dire qu'Israël en a manqué jusqu'à présent. Le communiqué ajoute d'ailleurs que les divergences « *ont été discutées en toute franchise* ».

Deux divergences essentielles

Bien que le porte-parole de la Maison Blanche ait consenti à qualifier les conversations de « *constructives* », on sait que ces divergences portent sur deux points essentiels : établissement des colonies juives en Cisjordanie et la participation des Palestiniens à la conférence de Genève. Elles *ont occupé une bonne partie* des quelque trois heures d'entretiens que M. Dayan a eus lundi d'abord avec M. Carter et le vice-président Mondale, puis avec une délégation américaine plus importante, enfin seul avec M. Vance pour mettre au point les détails.

Les Israéliens, on le sait, n'admettent des Palestiniens que dans le cadre d'une délégation jordanienne et à condition que ceux-ci ne soient pas des « *membres connus* » de l'O.L.P. Cette dernière organisation pour sa part accepterait de siéger dans une délégation arabe unique, mais demande qu'une invitation séparée lui soit tout de même adressée. Entre ces deux positions, les Américains ont adopté une attitude intermédiaire : les Palestiniens doivent participer à un règlement, donc siéger à Genève, mais l'O.L.P. doit, pour être admise à les représenter, accepter la résolution 242 (quitte à *faire* des réserves sur le vocabulaire et récuser le terme de « *réfugiés* » employé en 1967, comme l'a admis M. Carter).

Washington souhaite en fait que ces Palestiniens soient pour partie des notables de Cisjordanie, pour une autre des « *membres moins connus* » de l'O.L.P. Entre « *inconnus* » comme le veut Israël et « *moins connus* », un compromis peut-il être trouvé ? Le communiqué de la Maison Blanche annonce en tout cas que les Etats-Unis ont fait des « *suggestions concrètes* » pour surmonter le différend.

Les problèmes de fond

On se rend compte ici cependant que cette bataille de procédure a surtout pour effet — et c'est sans doute ce que recherche Israël — de retarder le débat sur les problèmes de fond : frontières, zones démilitarisées, « *foyer palestinien* ». Au cours de la première partie de la conversation de lundi, M. Carter a entendu les *précisions de M. Dayan sur le* « *plan de paix* » israélien. L'idée d'une sorte d'autonomie interne pour la Cisjordanie, obtenue par le biais d'une division des pouvoirs entre les administrations israélienne et jordanienne, n'est pas condamnée ici, mais elle ne peut être retenue, ajoute-t-on, qu'à titre provisoire, comme un stade intermédiaire entre un accord et sa mise en œuvre. Washington a, d'autre part, atténué sa position sur le sort futur des Palestiniens. M. Carter ne revient pas sur son idée de créer pour eux un « foyer » (homeland), mais il se borne à désigner par cette expression, ainsi qu'il l'a précisé dans une récente déclaration au *Washington Star*, un « *endroit où les gens peuvent vivre* ». Il n'est même plus question d'une « *entité palestinienne séparée qui devrait être associée à la Jordanie* ». Le président reconnaît avoir employé cette expression, mais il ne se considère pas comme « *engagé* » par elle.

A propos des frontières, on est prêt à empocher ce que les Israéliens voudront bien concéder dans le Sinaï et sur le Golan. Washington plaidera en faveur de zones démilitarisées dans ces deux régions : comme l'a expliqué un officiel, ces zones pourraient se situer du seul côté égyptien dans le Sinaï, mais elles devraient s'étendre de part et d'autre de la frontière syro-israélienne « *en raison de la géographie* ».

Comme il est fréquent dans ce genre d'exercice, la vraie question, celle que tout le monde se pose, est soigneusement passée sous silence dans les conversations officielles et à peine effleurée dans les propos privés. Quel est le degré de pressions que l'administration américaine peut et veut exercer sur Israël ? Dans l'entourage de M. Carter, on se garde de parler de pressions, mais on se défend aussi de ne rien vouloir entreprendre. « *Si quelqu'un veut faire des pressions*, nous a dit un officiel, *la bonne manière n'est pas de raconter à tout le monde qu'il va en faire.* »

Un seul domaine est considéré comme quasiment tabou : celui de l'aide militaire, plus précisément de la fourniture par les Etats-Unis à Israël de ce qui est nécessaire à sa défense et à sa *défense* et à *sa survie*. *Le président* l'a confirmé lundi en réaffirmant dans son communiqué « *l'engagement des Etats-Unis pour la sécurité d'Israël* ». Cela ne veut pas dire, ajoute-t-on en haut lieu, que Washington remplira toutes les requêtes de Jérusalem. Pour le moment, les demandes israéliennes pour l'année budgétaire 1978-1979, présentées vendredi dernier à l'administration, portent sur 2,3 milliards de dollars, dont 1,5 milliard d'aide militaire. Ce montant est le même que celui qui avait été demandé pour l'année budgétaire commençant ce premier octobre, et que l'administration a ramené à 1,75 milliard de dollars (dont 1 milliard pour l'aide militaire).

La politique du pire

Le gouvernement doit manœuvrer prudemment en face de l'intransigeance israélienne, car l'on estime toujours à plus de soixante le nombre de sénateurs que le « lobby juif » pourrait mobiliser pour appuyer le gouvernement de Jérusalem, quelle que soit sa couleur : c'est précisément de ce même nombre de sénateurs que M. Carter a besoin pour faire ratifier le traité de Panama. En revanche, l'opinion publique dans son ensemble est moins favorable à la cause d'Israël, ce qui peut retenir les dirigeants juifs de chercher l'affrontement avec le gouvernement. Aussi bien ceux-ci ravalent-ils leur rancune, notamment contre M. Brzezinski, président du Conseil national de sécurité et conseiller de M. Carter, qui passe aux yeux des dirigeants de Jérusalem pour « *défavorable* » à Israël.

Le moment viendra pourtant, pensent beaucoup d'observateurs, où les nécessités imposeront à la politique américaine un tournant analogue à celui que le général de Gaulle avait pris en ce qui concerne la France en 1967. Il est vrai qu'une reprise des hostilités, accompagnée d'un embargo pétrolier pourrait au contraire forcer Américains et Occidentaux à s'embarquer à nouveau sur le navire israélien, ne serait-ce que pour faire pièce à un retour de l'influence soviétique dans la région et par solidarité entre consommateurs de pétrole. Au point où en est Israël, la politique du pire peut donc apparaître paradoxalement comme un moyen de rompre l'isolement dans lequel se trouve le pays. Cette analyse faite en haut lieu, jusque dans les milieux proches de la Maison Blanche, explique le pessimisme mal déguisé des dirigeants.

MICHEL TATU.

Les combats se sont de nouveau intensifiés au Sud-Liban

De violents combats se déroulent, depuis lundi 19 septembre, au sud du Liban, entre les forces conservatrices et palestino-progressistes, dans le secteur de Khiam, position qui semble être tnoujours aux mains des palestino-progressistes, et près du pont d'Al Khardali, situé entre Nabatieh, ville tenue par les Palestiniens, et Marjayoun, tenue par les conservateurs.

De notre correspondant

Beyrouth. — Comme prévu, le conseil central de l'O.L.P., réuni à Damas, n'a pas annoncé de position nouvelle, notamment en ce qui concerne la résolution 242 du Conseil de sécurité.

A l'issue de longues délibérations, commencées samedi 17 septembre, à 19 heures, et qui se sont achevées mardi à 5 heures du matin, cet organisme de la résistance palestinienne, *intermédiaire entre le conseil national* (Parlement) et le conseil exécutif, n'a pas, non plus, exprimé d'opinion sur la dernière déclaration du département d'Etat américain concernant la participation des Palestiniens à la conférence de Genève, se contentant de relever qu'elle ne se référait pas à l'O.L.P comme représentant unique du peuple palestinien. M. Arafat avait accueilli positivement le communiqué de Washington lors de sa diffusion la semaine dernière, ce qui lui avait attiré un commentaire critique de la part du chef du F.D.L.P., M. Hawatmeh.

Le conseil central devait initialement se réunir samedi. Mais la séance avait été ajournée de quarante-huit heures. M. Arafat ayant été retenu sur le terrain par la bataille du Sud-Liban. C'est à cette bataille qu'est consacré l'essentiel du communiqué publié à l'issue de ce conseil. Accusant Israël « *d'agression sous couvert des isolationnistes* (conservateurs chrétiens) », il demande aux pays arabes de soutenir les Palestiniens « *parce qu'ils ne disposent pas des moyens de l'ennemi* ».

M. Arafat avait déclaré, lundi soir, que l'armée israélienne utilisait des missiles sol-sol et des canons de 175 mm, de fabrication américaine, contre les positions palestiniennes au Sud-Liban. Le président de l'O.L.P. a précisé que « *ces canons peuvent en cas de nécessité, tirer des obus à tête nucléaire... L'aviation israélienne a survolé en rase-mottes la Sud-Liban, limitant ainsi la liberté d'action de notre artillerie et les déplacements de nos combattants* », a-t-il ajouté.

Les combats se sont intensifiés lundi dans le Sud-Liban, après un relatif ralentissement au cours du week-end. On a pu ainsi enregistrer autour de Khyam, à certains moments, un rythme d'une centaine d'obus à l'heure. L'aviation israélienne a survolé en rase-motte la zone des combats et une bonne partie des bombardements venait d'Israël.

Jusqu'à lundi matin, il semblait que Khyam, tenue par les palestino-progressistes, n'était pas tombée aux mains des conservateurs chrétiens. Ceux-ci auraient néanmoins occupé une colline avoisinante.

Toujours à propos du Sud-Liban, on relève qu'à l'issue d'une visite de quatre jours à Damas, le chef du Front libanais conservateur chrétien, M. Camille Chamoun, a déclaré que la Syrie approuvait sa proposition de déployer dans la zone frontalière des forces de sécurité intérieures au lieu de l'armée.

LUCIEN GEORGE.



Des unités israéliennes en état d'alerte

De notre correspondant

Jérusalem. — Les unités israéliennes stationnées à la frontière libanaise et sur le plateau du Golan sont en état d'alerte à la suite d'informations faisant état de mouvements de l'armée syrienne stationnée au nord du fleuve Litani. A Jérusalem, on estime que les Syriens ne resteront pas les bras croisés devant les revers subis par les forces palestiniennes au Sud-Liban... Mais les autorités sont bien décidées à prévenir toute velléité d'intervention dans les combats qui opposent chrétiens et palestiniens. Le principe d'une « *ligne rouge géo politique* », qui prévalait sous le gouvernement Rabin, n'a plus cours. On indique dans les milieux bien informés à Jérusalem que la politique actuelle consiste à repousser les « *terroristes* » le plus loin possible de la frontière israélienne.

Le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, a fait une tournée d'inspection, lundi, sur la frontière libanaise. Il s'est attardé à Metoula, la localité la plus septentrionale d'Israël, située à six kilomètres des localités chrétiennes de Marjayoun et de Koleya, qui continuaient, lundi soir, d'échanger des tirs d'artillerie et de mortier avec les positions palestiniennes de Khiam et du château de Beaufort.

Comme les jours précédents, les travailleurs *libanais ne se sont* pas présentés au poste frontière de Metulla pour se rendre sur leur lieu de travail en Israël. Par contre, les postes de Dovev et d'Hanita ont fonctionné normalement.

De violents combats étaient signalés ce mardi sur le fleuve Litani, aux abords du pont de Khardali, qui contrôle l'accès de Nabatieh, où se trouve le quartier général palestinien. Un correspondant de l'agence United Press affirmait avoir vu, dans la nuit de lundi à mardi, des transports de troupes israéliens rentrer d'une opération au Sud-Liban. Les autorités d'Israël, qui ne cachent pas qu'elles apportent un soutien logistique aux chrétiens du Sud-Liban, se sont refusées à tout commentaire. — *(Intérim.)*

● *Le secrétaire général de l'ONU*, M. Kurt Waldheim, a déclaré lundi 19 septembre, au cours d'une conférence de presse qu'il n'avait pas été informé officiellement du plan du ministre des affaires étrangères israélien, M. Moshe Dayan, qui accorderait une plus grande autonomie aux habitants de la rive occidentale du Jourdain, mais que si les informations de presse à cet égard étaient exactes, « *de telles idées n'étaient pas conformes aux résolutions de l'ONU* ».

M. Waldheim a déclaré d'autre part qu'au cours de conversations récentes avec MM. Yasser Arafat et Menahem Begin, il avait pu constater que le leader de l'O.L.P. exigeait une reconnaissance du statut politique de son organisation dans un amendement à la résolution 242 ou une nouvelle résolution. Le premier ministre israélien, pour sa part, est fermement opposé à une telle solution, a-t-il dit. — *(A.F.P.)*

LE C.I.C.R. REGRETTE D'AVOIR ÉTÉ MÊLÉ A LA CONTROVERSE SUR LA TORTURE EN ISRAËL

Genève *(A.F.P.)*. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a regretté, lundi 19 septembre, dans un communiqué, d'avoir été mêlé à la « *controverse* » sur le traitement des prisonniers arabes détenus par Israël. Le C.I.R.C. faisait allusion, sans le nommer, au journal londonien *Sunday Times*, qui a *affirmé, en faisant état de documents* confidentiels du C.I.C.R., que des prisonniers arabes détenus en Israël avaient été torturés.

Sans confirmer ni démentir ces affirmations, le communiqué du C.I.C.R. déclare notamment : « *C'est pour éviter d'être entraîné dans ce genre de controverse que le C.I.C.R. applique une politique de discrétion très stricte à l'égard des constatations faites par ses délégués dans les camps et prisons. Cette discrétion répond à une double exigence : l'intérêt des victimes et le souci de maintenir l'action du C.I.R.C. dans un cadre purement humanitaire.* »

Le communiqué rappelle que les délégués du C.I.C.R. sont autorisés par le gouvernement israélien à visiter régulièrement les détenus arabes au terme de la période réservée à leur interrogatoire, qui, en règle générale, *n'excède pas un mois. Les délégués* s'entretiennent alors sans témoin avec les détenus de leur choix. Les plaintes éventuelles sont transmises aux autorités compétentes pour enquête. Elles figurent aussi dans les rapports de visites « *confidentielles* » qui ne sont remises qu'au pays dont le prisonnier est originaire et au pays qui le détient.

● *Le maire de Jérusalem*, M. Teddy Kolek, a protesté lundi 19 septembre auprès des autorités militaires de Cisjordanie contre la destruction d'une maison appartenant à un fedayin palestinien, dans la localité de Beit-Hanima. Il estime que, cette localité faisant partie du Grand-Jérusalem, les autorités militaires n'avaient pas à prendre une telle décision sans le consulter. Selon la radio israélienne, le gouverneur militaire s'est excusé. — *(A.F.P.)*

POINT DE VUE

Il y a quarante ans déjà, la « bonne clôture » israélo-arabe

par PAUL GINIEWSKI

L'APPEL lancé par le commandant Saadi-Haddad, chef des milices chrétiennes du Sud Liban, demandant à Israël d'intensifier son appui militaire ; le fonctionnement de la « bonne cloture », où les civils libanais s'approvisionnent en vivres, en eau et se font soigner, ne sont pas qu'un phénomène provisoire, né des complications de la guerre civile du Liban. Ils s'enracinent dans un état de fait beaucoup plus ancien et constituent un trait constant des relations israélo-arabes.

Le Liban chrétien n'a en fait participé à aucun des affrontements armés entre Israël et ses voisins. Au cours des escarmouches de 1948, Israël occupa une douzaine de ses villages, mais les lui restitua rapidement. La frontière israélo-libanaise est la seule dont le tracé correspond aujourd'hui exactement à celui de l'ancienne frontière internationale du mandat britannique. Le faible Liban ne pouvait évidemment pas conclure de paix formelle avec Israël, étant donné l'attitude des pays arabes frères. Mais tous les diplomates se sont toujours accordés sur qui serait le deuxième pays arabe à se précipiter à la table verte.

On sait moins que la « bonne clôture » a existé politiquement, d'une façon tangible, il y a quarante ans déjà, entre Israël et les chrétiens du Liban.

Ian Black rappelle opportunément, dans un article récent du *Jerusalem Post*, qu'en 1936 leséchanges économiques entre la Palestine juive et le Liban étaient importants et variés. Le Liban fut le seul pays du Proche-Orient à participer à la Foire du Levant de Tel-Aviv, en mai 1936. Il y fallait un courage certain, en cette année où débuta l'intense boycottage de l'économie juive par les Arabes, qui obligea même les juifs à se doter d'un port à Tel Aviv, Haïfa étant devenu quasi impraticable *à cause de la grève des dockers* musulmans. A cette époque, les juifs palestiniens venaient par milliers en villégiature dans les stations de montagne du Liban, où les hôteliers leur fournissaient les journaux en hébreu et des repas cacher...

Les juifs palestiniens et les chrétiens libanais *avaient en effet* des intérêts communs. C'était deux communautés minoritaires, soumises aux mêmes pressions de la part des majorités musulmanes environnantes. Elles s'adossaient traditionnellement à l'Occident. Cette communauté de destin s'est traduite par de nombreux contacts.

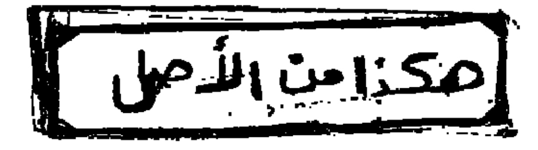
***

La France envisageait à cette époque de mettre fin à ses mandats sur la Syrie et le Liban. Quand l'évêque maronite Ignace Mubarak se rendit à Paris pour protester contre l'éventuelle indépendance d'une Syrie à prédominance musulmane, il y rencontra les émissaires sionistes, notamment Dov Hos, l'un des dirigeants de la Histadrouth. Les juifs palestiniens avaient évidemment les mêmes craintes que les chrétiens libanais, et le docteur Weizmann, alors président de l'Agence juive, rencontra Léon Blum, président du conseil, pour demander l'insertion d'une clause garantissant le bon voisinage judéo-libanais dans le traité franco-libanais alors à l'étude. Eliahou Epstein, le ministre des affaires étrangères d'Israël avant la lettre, eut des entretiens fréquents, à Beyrouth, avec le patriarche maronite Anton Arida et avec le président du Liban, Emile Edde. Celui-ci lui déclara que « *les juifs et les maronites sont des partenaires naturels, à cause de la similitude de leurs situations. Ils luttent pour construire un pont entre les cultures d'Orient et d'Occident. Et ils ont à l'est un même voisin commun* (la Syrie était visée) *doué d'intentions hostiles* ». Edde rencontrant Weizmann à Paris, salua en lui « *le futur président de l'Etat juif* ». Lorsque Arika et Mubarak, en 1937, parlèrent chaudement des juifs de Palestine et de leur effort constructif, ils furent l'objet d'amères attaques dans la presse arabe.

Ces éléments éclairent la situation présente.

La « bonne clôture » n'est pas simplement une porte de sortie, un ballon d'oxygène pour les chrétiens du Liban, assiégés.

Elle est historiquement dans la nature des choses et probablement, dans la mesure où la conjoncture israélo-arabe évoluerait vers la paix plutôt que vers la guerre, l'une des situations où la coexistence et la coopération s'installeraient dès avant la signature des traités.



EUROPE

Grèce

L'annonce des élections a été accueillie sans passion à Athènes

De notre correspondant

Athènes. — C'est finalement le 20 novembre qu'auront lieu les élections générales, soit un an avant la fin normale de la législature. Le premier ministre, M. Caramanlis, avait pris sa décision dès le début de ce mois, mais souffrant, il s'était accordé un délai avant de la rendre publique en la communiquant officiellement à MM. Georges Mavros et Andréas Papandréou, chefs respectivement de l'Union démocratique du centre et du parti socialiste PASOK (voir *le Monde* du 20 septembre).

L'Union démocrate du centre et le PASOK ont déclaré qu'ils acceptaient la consultation et qu'ils lutteraient pour infliger une défaite à la droite. M. Mavros estime cependant qu'il s'agit d'un « *coup d'Etat constitutionnel* » ayant pour but de servir les intérêts du parti gouvernemental « Nouvelle Démocratie ».

Il s'étonne qu'un gouvernement disposant d'une aussi large majorité (214 députés sur 300) ait des difficultés à résoudre les problèmes nationaux, et réclame un nouveau mandat populaire. De son côté, M. Andréas Papandréou a déclaré que le recours aux élections anticipées montrait que le pouvoir s'apprêtait à faire des concessions sur les grands enjeux nationaux.

La décision du premier ministre provoque également une profonde amertume dans les rangs des députés sortants. Beaucoup risquent de ne pas être réélus ; ils s'en prennent au gouvernement et aux groupes de pression.

L'opinion se borne à enregistrer les arguments du gouvernement, selon lequel, en sacrifiant un peu trop à une psychologie électoraliste, l'opposition a créé un climat de confusion qui ne peut être dissipé que par un vote. Après avoir réclamé des élections anticipées, en prétendant que le parti au pouvoir ne représentait plus la majorité du pays, ces mêmes formations se préparent à contester ce qu'ils disaient souhaiter.

D'une façon générale, les Grecs font preuve de réserve. Ils pensent que la campagne n'affectera guère les problèmes fondamentaux : Chypre, les relations avec la Turquie, les rapports avec les Etats-Unis et l'OTAN, les questions religieuses, économiques et sociales. La consultation ne fera sans doute que modifier légèrement la répartition des sièges au Parlement et se résumera en un nouveau blanc-seing pour M. Caramanlis qui ne se préoccupe guère que de mesurer l'ampleur de sa popularité.

Il s'agit pour lui de savoir, d'une part, combien d'électeurs libéraux regagneront l'Union démocrate du centre ou continueront, par prudence, à voter pour la « Démocratie Nouvelle » et, d'autre part, quelle sera l'importance de la frange nationaliste qui refusera de voter pour lui. Il n'est pas exclu que les élections aboutissent à cristalliser une opposition de droite, pour l'instant inorganisée, hésitante et sans chef.

MARC MARCEAU.

LES GRECS AU SEUIL DE L'EUROPE

La campagne électorale va s'ouvrir en Grèce. Dans un premier article (« le Monde » du 20 septembre), André Fontaine a évoqué le boom économique que connaît actuellement le pays, avant d'en venir aux problèmes de politique étrangère.

Athènes. — Quand M. Caramanlis est rentré de son long exil parisien, en juillet 1974, à bord d'un avion prêté par M. Giscard d'Estaing, pour occuper la place laissée vide par l'écroulement de la dictature, il a trouvé un pays durement traumatisé par l'intervention turque à Chypre. Les Grecs étaient tout prêts à se lancer dans une bataille que, compte tenu d'un rapport de forces par trop inégal et d'une totale impréparation, ils avaient peu de chances de gagner. L'une des réussites du premier ministre, qui revenait avec la double auréole du sauveur et du libérateur, fut de retenir ses compatriotes sur le seuil de la guerre et de faire retomber petit à petit l'exaltation chauvine qui les avait saisis.

Ankara, pourtant, ne lui a pas trop facilité la tâche. Autant il est difficile de trouver à redire au premier débarquement turc à Chypre, celui du 20 juillet, auquel le putsch de Nikos Sampson et la tentative d'assassinat de Mgr Makarios, télécommandés d'Athènes, fournissaient, selon les accords de Zurich et de Londres de 1960, toutes les justifications légales autant l'offensive du 14 août ne relevait que de la loi du plus fort. Depuis lors, la Turquie n'a pas manifesté beaucoup d'intention d'évacuer tout ou partie de la zone qu'elle occupe. Or celle-ci représente 40 % du territoire de l'île avec ses terres les plus fertiles, alors que la minorité turque ne constitue que 17 % de la population.

Le différend sur le plateau continental de la mer Egée est venu se greffer là-dessus. La perspective de trouver du pétrole au large de l'île de Thassos ne suffit pas à expliquer la fermeté de la position grecque sur la question. Ce que redoutent l'immense majorité des Hellènes, c'est un réveil du nationalisme ottoman, l'abandon de l'esprit laïc et du repli sur l'Anatolie dont Atatürk avait fait sa politique et que résumait le choix d'Ankara comme capitale, au lieu et place de la Sublime Porte des sultans, qui posaient aux « commandeurs des croyants ». Le réveil évident de l'Islam turc, la présence au gouvernement d'extrémistes de droite comme M. Erbakkan ou le colonel Turkes nourrissent ces appréhensions, de même que l'expansion démographique d'une Turquie qui, déjà forte de quelque quarante millions d'habitants, face aux neuf millions de Grecs, pourrait en compter soixante millions ou soixante-dix millions à la fin du siècle. Chassés d'Asie Mineure par la défaite de 1923, les Grecs sont toujours installés dans des îles qui, comme Mytilène, Mitilenit, Samos ou Cos, jouxtent littéralement le territoire turc. Ils veulent voir dans l'idée lancée par le gouvernement Demirel de tracer au milieu de l'Egée une ligne qui couperait en deux le plateau continental un moyen pour encercler une partie du territoire hellénique. Enfin, bien entendu, sans trop le dire, ils redoutent un irrédentisme turc à l'égard des deux départements (nômes) où la population musulmane est encore majoritaire.

La gauche en désaccord

Instinctivement, les Grecs recherchent donc des appuis à l'étranger. Seuls les communistes du parti de l'extérieur (K.K.E.) font confiance à l'Union soviétique, à laquelle toutes les autres formations, y compris le Pasok de M. A. Papandréou, reprochent de soutenir en sous-main la Turquie, ou en tout cas de maintenir deux fers au feu. Elles n'en veulent pour preuve que le refus des communistes pro-soviétiques de voter les crédits militaires supplémentaires demandés par le gouvernement. Comme le parti dispose de ressources importantes, visibles notamment au nombre de ses permanents, qu'il semble hors d'état de recueillir par ses propres moyens, il va de soi que tout un chacun tient pour assuré qu'il est largement financé par le Kremlin. Sur ce point, le désaccord est total entre les communistes de l'extérieur et leurs homonymes dits de l'intérieur, partisans de l'eurocommunisme, mais qui ne recrutent guère que dans l'*intelligentsia* et ne peuvent s'attendre à de biens sérieux succès électoraux. Quant au Pasok, non content de se démarquer du K.K.E., il reproche au gouvernement sa mollesse dans la question turque qu'il explique par l'influence, excessive à ses yeux, de ses conseillers américains. Les Etats-Unis, selon le leader socialiste, éviteront, en tout état de cause, de se mettre à dos la Turquie, leur principal soutien dans la région. La Grèce n'a donc pas grand-chose à gagner à leur emboîter le pas, sauf à indisposer les Soviétiques.

II. — La Turquie, les Neuf et l'Amérique

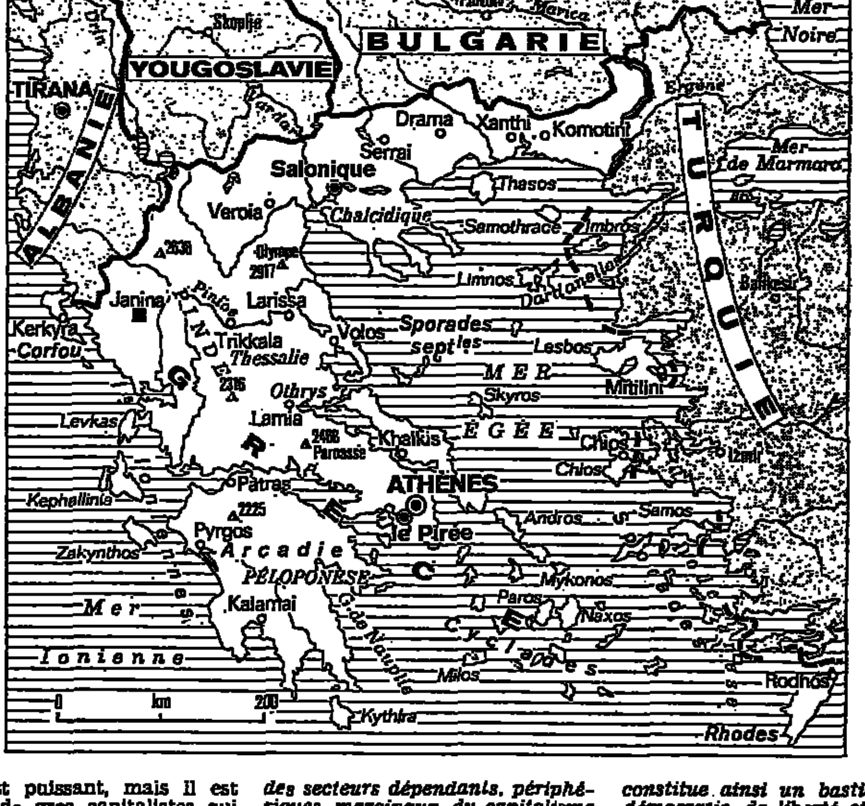
De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Du côté gouvernemental, et dans une large mesure au centre, on ne voit pas les choses, bien entendu, de la même façon, mais on est loin de mettre tous ses espoirs dans les Américains. Si les rapports avec eux sont bons dans l'ensemble, ils ne sont plus ce qu'ils étaient à l'époque des colonels. Le lobby grec de Washington est puissant, mais il est composé de gros capitalistes qui trouvent volontiers que M. Caramanlis manque de souplesse à leur endroit.

De toute façon, il n'est pas question pour la Grèce, le ministre de la guerre, M. Averoff-Tossizza, nous l'a répété, de réintégrer l'organisation militaire atlantique qu'elle a quittée après la chute de la dictature, précisément pour protester contre le soutien donné par Washington à Ankara. Ce dont il s'agit seulement, et qui suffit au demeurant à alarmer la gauche, c'est de remettre les troupes grecques sous commandement OTAN en temps de guerre. En attendant, les accords récemment conclus sur les bases américaines placent celles-ci sous le contrôle effectif des autorités helléniques, moyennant quoi des troupes grecques viennent de participer à des manœuvres atlantiques. En temps de paix, en tout cas, le gouvernement d'Athènes conserve la libre disposition de ses forces, ce qui paraît aller de soir dans l'actuel climat de tension avec la Turquie.

Beaucoup plus que vers les Etats-Unis, c'est vers l'Europe des Neuf que se tourne le gouvernement de M. Caramanlis, quitte là aussi à rencontrer les critiques de la gauche prosoviétique ou papandréiste. Pour le leader du Pasok, comme il a eu l'occasion de le dire en juin dernier à la conférence des partis socialistes de la Méditerranée à Malte, « *le Marché commun est celui du capital monopolistique, et les pays d'Europe du Sud n'aboutiraient en y entrant qu'à demeurer longtemps des secteurs dépendants, périphériques, marginaux, du capitalisme mondial — à moins que ou jusqu'à ce que l'Europe occidentale elle-même subisse une transformation socialiste* ».

Tout en préconisant le développement des relations de ces pays avec la C.E.E., M. Papandréou demande donc qu'ils le recherchent dans un cadre qui garantisse leur capacité de poursuivre un processus de développement équilibré et centré sur leurs propres besoins. Et, comme les communistes, il reproche à M. Caramanlis de se targuer pour poser la candidature de la Grèce à l'Europe, du soutien d'une majorité qui se serait sérieusement réduite depuis l'époque où le premier ministre pouvait prédire à ses compatriotes que s'ils ne votaient pas pour lui ils auraient à nouveau les colonels. Si l'on cherche la raison profonde de la décision du premier ministre d'aller aux urnes, elle est là : il veut prouver qu'il conserve toujours la confiance des Grecs pour affronter les durs combats qui l'attendent dans l'arène internationale. C'est d'ailleurs cette perspective qu'il s'apprête à invoquer pour justifier une dissolution que la Constitution n'autorise que lors de circonstances graves.



Les arguments de l'inflation

Le prix que M. Caramanlis paraît attacher à l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne a de quoi surprendre un peu lorsqu'on voit se gripper les rouages de Bruxelles et vaciller la flamme de ses responsables. Mais enfin un phénomène comparable se produit à Madrid et à Lisbonne : à tort ou à raison ces démocraties qui se sentent encore bien fragiles attendent d'abord de leur intégration parmi les Neuf un renforcement de leurs institutions. Nul pays n'en a peut-être davantage besoin que la Grèce, où les promotions du temps de la junte ont peuplé l'armée de jeunes officiers passablement allergiques au système représentatif : ils pourraient bien éprouver de fâcheuses tentations si des événements comme la disparition de M. Caramanlis ou un grave affrontement avec la Turquie devaient plonger à nouveau le pays dans une situation de crise.

Le gouvernement hellénique compte ferme sur une adhésion à la C.E.E. pour 1980, étant bien entendu qu'une longue période de transition est à prévoir, notamment en matière agricole. La Grèce a beau être un petit pays par le nombre, elle se sent trop proche encore de son prestigieux passé pour renoncer à jouer un rôle : pour ses dirigeants actuels seule l'Europe, dont ils acceptent à l'avance tous les développements politiques, peut lui en fournir l'occasion. Ils en attendent aussi, bien sûr, des avantages plus concrets : des allocations de fonds communautaires pour restructurer l'économie et moderniser les régions les plus retardées, des stimulants pour l'industrie, le bénéfice de la politique agricole commune.

Les candidatures méridionales ne soulèvent, on le sait, qu'un enthousiasme mitigé parmi les membres de la C.E.E., qu'ils redoutent la concurrence des agricultures méditerranéennes ou l'entrée massive de travailleurs migrants. A leurs objections, Athènes répond que le traité d'association de la Grèce a été signé en 1962 déjà, et qu'il aurait conduit depuis longtemps à une adhésion pleine et entière si les colonels n'avaient pas occupé le pouvoir pendant sept ans. Que les dimensions modestes de la Grèce suffisent à distinguer son cas de celui de l'Espagne et du Portugal. Que le sol hellénique regorge de ressources minières considérables, à commencer par la bauxite, dont la C.E.E. pourrait faire son profit. Qu'à l'heure du boom pétrolier arabe, elle bénéficie d'une position géographique de premier ordre : ce n'est pas par hasard que nombre de firmes se sont repliées sur Athènes au moment du drame libanais. Enfin, comme le fait valoir M. Xenophon Zolotas, gouverneur de la Banque de Grèce, la Grèce « *est la seule démocratie libérale de type occidental au sud-est de l'Europe et constitue ainsi un bastion de la démocratie, de liberté et de civilisation...* », et la Communauté a donc tout intérêt à sa consolidation.

Il est significatif que les Grecs cherchent à se faire donner un brevet d'européisme alors que la Turquie, elle aussi associée à la C.E.E., se garde bien de poser sa candidature à l'adhésion pure et simple : il est vrai que les graves difficultés économiques au milieu desquelles elle se débat lui donneraient peu de chances. Mais enfin M. Caramanlis attend manifestement des Neuf qu'ils témoignent qu'à leurs yeux la Grèce est européenne alors que la Turquie ne l'est pas. Il est au moins l'un des dirigeants européens, et non des moindres, pour l'avoir clairement admis devant lui.

Devenir le dixième membre de la C.E.E., c'est enfin pour la Grèce, dans l'esprit de ses actuels dirigeants, un moyen de mieux se faire entendre des Etats-Unis, dont les vues sur les deux grands problèmes l'Egée et Chypre, qui les préoccupent, ne vont pas, à l'occasion, sans les inquiéter. Ils ont ajourné en juillet l'accréditation d'un nouvel ambassadeur américain, M. Schaufele, coupable d'avoir tenu des propos trop favorables aux Turcs. Or si certains ministres trouvent l'administration Carter mieux disposée que celle de M. Ford, d'autres sont convaincus que la ligne profonde de Washington n'a pas changé. Ils redoutent une pression conjointe sur les deux parties en cause poussant Ankara à céder un peu de terrain sur Chypre, Athènes étant invitée à y mettre du sien sur la question du plateau continental. Le diplomate américain incriminé n'aurait-il pas tout bonnement déclaré que les îles de l'Egée avaient bien été sous la domination turque pendant des siècles ? S'il est pourtant une idée que tout un chacun écarte avec indignation, c'est bien de faire la moindre concession sur l'Egée, fût-elle payée de quelques avantages à Chypre. Partout on nous a répété que la question de l'Egée avait désormais la priorité, aucun pouce de territoire hellénique ne pouvant plus être remis en question.

Reste à aller voir sur place ce qu'en pensent les Chypriotes grecs...

Prochain article :

ADIEU A L'ENOSIS

Chypre

LA FINLANDE VA RAPATRIER SON BATAILLON DE « CASQUES BLEUS »

De notre correspondant

Helsinki. — La Finlande va rapatrier avant la fin du mois d'octobre son bataillon de deux cent vingt hommes appartenant aux forces des Nations unies stationnées à Chypre depuis treize ans. Cette décision, qui aurait été prise sur la demande du secrétaire général des Nations unies, avait été précédée d'une réduction des effectifs finlandais de soixante-dix hommes en avril dernier. Ce rapatriement permettra surtout la formation de nouvelles troupes de réserve.

(Intérim.)

[Le « Times » signalait récemment que les Nations unies n'avaient plus financé les opérations de leurs forces à Chypre depuis 1975. Au printemps dernier, les sommes dues par l'ONU à la seule Finlande se montaient à 56 millions de marks (1 mark vaut 1,12 F).]

Pays-Bas

LA REINE JULIANA DÉPLORE LA LONGUEUR DE LA CRISE MINISTÉRIELLE

De notre correspondant

Amsterdam. — Les mauvaises prévisions économiques et sociales et l'absence de gouvernement expliquent le ton sobre et assez sombre du discours très bref par lequel la reine Juliana devait ouvrir officiellement, ce mardi 20 septembre, la nouvelle session parlementaire.

Le chômage atteindrait environ 6 % de la population active, et les salaires réels des travailleurs seraient en diminution de 1,5 % par rapport à 1977. Cette situation est due en grande partie à la baisse des exportations cette année. En fait, le florin est une monnaie trop forte, et les produits néerlandais sont trop chers. Cette position de la monnaie nationale est liée, d'une part, à la tenue du deutschemark, la R.F.A. étant le partenaire le plus important des Pays-Bas, et, d'autre part, à l'exportation du gaz naturel, qui gonfle la balance des paiements.

Le déficit budgétaire prévu pour 1978 est de 12,5 milliards de florins (25 milliards de francs) soit environ 5 % du produit national brut (4 % en 1977), qui s'élèvera à 255 milliards de florins (510 milliards de francs. Ce déficit ne tient pas compte des mesures sociales que le nouveau gouvernement devra presque certainement prendre pour garantir le pouvoir d'achat des travailleurs. Ces mesures, dit-on, coûteraient 1,5 milliard de florins supplémentaires ; le déficit total représenterait alors environ 6 % du P.N.B.

Le président de la Banque nationale, M. Zijlstra, se serait déjà élevé contre cette augmentation du déficit, estimant que celui-ci ne doit pas dépasser 5 % du P.N.B. Le seul aspect positif de la situation économique est la baisse prévue de l'inflation : 5,5 % en 1978 au lieu de 7 % cette année, bien que quelques majorations aient été annoncées.

Bien que le discours du trône soit bref, la première phrase est significative : « *Le long délai nécessaire à la formation du nouveau gouvernement, après le résultat du scrutin qui était pourtant perçu par beaucoup comme étant sans ambiguïté, provoque, dans la situation actuelle, une préoccupation compréhensible.* »

MARTIN VAN TRAA.

هكذا من الأصل



EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Les suites de l'enlèvement de M. Schleyer

Le président Scheel condamne « les critiques irresponsables venues de l'étranger »

Bonn (*A.F.P., Reuter*) — M. Walter Scheel, président de la République fédérale, qui ouvrait lundi 19 septembre la conférence internationale des pouvoirs locaux réunie à Bonn, a évoqué l'enlèvement de M. Schleyer et les critiques dont le gouvernement ouest-allemand a été l'objet à cette occasion. M. Sheel a estimé que les voisins de la R.F.A. pouvaient aujourd'hui « *constater que le gouvernement tente de résoudre le problème du terrorisme par des moyens démocratiques* ». « *En affrontant ce problème*, a-t-il ajouté, *le gouvernement n'a pas soumis de propositions inacceptables de la part d'un Etat démocratique* ».

Le président ouest-allemand, en outre, s'en est pris aux « *critiques irresponsables venues de l'étranger* ». Estimant que l'Allemagne avait su tirer les leçons de l'époque du national-socialisme, M. Scheel a ajouté : « *Nous avons appris. Mais j'ai l'impression que nos voisins n'ont pas encore appris que nous avions appris.* » Cette « *spirale de condamnations* », a conclu le président de la République fédérale après avoir évoqué les réactions ouest-allemandes aux jugements de l'étranger, constituerait « *le plus sûr moyen d'empêcher l'unité européenne. Comme démocrate, comme Allemand et comme Européen, je voudrais prévenir un tel développement de la situation* ».

Le commando Siegfried-Hausner, auteur de l'enlèvement de M. Schleyer, a fait parvenir, lundi, un nouveau message aux autorités fédérales, qui ont aussitôt réuni l'« état-major de crise » constitué à la suite de l'attentat de Cologne.

Le ministre de l'intérieur du Bade-Wurtemberg, dont dépendaient les trois policiers tués lors de cet attentat, a donné un certain nombre de précisions sur les conditions dans lesquelles les terroristes se sont emparés de la personne de M. Schleyer, selon les résultats de l'enquête de la police criminelle. Il est notamment établi que l'un des policiers a pu tirer huit balles de son pistolet mitrailleur, et l'autre trois balles de son revolver, contre les cinq terroristes assaillants. Les trois policiers et le chauffeur de M. Schléyer ont succombé à une véritable grêle de balles : la police a relevé environ quatre-vingts impacts sur une seule des victimes.

PRÉCISIONS SUR LA « FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG »

Commentant dans *le Monde* du 14 septembre les réactions de la presse ouest-allemande à différents articles publiés dans nos colonnes sur la situation en R.F.A. avant et depuis l'enlèvement de M. Hanns Martin Schleyer, nous écrivions : « *Nos confrères allemands continuent de procéder à une lecture sélective du* Monde. *Ils n'ont d'yeux et de fureur que pour le point de vue de Jean Genet : « Violences et brutalité »* (Le Monde du 2 septembre) ; *les articles de première page d'Alfred Grosser « Les phantasmes français »* (9 septembre) *et de Maurice Duverger « Le fascisme rouge »* (11-12 septembre), *l'un et l'autre collaborateurs réguliers du* Monde, *paraissent leur avoir complètement échappé.* »

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, quotidien modéré proche des milieux d'affaires ouest-allemands et qui était cité dans l'article auquel notre commentaire faisait suite, nous signale qu'elle a, pour sa part, rendu compte de la publication des articles d'Alfred Grosser et de Maurice Duverger dans ses numéros datés du 8, du 12 et du 13 septembre.

A la suite de cette publication, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a publié le télégramme suivant, que lui avait adressé Alfred Grosser :

« *L'intitulé et la présentation de l'article de Duverger, montage à la limite de la falsification, ne sont pas dignes de la* Frankfurter Allgemeine Zeitung. *D'autres affirmations sont fausses ou considérablement exagérées. J'ai l'impression qu'après avoir lutté pour la pondération des réactions françaises, il faut mener combat semblable contre l'absence de pondération des réactions allemandes à ces réactions. En tant que médiateur, il y a de quoi être découragé.* »

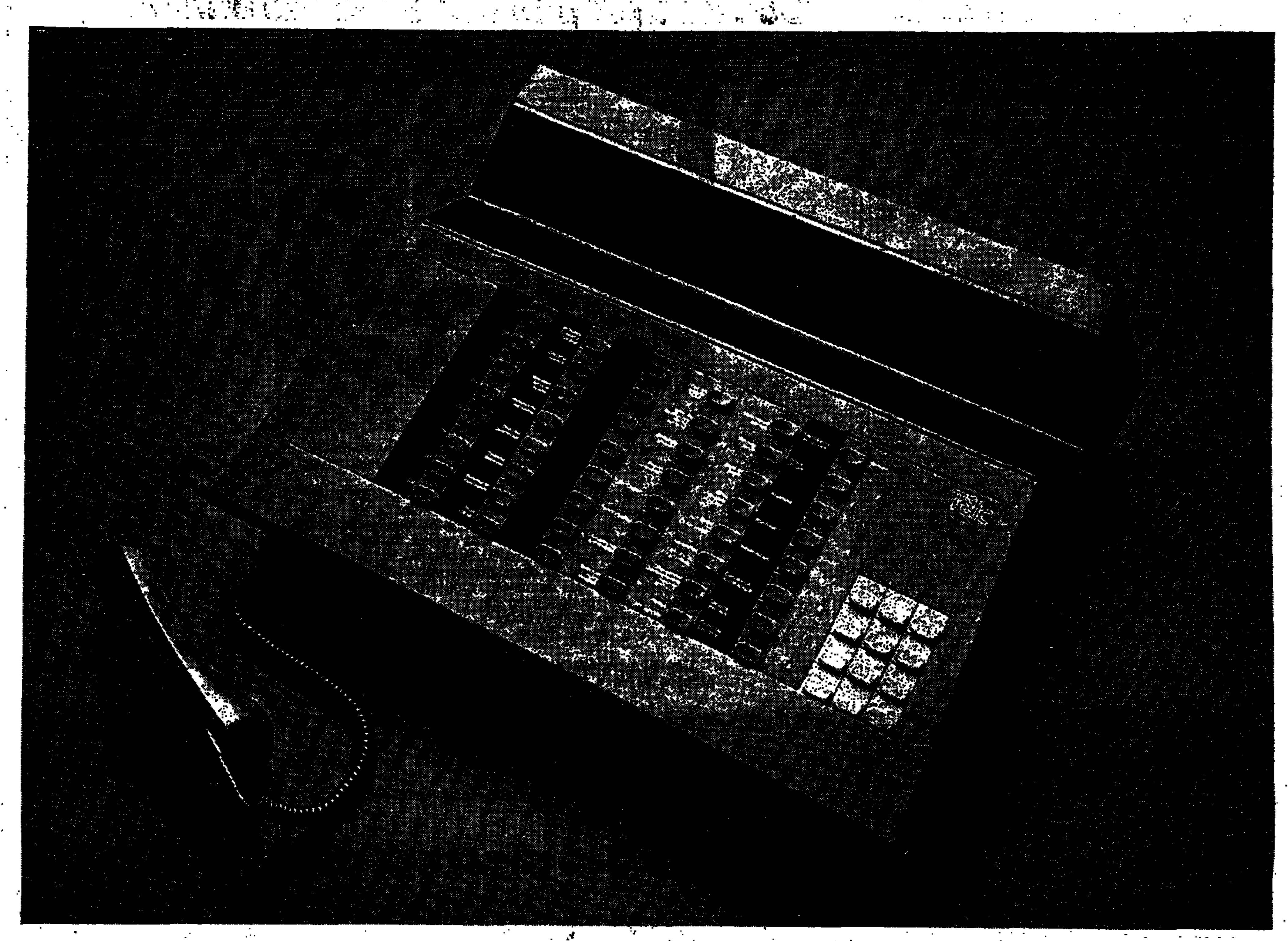
R.D.A.

QUATRE-VINGT-DIX DÉTENUS POLITIQUES SONT REFOULÉS EN R.F.A.

Berlin (*A.F.P.*). — Quatre-vingt-dix détenus politiques est-allemands ont été libérés dimanche 18 septembre et refoulés en R.F.A. Cette mesure pourrait être suivie à bref délai par l'élargissement d'un assez grand nombre d'autres prisonniers, pensent les responsables de l'Association du 13 août, qui s'occupe des problèmes de violation des droits de l'homme en R.D.A.

Selon cette association, cent cinquante personnes seulement sont arrivées en République fédérale d'Allemagne au cours du premier semestre 1977, alors que la moyenne annuelle des libérations obtenues par le gouvernement de Bonn en vertu d'arrangements interallemand et moyennant finances serait de l'ordre de mille détenus.

Les estimations occidentales sur le montant de chaque rachat varient de 40 000 DM (environ 84 000 F) à quelque 100 000 DM (environ 220 000 F) et plus pour des universitaires et spécialistes hautement qualifiés.



L'informatique, c'est pour l'efficacité. Le design, c'est pour la beauté.

Le standard téléphonique traditionnel, que possèdent des milliers d'entreprises, de collectivités et de particuliers, a désormais un sérieux concurrent : l'autocommutateur électronique **2505 de Telic**.

Occupant le haut de la nouvelle gamme Telic, il présente tous les avantages d'un central téléphonique, les dimensions en moins. Car le **2505 de Telic**, constitué d'une console et d'une "armoire", trouve à se loger dans l'espace le plus exigu (bien que son habillage élégant le désigne plutôt comme un élément qu'on aime à montrer...).

Le **2505 de Telic** n'est cependant pas qu'une réussite esthétique. La technique la plus moderne et la plus sûre y est aussi à l'honneur.

Ainsi, le principe de la modularité, retenu pour l'élaboration du **2505 de Telic**, permet une simplification de construction, alliée à un encombrement minimum.

Le diagnostic permanent, quant à lui, permet au **2505 de Telic** de disposer, sous la forme d'un programme, de moyens autorisant :
- la surveillance constante de la qualité téléphonométrique de l'appareil ;
- la localisation des anomalies éventuelles.

L'électronique assimile le **2505 de Telic** à un véritable dispositif informatique avec tout ce que cela suppose de fiabilité. Chaque installation peut être "personnalisée" par une programmation spécifique, en fonction des besoins précis d'un utilisateur particulier.

Les fonctions d'exploitation autorisent toutes les opérations dans la plus grande souplesse d'utilisation :
- parcage,
- renvois,
- mémorisation des taxes intégrées,
- numérotation abrégée.

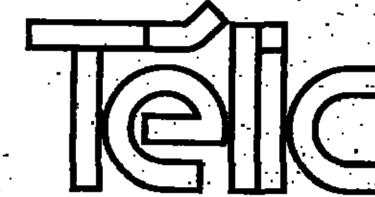
Enfin, le **2505 de Telic** regroupe une gamme complète d'autocommutateurs électroniques couvrant les besoins les plus spécifiques des entreprises, des collectivités et des particuliers.

Ce sont de précieux instruments de travail, pratiques et efficaces.

Le 2505 est une création Telic, ce qui signifie : fabrication sérieuse, facilité d'emploi, fiabilité de fonctionnement, service après-vente digne de ce nom, assuré par des distributeurs-installateurs compétents répartis sur l'ensemble du pays.

En matière de communication, il vaut mieux savoir d'avance à qui l'on s'adresse.

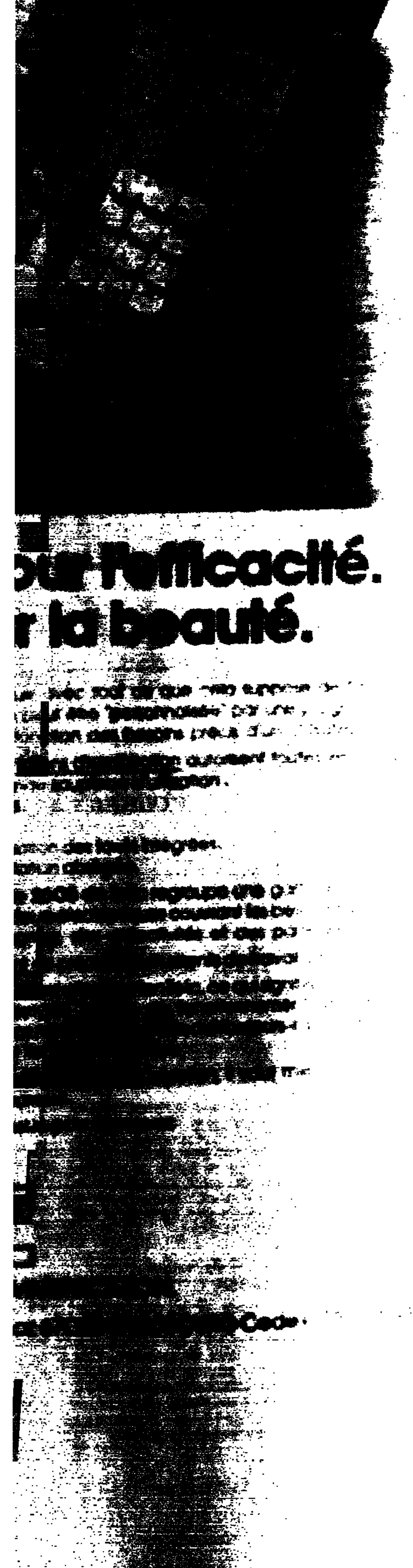
Telic est là pour le prouver.



TELIC, POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION.

LA TÉLÉPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - 206, route de Colmar, 67023 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 39.99.60





EUROPE

Italie



Au-delà du « compromis historique »

par FÉLIX GUATTARI
et MARIA-ANTONIETTA MACCIOCCHI (*)

Il y a quelques semaines était mise en circulation à Paris une protestation contre la répression dont ont été victimes durant la dernière période des centaines de militants de l'extrême gauche italienne. Bien que l'été ne soit généralement guère favorable au retentissement de telles actions, cet « appel », signé par de nombreux intellectuels français, a déclenché une véritable tempête journalistique en Italie. Le texte lui-même et son contenu d'origine furent rapidement oubliés — au point qu'on peut même se demander si certains de ses détracteurs l'ont jamais lu !

Les promoteurs de cet appel ne s'attendaient nullement à des développements aussi spectaculaires. Les intellectuels français sont fréquemment sollicités de s'associer à des protestations visant à attirer l'attention de l'opinion publique sur des abus de pouvoir, sur des cas flagrants d'injustice. Les appels qu'on leur soumet à cette occasion sont parfois quelque peu schématiques, voire simplificateurs. C'est un peu la loi du genre ! Mais étant donné qu'il ne s'agit pas d'analyse théorique ou politique approfondie, souvent ils préfèrent s'abstenir de discuter le détail de tels textes pour ne pas en retarder la publication. Ce qu'ils cherchent, c'est d'abord un minimum d'efficacité immédiate sur des questions importantes et urgentes. Dans le cas présent, il s'agissait de faire sortir de prison de jeunes militants italiens, en particulier les animateurs d'une radio libre de Bologne — Radio-Alice — qui avait été interdite à la suite des événements de mars dernier dans cette ville (1). Comment expliquer la violence des réactions suscitées par cet appel ? Qu'est-ce qui peut justifier une telle débauche d'accusations sans fondement, qui évoquent les plus sombres périodes du stalinisme ?

A travers ce qu'elle a baptisé le « manifeste des intellectuels français », la presse italienne, tout particulièrement celle qui est directement ou indirectement contrôlée par le parti communiste italien, a visé les courants de pensée, les forces révolutionnaires qui échappent sur leur gauche aux partis de « l'arc constitutionnel ». En faisant appel à une réaction nationale contre le « colonialisme culturel français », on a cherché à isoler les « oubliés du compromis historique », qui, à se fier à l'arithmétique parlementaire, ne représenteraient pas plus de 10 % de la population, mais qui, en réalité, sont beaucoup plus nombreux et constituent ce que l'on pourrait appeler des « masses marginales » de jeunes, de femmes, de chômeurs, sans parler des populations du Sud, dont les conditions de vie ne cessent de se détériorer.

Des chiffres sujets à caution

Relevons à présent quelques faits récents qui éclairent mieux la réalité que l'appel du mois de juillet dénonçait et qui montrent qu'il n'a pas été inutile :

— Des militants italiens, Angelo Pasquini, Stéfano Saviotti, ont été libérés ainsi que trois avocats du Secours rouge : Cappelli, Senese et Spazzoli ;

— Francesco Berardi (« Bifo »), ancien animateur de Radio-Alice, arrêté à Paris à la demande du juge Catalanotti par des policiers français et des policiers italiens, n'a pas été extradé en Italie, mais a été remis en liberté provisoire par la justice française ;

— Des militants de l'extrême gauche italienne sont parvenus à s'exprimer à la télévision, ce qui leur a permis de révéler des faits qui n'étaient pas encore connus tels que les emprisonnements arbitraires de militants ouvriers des usines Marelli, Falk, Sit-Siemens ;

— Le ministre de l'intérieur italien, M. Cossiga, a été contraint pour la première fois de publier une statistique sur les emprisonnements politiques en Italie. Bien que ces chiffres soient sujets à caution, en particulier du fait qu'ils amalgament les fascistes et les « groupes terroristes » de gauche, il n'en ressort pas moins que cent cinquante personnes sont actuellement emprisonnées pour des délits uniquement politiques ;

— Le sénateur socialiste Viviani, président de la commission de justice du Sénat, s'est engagé à intervenir personnellement contre les abus actuels. Des enquêtes ont été ouvertes sur les méthodes répressives expérimentées dans les prisons « modèles » et également sur les conditions de détention dans des geôles archaïques telles que celles d'Asinara ;

— Enfin, on a pu constater à l'occasion de la campagne pour la libération de Petra Krause que des couches de plus en plus larges de l'opinion commencent à être sensibilisées par de telles affaires.

Au-delà de son caractère d'efficacité immédiate, cet appel a donc révélé l'existence d'un décalage de plus en plus marqué entre le réel mouvement des masses et le fonctionnement de la classe politique qui soutient le « compromis historique ». A bien des égards, le « consensus majoritaire » qui s'est établi récemment en Italie reste fictif. L'association entre le parti communiste italien et la démocratie chrétienne ne s'est établie sur aucune base politique qui permettrait au pays de sortir de ses difficultés. Aujourd'hui, la gauche parlementaire traite la démocratie chrétienne comme s'il s'agissait d'un allié socialiste, avec lequel elle allait construire une société nouvelle. En réalité, la situation ne fait que continuer à se dégrader. Le parti communiste, dans ces conditions, est amené à recourir à des méthodes de propagande, voire de suggestion collective, pour tenter de contrôler des mouvements de masse qui lui échappent de plus en plus.

L'expression directe

A l'étape actuelle, les forces vives de l'Italie n'ont guère d'autre recours que l'expression directe dans la rue, les grèves « sauvages », les « autoréductions », etc., pour se trouver une nouvelle identité, pour déterminer des objectifs à la mesure de la situation et pour esquisser à grands traits le type de société qu'elles souhaitent construire. C'est précisément l'objectif des rencontres internationales que les mouvements d'extrême gauche et les « autonomies » (2) organiseront à Bologne les 23, 24 et 25 septembre. Il ne s'agit nullement, comme cela a été dit, d'une rencontre visant à saboter la « victoire de la gauche ». Certes, il y sera question des mesures à prendre pour s'opposer au développement des méthodes répressives, mais ce n'est pas l'essentiel. A Bologne se retrouveront des jeunes, des femmes, des étudiants, des intellectuels, des techniciens, des écologistes, etc., venant de toute l'Italie et de nombreux pays d'Europe. Leur rencontre ne ressemblera en rien à un congrès ou à une manifestation au sens traditionnel. Aucun groupe, aucun état-major, ne « patronnera » les différentes réunions, les manifestations théâtrales, musicales ou plastiques qui auront lieu dans les différents quartiers de Bologne. Voici quelques thèmes de débats qui ont déjà été proposés et qui pourront y être discutés :

— Quelle est la nature du système de « démocratie autoritaire » qui est en train de s'implanter en Europe ? (On se rappelle les thèses de Brzezinski, conseiller du président Carter à la Commission trilatérale, qui regroupe des personnalités du grand capital américain, européen, des hommes politiques, des économistes, etc. Il considère que, « *dans les années récentes, le fonctionnement de la démocratie a provoqué un affaiblissement des moyens traditionnels de contrôle social...* » et il estime qu'il est « *nécessaire d'encadrer les démocraties, de leur fixer des limites souhaitables* (3)... ».

— Comment interpréter la politique d'alliance avec la bourgeoisie d'un certain nombre de partis communistes européens ? L'euro-communisme constituerait-il la forme la plus achevée de l'intégration capitaliste ?

— Par quels moyens les pouvoirs en place escomptent-ils venir à bout des mouvements de masse, en marge et en réaction à l'Etat et à ses prolongements politiques et syndicaux ?

— Sous quelles formes, sur quels objectifs, ce nouvel espace politique et social pourra-t-il s'organiser ?

— L'évolution de l'Etat dans un sens de plus en plus autoritaire s'accompagne d'une impuissance toujours plus grande à répondre aux problèmes fondamentaux de la société. Dès lors, les grands mouvements de lutte auront de plus en plus tendance à sortir du cadre national, comme nous le montrent les dernières manifestations des écologistes. Comment concevoir le développement d'échanges, l'instauration d'une concertation d'un type nouveau à l'échelle internationale ?

Ces diverses préoccupations, comme on peut le voir, n'appartiennent pas en propre aux marginaux et aux gauchistes. Elles devraient concerner au premier chef les diverses composantes de la gauche. Aussi, nous le répétons, est-il absurde que ces rencontres de Bologne soient dénoncées comme une « opération » anticommuniste ! Nous souhaitons, pour notre part, que cessent au plus vite les invectives, les anathèmes, et qu'un véritable débat de masse puisse s'engager sur toutes ces questions qui nous paraissent fondamentales et auquel devraient s'associer tout naturellement l'ensemble des militants socialistes et communistes de bonne foi.

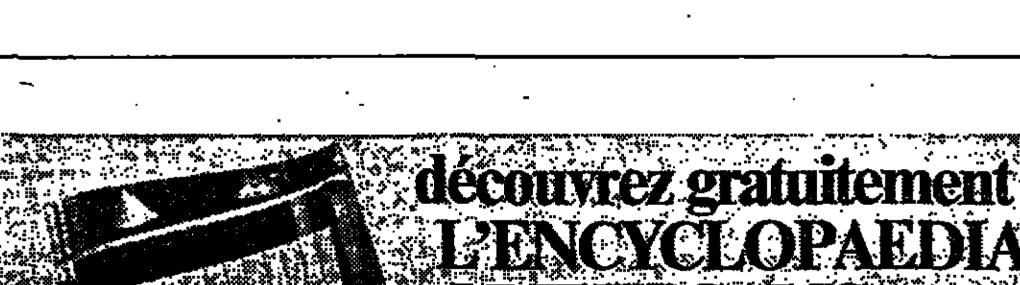
---

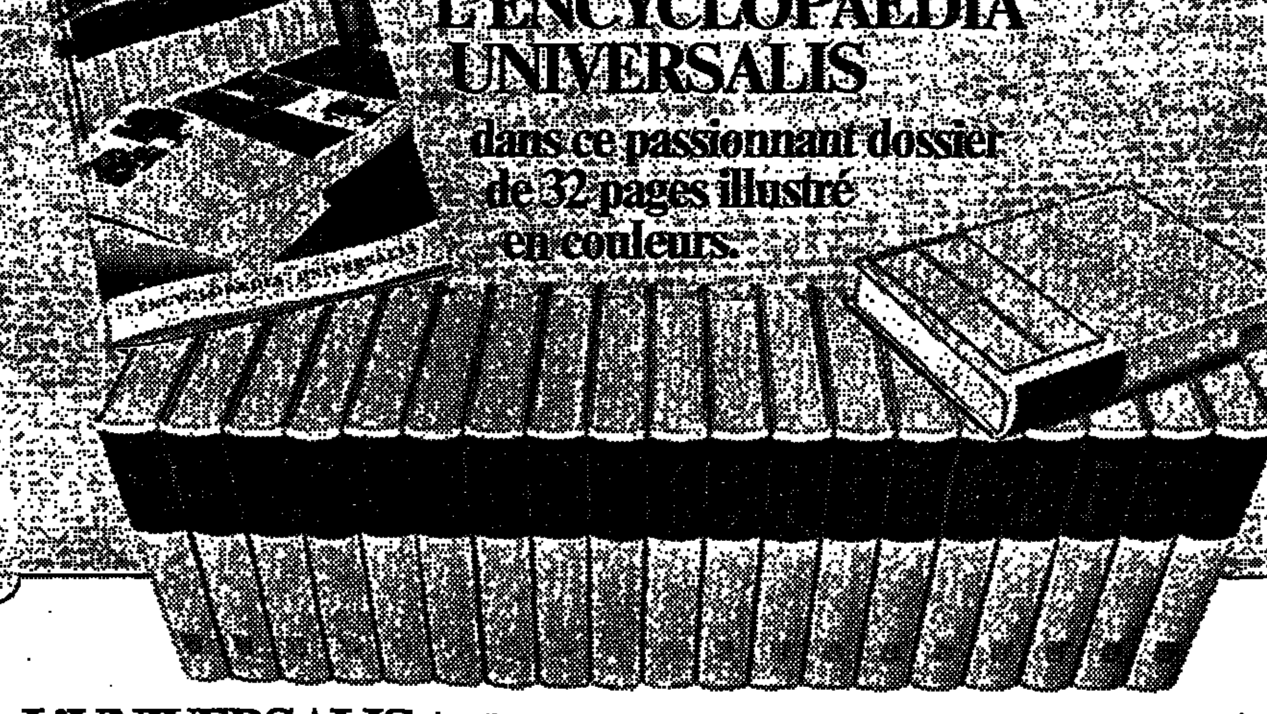
(1) Le cas le plus scandaleux est celui de Diego Benecchi, de *Lotta Continua*, de Bologne, qui, après avoir été arrêté pour un délit d'opinion, s'est vu ensuite notifer dix-sept chefs d'inculpation relevant du code Rocco, instauré à l'époque du fascisme pour réprimer les mouvements de masse.

(2) Expression sous laquelle sont désignés, en Italie, les marginaux, les mouvements homosexuels et écologiques, etc.

(3) *The Crisis of Democracy - Report on the governatibility of Democracies to the Trilateral Commission* — New-York, University Press, 1975.

(*) Felix Guattari est médecin psychiatre ; Maria-Antonietta Macciocchi est professeur à l'université de Vincennes, ancien député communiste de Naples.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Koch a été élu candidat démocrate à la mairie de New-York

De notre correspondant

New-York. — Aux élections primaires pour la désignation d'un candidat démocrate à la mairie de New-York, M. Edward Koch, membre de la Chambre des représentants, a assez nettement devancé M. Mario Cuomo, son principal concurrent. Au cours des dix derniers jours, ces deux hommes ont soumis les New-Yorkais à un véritable tir de barrage publicitaire : les téléspectateurs voyaient défiler les flashes tressant des guirlandes à chacun des deux candidats. Ils suivaient des interviews, des débats et des « tables rondes », où MM. Koch et Cuomo exprimaient leurs opinions sur tous les problèmes excepté ceux qui ont trait à la gestion de la plus grande ville des Etats-Unis. Les candidats — sept en tout — ont dépensé 5 millions de dollars au cours de ces « primaires », dont un million et demi pour M. Cuomo et un million pour M. Koch.

Sept cent mille New-Yorkais sur les deux millions en âge de voter se sont rendus aux urnes pour ce deuxième tour. Il semble bien que l'appui des juifs, dont M. Koch a bénéficié, a été plus décisif que l'appui des catholiques en faveur de M. Cuomo. Le vote protestant s'est dispersé : le « Silk District » (quartier huppé) et Greenwich Village, c'est-à-dire le haut et le bas de l'échelle sociale, ont voté pour M. Koch, tandis que les classes moyennes (West Side) se ralliaient à M. Cuomo. M. Koch l'a nettement emporté à Brooklyn et dans le Bronx, et a gagné de justesse à Manhattan, tandis que M. Cuomo est arrivé en tête à Queens et à State-Island. Le vote des Noirs et des Portoricains, encore faible par rapport au vote des Blancs, a toutefois augmenté ce qui indique que ces deux minorités sont appelées à jouer un rôle croissant dans les affaires de la ville.

La victoire de M. Koch a confirmé, d'autre part, le déclin des « bosses », des « clubs » et des bureaucrates du parti démocrate.

Pour être élu au poste de maire, il devra affronter, en novembre, un candidat conservateur et un candidat républicain, ainsi que M. Cuomo, qui se présentera sous l'étiquette libérale. Compte tenu des traditions politiques de New-York (largement démocrate) et de la marge dont il dispose par rapport à ses rivaux, M. Koch a de très bonnes chances d'être élu.

LOUIS WIZNITZER.

Brésil

● LE GOUVERNEMENT A DÉNONCÉ PLUSIEURS ACCORDS DE COOPÉRATION MILITAIRE AVEC LES ÉTATS-UNIS. — Cette décision fait suite à la rupture, en mars dernier, de l'accord d'assistance militaire avec Washington. Dans une note transmise à l'ambassade américaine à Brasilia, le gouvernement brésilien a toutefois précisé qu'il est prêt à coopérer avec les Etats-Unis sur le plan multilatéral ou bilatéral et à maintenir en vigueur les clauses de sauvegarde de l'accord d'assistance miltaire. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LES COMBATS DANS L'OGADEN

Les Éthiopiens s'efforcent d'enrayer la progression des troupes somaliennes

L'aviation éthiopienne est intervenue en force, lundi 19 septembre, pour tenter d'enrayer l'avance des troupes somaliennes, au nord du Harrarghé, dans la région de Harrar et de Dire-Daoua, deux villes désormais assiégées. Des chasseurs F-5, de fabrication américaine, et des bombardiers Camberra ont attaqué des unités blindées et des batteries d'artillerie, à proximité de la ville de Jijiga, tombée, la semaine dernière, aux mains des forces soutenues par Mogadiscio. Les Ethiopiens, qui affirment, d'autre part, avoir abattu vingt-huit Mig somaliens, disposent, selon des observateurs indépendants, de la maîtrise du ciel. L'assistance que leur fournissent, dans ce domaine, les quelques dizaines de conseillers israéliens, paraît déterminante.

L'aide directe, accordée par Israël à l'Ethiopie (*le Monde* du 23 juin), malgré le démenti opposé dimanche par le lieutenant-colonel Menguistu Hallé Mariam, est confirmée, aujourd'hui, par différentes sources. L'hebdomadaire *Newsweek* soulignait, dans son numéro du 19 septembre, que les F-5 éthiopiens étaient entretenus et entraînés par des techniciens hébreux. Par des confidences recueillies récemment, à Paris et à Jérusalem, des officiels israéliens ont reconnu, pour la première fois, l'engagement de leur pays aux côtés d'Addis-Abeba.

La supériorité de l'aviation éthiopienne n'empêche pas que la situation sur le terrain demeure critique pour Addis-Abeba. Tous les avions de transport et des centaines de camions ont été réquisitionnés pour acheminer vers Dide-Daouo les militaires « en retraite » et les « vétérans » ayant répondu à l'ordre de mobilisation générale lancé vendredi soir par les autorités militaires.

Jugée « *très sérieuse* » dans l'Ogaden par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, la situation militaire paraît également s'aggraver sur le « front » nord, en Erythrée, après la prise récente de la ville d'Agordat par le Front de libération (FLE). Un correspondant de l'agence Reuter, M. Bernd Debusmann, qui a pu visiter récemment les villes conquises par les maquisards érythréens, signale qu'à Keren une épidémie de choléra menace les 840 militaires éthiopiens faits prisonniers.

A Washington, le Département d'Etat américain a vivement réagi à l'article publié, lundi, dans *Newsweek* par M. Arnaud de Borchgrave. Celui-ci estimait que les Etats-Unis avaient trompé la Somalie en lui promettant des armes en juillet dernier et en lui laissant entendre que Washington soutenait son offensive dans l'Ogaden. Par la suite, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, se déclarant préoccupées par les initiatives militaires de Mogadiscio, avaient décidé d'ajourner leurs livraisons d'armes. Citant un haut fonctionnaire américain, *Newsweek* affirmait que cette promesse non tenue constituait un exemple classique « *d'incompétence et d'erreurs* ». Démentant « *catégoriquement* » qu'une telle promesse ait été faite, le porte-parole du Département d'Etat a rappelé, lundi soir, que la Somalie avait été clairement prévenue à l'époque que les armes américaines que Washington était « *en principe* » disposé à livrer devraient être employées uniquement pour défendre ses frontières existantes.

Tunisie

Les milieux financiers démentent qu'il y ait une « crise de confiance »

Correspondance

Tunis. — Les milieux financiers officiels de la place de Tunis manifestent leur surprise à propos d'informations publiées ces derniers temps par quelques organes de presse étrangers, et notamment le *Financial Times*, à propos de la situation financière en Tunisie (*le Monde* du 17 septembre).

Ces milieux démentent notamment avec force que des « *retraits importants* » aient été effectués dans les banques. Les dépôts, disent-ils, qui s'élevaient au mois de juillet 1976 à près de 512 millions de dinars (1), atteignaient fin juillet 1977 quelque 581 millions, soit une augmentation de 13,5 %. Dans le même temps, la monnaie fiduciaire, qui avait cru en juillet 1976 de 10 % par rapport à 1975, n'a augmenté que de 8,9 % en juillet 1977.

On précise dans les mêmes milieux que si une baisse des réserves de change, en relation avec la progression des importations et la détérioration des prix de certains produits à l'exportation, a effectivement été enregistrée durant le premier trimestre 1977, un renversement de la tendance s'est déjà amorcé avec des augmentations de ces réserves (plus de 10 % pour le mois d'août).

En ce qui concerne le recours aux facilités du F.M.I., le tirage effectué, dit-on, porte sur un montant peu élevé, dont la contrepartie correspond en fait à des facilités de paiement accordées par la Tunisie à certains importateurs étrangers pour l'achat de produits tels que phosphates et dérivés.

La baisse des réserves, affirme-t-on enfin, n'a pas été à l'origine du recours au marché financier international. L'emprunt de 100 millions de dollars qui a été lancé cette année était prévu par le V[e] Plan et se justifie par le renforcement notable de l'effort d'investissement. Quant aux taux d'intérêt de cet emprunt, il est de 1 1/8 supérieur au « Libor » et non de 1,5 %.

Les milieux financiers officiels de Tunis relèvent en revanche avec satisfaction le commentaire du *Financial Times* affirmant que « *depuis son indépendance la Tunisie a accompli un record de développement assez enviable* » et que « *les raisons traditionnelles de confiance en la Tunisie demeurent valables* ». Rien ne permet donc, dit-on, d'évoquer une quelconque « *crise de confiance* » en Tunisie.

(1) Un dinar tunisien = 11,36 F.

M. MASMOUDI CONFIRME QU'IL RENTRERA A TUNIS « AVANT LA FIN DU MOIS »

« *La seule annonce de mon retour en Tunisie a ameuté contre moi les « aboyeurs » toujours en service. Au risque de provoquer de nouveau leur rage, je précise que je rentre à Tunis, en tout état de cause avant la fin du mois en cours* », a déclaré au *Monde*, lundi 19 septembre (nos dernières éditions datées 20 septembre) M. Mohamed Masmoudi, ancien ministre tunisien des affaires étrangères, limogé après la fusion avortée tuniso-libyenne de Djerba en 1974. « *Je regagne mon pays en vue d'y favoriser avec l'U.G.T.T. et toutes les bonnes volontés qui se déclareront une œuvre de réconciliation* », a poursuivi M. Masmoudi.

« *A l'intérieur, cette réconciliation rendrait à la vie active tous les détenus politiques et réhabiliterait les oppositions déclarées. A l'extérieur elle permettrait à la Tunisie de retrouver le ressort nécessaire pour entreprendre à l'échelle du Maghreb une action de paix préalable à toute organisation méthodique de solidarité régionale.* »

L'ancien ministre a exprimé sa satisfaction de ce que « *le courant de rapprochement avec la Libye* » n'ait pas eu à souffrir de « *la campagne de dénigrement* » lancée contre le secrétaire de l'U.G.T.T. et lui-même. Il a conclu : « *Je me réjouirai davantage si le président Bourguiba décide de renforcer ce courant en prenant l'initiative d'un « sommet » maghrébin qui contribuerait au règlement des problèmes en suspens et à la promotion de structures inédites de vie communautaire.* »

[C'est le 3 septembre que M. Mohamed Masmoudi a annoncé son intention de rentrer en Tunisie. Cette information a été à l'origine d'articles très violents dans la presse tunisienne. « L'Action », quotidien du parti socialiste destourien, écrivait le 11 septembre : « Ce politicien connu pour son ambition démesurée, son affairisme vorace et son inconséquence s'est découvert une vocation unioniste et des élans arabo-musulmans très profitables. »]

Maroc

● M. MOKTAR OULD DADDAH, chef de l'Etat mauritanien, devait s'entretenir, ce mardi 20 septembre, avec le roi Hassan II au palais d'Ifrane, dans le Moyen-Atlas, où le souverain séjourne actuellement. Cette visite serait suivie de la venue du prince Fahd d'Arabie Saoudite. Il est probable que les conversations porteront sur le problème du Sahara. — *(U.P.I.)*



DIPLOMATIE

Pour lutter contre l'apartheid

Les Neuf mettent au point un « code de conduite » de leurs entreprises en Afrique du Sud

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis ce mardi 20 septembre au titre de la « coopération politique » ont adopté un *« code de conduite »* à appliquer par les entreprises de la C.E.E. ayant *« des filiales, succursales ou représentations en Afrique du Sud »*.

C'est en juillet dernier que les Neuf avaient exprimé la volonté de traduire par des actes leur condamnation de l'apartheid. Ils avaient alors chargé un groupe de travail d'établir l'inventaire des mesures concrètes à adopter pour amener le gouvernement de Pretoria à modifier sa politique raciale. M. Owen, le secrétaire au Foreign Office, avait alors suggéré la mise au point de ce *« code de conduite »*. Les experts ont élaboré durant l'été un projet de texte. Il reste quelques phrases, de portée inégale, sur lesquels l'accord ne s'est pas encore fait. Le plus important de ces passages est sans doute celui qui indique que les entreprises devraient s'abstenir d'effectuer de nouveaux investissements en Afrique du Sud.

Le projet de code de conduite préparé par les experts compte huit points.

● **Relations au sein de l'entreprise.**

Il est demandé aux entreprises européennes de proclamer leur volonté d'assurer une complète liberté syndicale et de faire savoir régulièrement à leurs employés que des négociations collectives avec des organisations d'employés élues et représentatives font partie de la politique poursuivie par leur entreprise. Si les employés noirs décidaient de former un syndicat, l'entreprise devrait accepter ce choix. Les employeurs devraient assurer aux Africains la liberté de s'y affilier.

● **La main-d'œuvre migrante.**

Le système de la main-d'œuvre migrante, qui empêche les Noirs de librement choisir leur travail et de s'installer avec leur famille, est dénoncé comme un instrument de l' « apartheid ». Il est demandé aux entreprises d'en tempérer les effets.

● **Les salaires.**

Il est dit notamment que les entreprises de la C.E.E. devraient mener une politique salariale non discriminatoire permettant à tous leurs employés sans distinction de race ou autre de bénéficier d'un niveau de vie décent. Le paragraphe suivant, précisant la responsabilité spéciale des entreprises et soulignant notamment qu'un salaire basé sur le minimum nécessaire pour survivre ne peut être considéré comme suffisant, est un de ceux sur lesquels l'accord n'est pas fait dans le projet soumis aux ministres. Il n'est pas jugé opportun par une ou plusieurs délégations.

● **Structures salariales et promotion des travailleurs noirs.**

Il est souligné que le principe « à travail égal salaire égal » implique que tous les emplois soient accessibles à tout travailleur qualifié, sans distinction de race ou autre, et que les salaires correspondent à l'emploi. Les mêmes barèmes de traitement devraient donc s'appliquer aux mêmes fonctions. Le principe de l'égalité de salaire serait cependant vide de sens si les Noirs étaient maintenus dans des fonctions inférieures. Les employeurs devraient, par conséquent, mettre au point des programmes de formation de la main-d'œuvre noire et veiller à réduire la dépendance des entreprises à l'égard de la main-d'œuvre blanche.

● **Prestations complémentaires au salaire.**

Il est demandé aux entreprises de dégager des ressources pour rendre plus supportable la vie quotidienne de leurs employés africains : logement, transport, santé, assurance contre les accidents du travail, loisirs, assistance judiciaire, retraite, éducation.

● **Déségrégation sur les lieux de travail.**

Les employeurs devraient mettre tout en œuvre pour éliminer toute pratique de ségrégation, notamment sur les lieux de travail, dans les cantines, les activités sportives, l'éducation, la formation professionnelle.

● **Rapports sur l'application du code de conduite.**

Il est demandé aux entreprises de publier, chaque année, un rapport détaillé reprenant les sept sujets énumérés et indiquant, outre le nombre d'Africains noirs employés dans l'entreprise, les progrès réalisés dans l'application du « code de conduite ». Il est suggéré aux gouvernements des Neuf d'intervenir auprès des autres pays de l'O.C.D.E. afin qu'ils adoptent également ce code.

Les Neuf entreprendront-ils davantage pour manifester leur volonté de faire usage de leur pouvoir économique afin de contraindre l'Afrique du Sud à modifier sa politique raciale ? On peut en douter. Plusieurs Etats membres, dont la France, se sont, en effet, montrés très réservés à l'égard de véritables sanctions.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. BÉLIARD EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU BRÉSIL

Le *Journal officiel* de ce 20 septembre publie la nomination de M. Jean Béliard comme ambassadeur au Brésil, en remplacement de M. Michel Legendre.

[M. Béliard, né en 1919, a été intégré dans les cadres du ministère des affaires étrangères en août 1944. Il a été en poste à Washington, à l'administration centrale (affaires économiques), à Londres, à l'OTAN et à Detroit (consulat) avant d'être nommé sous-directeur du service d'information de presse du Quai d'Orsay (1956-1957), consul général à Chicago (1957-1964), directeur général de Radio-Monte-Carlo (1964-1966), chef du service d'information à New-York de l'ambassade de France aux Etats-Unis (1966-1968), chef du service d'information et de presse du ministère des affaires étrangères (1969-1973). Depuis 1973, il était ambassadeur à Mexico où il vient d'être remplacé par M. Bernard.]

● *M. Zbigniew Brzezinski*, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, se rendra à Paris, à Londres et à Bonn du 25 au 28 septembre, a annoncé lundi 19 septembre le porte-parole de la Maison-Blanche. — *(A.F.P.)*

A Genève

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DISCUTE DE LA SITUATION DES INDIENS DANS LES AMÉRIQUES

(De notre correspondante.)

Genève. — La conférence internationale des Organisations non gouvernementales (ONG) sur la discrimination à l'égard des populations indiennes dans les Amériques, s'est ouverte mardi matin 20 septembre au Palais des nations, à Genève. La réunion, qui durera jusqu'au 23 septembre, est organisée et dirigée par le sous-comité sur le racisme, la discrimination raciste, l'apartheid et la décolonisation, du comité spécial des ONG (ayant statut consultatif auprès de l'ONU) ; le sous-comité sur les droits de l'homme, dont le président est M. Romesh Chandra (Conseil mondial de la paix) et le trésorier M. Abderrhamane Youssoufi (Union des avocats arabes) ; la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté.

Une centaine de chefs spirituels et politiques indiens participent à la rencontre de Genève ; 70 % sont venus d'Amérique du Nord, 20 % d'Amérique latine, 10 % d'Amérique centrale. Au Palais des nations, des observateurs diplomatiques se sont demandé si, en donnant une telle importance à la représentation des Indiens de l'Amérique du Nord, on ne veut pas mettre l'accent sur les accusations portées contre l'administration Carter pour violation des droits de l'homme. La faiblesse de la représentation de l'Amérique latine pourrait cependant s'expliquer par le nombre de délégués qui ont été empêchés par leurs gouvernements de quitter leur pays.

La délégation des Indiens des Etats-Unis — dans les rangs de laquelle se trouvait le chef Hoppi, âgé de cent trois ans — a fait une arrivée spectaculaire. A l'aéroport de Cointrin-Genève, ses chefs, afin de faire reconnaître la nation indienne, ont refusé de présenter leurs passeports américains et se sont confectionné des passeports iroquois, que les autorités helvétiques ont fini par accepter.

La conférence s'est donné pour objectif de préciser les discriminations légales, économiques, sociales et culturelles pratiquées dans les Amériques, ainsi que de formuler un programme da'ction.

ISABELLE VICHNIAC.

M. BARRE A RENDU COMPTE DE SON VOYAGE A WASHINGTON AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Raymond Barre a été reçu, lundi 19 septembre, comme chaque lundi, par le président de la République, auquel il a rendu compte du voyage qu'il a fait à Washington du 14 au 17 septembre. Après cet entretien, qui a duré une heure et trente minutes, M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de la présidence de la République, a indiqué que les conversations en tête à tête que M. Barre avait eues avec le président Carter, le 15 septembre, avaient porté principalement sur trois points : la prolifération nucléaire, le désarmement et la recherche de la paix au Proche-Orient. La question de l'admission du Concorde aux Etats-Unis a été abordée au cours d'entretiens élargies aux deux délégations, ajoute-t-on à l'Elysée (1). M. Lecat a indiqué encore que le premier ministre avait examiné avec les responsables de l'économie américaine les perspectives économiques mondiales.

(1) On a appris de source française, le 15 septembre, à Washington, que M. Barre, lors de son tête-à-tête avec le chef de l'exécutif américain, avait prononcé un plaidoyer en faveur du Concorde (*le Monde* du 17 septembre).

(Lire nos informations page 41.)

UN CONSEIL RESTREINT SUR LE DÉSARMEMENT SE RÉUNIRA JEUDI A L'ÉLYSÉE

Le président de la République réunira, jeudi matin 22 septembre, au palais de l'Elysée, un conseil restreint consacré au désarmement et composé du premier ministre et de MM. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, et Yvon Bourges, ministre de la défense, a annoncé, lundi 19 septembre, M. André Arnaud, porte-parole de l'Elysée.

Le 24 août dernier, le conseil des ministres avait entendu une communication de M. de Guiringaud dans laquelle le ministre des affaires étrangères annonçait que la France présenterait, « le moment venu, un plan d'ensemble » qui serait soumis au printemps prochain à l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur le désarmement. La réunion du 22 septembre sera donc consacrée à l'élaboration de ce plan.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LES DIPLOMATES représentant l'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Pologne, la Hongrie, la R.D.A., la Mongolie et Cuba ont quitté un banquet offert, lundi 19 septembre, à Pékin, en l'honneur du lieutenant-colonel Seyni Kountché, chef de l'Etat nigérien, en visite officielle en Chine. Ils protestaient ainsi contre la diatribe antisoviétique à laquelle M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre chinois, s'est livré à cette occasion. C'est le cinquième incident de ce genre depuis le début de l'année. — *(A.F.P., Reuter.)*

Irlande du Nord

● CINQ FEMMES D'IRLANDE DU NORD, mères de prisonniers incarcérés à la prison de Long-Kesh, près de Belfast, ont tenu, lundi 19 septembre, une conférence de presse à Paris pour réclamer le rétablissement du statut de prisonniers politiques pour les quelque deux cents personnes arrêtées après mars 1976. C'est à cette date que le gouvernement anglais a décidé de supprimer, pour les détenus d'origine irlandaise, la distinction entre régime politique et régime de droit commun, qui n'existe d'ailleurs pas dans la législation britannique.

Ces cinq femmes, qui ont l'intention de créer un comité de défense des prisonniers politiques irlandais, estiment que puisque les détenus irlandais sont jugés par des tribunaux d'exception, en vertu des lois d'exception, ils ont droit à un régime particulier. Selon elles, ces prisonniers vivent dans leurs cellules habillés de couvertures, car ils refusent de porter l'uniforme carcéral. Ils sont fréquemment mis au secret et sont victimes de sévices corporels.

Nicaragua

● LE PRESIDENT ANASTASIO SOMOZA A RETABLI LES GARANTIES CONSTITUTIONNELLES qui avaient été suspendues en décembre 1974 à la suite d'une prise d'otages par les guérilleros du Front sandiniste de libération nationale. *« Le climat politique actuel*, a dit M. Somoza, *ne justifie plus le maintien de l'état d'exception. »* — *(A.F.P.)*

Roumanie

● UN DECRET D'AMNISTIE a été promulgué par le Conseil d'Etat roumain. Il annule le casier judiciaire des condamnés pour délits pénaux qui ont purgé leur peine ou qui ont été graciés, a annoncé lundi 19 septembre l'agence Agerpress. Ces mesures ne concernent pas toutefois les crimes de guerre, les crimes contre la paix et l'humanité, la trahison, l'espionnage et les infractions ayant entraîné la mort d'un tiers et les atteintes au bien public. — *(A.F.P.)*

Seychelles

● MM. JACQUES DUCHEMIN, CHRISTIAN PARIS ET SYLVAIN BARON, les trois Français récemment expulsés des Seychelles après avoir été accusés d' *« espionnage »* (*le Monde* daté 18-19 septembre), rejettent ces accusations. Ils ont indiqué lundi 19 septembre qu'ils s'étaient rendus sur l'archipel pour filmer les tortues de mer et souligné qu'ils avaient eu pour ce reportage l'accord verbal du ministre seychellois de l'agriculture, M. Maxime Ferrari, qu'ils avaient rencontré à Paris.

● UNE CONFERENCE DES PARTIS PROGRESSISTES des pays de l'océan Indien sera organisée avant la fin de l'année, a annoncé lundi 19 septembre à Victoria M. Paul Beranger, président du Mouvement militant mauricien (M.M.M.). M. Beranger, qui a quitté lundi les Seychelles après une visite de quatre jours, a précisé que cette conférence pourrait se tenir à Tananarive ou à Mahé (Seychelles), et qu'elle regrouperait les partis progressistes de l'île Maurice, des Seychelles, de Madagascar et de la Réunion. Les travaux porteront essentiellement sur *« la militarisation de l'océan Indien et l'importance grandissante des bases françaises »*. — *(A.F.P.)*

Zambie

● LE PRESIDENT KENNETH KAUNDA a levé mardi 20 septembre le couvre-feu décrété le 3 septembre dans quatre villes de Zambie, dont Lusaka, par crainte d'une attaque rhodésienne. — *(Reuter.)*



UN FABULEUX GISEMENT D'ÉNERGIE

En sauvant la chaleur qui fuit à « pleine tuyauterie » une bonne isolation peut rapporter de gigantesques économies

UN tiers seulement des canalisations du chauffage et de l'industrie seraient convenablement isolées, bien calorifugées par des spécialistes... Beaucoup reste à faire !

Il est difficile d'avoir une idée, si l'on n'est pas technicien, de l'énorme déperdition d'énergie provoquée par une isolation insuffisante des tuyaux. Apparemment, c'est d'une importance secondaire : tous les tuyaux d'eau, d'air et de vapeur représentent une si infime partie des surfaces par où la chaleur fuit qu'il semblerait bien plus urgent de veiller à l'isolation des bâtiments.

Là, c'est évident : des centaines de millions de mètres carrés laissent passer la chaleur : les toits, les murs. Les habitants de maisons ont conscience de ce gaspillage : beaucoup ont réalisé l'isolation de leur logement. On le sait : un pavillon bien isolé peut « rapporter » chaque année 2 500 litres de fuel économisé.

Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que la perte totale d'énergie par les tuyauteries est, en France, du même ordre de grandeur que la perte totale des bâtiments.

Cela mérite une explication...

Une formidable déperdition

Un tuyau, c'est moins gros qu'une maison mais c'est plus chaud. La surface en contact avec l'extérieur est très développée par rapport au volume. Et la déperdition de chaleur croît dans des proportions folles en fonction des températures en jeu, c'est-à-dire de la différence entre l'intérieur (chaud) et l'extérieur (froid) : 10° à 20° C en hiver pour une habitation. 150° C et davantage pour une conduite de vapeur.

Un mètre carré de laine de verre de 10 cm d'épaisseur, sur vos murs ou sous vos toits, « produit » une économie de 8,8 litres de pétrole brut par année. C'est déjà appréciable.

Un mètre carré d'isolant industriel de 5 cm d'épaisseur en laine de verre, sur une tuyauterie à vapeur à 12 kg de pression et 180° C fonctionnant en continu, « produit » une économie annuelle de... 2 500 litres de pétrole brut ! (Exemple publié par l'Agence pour les économies d'énergie. « L'énergie facile. c'est fini »,

Isolation-illusion

Le besoin de calorifuger les conduites de chaleur est si évident que les industriels et les chauffagistes n'ont pas attendu 1977 ni même 1973 pour garnir leurs tuyaux d'isolant. Seulement, ils l'ont fait trop souvent d'une manière empirique. Au commencement de la crise de l'énergie, on s'est rué sur les stocks et tout ce qui portait l'apparence ou le nom d'isolant a été posé sans qu'aucun spécialiste fût consulté. Aujourd'hui encore, on se contente souvent, par ignorance, par urgence ou par vain souci d'économie, de calorifugeages inadaptés ou négligés. Résultat : une quantité de l'ordre de 70 % de l'énergie qu'on aurait pu récupérer s'en va... Les « supertankers » débitent leur brut à pleines soutes, la Banque de France ses dollars à pleines caves... et tout le monde a bonne conscience.

Bons calorifuges et bons calorifugeurs

Tout comme les hautes tensions électriques, avec lesquelles on ne plaisante pas sur l'isolation, les hautes différences de température provoquent de graves déperditions au moindre « défaut de la cuirasse ». Cette cuirasse. c'est l'isolant — ou le calorifuge.

Il existe des matériaux isolants très spécifiques, de densité, de matière, d'épaisseur bien définies, pour chaque cas rencontré dans le chauffage et l'industrie. Quelques millimètres d'épaisseur en moins compromettent gravement l'isolation. Quelques millimètres en trop augmentent l'investissement inutilement.

La technique et la qualité de la pose interviennent tout autant, dans le rendement obtenu, que le bon choix et la bonne dimension de l'isolant. Les coquilles préfabriquées, calculées pour chaque diamètre de tuyauterie et pour chaque type d'échange thermique (laine de verre ou laine de roche dans quatre cas sur cinq) doivent être fixées de façon parfaitement jointive, serrées par des colliers à brefs intervalles et recouvertes d'une protection externe en métal (tôle d'acier galvanisé ou d'aluminium) destinée à maintenir solidement le garnissage, à le protéger des agressions mécaniques et de l'humidité de condensation en période de non-chauffage.

« Les calorifuges partout ! »

Seuls des calorifugeurs hautement spécialisés peuvent prétendre assurer un calcul parfait — et un travail bien fait. Ils devraient être consultés avant chaque projet. Toute réalisation pose des problèmes particuliers, qui ne peuvent être résolus que par des hommes de métier.

Premier commandement du « code des bonnes conduites » : toute canalisation doit être calorifugée dès lors qu'elle véhicule un fluide de température différente de la température ambiante :

— Chauffage par air ou par eau des locaux (température de l'ordre de 100° C au maximum). L'isolation est d'autant plus rigoureuse que les conduites chaudes passent par les « gaines techniques », véritables cheminées à déperditions, et y croisent étroitement les conduites froides, donnant naissance à des échanges thermiques ruineux.

— Conduites de vapeur, dépassant souvent 200° C, l'un des plus vastes domaines du calorifugeage.

— Appareils industriels, fours, chaudières, réservoirs chauds.

— Canalisations de fluides spéciaux à très haute température, jusqu'à 600 ou 700° C, exigeant naturellement des isolants spéciaux.

— Canalisations froides (+ 4° C et au-dessous), destinées à la climatisation ou au génie chimique, chambres froides. etc. Dans ce cas, la difficulté est corsée par la condensation et l'isolant doit être totalement insensible à l'humidité, soit par son matériau même, soit par une protection externe absolument étanche.

Des chiffres... brûlants

En France, 40 % de l'énergie thermique est consacrée au chauffage de locaux, 15 % aux moteurs de locomotion, 20 % à la production d'électricité, 25 % à l'industrie. Il s'agit de chiffres très approximatifs.

Si l'on considère qu'une partie non négligeable de l'énergie de chauffage se perd par les conduites et que les pertes de l'industrie sont presque entièrement dues aux canalisations et appareils thermiques, c'est donc plus de 30 % de nos économies d'énergie qui doivent faire appel au calorifugeage et aux calorifugeurs.

Les très grandes entreprises — E.D.F., l'industrie pétrolière ou les « supergrands » de la chimie — connaissent et maîtrisent bien cette brûlante question. Mais d'autres industries, ainsi que le chauffage des bâtiments, s'en tiennent trop souvent, par méconnaissance, à une « isolation-illusion » qui coûte en fin de compte, aux intéressés et à la collectivité, un prix exorbitant.

Primes et prêts

L'ENCOURAGEMENT aux économies d'énergie est une réalité « sonnante et trébuchante ».

Les particuliers bénéficient, pour les travaux réalisés dans leur résidence principale, d'une déduction du revenu imposable qui peut atteindre 7.000 F, plus 1.000 F par personne à charge. Cette aide s'ajoute aux économies de combustible, et l'usager se trouve ainsi doublement gagnant.

L'Agence pour les économies d'énergie a obtenu que les industriels utilisateurs de fuel lourd qui investissent pour économiser l'énergie soient aidés. En effet, ils participent ainsi à la mise en équilibre de notre balance commerciale et — « retombée » très opportune — ils réduisent la pollution en brûlant moins de combustible ou en le brûlant mieux.

Primes : Jusqu'à 25 % de l'investissement prévu, à condition que les travaux entrepris (calorifugeage, isolation des bâtiments, amélioration des rendements...) promettent, au vu d'un dossier technique détaillé, une réduction globale d'au moins 5 % sur la consommation de 1973 — ou d'au moins 500 tonnes par an d'équivalent-pétrole. Le coût de l'investissement doit, en outre, se situer entre 7 et 25 centimes par thermie économisée annuellement.

Les dossiers doivent être soumis aux services interdépartementaux de l'industrie et des mines, qui les instruisent, avant de les transmettre pour décision à l'Agence pour les économies d'énergie.

Crédit : Celui-ci est « désencadré » pour tous les investissements visant l'économie d'énergie. Mieux : des prêts à taux préférentiel sont consentis (Crédit national, Crédit hôtelier et industriel, Sociétés de développement régional....). L'intérêt est abaissé de deux points (prêts à long terme) ou d'un point (prêts à moyen terme) par rapport aux taux habituels.

Une taxe parafiscale est instituée sur les grosses consommations de fuel lourd. Mais les « bons industriels », qui ont fait des efforts d'économie d'énergie, en sont exemptés, ainsi que les industries qui se sont engagées, par des accords sectoriels, à prendre des mesures énergétiques... énergiques.

QUELQUES ADRESSES UTILES

Un réseau de vrais professionnels existe, à votre service, organisé, expérimenté, qualifié.

● **Les calorifugeurs**

Vous reconnaîtrez à leur affichette ceux qui sont adhérents au Syndicat national de l'isolation. Tous les membres de ce syndicat sont qualifiés (qualification O.P.Q.C.B. 5511 et 5512) et vous offrent toutes garanties, qu'ils soient de grandes entreprises ou des artisans.

● **Le Syndicat national de l'isolation**

10, rue du Débarcadère, Paris-17e, téléph. 766-52-42, vous donnera volontiers leurs noms et leurs adresses.

● **L'Agence pour les Economies d'énergie**

30, rue Cambronne, 75015 Paris, tél. 578-61-94.

● **Les négociants spécialisés en isolants industriels**

vous conseilleront sur le bon choix de vos matériaux et— si votre cas l'exige — sur le bon choix d'un spécialiste de sa mise en œuvre.

● **La société ROCLAINE**

Roclaine est l'un des « grands » de l'isolation, en bâtiment comme en industrie.

Roclaine distribue une gamme extrêmement étendue d'isolants, en laine de verre, en laine de roche et en matériaux spéciaux.

Son département « industrie », en particulier, assure en exclusivité le conseil technique et la distribution des matériaux isolants produits par SAINT-GOBAIN-INDUSTRIE pour les canalisations et appareils du chauffage, de la climatisation et de l'industrie.

« Les Roclaine » forment, avec leur partenaires négociants et applicateurs, un réseau puissant et solidaire, où chacun connaît bien ses responsabilités et son métier.

Les bureaux commerciaux régionaux et les ingénieurs technico-commerciaux Roclaine répondent à toutes vos questions.

● **Le réseau ROCLAINE**

— Région parisienne (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) :

7, rue des Acacias, 75017 Paris, Mme Jacqueline Morisset. Tél. : 380-10-09, 380-18-40. Télex 290483.

— Région Nord (02, 08, 27, 60, 62, 76, 80) :

4, rue Pierre-Dupont, 59000 Lille, Mme Colette Bohin. Tél. : (20) 54-75-48, 54-41-92, 57-05-30. Télex : 110640.

— Région Est (10, 21, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 67, 68, 70, 88, 89, 90) :

Boulevard Joffre, immeuble Joffre-Saint-Thiébaut, 54000 Nancy, Mlle Francine Nowak. Tél. : (28) 24-46-90. Télex 960215.

— Région Sud-Est (03, 04, 05, 06, 07, 13, 15, 20, 26, 30, 38, 42, 43, 48, 58, 63, 69, 71, 73, 74, 83, 84) :

21, avenue Jean-Jaurès, 69007 Lyon, Mme Jeannine Colard. Tél. : (78) 69-11-82. Télex 340164.

— Région Sud-Ouest (09, 11, 12, 19, 23, 24, 31, 32, 33, 34, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82, 87) :

3, rue Henri-Matisse, 31200 Toulouse, Mme Yvette Chassagne. Téléphone : (61) 47-87-11. Télex 520729.

— Région Ouest (14, 16, 17, 18, 22, 28, 29, 35, 36, 37, 41, 44, 45, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 79, 85, 86) :

234, avenue Jean-Jaurès, 72100 Le Mans, Mme Jeanne-Marie Brun. Téléph. : (43) 84-27-90, 84-22-17. Télex : 720709.

LES CALORIFUGEURS : ils construisent de leurs mains nos économies d'énergie

LES calorifugeurs existent : j'en ai rencontré. Et pas n'importe qui ! Un orfèvre du métier : M. Stazio, de Grenoble, est probablement le plus ancien, il a cinquante ans de calorifugeage dans le cœur et dans les mains. Qui dit mieux ?

A l'âge de douze ans et demi, quand la profession était moins spécialisée qu'aujourd'hui, il était déjà sur le chantier. Il fallait tout faire : le ramonage et l'entretien des chaudières industrielles, la peinture des cheminées de tôle de 25 à 30 mètres de hauteur, au bout d'une corde à nœuds... On habillait les tuyaux de vapeur, contre les pertes de chaleur, ou les tuyaux d'eau froide, contre le gel, avec les isolants que l'on connaissait alors : kieselguhr, liège aggloméré, briques diatomites.

Aujourd'hui M. Stazio, médaille d'or 1976 de l'isolation, mérite, m'a-t-on dit, d'être considéré comme l'un des hommes les plus représentatifs de son métier. Il dirige une entreprise artisanale et travaille lui-même sur les chantiers avec ses compagnons.

Solidarité professionnelle

« Il y aurait de l'ouvrage pour dix fois plus... » Le fait est que les entreprises de calorifugeage ne se font pas de mauvaise concurrence. Au contraire, elles sont solidaires pour tenter de faire mieux connaître la profession et les règles du calorifugeage. On diffuse des documents d'information, on organise des manifestations, on convie les industriels, les architectes, les chauffagistes. Récemment, pour une journée d'information, le préfet était invité et présent. La presse et la télévision étaient là...

L'intérêt de tous rejoint l'intérêt de chacun — et c'est le client, en fin de compte, qui est gagnant. Les grosses entreprises de calorifugeage, de soixante personnes et davantage, comme il en existe quelques-unes en France, cohabitent le plus heureusement du monde avec les entreprises de six à quinze personnes, qui sont cent cinquante environ.

« Nous n'avons pas les mêmes chantiers. » La grosse entreprise est bien armée pour exécuter les grands travaux, par exemple à l'E.D.F., dans le nucléaire ou dans les industries pétrolières, que les artisans pourraient difficilement assumer sans délaisser leurs clients locaux. Inversement, les « grands » laissent volontiers à leurs confrères régionaux les chantiers, moyens ou limités, que l'on rencontre habituellement dans le bâtiment et les industries.

L'amour du bel ouvrage

« Notre travail est fait de calcul et de conseil autant que de main-d'œuvre. » L'honneur du métier, c'est de vendre au client de vraies économies d'énergie pour un investissement correct. Confiance oblige. *« ... Les industriels, les architectes nous laissent déterminer les meilleures solutions. C'est une question d'expérience et d'instinct, mais aussi de données techniques complexes et de raffinement d'exécution. »*

» ... Aucun calorifugeage n'est parfait, au moins faut-il qu'il soit bien fait. Ainsi, voyez cette canalisation de vapeur qu'il faut isoler en 80 mm d'épaisseur. Si j'y mets une coquille de 80 mm, les bords joints pourront jouer et ménager une fuite thermique, que l'on sentirait en posant la main sur le gainage. Alors je préfère disposer deux coquilles concentriques de 40, dont les joints ne se superposeront pas. Et je fais quatre colliers par mètre ! C'est plus cher... mais le client est bien servi.

» — Quelquefois, le client ne nous laisse pas le choix. Dans le bâtiment, on cherche à faire des économies par tous les bouts... On nous impose par exemple l'isolation des canalisations de chauffage central avec 25 mm d'épaisseur seulement : c'est un non-sens ; l'isolation n'aura que 20 ou 30 % de l'efficacité que l'on pourrait obtenir, pour quelques francs de plus par mètre, avec 30 ou 40 mm d'isolant. Parfois ce sont les installateurs eux-mêmes qui font le calorifugeage, sans connaître les règles du métier. N'importe comment !... Cela, il faut le dire et le dire bien haut, pour que les architectes et les bureaux de contrôle interviennent et prennent les mesures qu'il faut ! »

Le travail du calorifugeur est aussi celui d'un tôlier : la gaine métallique de protection externe représente une part importante du coût de la matière et de la main-d'œuvre. Alors il faut qu'elle soit belle, parfaitement alignée, avec des coudes bien tracés (sans que l'efficacité de l'isolant, bien sûr, soit sacrifiée à l'esthétique).

« ... La centaine de bons ouvriers que nous étions à l'époque de mes débuts s'est multipliée. La profession s'est organisée. Nous avons formé un syndicat — le S.N.I., Syndicat national de l'isolation, — qui est en relation avec ses homologues européens et préside actuellement l'organisation chargée des congrès internationaux : le prochain aura lieu en 1980.

» ... On commence à nous écouter. En France et dans le monde, on sait désormais, parmi les plus hauts responsables, que nous sommes des gens de métier : l'économie de l'énergie est une affaire trop grave pour la confier à n'importe qui. »

» Aujourd'hui — et c'est bien là le plus important — nous avons de vrais spécialistes : ceux que nous avons formés dans nos entreprises et qui ont appris le métier sur le chantier. Et aussi ceux qui nous arrivent, désormais, avec une formation. »

Le centre d'Orcemont, dans les Yvelines, organise des stages courts dans le cadre de la formation continue.

Le C.F.P. Adultes de Poisy, près d'Annecy (74), organise des cycles longs de six mois, où les jeunes gens acquièrent une solide formation, théorique et pratique, du calorifugeage. Treize sur quinze en sont sortis avec succès l'an dernier ; quinze sur quinze cette année.

Des matériaux isolants de plus en plus performants

» ... Nous avons de bons produits. Les fabricants d'isolants ont perfectionné leurs matériaux calorifuges, bien plus diversifiés, plus efficaces, plus faciles à poser que dans le passé. Pour que l'entreprise calorifugeuse soit toujours bien approvisionnée, sans délai et sans se charger elle-même des stocks, elle fait appel au négociant spécialisé en matériaux isolants. Il est sur place. Il est capable de livrer tout, en toutes quantités. Autrefois, nous devions nous fournir directement aux usines, c'était lourd, c'était long. Maintenant... »

Maintenant, on peut travailler vite et bien : on en a besoin ! L'économie d'énergie, c'est urgent : une calorie perdue ne se rattrape jamais. Et si l'on pouvait calculer en tonnes-équivalent-pétrole toutes les calories en perdition qu'un vétéran du métier a sauvées de ses mains, je suis sûr qu'on lui élèverait des statues !

MARC CHAMBON.

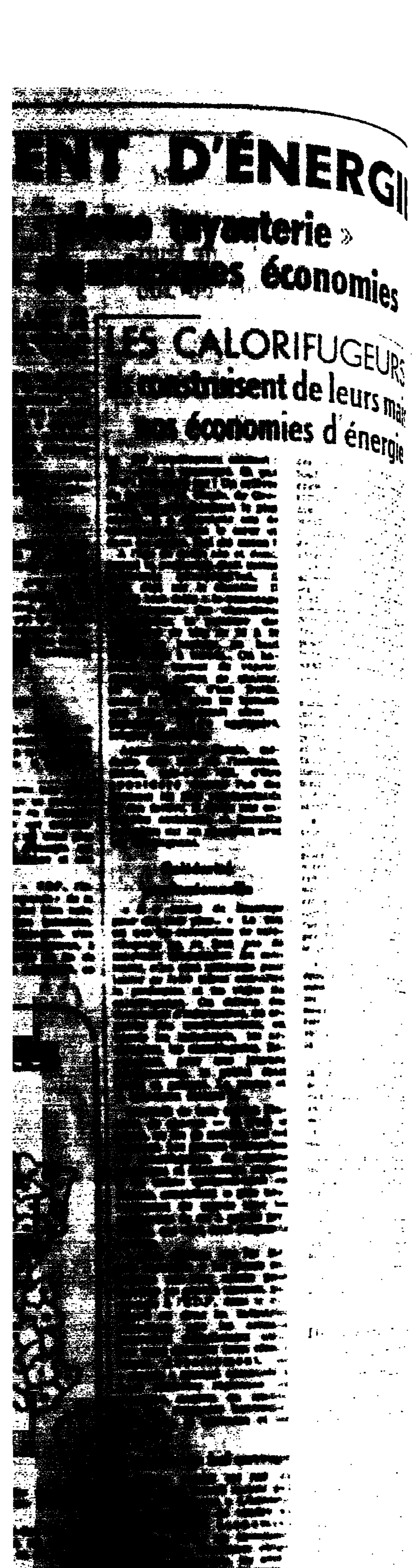
POLIT

ÉLECTIONS SÉNAT

: une situation imprévisible

socialiste des dernières





POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

SAVOIE : une situation imprévisible malgré le « bond » socialiste des dernières années

De notre envoyé spécial

Chambéry. — Huit cent soixante-neuf délégués sénatoriaux voteront dimanche 25 septembre à la préfecture de Chambéry pour élire deux sénateurs. Les deux sièges sont actuellement occupés par des représentants de la majorité « giscardienne » : MM. Jean-Pierre Blanc, union centriste, et Louis Marré, parti républicain. Seul le premier de ces sénateurs demande le renouvellement de son mandat. M. Marré, battu aux cantonales de 1976, renonce. M. Blanc a cette fois pour colistier le docteur Henri Dujol, chirurgien hospitalier réputé de la région, président de la fédération des stations de ski de Savoie, maire d'Albertville depuis 1971, élu alors sans étiquette politique mais qui se proclame aujourd'hui « de tendance centre gauche ».

Malgré la qualité des deux candidats qui défendent les couleurs de la majorité, celle-ci est sur la défensive dans le département. Les dernières législatives, en effet, puis les cantonales en 1976 et les municipales cette année, ont confirmé que la Savoie basculait politiquement.

Depuis l'échec de M. Joseph Fontanet en octobre 1974 dans une élection législative partielle, les socialistes détiennent, avec MM. Jean-Pierre Cot, Louis Besson et Maurice Blanc, les trois sièges de député. Ils ont aussi la présidence du conseil général (M. Louis Besson) et la mairie de Chambéry, où M. Francis Ampe a succédé, en mars dernier, à l'ancien ministre R.P.R. Pierre Dumas. Il leur reste donc à conquérir les deux mandats sénatoriaux pour posséder les clefs du pouvoir électif dans le département.

Chance ou risque pour le P.S. ?

En dépit des apparences, le jeu demeure très ouvert. Le P.S. peut compter avec certitude sur le vote d'environ trois cents délégués, le P.C. sur cent à cent vingt. Mais la moitié peut-être du collège des électeurs sénatoriaux est constituée de gens qui récusent toute appartenance à un camp ou à l'autre. La situation offre quelque ressemblance avec celle du conseil général le jour de l'élection de M. Louis Besson. La gauche y détenait 16 sièges sur 34 : 12 P.S. ou apparentés et 4 P.C. Pour l'emporter, le candidat socialiste devait donc trouver des appuis hors du cercle strict de ses alliés politiques. Ce ne fut possible qu'en raison de l'absence d'apriorisme partisan chez certains délégués.

Or le collège sénatorial, plus encore que l'assemblée départementale, dont les conseillers sont au demeurant membres de droit, comporte un nombre important d'élus qui ne se déterminent qu'en fonction d'intérêts locaux ou de leurs relations personnelles avec les candidats. Sur ce plan, M. Jean-Pierre Blanc semble disposer de l'avantage. Comme sénateur, il a rendu les services que l'on était en droit d'attendre de lui. Les trois cent quatre maires du département, successivement visités par lui en compagnie de M. Henri Dujol, savent le prix de l'expérience acquise sur le terrain.

La proximité géographique joue aussi, car les intérêts s'enracinent ici dans l'histoire de vallées que séparent d'immenses massifs montagneux. Mais là, les partis ont su mutuellement se neutraliser en choisissant candidats et suppléants selon un équilibre topographique qui satisfait les patriotismes locaux. M. Jean-Pierre Blanc est maire de La Ravoire près de Chambéry mais il ne néglige pas de dire qu'il est né en Maurienne (vallée de l'Arc), dont son adversaire socialiste, M. Paul Perrier, est conseiller général (M. Henri Dujol, colistier de M. Blanc, est de Tarentaise, séparée de la vallée de la Maurienne par le massif de la Vanoise). Ainsi s'annulent, mais en partie seulement, des influences dont on ne peut prévoir en quel sens la combinaison s'exercera le 25 septembre.

La masse des délégués ruraux d'appartenance politique indéterminée représente l'élément d'incertitude ; chance ou risque pour le parti socialiste, qui peut espérer conquérir les deux sièges ; chance, dans la mesure où ses deux candidats, MM. Paul Perrier, suppléant de M. Jean-Pierre Cot maire de Villargondran, conseiller général de Saint-Jean-de-Maurienne, et Roger Rinchet, maire et conseiller général de Montmélian, ont déjà acquis dans le département la réputation de pondération et d'expérience qui sied à la fonction sénatoriale ; risque, car un corps électoral aussi indéterminé qu'étroit est un champ de manœuvre idéal quand sont permis les panachages les plus imprévisibles ; manœuvres d'avant le premier tour mais surtout d'après, si, comme il est vraisemblable, un des deux sièges au moins se trouve en ballottage.

Une seule chose est sûre : les socialistes ne peuvent avoir les deux sièges sans le concours du P.C. et celui-ci n'en peut espérer un que si le P.S. le veut bien.

M. Blanc l'emportera-t-il au premier tour comme en 1968 ? Ses chances paraissent moindres qu'alors, cependant qu'au second tour il risque d'échouer, lui aussi, victime d'une « opération électorale ».

Sept candidats « sérieux » sont en compétition si l'on compte le radical de gauche qui se présente sans colistier. Les socialistes, qui ont besoin d'appui sur chacune de leurs ailes, ne peuvent négliger ce septième concurrent dont l'environnement municipal ne saurait pourtant les rassurer pleinement.

Quelle compassion n'éprouvions-nous pas, enfants, pour ces jeunes Savoyards dont on racontait l'aventureuse et dure existence ! Ils allaient de ville en ville, gagnant chèrement leur pain en ramonant les cheminées. Buffon nous assure qu'ils avaient appris à grimper en observant la marmotte monter entre deux rochers à l'aide de chacune des parois. « *Les socialistes sont des ramoneurs*, m'a dit un des candidats. *Ils ont déjà trois députés représentant chacune des circonscriptions du département et ils voudraient conquérir les deux sièges de sénateur en s'appuyant sur les parois de droite et de gauche.* » Ce concurrent irrité ne voulait évidemment pas provoquer notre compassion en évoquant le travail des petits ramoneurs d'antan. Il tentait de nous convaincre, comme le fera ensuite M. Léopold Puy, premier adjoint au maire d'Ugine, candidat des radicaux de gauche, que les socialistes savoyards ont un « *appétit dévorant* ».

M. Puy, vice-président de la fédération du M.R.G. de Savoie (le président, M. Jean Four, adjoint au maire de Chambéry, est son suppléant), reconnaît que son mouvement a une faible influence dans le département. Mais il existe une forte tradition de centre gauche et il veut compter ses voix au sein du collège des grands électeurs sénatoriaux. Agent immobilier et agent d'assurance, il a pour atout, estime-t-il, de n'être pas fonctionnaire, à l'inverse des candidats socialistes et communistes. Après le premier tour, s'il y a ballottage, il négociera éventuellement son désistement pour obtenir, par exemple, une investiture de suppléant aux législatives. Il pense aussi que « *l'union de la gauche suppose la représentation des trois partis qui la composent* ». Le P.S. a fait peu de cas, dit-il, de sa demande de liste unique.

La réponse désinvolte du premier secrétaire fédéral, M. Daniel Ruscher (membre du CERES), témoigne effectivement d'un manque de diplomatie qui pourrait coûter quelques voix au P.S. en mars 1978. Car, dans la majorité, on ne désespère pas (même si l'intéressé se défend d'avoir une telle tentation) de récupérer ce radical de gauche appartenant à une municipalité dont le maire, M. Meunier, ancien socialiste, pourrait se présenter alors sous la bannière de M. Hintermann, contre l'actuel député socialiste, M. Maurice Blanc.

M. Marcel Rochaix, conseiller général, maire de Cevins, candidat communiste avec pour colistier M. Georges Tomamichel, maire de Lépin-le-Lac, n'est pas loin de penser, comme les deux premiers interlocuteurs, que le parti socialiste est très « gourmand » dans le département ; « accapareur », précise-t-il. Le P.C. avait proposé, lui aussi, une liste commune, réservant l'une des investitures à son candidat. Les socialistes ont refusé ou, plus exactement (mais cela revient au même pour M. Rochaix), ont demandé en contrepartie que le P.C. renonce au mois de mars à présenter quelqu'un dans la circonscription de M. Maurice Blanc ; une circonscription qui sera très disputée puisque le R.P.R. a déjà arrêté, pour tenter de reprendre le siège, la candidature de M. Michel Barnier, conseiller général de Bourg-Saint-Maurice, chargé des relations avec le Parlement au cabinet du secrétaire d'Etat Antoine Rufenacht.

M. Rochaix, 53 ans, haut fonctionnaire des services d'équipement (conducteur principal des travaux publics), dit son étonnement devant la réponse des socialistes, qui correspondait à une fin de non-recevoir. Il estime que depuis la guerre, jusqu'à une époque récente, le P.C. a lutté seul dans le département pour la victoire de la gauche. Le dernier député S.F.I.O. a été M. Sibué, élu en 1951 avec la loi sur les apparentements grâce au soutien de M. Delachenal, vieille figure de la droite française de l'époque. En conséquence, il serait injuste, souligne-t-il, que le P.C. ne recueille pas aujourd'hui sa part du succès.

Convaincu de son bon droit, M. Rochaix paraît néanmoins sans amertume ni agressivité et proclame sa loyauté envers ses alliés de gauche. Ceux-ci reconnaissent, d'ailleurs, unanimement les qualités humaines de M. Rochaix. En ce qui concerne la revendication de son parti sur le « cinquième siège », ils sont beaucoup plus circonspects. « *Nous verrons*, disent les socialistes, *les résultats du premier tour. Si le P.C. obtient un nombre de voix au moins égal à la moitié des nôtres, nous nous désisterons pour son candidat et renoncerons au second siège (...). Comment voulez-vous*, dit-on encore du côté socialiste, *que nous répondions à la demande de liste unique du M.R.G. et du P.C. alors que deux sièges seulement sont à pourvoir ? Laissons l'arbitrage aux grands électeurs* ».

A défaut d'accords de désistement, les socialistes s'interrogent sur l'intention profonde de leurs alliés. S'ils ne sont pas ces ramoneurs qui s'élèvent en s'arc-boutant à droite et à gauche sur les parois internes de la cheminée, ils voudraient bien, néanmoins, être assurés que les briques tiendront bon.

ALAIN GUICHARD.

● *M. Maurice Souleil*, secrétaire de la Fédération communiste de Tarn-et-Garonne, précise, à la suite de l'article que nous avons consacré à la préparation des élections sénatoriales dans ce département (*le Monde* du 17 septembre), que dans la « *fausse querelle* » entre les socialistes et les radicaux de gauche le P.C. ne saurait « *départager les responsabilités* ». Estimant que le succès de la gauche passe par « *un grand débat sur les choix politiques décisifs, seul susceptible de garantir de véritables changements* », il déclare notamment que dans le Tarn-et-Garonne le P.C. « *fera tout pour faire reculer la réaction, et donc pour renforcer l'union* [de la gauche] *sur des bases claires et loyales* ».

VAR : M. Amic exclu du P.S.

(De notre correspondant.)

Toulon. — Sénateur depuis le 2 décembre 1972, date à laquelle il avait remplacé Edouard Le Bellegou, décédé, M. Auguste Amic a décidé de solliciter le renouvellement de son mandat. Conseiller général du canton du Beausset, M. Amic avait perdu son mandat de maire de Saint-Cyr-sur-Mer aux élections municipales de mars dernier. Cet échec ne fut pas étranger à la décision du parti socialiste de ne pas lui donner son investiture pour les élections sénatoriales (*le Monde* du 8 septembre). S'estimant injustement écarté de la liste du P.S., M. Amic se présentera « sans étiquette ».

Dans un communiqué, la fédération du Var du parti socialiste déclare : « *Du fait de sa candidature, rendue officielle, contre les trois candidats désignés régulièrement, démocratiquement et sans contestation par les instances du parti, désignation acceptée avec loyauté et discipline par tous les candidats à la candidature, M. Amic s'est exclu de lui-même automatiquement du parti socialiste.* » Le communiqué précise que « *toutes les délégations, les missions et les responsabilités que M. Amic détenait au parti socialiste sont, dès à présent, supprimées, comme le prévoient les statuts du parti* ». Et il ajoute : « *Le bureau exécutif fédéral, le groupe socialiste et apparenté du conseil général constatent que, par son indiscipline, M. Auguste Amic s'est mis en dehors du parti et, de ce fait, en est exclu.* » — C.G.

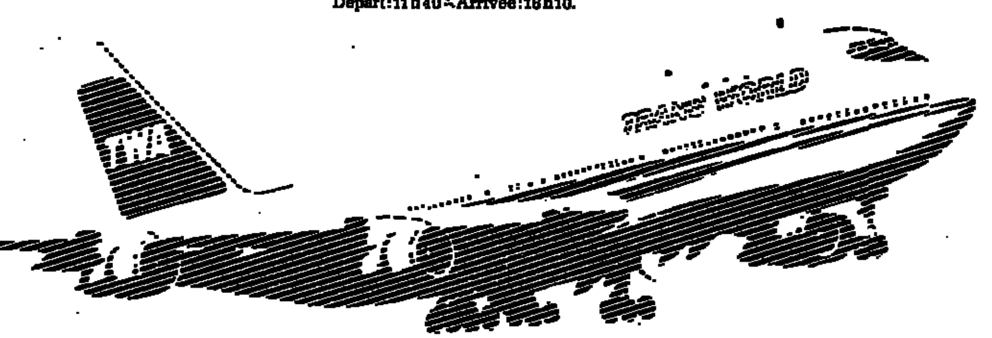
BAS-RHIN : constitution d'une liste de maires ruraux.

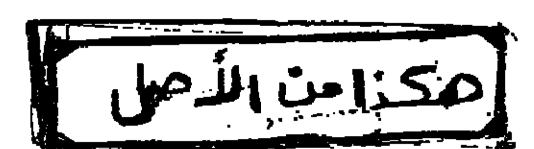
(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Outre la liste de la majorité, celle du P.C. et la candidature individuelle de M. Maurice Kubler, ancien R.I. (*le Monde* du 30 août), une liste d'action régionale a été constituée. Conduite par M. Robert Braun, maire de Niederhaslach, ancien suppléant du sénateur centriste sortant M. Alfred Kieffer (qui ne se représente pas), elle est composée de MM. Michel Kapps, maire de Jetterswiller, Marcel Krieg, maire de Barr, Robert Ott (C.D.S.), conseiller général, maire d'Ottrott. Les suppléants de ces quatre candidats sont respectivement MM. Robert Gless, maire de Herrlisheim, Joseph Logel (C.D.S.), adjoint au maire de Sélestat, Robert Millot, maire d'Entzheim, et Robert Lincker, maire de Preuschdorg.

De son côté, le parti socialiste présente une liste composée de MM. Raymond Gruber, Lucien Zimmermann, maire de Barembach, René Hampe, secrétaire fédéral du P.S., et Jean Jacquinod. Les suppléants de ces candidats sont respectivement Mmes Christiane Natensohn, conseillère municipale de Bischheim, Raymonde Penot, conseillère municipale de Schiltigheim, MM. Frédéric Pfalzgraff, conseiller municipal de Niederbronn-les-Bains, et Jean-Paul With, conseiller municipal de Blienschwiller.

JEAN-CLAUD… HN.





POLITIQUE

La préparation des élections législatives

M. DOUFFIAGUES (P.R.) : la diversité de la majorité ne signifie pas son éclatement.

Les délégués des quatre formations de la majorité se réunissent, mercredi matin 21 septembre, au siège du R.P.R., pour en terminer avec l'examen des candidatures (départements jusqu'alors réservés, et Paris). Une ultime réunion pourrait se tenir le 5 octobre pour procéder à une récapitulation. Lundi 19 septembre, M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, a précisé, *« en réponse aux commentaires qui ont suivi les récents propos de M. Jean-Pierre Soisson »* (*le Monde* du 20 septembre), que *« la diversité de la majorité ne devait pas signifier son éclatement »*.

Il a poursuivi : *« La majorité doit s'organiser. Le parti républicain a toujours dit qu'en dehors des cas où une candidature unique paraissait utile, il lui semblait souhaitable que les primaires puissent se dérouler entre deux candidats de la majorité. Cela suppose donc accords et regroupements entre ceux qui partagent ce point de vue. C'est d'ailleurs l'utilité et la signification des discussions qui se poursuivent depuis le 19 juillet sur ce sujet avec les autres formations de la majorité. »*

● *M. Yves Guéna*, délégué politique du R.P.R., a déclaré mardi 20 septembre, à France-Inter, qu'il ne croyait pas au succès d'un front démocratique antichiraquien proposé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Il a ajouté : *« Les engagements souscrits le 14 septembre par le R.P.R. et ses partenaires sont loyaux et sans réserve. La majorité constitue un front résolument uni, nous nous en tenons à la foi des traités, mais, s'il apparaissait que la foi des traités était violée, nous en tirerions évidemment toutes les conséquences. Nous sommes le mouvement le plus important de la majorité. »*

● *M. Raymond Barre* poursuit les consultations politiques qu'il a engagées le mardi 6 septembre avec *« les responsables des formations qui soutiennent l'action du gouvernement »* afin d'examiner *« les actions à mener au cours des prochains mois pour parvenir au succès lors des élections législatives »* (*le Monde* du 6 septembre). Il a convié à déjeuner, mardi 20 septembre, à l'hôtel Matignon, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, fondateur du Nouveau Contrat social. Le premier ministre doit également recevoir, le vendredi 7 octobre, M. Paul Granet, ancien secrétaire d'État, président de l'association Démocratie française et, le même jour, M. Gilbert Grandval, ancien ministre, président de l'Union travailliste.

INDRE : M. Laignel (P.S.) sera candidat à Issoudun.

M. André Laignel, maire d'Issoudun depuis la victoire de la liste d'union de la gauche aux dernières élections municipales dans cette ville, membre du comité directeur et délégué général du parti socialiste aux structures régionales, sera le candidat de ce parti aux élections législatives dans la 2e circonscription de l'Indre (Issoudun-La Châtre). M. Maurice Tissandier, député sortant (P.R.), qui, à la tête de la liste de la majorité, avait enlevé la mairie de La Châtre à une municipalité « divers gauche », a indiqué qu'il se représenterait en mars 1978 et qu'il escomptait être le seul candidat de la majorité. Le parti communiste, dont le candidat, en 1973, était M. Henri Martin, n'a pas encore fait connaitre ses intentions.

Professeur de sciences économiques à l'université de Paris-I, M. Laignel avait été élu conseiller général d'Issoudun en mars 1976.

● *M. Jean-Louis Olivier*, sous-préfet, directeur du cabinet de M. Alain Griotteray, rapporteur général du budget de la région Île-de-France, sera candidat aux prochaines élections législatives dans la première circonscription des Landes (Mont-de-Marsan), dont le député sortant est M. Roger Duroure, P.S. (*le Monde* du 17 septembre). M. Olivier, qui a conduit — sans succès — aux élections municipales de mars dernier la liste de la majorité au premier tour, a reçu l'investiture du P.R. et du C.D.S.

● *M. François Duprat*, président de la commission électorale du Front national, a annoncé que son parti présentera deux cent cinquante à trois cents candidats aux élections législatives. Dans les Côtes-du-Nord, les deux candidats du Front national seront, à Saint-Brieuc, M. Maurice Mallargé, vingt-huit ans, boulanger, et, à Guingamp, M. Jean Gerber, vingt-six ans vétérinaire. — (*Corresp.*)

COTES-DU-NORD : M. Le Foll (P.S.) ne se représente pas.

M. Yves Le Foll, député socialiste de la première cinconscription des Côtes-du-Nord, maire de Saint-Brieuc, ayant annoncé qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat en mars 1978, l'assemblée de circonscription des militants du P.S., réunie le 17 septembre, a décidé de présenter M. Yves Dollo, conseiller régional, adjoint au maire. — (*Corresp.*)

[Né le 7 février 1912, M. Le Foll, enseignant puis censeur de lycée technique, est maire de Saint-Brieuc et conseiller général depuis 1965. En mars 1967, candidat P.S.U., il n'avait battu le député U.N.R. sortant que de trente-cinq voix au second tour. Son élection ayant été annulée par le Conseil constitutionnel en raison d'irrégularités constatées dans des votes par correspondance, il devait être élu dès le premier tour en septembre 1967. Battu en juin 1968, il devait être élu en mars 1973, devançant M. Arthur Charles, député sortant (non inscrit et investi par la majorité), de soixante-sept voix au second tour.]

LE PROJET DE LOI D'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS EXAMINÉ A L'ÉLYSÉE

M. Giscard d'Estaing présidera, mercredi après-midi 21 septembre, à l'Elysée, un conseil restreint consacré à l'examen du projet de loi d'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord. Participeront notamment à cette séance de travail MM. Raymond Barre, premier ministre, Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et Jacques Dominati, secrétaire d'État chargé des problèmes des rapatriés.

Le président de la République se propose de recevoir, quelques jours après, les représentants des associations de rapatriés, avant de consacrer un second conseil restreint à la préparation de ce texte, qui devrait être présenté au conseil des ministres au mois d'octobre.

AVANT LA REPRISE

Les délibérations du comité directeur du P. S.

(*Suite de la première page.*)

Il a été, en outre, confirmé que les allocations familiales seraient revalorisées de 50 % en deux étapes (*le Monde* du 16 septembre) et que l'avancement de l'âge de la retraite se ferait avec pension complète. Ces concessions faites au parti communiste, au grand dam des experts économiques du P.S., incitent les dirigeants socialistes à penser qu'un compromis sur les nationalisations peut être obtenu en contrepartie. D'autant que la position du P.S. a également évolué sur ce point. En premier lieu, les socialistes sont disposés à transformer en prises de participation les prêts consentis par l'Etat à la sidérurgie et à Peugeot-Citroën. La nationalisation de la sidérurgie pourrait même être inscrite parmi les objectifs à moyen terme de la gauche. En second lieu, en ce qui concerne les neuf groupes dont le programme commun version 1972 prévoit la nationalisation, le P.S. ne s'en tient plus à la simple appropriation des holdings. Cette position, qui avait été défendue tout au long de l'été par MM. Rocard et Attali, a été corrigée lundi 19 par le comité directeur.

Prolongeant des discussions qui s'étaient déjà engagées au sein du bureau exécutif du P.S. et qui se sont encore poursuivies lundi matin, les dirigeants du P.S. se sont attardés à définir des critères pour déterminer quelles filiales de ces neuf groupes doivent être nationalisées. Il a été décidé de proposer au P.C.F. de prendre en compte toute les filiales à 98 % plus quatre filiales ayant un « intérêt stratégique ». Il s'agit de Thomson-C.S.F., C.I.T.-Alcatel, Pharmuka et Comurhex.

En fait, à ces quatre sociétés pourraient éventuellement s'en ajouter deux autres : la société pharmaceutique Meyrieux et la Compagnie générale de radiologie. Le P.S. s'est ainsi réservé une marge de manœuvre pour la négociation « au sommet ». Enfin, le P.S. ne tient compte dans son analyse des structures des neuf groupes que de la situation qui existait en 1972. Il considère comme nulles les modifications juridiques qui ont pu intervenir depuis, afin, estime-t-il, de soustraire ces entreprises à la nationalisation.

Les propositions que le P.S. s'apprête à faire à ses partenaires restent pourtant éloignées de la position communiste. M. Georges Marchais considère qu'en 1972 il avait été convenu de nationaliser l'ensemble des filiales où l'Etat se trouverait majoritaire, c'est-à-dire mille huit entreprises. Or, dans son éditorial de *l'Humanité* du 20 septembre, M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., écrit : *« Entre les signataires du programme commun, il y a quelque chose qui nous paraît irréductible : c'est ce que nous avons ensemble conclu en 1972. »*

De leur côté, les socialistes font valoir que si les critères de nationalisation qu'ils ont retenus ne touchent que soixante-sept entreprises plus les quatre sociétés dites « stratégiques », ils englobent en fait trois cent cinquante-cinq mille des quatre cent quatre-vingt mille salariés des neuf groupes. Ils ont l'avantage d'éviter de délicates controverses juridiques avec les actionnaires minoritaires.

L'argument le plus fort des socialistes pour refuser les mille huit entreprises réclamées par M. Marchais, reste que, selon eux, le procès-verbal des négociations de 1972 ferait apparaître que la nationalisation de l'ensemble des filiales a été écartée. Un vif incident a d'ailleurs opposé à ce sujet, dans le cadre du comité directeur, M. François Mitterrand à MM. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, et Didier Motchane. Les deux animateurs du CERES (minorité du P.S.) avaient reproché à la direction de leur parti la manière dont sont menées les négociations avec le P.C.F. Ils avaient même estimé que les communistes sont fondés à se méfier, dans la mesure où, sur les filiales, le P.S. serait en retrait par rapport à 1972.

La réponse du premier secrétaire a été particulièrement cinglante. Il a rappelé l'existence du procès-verbal de 1972 et il a reproché à M. Chevènement, qui siège parmi les négociateurs socialistes, de ne lui avoir jamais fait part de ses critiques. Il s'est étonné que les minoritaires puissent contester la démarche du P.S. sans même faire une allusion aux attaques que le P.C.F. a portées contre lui depuis quatre mois et il a estimé que MM. Chevènement et Motchane accentuent par leur comportement la pression communiste.

Jugeant cette accusation inacceptable, les deux dirigeants du CERES se sont levés et ont quitté la salle des séances. Les autres membres de la minorité du P.S., après un moment d'hésitation, ne les ont pas suivis. M. Jacques Fournier, qui s'est alors exprimé au nom de la minorité, a simplement demandé que soit mise aux voix, sous forme d'amendement, une proposition de M. Didier Motchane tendant à nationaliser toutes les filiales au sein desquelles les capitaux privés peuvent bénéficier d'une minorité de blocage, c'est-à-dire les filiales où ils détiennent au moins 34 % du capital. La majorité du P.S. a refusé cette clause en arguant du fait que les entreprises touchées par cette mesure sont trop dispersées et en insistant sur l'intérêt de créer des sociétés mixtes au sein desquelles l'Etat et les porteurs de capitaux privés apprendraient à travailler ensemble comme c'est d'ailleurs actuellement le cas à la S.N.C.F.

En dépit de cet échec, les délégués de la minorité ont accepté de voter la résolution qui approuve le comportement des négociateurs socialistes lors des discussions sur l'actualisation du programme commun. Un décalage est ainsi apparu entre deux des principaux « chefs historiques » du CERES et leur base. Cet épisode illustre un flottement plus général, particulièrement sensible au sein de la fédération de Paris où la suprématie du CERES est de plus en plus contestée. Des querelles qui ont souvent un caractère personnel (MM. Attali et Chevènement se sont par exemple vivement opposés lundi) sont de plus en plus difficilement admises par les membres de la minorité du P.S.

Le pouvoir dans l'entreprise

Le second point-clé du « sommet » du 21 septembre portera sur la désignation des P.-D.G. des sociétés nationales. Le P.C.F. propose qu'ils soient élus directement par le conseil d'administration au sein duquel siégera un tiers de représentants des salariés, le P.S. exigeant que les candidats soient au préalable inscrits sur des listes d'aptitudes proposées par le gouvernement. Sur ce point, les dirigeants du P.S. ont décidé qu'ils ne pouvaient céder, refusant de laisser la C.G.T. s'imposer à la tête de secteurs entiers de l'industrie nationale, et M. Gilles Martinet a saisi cette occasion pour insister sur le fait que le P.S. doit absolument s'organiser plus efficacement dans les entreprises. En revanche, les dirigeants socialistes sont disposés à admettre que la clause des listes d'aptitudes ne soit que provisoire et puisse être supprimée si l'expérience d'un gouvernement de gauche se développe favorablement. Le P.S. va donc refuser la transaction que lui proposait le P.C. En échange de la suppression des listes d'aptitudes, le P.C.F. était disposé à renoncer à ce que la présidence des comités d'entreprise revienne obligatoirement à un salarié élu et non plus au patron ou à son représentant, comme c'est le cas aujourd'hui.

Résumant les positions des négociateurs socialistes, M. Mitterrand a repris ses propos du 2 septembre au micro de France-Inter. Le SMIC est négociable. La hiérarchie des salaires de 1 à 5, la stratégie de défense présentée par M. Kanapa et la nationalisation de mille quatre cent cinquante entreprises : non.

A l'occasion de ses travaux, le comité directeur socialiste a évoqué l'attitude des radicaux de gauche. M. Motchane s'est montré très sévère à l'égard de M. Robert Fabre et de ses amis, se demandant comment la cohabitation serait possible au gouvernement. M. Mitterrand lui a rappelé que, avant de se poser ce problème, il convient de ne pas oublier que, sans les radicaux de gauche, il risque de manquer trente députés à la gauche.

On ne saurait en conclure que le geste de M. Fabre n'a pas affecté les rapports P.S.-M.R.G. M. Pierre Mauroy a eu lui aussi des mots sévères pour les radicaux de gauche. La direction du P.S. s'est attachée à calculer très précisément les risques que ferait courir aux socialistes une concurrence généralisée des radicaux de gauche lors du premier tour des élections législatives. Selon ce calcul, dix députés socialistes sortants seraient menacés et vingt circonscriptions jugées « gagnables » échapperaient à la gauche.

C'est en fonction de ce danger limité mais réel que le P.S. négociera avec M. Fabre les circonscriptions qu'il abandonnera dès le premier tour au M.R.G.

THIERRY PFISTER.

SOCIALISME
COMMUNISME
LIBERALISME

(*Dessin de KONK.*)

M. Marchais : Il n'y a pas eu de préalable, ni d'un côté ni de l'autre

M. Georges Marchais, qui donnait lundi 19 septembre une conférence de presse, a rappelé que l'objectif du P.C.F. est d'instaurer un *« socialisme aux couleurs de la France »*.

« Les ressorts de cette politique nouvelle s'appellent esprit de justice sociale, courage dans la mise en cause des privilèges et des gaspillages, rigueur dans la gestion des affaires publiques, confiance dans l'esprit d'initiative et de responsabilité des Français, a-t-il noté. *C'est cela qu'il faut inscrire dans l'actualisation du programme commun.*

» Or, ne cachons pas les choses, nous avons eu le sentiment que nos partenaires, au lieu de répondre à cette nécessité s'orientaient plutôt en sens inverse. Voilà ce qui explique notre ténacité, notre passion. Elles ne sont inspirées que par la volonté de ne conduire à aucun prix notre peuple à des déceptions cruelles et dangereuses, par la conviction profonde, sincère, qu'il n'y a pas d'autre voie pour résoudre les graves maux dont souffre la France. (...)

» Nous disons tout simplement, et en termes clairs, que nous ne voulons pas gérer les intérêts du grand capital et ne rien changer aux difficultés des travailleurs et de leurs familles. »

M. Marchais a indiqué qu'il n'avait pas eu, pendant le week-end, de *« contact direct »* avec M. Mitterrand, et qu'au cours des pourparlers qui ont eu lieu le contenu du programme commun n'avait pas été abordé. *« Il n'y a pas eu de préalable, ni d'un côté ni de l'autre*, a déclaré le secrétaire général du P.C.F. *Il y a eu simplement discussion pour que reprenne le débat. »* Enumérant les principaux points de désaccord entre les trois formations, M. Marchais a rappelé la position de son parti sur les nationalisations. *« D'abord*, a-t-il dit, *il y a la mise en application et le respect du programme commun signé en 1972, c'est-à-dire la nationalisation du système bancaire et financier et des neuf groupes industriels prévus. C'est sur ce point que j'ai dit : « La position du parti communiste est « irréductible ». En second lieu, nous proposons d'étendre les nationalisations à trois groupes : la sidérurgie, Peugeot-Citroën et le pétrole. Troisième question : le mode d'indemnisation des actionnaires. »*

Le dirigeant communiste a confirmé que le nombre de filiales que la nationalisation des neuf groupes initiaux ferait passer dans le secteur public serait de mille huit. *« Ce qui est vrai*, a-t-il ajouté, *c'est qu'entre le chiffre de cent avancé par le P.S. et ces réalités il y a un écart. »* M. Marchais s'est refusé à préciser si la réduction de cet écart pourrait faire l'objet d'une négociation. Quant à la « petite phrase » du texte de 1972, qui prévoit la possibilité, pour les travailleurs d'une entreprise d'en demander la nationalisation, le secrétaire général, après avoir rappelé qu'elle avait été inscrite dans le programme à la demande des socialistes, a déclaré : *« Je trouve drôle que Robert Fabre rompe avec les communistes sur la base d'un désaccord qu'il a avec les socialistes. (...) Ce qui nous surprend, c'est qu'on ne veuille pas donner aux travailleurs un droit parfaitement constitutionnel. »*

Interrogé sur la méthode de travail qu'appliqueraient, lors de leur prochaine réunion, les dirigeants des trois formations, M. Marchais a déclaré que celle qui avait été adoptée, contre l'avis des radicaux de gauche, le 14 septembre, et qui consiste à examiner le texte du programme commun page par page, lui paraissait toujours bonne. Il s'est à nouveau prononcé pour une discussion sans hâte, et il a ajouté : *« Nous ne sommes pas fermés à l'idée d'accompagner le « sommet » de contacts qui permettraient de déblayer le terrain. »* Le dirigeant communiste semblait suggérer ainsi qu'un travail de commissions, parallèle à celui des dirigeants, prépare leurs discussions et mette en forme leurs décisions.

هكذا من الأصل

DU «SOMMET» DE LA GAUCHE

POINT DE VUE

Messieurs de la gauche, il ne tient qu'à vous !

par ANDRÉ MANDOUZE (*)

N'ETANT ni communiste, ni radical, ni socialiste, peu m'importent les raisons — tactiques, stratégiques, diplomatiques, internes, externes, etc. — qui, au soir du mercredi 14 septembre, ont pu *de fait* conduire le « sommet de la gauche » à la fracassante interruption que l'on sait.

Etant en revanche un de ces « pauvres unitaires » (1) qui ne sauraient en aucun cas se résoudre à l'échec d'une union de la gauche dont la dynamique a déjà en cinq ans fait ses preuves, je voudrais profiter de cette brève « vacance » du débat décisif pour inviter instamment ses partenaires à ne plus risquer pareille aventure et à mériter *d'ores et déjà* de devenir effectivement dans six mois les responsables de l'avenir de tous les Français.

***

La première condition pour éviter un nouveau faux pas — lequel, cette fois, serait fatal, — c'est que les dirigeants des trois grands partis de gauche ne se laissent pas engluer, par mimétisme, dans les petits jeux de leurs adversaires. Pour redonner l'espoir à notre peuple, il faut innover. Et, pour innover, la gauche se doit de rompre avec la « politique politicienne » de la majorité.

Après tout, il est bien normal que, sentant la partie perdue au terme de vingt ans d'impunité, la corporation des sortants cherche à masquer l'impressionnante série de ses erreurs d'appréciation politiques, économiques et sociales en en rendant successivement responsable une de ses composantes essentielles. Le plus curieux est tout de même que la plupart de ces dirigeants d'une majorité de plus en plus introuvable ne se soient pas encore rendu compte que — pour leurs électeurs si divers mais tous floués — seul finalement compte le total de l'addition et que ce total disqualifie *rétrospectivement* tous les marchands d'illusions de la V[e] République. A l'incroyable phrase de leur fameux manifeste : « Ce que nous avons fait garantit le sérieux de nos engagements », ils ont simplement oublié d'ajouter cette précision : « ...nos engagements à l'égard de ceux à qui nous avions garanti qu'ils pourraient continuer d'exploiter les Français ».

Mais pourquoi diable les signataires du programme commun n'ont-ils pas encore compris, eux qui veulent précisément mettre fin à cette exploitation, qu'ils doivent cesser de faire de l'électoralisme à la petite semaine et cesser d'essayer misérablement de s'assurer chacun quelques menus avantages sur les partis frères ? Sinon, un certain nombre d'électeurs encore hésitants risquent tout aussi bien — mais en l'occurrence *prospectivement* — de se mettre à l'abri de nouvelles illusions en refusant la confiance à la gauche. Nul besoin de sondages pour être sûr que, cette semaine, la crédibilité de la gauche n'ait reçu un rude coup.

***

Pour les dirigeants des partis concernés, la plus grossière erreur de calcul serait d'oublier que, dans chaque circonscription, le total général des adhérents de ces partis est vraiment minime par rapport à la moitié des votants plus un. Immense est, au contraire, la masse des « sans-parti de la gauche » qui vont finalement (le poids des écologistes l'a montré lors des municipales) décider de l'avenir.

Or point n'était besoin du dernier avatar pour se rendre compte que ceux-là en ont assez de voir les leaders confondre la stratégie d'un congrès avec les mœurs politiques d'un pays, céder sans cesse aux tentations de vedettariat que leur propose les mass media, bref se prendre pour les mandataires de toute la gauche alors que, dans le meilleur cas, ils ne sont que les délégués des composantes — indispensables mais limitées — de cette gauche.

De grâce, messieurs, fichez-nous la paix avec vos bruits de couloir, vos intimidations réciproques et vos insinuations qui — la preuve vient d'être faite — risquent de se retourner non pas seulement contre vous seuls, mais contre nous tous. Ecrivez moins dans les journaux. Donnez moins d'interviews à la radio. Faites moins joujou avec la télévision. Mais, dans le silence travaillez, et apportez-nous dans quelques jours ou dans quelques semaines un programme commun actualisé. Loin d'être ce rideau de fumée qu'annoncent vos adversaires en se souvenant de leurs propres désaccords, le nouveau texte devra être réellement la charte pratique de toutes les espérances d'un peuple pris en charge par de vrais responsables.

***

Ajouterai-je que, pour vous inciter à changer complètement de méthode et à en venir à des normes indiscutablement démocratiques, vous avez une chance inespérée, dans la mesure où M. Jacques Chirac s'emploie à vous montrer très exactement *ce qu'il ne faut pas faire ?* Amalgamant en effet les responsabilités qu'il a avec celles qu'il n'a plus et celles qu'il espère, cet activiste-né ne peut s'empêcher de jouer à l'oracle en condamnant tout ce qui n'est pas lui. A croire que la peur du vide — il se connaît — lui a imposé comme devise : *« Je critique, donc je suis. »*

En effet, son refus d'une « programme de législature » ne trompe personne. Comment en effet la majorité finissante pourrait-elle envisager maintenant un programme alors qu'elle s'est continuellement attachée, à grand renfort de gadgets, à cacher son goût pour les privilèges existants et son allergie à la justice sociale ? A l'inverse, le programme commun ne saurait être mis à jour par la substitution d'une charte réduite et approximative à la perspective structurée (ce qui ne veut pas dire doctrinaire) d'un projet commun subordonné au bien commun.

En second lieu, puisque — profitant de l'aubaine offerte par ses adversaires et à défaut de pouvoir aménager *un programme de la* droite — M. Jacques Chirac ne craint pas le ridicule d'expliquer à la gauche (comme s'il en était et y était !) qu'*« elle n'est en fait d'accord sur rien »*, la gauche n'a que l'embarras du choix pour le convaincre très bientôt de mensonge, et très précisément à propos des problèmes qui, étant les plus difficiles, nécessitent très normalement les mises au point les plus approfondies.

Car un manifeste de droite peut se contenter de quelques feuillets de bla-bla-bla, tandis que le programme commun de la gauche doit mettre tous les points sur tous les « i », quitte à faire alternativement mal à chacun des trois partenaires. Mais, encore une fois, l'enjeu dépasse très largement chacun d'eux. Qu'il s'agisse en effet — pour prendre des exemples exploités par M. Chirac, de politique de défense, de calendrier social ou de volume de nationalisations, il importe que les formations de gauche ne fassent pas bon marché des réactions populaires, notamment au sujet de l'atome, des armes et de la paix.

Le peuple français n'a que faire de savoir à qui la faute, et qui, de Fabre, Marchais ou Mitterrand, a commencé. En revanche, tous les leaders de la gauche doivent se souvenir que l'agacement ne se raisonne pas et que cette sorte de record — estival mais absolu — des insinuations malveillantes et des méchants rappels à l'ordre adressés plus souvent au partenaire qu'à l'adversaire, risque, si un coup d'arrêt solennel n'est pas donné, d'avoir des conséquences décisives dans six mois, au moment du « règlement de compte » obligatoire, c'est-à-dire électoral.

Cela étant, la leçon du drame que nous venons de connaître peut et doit porter. A condition que les états-majors de la gauche ouvrent enfin les yeux pour comprendre dans sa totalité ce peuple qui constitue leur raison d'être et a des droits sur eux, le mois de septembre peut finalement être heureusement décisif pour la victoire de mars. Messieurs les responsables de la gauche, il ne tient qu'à vous !

(*) Professeur à l'université de Paris-IV.

(1) Selon l'expression de B. Barrillon. Voir *le Monde* du 16 septembre.

Dans la presse hebdomadaire

Une rencontre peu commune

Les commentateurs s'interrogent sur les raisons qui ont poussé le président du Mouvement des radicaux de gauche à son « éclat », et ils se demandent où en sont véritablement les relations entre les trois partis de gauche.

Pour Jean Daniel, « *l'audace de Robert Fabre aura finalement rendu service à tous.* » Il explique dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Les communistes auraient eu du mal à perdre la face devant les socialistes. Les amis de François Mitterrand ont désormais l'avantage de ne plus passer pour des réformistes et des alliés de la bourgeoisie. Electoralement la partie reste encore tout à fait jouable pour l'union de la gauche. Restera cependant à continuer de chercher à définir non pas seulement le destin des alliances mais aussi le conten udu socialisme. Ce sera la seule manière d'amener l'opinion à comprendre que faire des objections aux communistes ne consiste pas à vouloir moins qu'eux : moins de nationalisations, moins d'allocations familiales, un SMIC moins élevé, etc., mais à vouloir autre chose.* »

Parlant de « *la mutation du pharmacien de Villefranche-de-Rouergue, du « petit dernier » de l'union de la gauche, en un redoutable négociateur, si ce n'est en une « vedette »*, André Lesueur écrit, dans *VALEURS ACTUELLES* :

« *Du point de vue des intérêts globaux de la gauche, on peut imaginer que le ou les initiateurs de cette crise ont tenu le raisonnement suivant : toute querelle qui donne aux éléments non communistes de la gauche l'occasion de prouver leur capacité de résistance au P.C. est payante. Elle permet, en effet, de rassurer ceux qui ne redoutent la gauche qu'à cause de la présence des communistes. Ainsi est-il démontré depuis jeudi qu'il n'y a pas de flanc mou dans la gauche non communiste. Cette tactique est subtile. Mais elle a ses limites, et, à l'extrême peut se révéler dangereuse.* »

Sous le titre « *Au-delà de la péripétie* », Raymond Aron note, dans *L'EXPRESS* : « *Les négociations ne sont pas rompues, elles reprendront. Les socialistes s'interrogent, et j'imagine que certains d'entre eux refusent la suite logique de la rupture : le P.S. se présenterait seul devant les électeurs, sans programme commun, comme le fit Mario Soarès, avec une chance sérieuse de recueillir plus de 35 % des voix et d'accéder au gouvernement. Mais Jean-Pierre Chevènement a écrit : plutôt Jacques Chirac que Mario Soarès. L'agonie de l'unité de la gauche du programme commun a commencé, elle peut durer longtemps.* »

Pierre Meutey estime, dans LA VIE FRANÇAISE - L'OPINION : « Par leur excès, leur totalitarisme congénital, leur prétention insoutenable à la seule vérité, les communistes sont les vrais responsables de cette rupture de la négociation sur l'actualisation du programme commun. Le risque est qu'ils se redéguisent après cet esclandre et séduisent encore la gauche libérale de ce pays ; la chance serait que l'on admette enfin à gauche que capitalisme, libertés et progrès social ne sont en rien incompatibles. »

Avant d'en conclure que « *tout cela, c'est beaucoup de bruit pour pas grand-chose (...), en tout cas du point de vue des intérêts des classes travailleuses* », Georges Kaldy assure dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, que « *les positions des uns et des autres ne sont nullement inconciliables et portent en fait sur des choses mineures* ».

Dans *LE POINT*, qui s'interroge en couverture sur « *qui cédera ?* » à gauche, André Chambraud analyse « *les vrais raisons de la fêlure* » dans l'union de la gauche. Il observe : « *Plus que les arrière-pensées de François Mitterrand, les mystères de Georges Marchais ou les éclats de Robert Fabre, c'est cette pression invisible mais formidable de l'histoire qui, peu à peu, a mis en danger leur stratégie, accusé leurs contradictions et provoqué finalement cette pathétique situation où la gauche, aux portes du sanctuaire, bute, chancelle et ne sait plus si elle doit aspirer au pouvoir ou le redouter.* » André Chambraud relève que « *la crise économique, qui devait achever d'abattre l'actuel pouvoir — et qui l'affaiblit en effet, — joue aussi comme un scalpel qui met à nu les contradictions de la gauche au moment même où elle peut l'emporter. Pendant ce temps, les Français, singulièrement sages, font le gros dos, hument l'avenir et s'y préparent à l'aveuglette en soupçonnant que ni à droite ni à gauche on ne leur dit la vérité. Les politiques devraient bien se méfier de ce silence de la nation.* »

Hervé Hamon n'est pas loin de faire la même remarque. Il souligne, dans *POLITIQUE HEBDO* :

« *Le programme commun ne nous dit rien, ne peut rien nous dire de ce qui grandit en ce moment dans les marges, et dont le courant écologiste n'est que l'écume, que l'indice, d'ailleurs socialement typé. L'extrême gauche a été impuissante à capter ces énergies. Des « débordements » se préparent, qui se révéleront inédits, inclassables. Le mouvement « d'en bas » sera multiple, diversement subversif, diversement récupérable. Toutes les institutions en seront ébranlées, et les partis aussi. Les bouffées d'adrénaline de M. Fabre sont, en regard de cela, d'une importance restreinte. Un « bon » programme commun, selon l'expression des communistes, est un point de passage obligé, mais seulement un point de passage. On commettrait une même erreur soit en traitant à la légère, avec désinvolture, les débats de la gauche, soit en y réduisant le champ d'investiture qui s'offre à nous.* »

La campagne électorale ne commence pas comme les autres, constate Jacques Duquesne dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, car, dit-il, « *si les partis se divisent et s'affrontent, c'est sur des questions capitales pour notre avenir* ». Il ajoute : « *Chaque problème débattu, qu'il concerne l'économie, la défense, les rapports sociaux, entraîne des choix fondamentaux, nous invite à choisir entre plusieurs types de relations entre les hommes, entre plusieurs types de société. Quel formidable enjeu ! Si les disputes actuelles ont un mérite, c'est bien de le mettre en évidence et de poser les vraies questions.* »

Reste qu'à ces « *vraies questions* » il peut exister plusieurs « *vraies réponses* ». Les partis de gauche auront à trouver une réponse commune. — A. Ch.

M. BOYON NOMMÉ DIRECTEUR DU CABINET DE M. BOURGES

Au cabinet de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, M. Jacques Boyon, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé directeur du cabinet civil et militaire en remplacement de M. Dupuch. M. Jean-Claude Roqueplo, contrôleur des armées, directeur des affaires administratives, judiriques et contentieuses est nommé directeur adjoint du cabinet du ministre en remplacement de M. Boyon.

● *Au cabinet de M. Raymond Barre*, M. Michel Dupuch, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé chargé de mission auprès du premier ministre.

● *Au cabinet de M. Alain Peyrefitte*, M. William Studer, sous-directeur au ministère de l'intérieur, est nommé conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice.

POLITIQUE

LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ÉVENTAIL ET ÉPOUVANTAIL

(Suite de la première page.)

L'opposition aurait gagné en tout cas à resserrer... son propre éventail de projets, et surtout à expliquer un peu mieux comment le « nouveau pouvoir » parviendrait à ses fins. Comme la majorité, piquée au jeu, a lancé ses propres chiffres par la voix de M. Fourcade (1), on est encore sous le coup d'une belle cacophonie. Pour pouvoir estimer l'effort de lutte contre les inégalités que chacun propose, il faudrait d'abord savoir exactement de quoi l'on parle (salaires bruts, revenus disponibles après impôt, écarts extrêmes, comparaison de « déciles », etc. (2). Lorsqu'on se sera accordé sur une méthode de calcul, il restera à déterminer jusqu'où et dans quel délai un gouvernement, quel qu'il soit, pourra faire passer dans les faits un resserrement de l'éventail des rémunérations, mieux, des *revenus*.

Une chose est certaine : la France reste l'une des nations où les écarts de salaires sont les plus forts. D'autre part, une majorité de citoyens, selon les meilleurs sondages, estime qu'il faut réduire les inégalités. Il est plus difficile de savoir évidemment comment on procédera à l'opération, le Français ayant cette particularité de chasser toujours dans les terres du voisin le monstre de l'injustice, tout en se cramponnant au solide piton des « droits acquis ».

Deux techniques peuvent être envisagées : l'action à la source ou la solution fiscale, les deux pouvant au reste être mêlées. Une chose est de fixer une norme de progression annuelle des rémunérations et une autre de « redistribuer les billes » à travers les conventions collectives de manière que la répartition soit moins inégale.

Certes, le coup de pouce plus important aux bas salaires est maintenant entré dans les mœurs, mais, lorsqu'on songe que nous vivons toujours sur la classification, ou grille dite Parodi, élaborée il y a trente ans et non retouchée, on mesure le poids des habitudes dans ce pays.

Les conventions collectives permettent, certes, de fixer des minima de rémunérations, et les syndicats sont très légitimement attachés à cette forme de négociations. Mais rien n'empêche évidemment un chef d'entreprise, sous la pression du marché, ou pour toute autre raison, d'aller bien au-delà de ces « planchers ». Qui le contraindra de revenir en arrière, s'il accorde des « faveurs » salariales tout à fait exceptionnelles ? A la longue, un *consensus* peut certes s'établir, qui détermine une échelle des rémunérations plus restreinte que celle d'aujourd'hui, et l'on voit bien en ce moment que la grille se rétrécit non seulement du fait des coups de pouce aux bas salaires, mais d'une pesée sur les hautes rémunérations, l'Etat ayant donné l'exemple. Les hauts salaires évolueront toutefois plus librement en 1978, du fait d'un alourdissement de la pression fiscale les concernant, alors que, en 1977, les salaires supérieurs à 18 000 F par mois ne devaient pas — en principe — augmenter de plus de 3,25 %, les rémunérations dépassant 24 000 F étaient, elles, bloquées. Le conseil des ministres du mercredi 21 septembre pourrait arrêter la position du gouvernement à ce sujet.

La conquête de l'opinion

L'ambiance, « l'environnement », feront beaucoup pour lutter contre une trop grande dispersion des salaires. Il n'est tout de même plus très difficile de faire admettre aujourd'hui qu'il est indécent qu'un P.-D.G. gagne plus qu'un premier ministre.

Combien la ratification populaire d'un écrêtement des points de salaire serait plus aisée si l'opinion avait le sentiment qu'on fait de même pour les professions libérales ! La paresse avec laquelle l'administration cherche à connaître les vrais revenus des Français n'incite pas à l'optimisme. Cela changera-t-il si l'opposition conquiert le pouvoir ? Acceptons-en l'augure. Aura-t-elle le courage non seulement de mieux regarder du côté des revenus non salariaux mais de faire en sorte qu'une publicité puisse être donnée aux gains des Français, bravant ce qui apparaît encore aujourd'hui — pourquoi ? — comme un sacrilège ?

Même les organisations syndicales sont embarrassées parfois pour prêcher la réduction de la hiérarchie des salaires. Jacques Delors, pionnier de la politique contractuelle, raconte (3) que dans une entreprise publique, à un moment donné, des agents qui se trouvaient à peu près au milieu de la hiérarchie ont été très mécontents de voir ceux qui étaient en dessous non pas les rattraper, mais se rapprocher d'eux. Une grève a été évitée de justesse.

Il est plus vraisemblable — si l'on ne veut pas porter atteinte à la liberté de contracter — que c'est par une fiscalité plus juste que l'on pourra réduire les inégalités de revenus trop fortes en France, et faire en sorte que le rétrécissement de l'éventail des rémunérations ne devienne pas explosif.

On parle toujours de la Suède comme d'un pays qui a réussi — et même un peu trop selon les goûts de nos concitoyens — à redistribuer les revenus grâce à une politique fiscale « active ». Mais la Norvège, le Danemark et les Pays-Bas sont dans le même cas. La justice des Latins n'aurait-elle pas la même odeur que celle des gens du Nord ?

Il est bien évident qu'une fiscalité directe élevée n'est pas un but en soi, et même qu'elle n'a pas pour seule mission de prendre aux uns pour le donner aux autres. Encore faut-il :

1) Que l'argent public soit employé au mieux des intérêts de la collectivité pour que les « sacrifices » de ceux qui se situent en haut de l'échelle sociale ne paraissent pas avoir pour seul effet d'apaiser le sentiment d'envie de ceux qui se trouvent à des niveaux plus bas.

2) Que la fraude ne continue pas à être, en France, une sorte d'institution nationale. En Suède, où pourtant, l'imposition directe est beaucoup plus élevée que chez nous, non seulement la fraude est très durement réprimée par la loi mais elle n'est pas « admise » par la société. Elle passe véritablement pour une escroquerie, une atteinte aux principes mêmes qui fondent la communauté.

Si la gauche française ne veut pas que le rétrécissement de l'éventail des rémunérations devienne un épouvantail, il lui faudra agir dans ces deux directions.

La justice ne se découpe pas en tranches. Elle intéresse aussi la réduction de l'inégalité des chances d'accès à l'éducation, à la culture et au travail. Mais, même si l'on s'en tient au chapitre des *revenus*, le plus grand danger serait de se contenter de vues partielles. Remédier à un abus ici peut en faire naître un autre là si l'on ne rassemble pas le faisceau de toutes les causes qui peuvent les engendrer. L'abus, c'est comme le chiendent : il a une incroyable propension à repousser.

PIERRE DROUIN.

(1) Entretien avec M. Michel Rocard à Europe 1, le 2 septembre 1977.

(2) Lire l'article de J.-P. Dumont dans *le Monde* du 14 septembre 1977.

(3) *Le Quotidien de Paris* du 9 septembre 1977.

POSÉES PAR LA RÉACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

Les nouvelles propositions du P.S. sur les nationalisations

Le souci d'aboutir à un compromis avec le parti communiste et les radicaux de gauche sur le sujet des nationalisations a conduit le comité directeur du P.S. à retenir trois principes en la matière.

Il a jugé, d'abord, que l'opinion comprendrait qu'une appropriation par la puissance publique des filiales à 98 % (ou plus) des neuf groupes nationalisables inscrits en 1972 dans le programme commun ne constituait pas, de sa part, un changement d'attitude, mais une simple conséquence logique de son choix d'il y a cinq ans ; les 1 ou 2 % du capital de ces filiales n'appartenant plus à la maison mère correspondent en effet, la plupart du temps, à des actions remises à des amis — voire à des collaborateurs — pour justifier leur présence en tant qu'actionnaires au conseil d'administration de la filiale. Faire suivre à ces filiales (soixante-sept, dit-on au P.S.) le sort de leur groupe n'est pas une modification de l'option initiale.

Le P.S. a, d'autre part, répété que, puisqu'il s'en tenait à la liste fixée en 1972, les groupes concernés qui ont changé leur structure entre-temps, doivent voir nationalisées les firmes issues de ce changement ; cela concerne notamment C.I.I.-Honeywell-Bull, Roussel-Uclaf et Alsthom-Atlantique. Seule extension réelle, aux yeux du P.S., de son choix de 1972 : quatre sociétés, jugées par lui stratégiques, sont ajoutées à la liste initiale : Thomson-C.S.F., C.I.T.-Alcatel, Pharmuka et Comurhex. Le cas de deux autres firmes a été envisagé, mais non retenu pour l'instant : la Compagnie générale de radiologie et l'institut Mérieux.

I. — Les filiales à plus de 98 %

● **SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON.**

Sur 75 filiales contrôlées par le groupe, celles qui le sont à 98 % ou davantage sont les suivantes :

— Saint-Gobain industrie (vitrage, isolation, verre) 13 700 salariés (99,9 %), qui contrôle : 99,9 % de TRIPLEX (vitrages feuilletés), 99,9 % de SOVIS (verre trempé), 99,8 % de SAMIN (carrières de sable), 99 % de SODEFIVE (gestion de brevets), 99,7 % de PETERLITE (plastique pour l'habitat) ;

— EVERITUBE (99,3 %) (construction), 2 300 salariés ;

— Pont-à-Mousson S.A. (canalisations, mécanique, compteurs, robinetterie) (98 %), 12 654 salariés, qui contrôle elle-même 98,8 % des Ateliers de construction de Compiègne (240 salariés), 88,8 % de S.M.T.P. (Société de machines de transformation des plastiques) (300 salariés) ;

— *Société générale pour l'emballage (S.G.P.E.)* (100 %), société holding, qui détient les principales participations françaises du groupe pour le secteur de l'emballage : 99,4 % de Saint-Gobain des Jonquères (flacons en verre), 4 000 salariés ; 99,9 % de Saint-Gobain Emballage (emballage verre), 5 000 salariés ; 99,9 % de Vertec ;

— *SOCEA* eau et assainissement (98,4 %) (pose de canalisations, collecte d'ordures ménagères), 5 300 salariés ;

— *C.F.C.E.* (Compagnie française des conduites d'eau), pose de canalisations, 1 100 salariés ;

— *S.G.N.* (engineering), 400 salariés (99,9 %) ;

— VEGLA - G.M.B.H. (R.F.A.) (100 %), glace, dalles polies, Securit (7 000 salariés), qui détient de nombreuses participations dans de petites sociétés ouest-allemandes (Kinon, Bezag, etc.) ;

— Halbergerhütte (R.F.A.) (100 %) par Pont-à-Mousson S.A. (tuyaux et raccords de fonte, pièces moulées), 4 300 salariés ;

— Fabbrica Pisana (Italie) (100 %) par Saint-Gobain Industries (glace et verre coulé), 3 200 salariés ;

— SEIE S.A. (Espagne), société holding (99 %).

● **PECHINEY - UGINE - KUHLMANN.**

Le groupe contrôle à plus de 50 %, 92 filiales dont :

— Produits chimiques Ugine Kuhlmann (100 %) ;

— Aluminium Pechiney (100 %), 6 000 salariés environ ;

— Cebal (articles de conditionnement) (100 %), 3 800 salariés ;

— Cefilac (tubes et profil en acier inoxydable) (99 %), 1 725 salariés ;

— Cegedur Pechiney (laminages de tôles et bandes en aluminium (100 %), 6 700 salariés environ ;

— Cuivres et Alliages (demi-produits) (99 %), 1 700 salariés ;

— Forges de Crans (laminage de tôles et bandes en alu) (100 %) ;

— Scal (deuxième transformation de l'aluminium) (100 %), 5 200 salariés ;

— Société des électrodes et réfractaires (pâtes, électrodes, cathodes) (100 %), 1 694 salariés ;

— Sofrem (ferro-alliages, abrasifs) (100 %) ;

— Tréfimétaux (demi-produits en cuivre) (100 %), 11 000 salariés environ ;

— Ugine Aciers (aciers spéciaux) (100 %), 8 200 salariés environ.

● **COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE.**

Sur cent cinquantes filiales, les plus importantes contrôlées à plus de 98 % sont les suivantes :

— La Compagnie européenne pour l'équipement ménager (CEPEM) (99,9 %), 550 millions de francs de chiffre d'affaires, deux mille neuf cents salariés, matériels électro-ménagers ;

— Les Câbles de Lyon (99,9 %), 1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires, sept mille cinq cents salariés, fils et câbles électriques ;

— Société auxiliaire marseillaise de gestion (SAMAG) (99,9 %), société holding qui détient notamment 99,9 % de l'entreprise de travaux publics Morillon-Corval-Courbot (mille cent salariés).

● **RHONE-POULENC.**

Sur cent cinquante filiales du groupe, les plus importantes contrôlées à plus de 98 % sont :

— Rhône-Poulenc-Industries (100 %), 34 230 salariés, pétrochimie, chimie fine ;

— Rhône-Poulenc-Textiles (100 %), 19 270 salariés ;

— La Cellophane (48,5 %), films ;

— Lautier Fils (99,98 %), chimie fine ;

— A.E.C. - Adrian - Marinier (100 %), laboratoires ;

— Specia (99 %), laboratoires ;

— Théraplix (99 %), laboratoires.

● **THOMSON-BRANDT.**

Le groupe contrôle 130 filiales dont 18 à plus de 98 %, parmi lesquelles :

— Continental Edison (99,8 %), 380 salariés, téléviseurs ;

— Esswein (99,5 %) 1 980 salariés, matériel électroménager ;

— L'unité hermétique (100 %), 2 020 salariés, moteurs pour l'électroménager ;

— Bonnet (99,7 %), 1 150 salariés, gros matériel réfrigérant ;

— Sodeteg (98,3 %), 2 500 salariés, ingénierie en France et à l'étranger.

● **ROUSSEL-UCLAF.**

Sur vingt-deux filiales principales, celles qui le sont à plus de 98 % sont les suivantes :

Laboratoires Roussel (99,9 %), 310 salariés ; laboratoire Diamant (99,9 %), 200 salariés ; laboratoires Cassenne (99 %), 450 salariés ; Société d'applications scientifiques et médicales (99,9 %), 280 salariés ; Usiphar (99,9 %), 1 200 salariés, fabrication et conditionnement des produits ; Sopharga (99,9 %), produits diététiques (90 salariés) ; laboratoires Lutsia (99,9 %), cosmétiques, 60 salariés ; Procida - Saint - Marcel (99,8 %), produits phytosanitaires (insecticides, etc.), 1 170 salariés ; Distrivet (99,9 %), alimentation animale, 130 salariés ; Collec-organe (99,9 %), 150 salariés (production de substances chimiques par synthèse).

● **I.T.T.**

Sur vingt-six filiales, on compte contrôlées à 98 % ou plus les firmes suivantes :

— Compagnie générale de constructions téléphoniques C.G.C.T. (99 %), matériels de télécommunications, 1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires, 10 400 salariés ;

— Claude (100 %), détenu par la C.G.C.T., fabrication de lampes, 1 900 salariés.

● **GROUPE DASSAULT-BREGUET.**

Au total, le groupe compte dix filiales. Les plus importantes sont :

— Générale de mécanique aéronautique (99 %). Société de droit américain chargée de la représentation et de la maintenance des avions aux Etats-Unis ;

— Centre technique d'assurances générales (99,82 %). Assurances ;

— Société immobilière Velizy-Toulouse (99,9 %). Immobilier ;

— Société immobilière Anglet-Parme (99,33 %). Immobilier ;

— Société Toulouse-Colomiers (99,86 %). Immobilier ;

— Dassault International Incorporated (99,86 %). Aéronautique aux Etats-Unis ;

— Sociedad de coordinacion aeronautica (99 %). Aéronautique en Espagne.

II. — Les groupes qui ont modifié leurs structures depuis 1972

Deux groupes industriels — Roussel-Uclaf et Honeywell-Bull — figurant sur la liste des *nationalisables* » dans le programme commun ont vu leurs structures se modifier considérablement. En février 1974, deux ans après la mort de M. Jean-Claude Roussel, les laboratoires pharmaceutiques Roussel-Uclaf sont entrés dans l'orbite du groupe allemand Hoechst qui contrôle un peu plus de 50 % de leur capital par l'intermédiaire de la société holding Chimio.

La société Honeywell-Bull a fusionné, de son côté, avec la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.) pour donner naissance à C.I.I. Honeywell-Bull, dont le capital est réparti entre la compagnie des Machines Bull (53 %) et Honeywell Information Systems (H.I.S.), la division informatique du groupe américain Honeywell.

Une troisième entreprise, contrôlée par l'un des groupes « nationalisables », la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), a vu ses structures se modifier. Il s'agit d'Alsthom. Cette société de construction mécanique, spécialisée notamment dans la fabrication des gros équipements pour centrales thermiques hydrauliques et nucléaires (turbines à vapeur et à gaz, chaudières échangeurs, alternateurs), a fusionné en 1976 avec les Chantiers de l'Atlantique pour donner naissance à Alsthom-Atlantique. En rachetant à la Compagnie électro-mécanique (C.E.M.) sa division turbo-alternateurs, le groupe Alsthom-Atlantique a acquis un monopole de fait pour ce type d'équipement pour centrales nucléaires en France.

Les principaux actionnaires d'Alsthom-Atlantique sont : le groupe C.G.E. (31 %), la Compagnie industrielle et financière de participation Penhoët (25 %), la Compagnie industrielle et financière des ateliers et chantiers de la Loire (11,5 %).

III. — Les sociétés « stratégiques » supplémentaires

● **THOMSON-C.S.F. : 60 000 salariés.**

La Compagnie générale de télégraphie sans fil (C.S.F.), créée en 1918, a été longtemps considérée comme le laboratoire de l'industrie électronique française. Mais les efforts de recherche nuisent à la solidité financière de l'entreprise, au point que, dans les années 60, les pouvoirs publics et les milieux bancaires (Paribas, notamment), cherchent à « *boucher* » le trou financier de la C.S.F. C'est ainsi que Thomson-Brandt prend une participation prépondérante de 48 % dans la C.S.F., portée aujourd'hui à 51 %. Mais si les liens financiers et humains entre les deux branches de Thomson sont importants, il reste que les activités entre elles sont bien séparées. Thomson-C.S.F. (7,8 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé en 1976, dont 43 % à l'exportation, soixante mille salariés, dont sept mille chercheurs) est spécialisé dans l'électronique professionnelle. Le quart de son chiffre d'affaires est consacré à des dépenses de recherche et de développement. Ses activités sont réparties au sein de six grandes divisions : informatique ; détection avionique système ; radiocommunications, transmission, diffusion ; composants et tubes électroniques ; téléphone ; divers. Thomson-C.S.F. possède notamment 68 % de la société Le Matériel téléphonique et 33,38 % de la Française des téléphones Ericsson. Thomson-C.S.F. comprend également une division internationale très active et réalise une part non négligeable de son chiffre d'affaires avec les ventes de systèmes d'armement. Après le décès de M. Paul Richard, en juin 1976, son président-directeur général est M. Jean-Pierre Bouyssonie.

● **C.I.T.-ALCATEL : 23 000 personnes.**

C.I.T.-Alcatel est sans aucun doute l'un des plus beaux fleurons de la Compagnie générale d'électricité, qui détient directement 50,1 %, diverses sociétés du groupe possédant 13,7 %. C.I.T.-Alcatel a, pour sa part, de multiples participations, en particuliers 51 % de la Campagnie générale d'électronique et autant de Courcelec, sociétés possédant à leur tour des intérêts dans plusieurs entreprises du groupe.

Les activités propres de la société s'exercent dans le domaine des télécommunications (centraux téléphoniques, transmissions) ainsi que dans l'électronique professionnelle. Le chiffre d'affaires a atteint en 1976, 2,8 milliards de francs. Ce montant se répartit de façon à peu près égale entre les départements commutation et transmissions (1,2 milliard chacun) et le département physique et mécanique (400 millions). Les ventes à l'étranger représentent 17 %. C.I.T.-Alcatel emploie près de vingt-trois mille personnes. Le président-directeur général de C.I.T.-Alcatel est M. Ambroise Roux et M. Georges Pébereau est administrateur-directeur général.

● **PHARMUKA : le secteur « pharmacie » de PUK.**

La société holding Pharmuka est la division pharmacie de la branche chimie du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (*PUK*). Il résulte du rassemblement de deux sociétés pharmaceutiques françaises, d'origine familiale, avec l'activité pharmaceutique créée il y a plus de cinquante ans, par les établissements Kuhlmann. Son capital est réparti à raison de 60 % pour le groupe PUK, de 19 % pour le Crédit lyonnais et de 21 % pour divers autres actionnaires. Les effectifs totaux du groupe dépassent deux mille personnes et son chiffre d'affaires est supérieur à 400 millions de francs, dont 22 % à l'exportation. Il comprend les sociétés suivantes : Laboratoires Fournier Frères, Sedaph, Société d'applications pharmaceutiques, Société chimique Pointet Girard, Laboratoires Spret-Mauchant, Armour-Montagu, filiale commune avec le groupe américain Armour, ainsi que plusieurs filiales étrangères en Europe et au Brésil. Parmi ses principales spécialités figurent les sels de bismuth, de quinine et d'iode, des antibiotiques et des produits opothérapiques.

● **COMURHEX : un maillon de la chaine nucléaire.**

La société pour la conversion de l'uranium en métal et hexafluorure (COMURHEX) est une filiale commune du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (51 %), du Commissariat à l'énergie atomique, à travers sa propre filiale COGEMA, et de la société minière MOKTA, du groupe Penaroya-Le Nickel. Elle se consacre à la transformation de l'uranium naturel en hexafluorure d'uranium, gaz qui alimente les nombreux étages de l'usine de diffusion gazeuse de Pierrelatte aux fins d'obtenir de l'uranium enrichi pour centrale nucléaire. La capacité de traitement de COMURHEX, dont les ateliers sont proches de Pierrelatte, va être prochainement portée de 8 000 tonnes à 11 000 tonnes. COMURHEX est l'un des rares sociétés mondiales ayant une longue expérience dans le domaine de la conversion de concentrés d'uranium en gaz. Elle constitue un maillon essentiel de la chaine de production de combustible nucléaire en France. Elle a signé en mars 1977 un contrat de traitement à façon pour le compte de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique.

● **LA C.G.R. : 36 sociétés dans 29 pays.**

La Compagnie générale de radiologie, filiale à 65 % de Thomson-Brandt, est à la tête d'un groupe comportant 36 sociétés implantées dans 29 pays et employant près de 9 000 personnes. Le groupe C.G.R. réalise un chiffre d'affaires consolidé de 1 875 millions de francs (dont 970 millions pour la C.G.R. proprement dite). Les ventes à l'étranger représentent 58 % du total. La C.G.R. a une très forte position sur le marché mondial pour les blocs opératoires, le matériel de radiologie, le matériel de radiothérapie. Le groupe compte 16 usines, dont 9 hors de France.

● **L'INSTITUT MERIEUX : sérums et vaccins.**

Créé en 1897 par Marcel Mérieux, ancien collaborateur de Louis Pasteur et du docteur Roux, l'Institut Mérieux consacre la plus grande partie de son activité à la production de sérums et vaccins, dans laquelle il a acquis une notoriété mondiale. Citons le vaccin contre la méningite, qui avait été fourni massivement au Brésil lors de l'épidémie de 1974, et celui contre la fièvre aphteuse, exporté dans le monde entier. Le chiffre d'affaires a atteint 360 millions de francs en 1976, et le bénéfice net 32 millions de francs. Coté en Bourse, l'Institut Mérieux appartient aujourd'hui à 51 % à Rhône-Poulenc, la famille Mérieux lui ayant cédé sa majorité en 1968, tout en restant un important actionnaire, et en se maintenant à la tête de l'affaire.

Depuis dix-huit mois, les rumeurs les plus diverses, toujours démenties, ont couru sur la possibilité d'un accord entre l'Institut Mérieux et l'autre grand laboratoire français spécialisé dans les vaccins et sérums, l'institut Pasteur. L'Institut Mérieux contrôle IFFA-CREDO (recherche, 99,9 %), l'institut français d'immunologie (recherche, 98,2 %), l'IFREP (recherche, 99,8 %), I.S.T. (sérothérapie, 96,4 %), Merial S.A. (99,8 %), Laboratoires des Stallergines (99,9 %), S.I. Grande Croix (immobilier, 99 %).

La querelle du SMIC

(Suite de la première page.)

On objectera sans doute qu'il s'agit là d'objectifs à moyen ou long terme devant être atteints par étapes progressives. Peu importe. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la signification même du SMIC et donc du débat sur son montant changent du tout au tout selon qu'il s'agit uniquement d'un plancher applicable aux gains, aux revenus primaires de quelques centaines de milliers de travailleurs (et se répercutant sur ceux de diverses autres catégories moins déshéritées) ou bien d'un plancher *commun* aux gains des salariés et aux revenus sociaux d'une dizaine de millions de personnes âgées, auxquelles il faudrait inévitablement joindre les handicapés. Bref, parle-t-on d'un *salaire* minimum ou d'un *revenu* minimum ?

Personnellement, nous ne croyons pas une seule seconde qu'il soit concevable — en l'état *actuel* des sensibilités nationales — de garantir un revenu minimal identique à des personnes qui travaillent (et dans les conditions du smicard !) et à des personnes qui ne travaillent pas : l'alignement nous paraît être pure vue de l'esprit.

Admettons pourtant ce postulat de principe du programme commun. Sans entrer dans des considérations techniques trop ingrates, rappelons tout de même que le minimum vieillesse a toujours flotté un peu au-dessous de la moitié du SMIC et que, dans le meilleur des cas, les pensions que l'assurance vieillesse verse à des assurés ayant cependant cotisé toute leur vie au maximum ne dépassent guère le SMIC ; on est bien obligé alors de constater que pour aligner le minimum vieillesse sur le SMIC il faudrait bouleverser profondément les mécanismes et les assises financières des diverses assurances-vieillesse, dont les dépenses croissent déjà beaucoup plus vite que celles de l'assurance-maladie.

Dès lors, si réellement l'objectif, même lointain, est d'unifier le revenu minimal du salarié et celui de toutes les personnes âgées de plus de soixante ans, voire simplement de plus de cinquante-cinq ans, nous ne saurions trop conseiller... la plus extrême prudence !

Est-ce à dire qu'il ne faille rien faire pour les catégories au SMIC ? Nullement.

Rassurez-vous !

Lorsqu'un salarié reçoit 100 francs, son employeur verse (en moyenne) 66 francs de charges sociales diverses (1). Ce qui signifie qu'actuellement le coût d'un « smicard », pour l'entreprise, est de l'ordre de 2 500 francs, sur lesquels 1 000 francs environ sont prélevés pour être affectés à diverses dépenses sociales. Dans l'hypothèse maximaliste du SMIC à 2 400 francs, le coût global serait porté au voisinage de 4 000 francs — augmentation considérable (1 500 francs), qui risque fort d'être difficile à supporter pour bon nombre d'entreprises et de se retourner brutalement contre les catégories de salariés ou de demandeurs d'emploi les moins « performantes ».

Dans les énormes prélèvements sociaux actuels, le régime général de la Sécurité sociale prend la part du lion, avec — est-il besoin de le rappeler ? — un système de plafond (2) destiné à limiter la contribution des plus riches : pour les salariés au-dessus du plafond de cotisation, la contribution aux dépenses du service public est *dégressive*. Au cours d'une séance particulièrement tumultueuse de l'Assemblée nationale, on entendit M. Durafour, alors ministre du travail, crier à la majorité : « *Rassurez-vous, on ne touchera pas au plafond !* ». En clair : « *Rassurez-vous, les pauvres continueront de payer plus que les riches !* ». Et ceci, pour un prélèvement para-fiscal plus de trois fois supérieur à l'impôt sur le revenu...

Même si tous ses ministres s'en disent — à voix basse — personnellement scandalisés, la droite ne modifiera jamais sérieusement cet état de choses. D'ailleurs, après avoir maintes fois évoqué un « *grand débat public* », le gouvernement n'a même pas osé publier le fameux rapport Granger sur le financement de la Sécurité sociale. Personne ne s'en étonnera.

Plus regrettables dans le fond, les ambiguïtés de la gauche, qui se montre fâcheusement vague sur ce problème gigantesque, et en définitive semble toujours incliner dans le sens d'un alourdissement pur et simple, sous une forme ou sous une autre, des charges de l'entreprise. Constance dans l'erreur, car l'entreprise doit à tout prix rester aussi compétitive que possible : c'est au niveau des individus auxquels elle redistribue salaires ou bénéfices qu'il faut refouler au maximum le prélèvement fiscal et parafiscal ; mais l'aménager alors de façon *progressive*. Il conviendrait ainsi de détaxer aussi largement que possible les plus bas salaires, comme ils le sont en matière fiscale — où est la différence ? — et, à l'inverse, imposer de façon progressive les hauts revenus, et ce par des cotisations *personnelles* et non par des cotisations de l'entreprise. Cette imposition devrait alors être si pesante qu'elle suffirait à entraîner un resserrement drastique de l'éventail des salaires sans qu'au demeurant personne puisse en contester sérieusement l'équité.

Un tel renouvellement des conceptions et des habitudes est sans doute difficile en matière d'assurance-vieillesse, compte tenu des rôles respectifs impartis au régime général et aux régimes complémentaires, notamment à celui des cadres. En revanche, il n'est nullement impensable pour la répartition du coût de l'assurance-maladie, c'est-à-dire de la politique de la santé. Un système d'imposition progressive des revenus individuels est, en tout cas, le seul cohérent en matière de politique familiale, la notion d'assurance n'y ayant aucune part.

En définitive, la hausse autoritaire des revenus primaires les plus faibles, frappant de plein fouet des entreprises dont les réactions risquent d'être fâcheuses pour l'emploi, constitue une démarche délicate. L'amélioration de la situation des plus déshérités passe surtout, sinon plus, par la réforme profonde du financement des transferts sociaux. Cette réforme ne pourra se faire en un jour, c'est vrai. Mais ils appartient à la gauche d'amorcer un renversement du cours actuel des choses. Personne ne le fera à sa place.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

(1) Notes et arguments, C.N.P.F., juillet 1976.

(2) 3 510 F par mois actuellement.

● *Attentat contre une permanence du M.R.G. à Paris.* — Un engin incendiaire a été lancé, lundi 19 septembre, vers 3 heures, dans les locaux d'une permanence du Mouvement des radicaux de gauche, 107, avenue Jean-Jaurès, à Paris (19e), provoquant des dégâts relativement importants. L'attentat n'a pas été revendiqué. M. Pierre Mattei, conseiller de Paris, membre du bureau national et président de la fédération de Paris du M.R.G., a qualifié d'« irresponsables » les auteurs de « cet attentat contre la liberté ».

ARTS ET SPECTACLES

Danse

LE JAPANESE DANCE THEATER

Les automobilistes qui passaient rue des Francs-Bourgeois n'en ont pas cru leurs yeux. Des êtres dénudés couverts de plâtras rampaient en proie à la plus extrême débilité. Embouteillage, attroupement, le temps d'ajuster sa vision : ce n'était que du théâtre, la parade du spectacle présenté par la troupe de Shasaku au central culturel du Marais, « Dormu II ».

Dans les cerveaux brouillés de survivants d'une apocalypse atomique émergent peu à peu des rêves larvaires, des bribes de souvenirs. La lente et difficile remontée de la mémoire, d'abord suggérée par une gestuelle crispée — physiquement très éprouvante pour le public — éclate peu à peu en une joyeuse fantasmagorie. Des images baroques et poétiques s'enchaînent : le ralenti harmonieux de deux corps baignés dans l'apesanteur, un drôle de crabe qui mange le tapis, une jeune fille en crinoline chevauchant un lézard géant, un vieux petit garçon en costume marin avec son ballon, une danse de papillons à la Loïe Fuller... Résurgence d'un temps d'avant la fin du monde.

Les jeux de lumière, le bruit du ressac mêlé à des musiques pop, créent un climat psychédélique et nous rappellent que Shusaku vit actuellement à Amsterdam où l'on raffole de ces visions colorées. Le Japanese Dance Theater y apporte sa note personnelle, faite de contrastes. Il y a des cris, de la fureur, des chutes de matériaux dans le noir dont on ne sait si elles sont voulues ou accidentelles, quelque chose de violent dans le jeu scénique comme cette lutte sauvage d'un danseur avec sa propre folie. Malgré quelques maladresses et sa faiblesse chorégraphique, il se dégage de « Dormu II » une certaine fascination.

MARCELLE MICHEL.

★ A 20 h. 30, jusqu'au 21 septembre. Deuxième programme à partir du 22 septembre.

■ Marc Chagall, dont le Louvre présentera, en octobre prochain, soixante œuvres récentes éclatantes de jeunesse à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire, vient d'accepter de jouer les rédacteurs en chef du numéro spécial de Noël de la revue « Vogue » publiée à Paris, et qu'il organisera à sa guise.

Musique

L'Orchestre de Lyon salle Pleyel

De la série de six concerts de l'Orchestre de Lyon en région parisienne, Serge Baudo, qui en est le chef titulaire, a choisi de n'en diriger que deux (à Evry le 23 et à Senlis le 24), laissant les autres, dont les deux premiers salle Pleyel, à ses adjoints, Sylvain Cambreling et Cyril Diedrich. Ce n'est pas là seulement un geste, mais une prise de position face à ceux qui ont tendance à confondre leur carrière personnelle avec la mission de l'orchestre dont ils ont la charge.

Au programme de la première soirée, un festival Stravinski (Symphonie d'instruments à vent, Concerto pour violon, *avec Milan Bauer) qui s'achevait avec le* Sacre du printemps. *De cette dernière œuvre, qui fait peut-être un peu trop oublier les autres, Sylvain Cambreling proposait une vision légèrement distanciée où se glisse parfois l'ombre de Schéhérazade, furtive entre les éclairs rythmiques, austère aussi dans son refus de sacrifier à l'effet direct. Un dosage très fin des différents timbres à l'intérieur d'un accord ou d'un passage contrapuntique, des crescendos soigneusement ménagés réservant les* fortissimos *aux endroits où ils sont réellement nécessaires. Tout cela qui ne s'improvise pas laisse supposer que les répétitions ont été menées avec beaucoup de soin. L'orchestre répond fidèlement aux injonctions du chef : des gestes larges, engageant parfois tout le corps, mais aucun qui n'ait sa raison d'être ; d'où une impression de sécurité qui favorise la cohésion des musiciens.*

Sylvain Cambreling dirige le même programme à Mantes-la-Jolie le 20 septembre, tandis que Cyril Diedrich redonnera son programme de lundi soir (Beethoven et Debussy), le lendemain au Vésinet.

GÉRARD CONDÉ.

Variétés

CLIFF RICHARD COMME AU TEMPS DU « YÉ-YÉ »

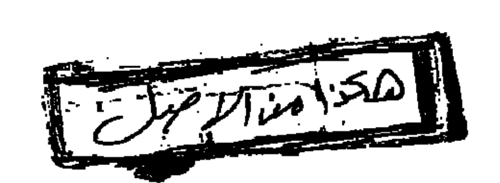
Cliff Richard appartient à la première génération du rock, en compagnie de Vince Taylor, Ricky Nelson, Tom Jones, Eddy Cochran et, bien sûr, Elvis Presley. Associé au groupe Les Shadows, Cliff Richard déplaçait les grandes foules anglaises bien avant les Beatles et les Rolling Stones. Quand les groupes de Paul McCartney et John Lennon, de Mick Jagger et Keith Richard surviennent enfin vers 1962, Cliff Richard perd une bonne partie de son attrait. Une nouvelle musique est en train de naître, et celle que va continuer à jouer Cliff Richard oscillera désormais entre un rock de bonne compagnie et les variétés.

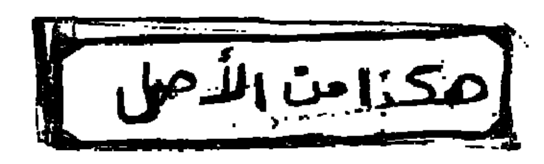
Lundi soir à l'Olympia, le chanteur britannique et son groupe interprétaient la même musique, à peu de chose près, qu'il y a seize ans, nous ramenant ainsi dans un autre temps qui fut en France celui du « yé-yé ». Le meilleur morceau de la soirée fut sans doute un thème dont l'orchestration rappelait curieusement la couleur du groupe Ten Years After.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ La Fondation Henri Dubois-Ferrière — Dinu Lipatti — organise mercredi 21 septembre, un concert de gala au Victoria-Hall, à Genève, au profit des travaux de recherche mondiaux sur les maladies du sang, notamment la leucémie dont fut victime Dinu Lipatti. L'ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dirigé par Michel Corboz, exécutera la cantate « Et la vie l'emporta », de Frank Martin, et la « Grande messe en ut mineur », de Mozart.

■ Des documents iconographiques relatifs à la médecine seront exposés à la Salpêtrière, à l'occasion des Entretiens de Bichat. L'exposition comporte notamment des gravures originales de Dürer et de Rembrandt prêtées par le musée de Philadelphie (105, boulevard de l'Hôpital, du 23 septembre au 2 octobre).




هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Ingmar Bergman commence le tournage de «Sonate d'automne»

De notre correspondant

Oslo. — Ingmar Bergman commence le tournage de *Sonate d'automne* ce mardi 20 septembre, dans la banlieue d'Oslo. Ingrid Bergman et Liv Ullmann interprètent les deux rôles principaux : une mère, pianiste connue, une fille qui lui reproche de l'avoir sacrifiée à sa carrière. « *L'essentiel pour moi,* a déclaré le cinéaste au cours d'une conférence de presse réunie à Oslo le 19 septembre, *c'est de montrer comment les deux protagonistes se rencontrent dans une relation très étouffante, comment elles vivent leurs agressions, pour, à la fin du film, abandonner ces rôles empoisonnés.* » Ingmar Bergman a souligné qu'il ne s'agira pas de donner une représentation « vraie » de ces relations mère-fille qui, dit-il, le fascinent, mais plutôt de les personnaliser, comme il l'a fait dans *Scènes de la vie conjugale.*

Le conflit qui oppose Ingmar Bergman aux autorités suédoises (il a quitté son pays après avoir été accusé de fraude fiscale) a également été évoqué : « *Je suis très heureux,* a déclaré le cinéaste, *de pouvoir dire que ce stade est dépassé et que tous les malentendus sont éclaircis.* » Il ne peut pas rentrer en Suède, car il a des engagements à l'étranger jusqu'en 1980.

Ce sera la première fois qu'Ingrid Bergman participe à un film d'Ingmar Bergman. C'est en revanche avec lui que Liv Ullmann a trouvé ses meilleurs rôles. Dans un livre récemment paru, *Devenir*, elle évoque notamment ses années de vie commune et de travail aux côtés du cinéaste.

S. M.

Liv Ullmann et la solitude

Le visage de Liv Ullmann est en couverture — un regard, l'expression d'une gravité qui rappellent quelque chose à tout le monde. La même photo est reprise au dos du livre Devenir *— la bouche, la forme du nez, et, comme sensible, le grain de la peau, du menton à la racine des cheveux. Alors elle aussi ? Elle, qui, en plus de tous ses petits secrets, pourrait apporter des « informations » sur le cinéaste Bergman, arrive avec ses « souvenirs » ?*

Il ne faut pas trop accuser Liv Ullmann d'avoir sacrifié à un genre quand précisément il y a là plus qu'une de ces autobiographies complaisantes que la mode aide à fleurir, succès de quelques semaines renforcés par la curiosité naturelle du public pour ses vedettes.

Devenir *(le titre du livre paru en anglais est* Changing, *ce qui n'est pas exactement la même chose) raconte l'histoire d'une modification. Liv Ullmann a, peut-être, eu besoin d'écrire, pour se libérer tout à fait, après. Après avoir quitté l'île, au bout de cinq années vécues avec Ingmar Bergman. Comme si c'était à l'enfant qu'ils ont eu ensemble, à sa fille, qu'elle devait tenter de dire qui elle était avant, puis cette autre de maintenant, et celle qui n'a pas changé : la jeune fille en elle qui refuse de mourir.*

Il y a dans les premières pages du livre des longueurs, des maladresses de style. La banalité n'est pas dans ce qui est écrit — même si les souvenirs d'enfance, d'adolescence, les anciens rêves, le premier amour, les impressions d'Hollywood se ressemblent toujours, désespérément — la banalité est dans la façon d'écrire. Mais quand elle parle de ses débuts de comédienne, du théâtre, de ses rôles, Liv Ullmann retrouve le ton juste. Elle a « été » Anne Franck, puis Nora dans Maison de poupée. *Le personnage d'Ibsen qu'elle s'explique si bien, l'explique aussi, elle, Liv Ullmann, Nora qui après avoir trop longtemps désiré l'amitié, la sympathie de chacun, après avoir été celle qu'on voulait qu'elle soit, claque la porte derrière elle* (« c'est une petite fille qui va grandir »).

C'est une jeune femme de vingt-cinq ans qui est arrivée à Faro pour tourner dans le film Persona. *Liv Ullmann — dans un chapitre émouvant (les insulaires) — ne parle plus d'elle-même tout à fait mais des choses, des gens, de la vie sur l'île. Elle décrit comme elle observait, comme elle ressentait alors. Elle se remémore doucement un* « lien douloureux », *pense à des heures tristes, à des colères, ou retrouve un bonheur simple comme* « le bonheur d'aller cueillir ensemble des fraises sauvages ». *C'était cela leur solitude au milieu de la mer. Elle dépeint Bergman sans l'exhiber, avec tendresse.*

Tout est terminé. Bergman porte toujours les mêmes habits, les mêmes pantoufles (« quand une paire est usée, elle est remplacée par sa réplique »). *Ils ont pu devenir de vrais amis. Liv Ullmann raconte le tournage du film* Face à face. *Ce devait être en 1975. C'est le dernier chapitre, le vrai. Le rôle de Jenny a été écrit pour elle par un cinéaste qui lui fait confiance. Elle a appris de lui une technique mais aussi l'intuition précise de ce qu'il veut. Elle rapporte des conversations, avoue simplement ses fiertés ou ses angoisses, dit la patience de Bergman, sa capacité d'entendre, de voir. Son génie du gros plan. Jamais quelqu'un ne s'exprime mieux que lorsqu'il parle de ce qu'il fait, et Liv Ullmann aime son métier d'actrice, cette exigence de se mettre soi-même en pièces. Constamment :* « les blessures ainsi ne risquent pas de s'infecter ». *Si on a, à quarante ans le visage que l'on mérite, l'insécurité a fait du sien un beau visage.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *Devenir*, Éditions Stock, 353 pages, 42 F.

■ Le Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.) organise, le 30 septembre, à 20 h. 45, salle Pleyel, une soirée consacrée au cinéaste soviétique d'origine arménienne Serge Paradjanov, actuellement détenu en Union soviétique. Le film, « Couleur de la grenade » (« Sayat nova »), retiré de la circulation en Union soviétique, sera projeté à cette occasion.

■ Un nouveau Salon — Écritures, — qui se spécialisera dans l'art graphique, se tiendra du 3 au 31 octobre prochain, au musée du Luxembourg. Plus de cent cinquante artistes y participeront.

« LA CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE » de Dino Risi

Ugo Tognazzi, notable italien, déteste sa femme, est épris de sa jeune belle-sœur, impose sa présence et sa mythomanie à Patrick Dewaere, navigateur solitaire sur le lac Majeur et tout étonné d'être arrivé là. Ugo Tognazzi est, peut-être, aussi, un assassin. A vrai dire, on ne s'en soucie guère et son numéro laisse froid. L'intrigue s'embrouille dans le suspense psychologique et l'énigme policière. Dino Risi l'a tirée à hue et à dia, comme s'il n'avait pas bien compris le scénario, comme s'il avait eu la tête ailleurs et qu'il se soit demandé, après chaque séquence : « Bon, qu'est-ce que je vais faire maintenant ? »

On dirait aussi qu'il a été obsédé par les conditions climatiques. Selon qu'il fait beau ou qu'il pleut sur le lac Majeur, le film change de ton. Le lac, lui, est superbe, quel que soit le temps. Il y a aussi Ornella Muti, qui est bien belle. Cela ne suffit pas non plus pour qu'on soit content. *La Chambre de l'évêque*, c'est raté. Dino Risi a tort de faire des infidélités à la comédie italienne.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « les films nouveaux ».

« GLORIA » de Claude Autant-Lara

« Autant Lara que le reste », disait-on, paraît-il, autrefois. Autant le charme attendrissant de la ringardise que la modernité vulgaire *Gloria*, c'est la lignée du mélo, mais ça s'adresse à des spectateurs qui auraient vingt-cinq ans de retard. On ne pleure pas à relire *Sans famille*, et *Gloria* n'agite pas les cœurs.

C'est une affaire d'amours enfantines contrariées par la guerre de 1914-1918 et renouées plus tard, vraiment sans que les gens s'y attendent. Ruine d'une grande famille, amis de madame et mort de monsieur, pension suisse et grippe espagnole, l'Opéra, *la Mort du cygne* et les bouges pour quelques sous, il y a tout, tout, dans la vie de Gloria, petite danseuse triste.

Ça pourrait marcher, mais les ressorts sont fatigués. Les enfants singent, les autres tirent le dialogue vers le boulevard et le dialogue est comme les décors, faux. — Cl. D.

★ Voir « les films nouveaux ».

■ Le film de Chantal Akerman, « Je, tu, il, elle », a été censuré au Festival des festivals de Toronto, qui s'est achevé le 18 septembre. Plusieurs scènes ont été supprimées. Les réalisateurs des quatre-vingt-dix films invités ont officiellement protesté auprès du gouvernement de l'Ontario.

Culture

PUBLICATION DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION « PARIS - NEW-YORK »

Le catalogue de *Paris - New-York*, au centre Georges-Pompidou, vient de sortir. L'exposition clôt ses portes après six mois d'ouverture durant lesquels le public a dû se passer d'ouvrage de référence. Difficultés techniques de réalisation, difficultés financières : une partie du budget avait été divertie pour publier un petit catalogue illustré à 35 francs, hélas ! de peu d'utilité, tant pour le grand public que pour les spécialistes. Après le retard de sa parution, le catalogue pêchera par son prix élevé : 250 francs avec un tirage de cinq mille exemplaires. A vingt mille numéros, il aurait pu être vendu plus raisonnablement 120 francs environ et aurait eu une plus grande diffusion. Il offre une information particulièrement riche sur les aller et retour artistiques franco-américains depuis le début du siècle.

LES « DISSIDENCES CULTURELLES » A LA BIENNALE DE VENISE

« *Pour la première fois,* a déclaré M. Carlo Ripa di Meana, président de la biennale de Venise, *la dissidence culturelle de l'Europe de l'Est se réunira sans limite de frontières idéologiques. Il sera ainsi possible de mesurer l'étendue du problème et sa diversité.* » Le conseil directeur de la biennale vient, après de nombreuses tractations ponctuées de menaces de démission, d'approuver le programme, pour 1977, de la biennale de Venise, qui se déroulera du 15 novembre au 17 décembre, sur le thème de la « dissidence culturelle » à travers les arts plastiques, le cinéma, le livre...

Outre ces trois expositions des colloques sur l'histoire, le théâtre, la musique réuniront à Venise de nombreuses personnalités italiennes et étrangères.

TROIS MOIS DE PRISON POUR ROMAN POLANSKI

Le cinéaste Roman Polanski, qui s'était reconnu coupable de « *relations sexuelles illicites avec une mineure* » (*le Monde* du 10 août), devra subir pendant trois mois des tests médicaux dans une prison de Californie. Le juge de Santa-Monica a décidé, lundi 19 septembre, d'imposer au réalisateur une période d'observation et de diagnostic avant de rendre un verdict final « *juste et équitable* ». Cependant, il lui a laissé un délai de trois mois afin de lui permettre d'achever le tournage de son film *Hurricane*.

Mardi 20 septembre

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Lorenzaccio.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30, les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes du Nord, 21 h. : le Select Motel.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45, le Bateau pour Lipaia.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
L'Epicerie, 21 h. : Belle Ombre.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Pierre Louki.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, 18 h. 30 : la Belle Vie, 20 h. 30, Molly Bloom ; 22 h. 30, C'est pas de l'Amour. II : 20 h. 30, les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45, la Ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. 10, Au plaisir madame.
Montparnasse, 21 h. : Même heure l'année prochaine.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Œuvre, 21 h. : la Majorable.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros Chiens.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Divorce à la française.

Festival estival

Billettes, 20 h. 30 : Finale publique du troisième concours international de clavecin.

Les concerts

Lucernaire Forum, 19 h. : Roger Ychal (Gervaise, Bach, Sussato, Haendel, Bartok).

Jazz, pop', rock et folk

Lucernaire Forum, 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.
La Vieille Grille, 18 h. 30 : Jacques Berrocal, Gaby Bizien et Jean-François Pauvros (jaz).
Grand-Palais, 20 h. : Groupe Belle Star.

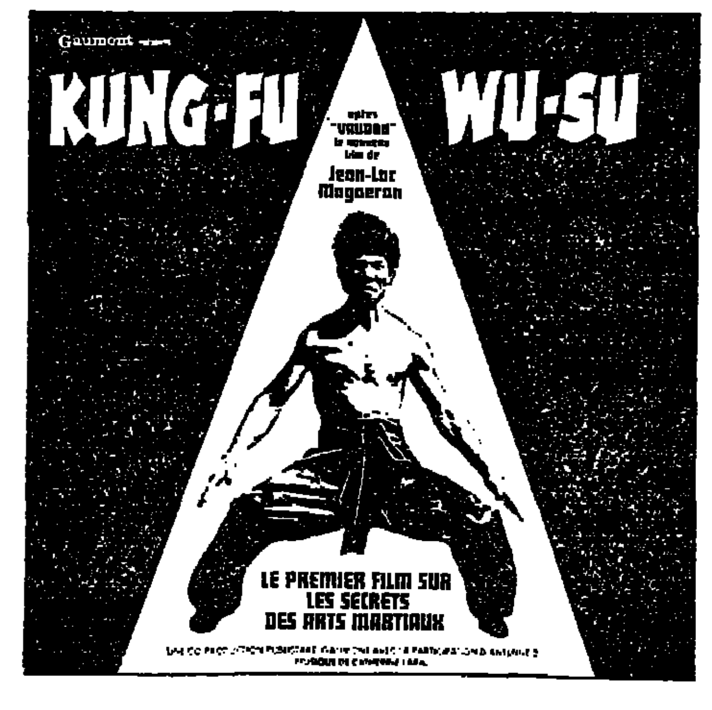
La danse

Bobino, 21 h. : Ballet national du Sénégal.
Palais des Sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ipi-Tombi (chants et danses zoulous).
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Japenese Dance, Dormu II.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, raté plan... et re plan plan.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

LE CALENDRIER DES CONCERTS



هكذا من الأصل

PADRE PADRONE

ROBERTO ROSSELLINI

PRÉSIDENT DU JURY / CANNES 77

dernier texte écrit le jour de sa mort

Soudain, après tant d'années, j'ai eu l'occasion de réexaminer de près le cinéma.

Au mois de février dernier, Favre Le Bret m'a demandé de présider le jury du 30e Festival cinématographique de Cannes. Cette offre m'a un peu surpris, mais je n'ai pas voulu perdre l'occasion. Je sais, par expérience, que nous, les hommes, sommes portés à vivre d'impressions plutôt que de connaissances directes. Un chemin une fois emprunté, nous finissons par y construire des convictions qui deviennent des limites à l'intérieur desquelles trouver une orientation. Dans ces limites se réalisent une certaine consolation et une foi inébranlable qui conditionne toutes nos actions. Pour avoir des notions précises il faut, au contraire, prendre du champ. Mon détachement du « cinéma », comme on le conçoit habituellement, durait désormais depuis trop longtemps, et alors, pour résumer mes quinze ans de réflexion, j'ai pensé qu'il était indispensable de faire cette expérience.

Cannes m'a incité à revoir par la pensée toutes les expériences passées. Le cinéma, quand j'ai commencé à m'en occuper, était considéré comme le moyen souverain de pur divertissement ; les recettes d'un film étaient l'unique critère valable pour en apprécier la valeur. Aujourd'hui encore, ce mode d'évaluation est prépondérant.

Nous, les néophytes, nous nous sommes mis à penser, il y a quarante ans, que le « cinématographe » (c'est-à-dire l'image en mouvement) pouvait servir à plus que cela. C'est alors qu'apparut et commença à se développer d'idée de film d'auteur.

Eh bien, à quoi a abouti cette évolution ?

C'est une des choses que j'ai pu vérifier à Cannes. Une certaine presse française parle de « nombrilisme ». Beaucoup de films dits d'auteur sont de purs exercices d'un vain esthétisme, schizophréniquement personnels.

Ce phénomène absurde et aride est, malheureusement, fort répandu. Des admirateurs passionnés et bruyants l'exaltent et le théorisent.

Pour d'autres « auteurs », la caractéristique est la désacralisation à tout prix. Ces « réalisateurs » ont un impact sur un vaste public qui semble follement s'amuser à leurs exercices de destruction. Mais, entendons-nous bien, à mon avis, ils ne fustigent pas les mœurs, ils ne font que spéculer sur la trivialité.

De cette attitude est issu tout le cinéma de la violence, de l'érotisme, etc.

Telles me paraissent être les principales lignes directrices du cinéma moderne. Il y a aussi les films dits politiques. En général, ils ne servent pas à développer l' « art de se gouverner », parce qu'ils se limitent à exciter les passions. Ils deviennent alors, eux aussi, vecteurs d'aliénation parce qu'ils font s'enraciner des manies, qu'ils construisent des fétiches au lieu de contribuer au développement de la conscience.

Un autre phénomène important est le suivant : le public qui fréquentait les salles de cinéma, maintenant les déserte. Les gens de cinéma parlent de crise. Mais le bouleversement aussi est anormal. En effet, le monde d'aujourd'hui, à travers la télévision, est devenu un immense consommateur de films.

Première donnée : la fréquentation des salles a terriblement diminué. Voici quelques éléments statistiques : les salles françaises pouvaient compter jusqu'à ces dernières années sur une fréquentation annuelle de six cents millions de spectateurs ; aujourd'hui à peine cent quatre-vingts millions...

L'Angleterre, qui comptait un milliard et demi de spectateurs, en a maintenant à peine plus de deux cents millions. Un phénomène de même ampleur s'est vérifié au Japon. En Allemagne, il n'y a pas — ou je les ignore — de statistiques, mais l'on s'accorde pour dire que le cinéma est mort.

Le cinéma américain lui-même, le plus parfaitement industrialisé, et même le seul qui soit vraiment industrialisé, est en crise. En effet, comment expliquer le fait que les compagnies associées à la M.P.A.A. (Motion Picture Association of America), qui produisaient autrefois plus de cinq cents films par an, en font maintenant moins de cent ? Il semble que cette année leur nombre ne dépasse pas soixante-cinq.

Telles sont les données de ce que, communément, on appelle « le cinéma », c'est-à-dire ce moyen particulier de produire, de distribuer et de diffuser les films à travers les salles de cinéma. Ce sont les nouvelles méthodes qui se sont développées depuis le temps de l'invention de l'image en mouvement, le cinématographe, breveté par les frères Lumière le 15 février 1895.

Mais le second facteur, dont il faut tenir compte, c'est qu'en réalité le public qui voit les films a augmenté démesurément. Il ne le fait plus à travers les canaux traditionnels, mais à travers ce nouveau moyen de diffusion que constitue la télévision. Le public des films est, en fait, dix, vingt fois supérieur — et même davantage — à celui de l'âge d'or du cinéma.

Pour satisfaire ce public, on a remis en circulation une quantité de films qui remplissaient les cinémathèques et qui étaient vus par un petit groupe de cinéphiles passionnés.

Dans ces conditions, est-il juste de parler de crise du cinéma ? Certes, une profonde crise frappe certains producteurs qui s'entêtent à agir selon des méthodes de production et de diffusion largement périmées.

Par une grossière erreur de vision ou de prospective, beaucoup appellent crise ce qui, en réalité, est un « boom ». Dans ce même contexte productif cinématographique, on dit — mais je crois que c'est vrai — que les acteurs célèbres aux U.S.A. sont payés trois, quatre, cinq fois plus que les stars archi-payées de l'âge d'or du cinéma... Comment commenter ce phénomène ? Qu'est-ce qui a déterminé cette forte hausse des salaires alors que le nombre des films produits a diminué de façon vertigineuse ?

Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre avec logique.

Lorsqu'on m'a demandé de présider le jury du Festival, j'ai posé comme condition à mon acceptation l'organisation d'un colloque qui aurait pour thème l'engagement social et économique du cinéma. Ce colloque devait se dérouler en deux journées : il a duré, au contraire, dix jours. Il a provoqué un échange d'idées très riche. Ces idées pourront être mieux précisées et l'enquête s'approfondira davantage grâce au bureau de liaison que nous avons créé afin d'élargir les connaissances de tous les phénomènes qui se manifestent dans ce domaine. On en verra les fruits au prochain Festival de Cannes.

Durant le colloque, parmi les nombreux thèmes abordés, celui des lois que beaucoup souhaitent pour accroître le développement du cinéma.

A ma grande stupeur, j'ai constaté que beaucoup rêvent d'une loi que je qualifierai de « nourricière ». En effet, ils rêvent d'une « nourrice » (bien pourvue, consolante, protectrice) capable de nourrir toute velléité. Mais peut-on y arriver ? On répond : par le biais des commissions spéciales. L'expérience, assez grande en la matière, nous apprend que de tels systèmes suscitent des intérêts corporatifs, radicalisent la lutte des classes, donc, pulvérisent les forces. Evidemment, une nourrice n'est utile qu'aux nourrissons. Convient-il d'entreprendre une action quelconque en se donnant dès le départ le rôle de nourrisson ? Des hommes mûrs pourraient être bien plus utiles à la communauté. Mais on ne peut être adulte si l'on n'est pas décidé à dépenser le seul capital dont chacun peut disposer s'il a un but précis à atteindre : le courage. Quand je faisais ces objections, certains me regardaient avec suspicion et même avec commisération. Il y a même eu quelqu'un qui, horrifié à l'idée de considérer le cinéma et la télévision comme des moyens complémentaires de diffusion, a reparlé spécificité filmique et télévisuelle !...

Examinons maintenant la télévision. Je me limiterai à parler de la télévision européenne, et principalement de l'italienne et de la française. Là où il y a monopole d'Etat, la télévision a le privilège d'encaisser chaque année des sommes énormes, qu'elle dépense ensuite en partie pour faire des programmes.

Une donnée : la télévision française (monopole d'Etat) a doublé ses recettes de 1966 à 1976, mais diminué de 50 % ses productions.

Qu'indique ce phénomène ? Que le bien-être, l'opulence, vivre comme on dit sur du velours, portent à la paresse. La paresse porte à l'obésité, qui coupe le souffle, réduit la vitalité, provoque la somnolence, émousse donc la créativité. Le danger de l'obésité et ses conséquences menacent ce type d'organisations.

Seuls les individus qui y opèrent peuvent corriger ces tendances. Il faut, pour bien utiliser les privilèges dont jouissent ces organismes, suivre à la lettre ce qui est dit dans leurs lois institutionnelles : ils doivent concourir au développement social et culturel de leurs pays respectifs. Il suffit d'avoir le courage de les amener à respecter, s'ils ne le font pas spontanément, ce devoir qui est le leur.

Le film primé à Cannes Padre Padrone, *des frères Taviani, a été produit par la télévision italienne. Il représente la partie la plus avancée, la plus rigoureuse et cohérente, la plus ambitieuse socialement et culturellement, du cinéma italien. C'est la première fois que, dans un Festival comme celui de Cannes, triomphe un film produit en dehors des groupes de pouvoir du cinéma commercial. Le problème qui se pose, en termes démocratiques, est celui de sa circulation. Nous savons que la censure de marché s'exerce avec une telle force qu'un film comme celui des Taviani risque d'être maintenu à l'écart.*

ROBERTO ROSSELLINI.



UN FILM DE PAOLO ET VITTORIO TAVIANI

PADRE PADRONE

PALME D'OR — FESTIVAL DE CANNES 77

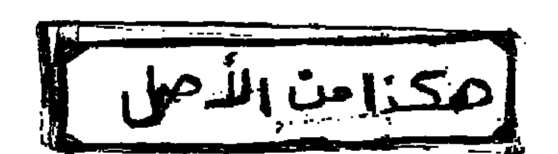
DEMAIN

DISTRIBUTION : MK 2 DIFFUSION — publicité linchant

MARIGNAN PATHÉ v.o. - ELYSÉES LINCOLN v.o. - HAUTEFEUILLE v.o. - QUARTIER LATIN v.o. - 14 JUILLET PARNASSE v.o. et v.f. - 14 JUILLET BASTILLE v.o.

GAUMONT RICHELIEU v.f. - SAINT-LAZARE PASQUIER v.f. - GAUMONT CONVENTION v.f.

Périphérie VF : TRICYCLE Asnières - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - GAUMONT Evry - MULTICINÉ PATHÉ Champigny - VÉLIZY II - FRANÇAIS Enghien - PARLY II



SPECTACLES

(*) Films interdits aux moins de treize ans

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

15 h., Falstaff, de O. Welles ; 18 h. 30, Jean de la Lune, de J. Choux ; 20 h. 30, la Chatte sur un toit brûlant, de R. Brooks ; 22 h. 30, le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha.

Musée d'art moderne

(277-11-12)

15 h. (du 21 au 25 septembre) : Best Brith of the flag, The Great Ice Cream, Robbrey, In june, Dallas 1962 ; 19 h. : Art Video.

Les films nouveaux

L'OPIUM ET LE BATON, film algérien d'Ahmed Rachedi, v.o. Palais des Arts, 3e (272-62-98) Le Seine, 5e (325-95-99). Lucernaire, 6e (544-57-34)

LA MACHINE, film français de Paul Vecchiali. Quintette, 5e (033-35-40) La Clef, 5e (337-90-90) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)

LA CHAMBRE DE L'EVEQUE, film italien de Dino Risi, v.o. Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Montparnasse-83, 6e (544-14-27) Français, 9e (770-33-88) Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

GLORIA, film français de Claude Autant-Lara. ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Le Paris, 8e (359-53-99) Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Cambronne, 15e (734-42-96). Les Images, 18e (522-47-94). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

IL ETAIT UNE FOIS L'ARIZONA, film italien de Sergio Sollima, v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Moulin-Rouge, 18e (607-16-21), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon (à partir de vendredi), 6e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69)

BAD (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

LE BISON BLANC (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

CASANOVA de Fellini (It., v.o.) (*) : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) . Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).

cinémas

LA DENTELLIERE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).

DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : Panthéon, 5e (033-35-15-04), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brésil., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38 ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)

ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).

L'HOMME PRESSE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)

L'IMPRECATEUR (F.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Lucernaire 6e (544-57-34)

MONSIEUR PAPA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46)

OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), France-Elysées, 8e (723-71-11), Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33)

PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

LA QUESTION (Fr.) (**) : Les Templiers, 4e (272-94-56).

ROOTS, ROCK, REGGAE (Ang., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91)

SWASTIKA (Fr., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)

SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).

LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o., v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34)

TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42)

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (336-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75)

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56)

ANDREI ROUBLEV (U.R.S.S., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LES DAMNES (It., All., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)

DERSOU OUZALA (v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) . Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.

LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

GUERRE ET PAIX (U.R.S.S., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08) : Hester Street (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

IF (Ang., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55)

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Action-Champo, 5e (033-51-60).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

MORE (A., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 7e (326-80-25).

LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).

PORTIER DE NUIT (It.-All., v.o.) (**) : U.G.C., Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

SOLEIL VERT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40)

THE BABY MAKER (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

THE HARDER THEY COME (A., v.o.) . Action Christine, 6e (325-85-78).

THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; H. Sp.

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Action-République, 11e : H. Sp.

TOMMY (Ang., v.o.) . Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50)

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69)

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Boudu sauvé des eaux, Lola Montès, la Kermesse héroïque.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) les Chaînes.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) I. 11 h. 50 (sauf D.) : la Grande Bouffe ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 18 h. 20 : l'Epouvantail ; 20 h. 30 : Dersou Ouzala ; 22 h. 45 : Aguirre, la colère de Dieu ; V. et S., à 0 h. 50 : Carrie. — II, 12 h. (sauf D.) : Satyricon ; 14 h. 20, 22 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 30 : Cria Cuervos ; 18 h. 30 : Taxi Driver ; 20 h. 20, S. et V., à 0 h. 45 : Music Lovers.

PIRATES ET CORSAIRES : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : Cyclone à la Jamaïque (v.o.)

CINEMA ITALIEN (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; le Fanfaron. — Studio des Acacias, 17e (v.o.) (754-97-83), 14 h. : Fellini-Roma ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 18 h. : Satyricon ; 20 h. 15 : les Mille et Une Nuits ; 22 h. 20 : le Sexe fou.

ANNA KARINA : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : Une femme est une femme.

H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.

HI, GAY (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Pink Narcissus.

CINEMA U.S.A. (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Apprentissage de Duddy Kravitz.

D'EINSENSTEIN A TARKOVSKI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : Ivan le Terrible ; 18 h. : Solaris.

W. ALLEN (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Pêche au trésor.

I. BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Sourires d'une nuit d'été.

COMEDIES AMERICAINES (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : Les hommes préfèrent les blondes, Blanches colombes et vilains messieurs, Ziegfreid Follies, Chérie, je me sens rajeunir.

LAUREL ET HARDY (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Les montagnards sont là.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e à 10 h., 12 h. et 24 heures

HESTER STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20.

L'ESCALIER INTERDIT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi à 21 h.

MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h.

NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h.

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (*) : Le Seine, 5e, à 22 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 heures.

PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 heures.

POINT LIMITE ZERO (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 heures

LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

TRISTANA (Esp., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

UN ANIMAL DOUE DE DERAISON (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi à 21 heures.

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. 5 et 24 h.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

CENT CINQUANTE-CINQ MILLE ÉTUDIANTS PROVINCIAUX ET ÉTRANGERS A PARIS

La course à la « piaule »

A l'approche de la rentrée universitaire, des milliers d'étudiants ont commencé à chercher un logement : problème particulièrement aigu dans les académies de la région parisienne (Paris, Créteil, Versailles), où plus de la moitié de la population étudiante (54,6 %) est composée de provinciaux (cent six mille) et d'un nombre croissant d'étudiants étrangers (quarante-neuf mille).

Elisabeth, étudiante en médecine, venue de Poitiers à Paris pour ses études, exprime son inquiétude : « *Je cherche, depuis deux mois, une chambre avec coin cuisine, au loyer maximum de 350 francs. Je désire être près de l'hôpital de la Salpêtrière, où je travaille à mi-temps. Je me suis adressée à de nombreuses agences, mais elles proposent des logements à des prix beaucoup trop élevés pour mes moyens. Maintenant, je fais les petites annonces et du porte-à-porte. J'ai peur de ne rien trouver.* »

L'élévation du coût de la vie n'épargne pas les loyers des chambres pour étudiants. Aujourd'hui, on ne trouve, exceptionnellement, que des chambres à 250 francs. Selon une étude réalisée par le Centre national des œuvres universitaires (CNOUS), le prix moyen des chambres était de 150 francs en 1965 et de 350 francs en 1975. Cette année, celui de la chambre meublée « type », chez l'habitant, est de 400 francs, électricité non comprise ; celui de la chambre indépendante, avec toilettes sur le palier, de 500 francs. Le loyer d'un studio atteint couramment 900 francs. Les prix excessifs sont fréquents. Une propriétaire du onzième arrondissement, qui propose une chambre dans son appartement à 700 francs par mois, se justifie ainsi : « *Cette chambre est spacieuse et dispose d'une salle de bains particulière. J'estime ce prix raisonnable, car j'ai besoin d'argent pour m'aider à payer les charges.* »

Le logement en ville coûte bien plus cher qu'une chambre en résidence universitaire (229 francs à 247 francs, dans les académies de la région parisienne). Mais la majorité des deux cent vingt mille étudiants de l'académie de Paris n'ont pas le choix, car le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) ne dispose que de mille trois cent cinquante-neuf places dans la capitale. Les foyers d'étudiants de deux mille huit cent quatre-vingt-cinq et la Cité internationale de six mille, soit une place pour vingt et un étudiants, Parisiens compris.

Seuls sont admis dans les résidences du CROUS, à Paris, les étudiants en quatrième année d'études. Les demandes des autres sont donc systématiquement transférées vers les résidences de banlieue. « *En province, nous logeons presque tout le monde, mais à Paris demeure le point noir,* constate M. Yves Lartigue, sous-directeur du CNOUS. *Grâce aux résidences de banlieue, nous arrivons cependant à satisfaire la quasi-totalité des demandes des étudiants français.* »

L'académie de Créteil ne dispose que de cinq cent cinquante-neuf places, mais celle de Versailles en possède sept mille trois cent trente-sept, dont trois cent soixante-seize appartements H.L.M. pour jeunes ménages.

Une agence immobilière

L'admission en résidence se fait selon une combinaison de critères sociaux et universitaires : situation de la famille, plafond de revenus personnels de 28 899 francs par an, pas plus d'un redoublement. « *La demande réelle est bien supérieure à la demande formulée. Selon la période, on décourage les étudiants à déposer un dossier, car on sait qu'ils n'ont aucune chance* », explique un responsable du CROUS.

Nombre d'étudiants étrangers ne peuvent être admis dans les résidences, où la priorité est donnée aux boursiers du gouvernement français. La proportion d'étrangers — qui est limitée globalement à 15 % — atteint 27 % à Nanterre.

Les œuvres universitaires, outre les résidences, organisent un service logement qui fonctionne comme une agence immobilière gratuite. L'an dernier, mille cent étudiants ont ainsi trouvé une chambre, mais ils étaient quatre fois plus nombreux à avoir fait une demande. D'autre part, le C.I.D.J. (Centre d'information et de documentation jeunesse) affiche chaque jour dans son hall d'accueil vingt à quarante offres nouvelles de logement.

Plusieurs associations d'étudiants ou d'élèves de grandes écoles ont, depuis des années, leur propre service de logement, dont l'efficacité n'est pas négligeable, même si, selon l'UNEF, « *le problème de l'insuffisance des moyens du CROUS demeure entier* ». L'Union parisienne des étudiants locataires (UPEL-FNEF) a, par exemple, fourni l'an dernier deux mille huit cent quarante-trois logements. L'absence de frais d'agence a permis de réaliser une économie moyenne de 313 francs par étudiant.

Le marché de la chambre d'étudiant est marqué, selon les dirigeants de l'UPEL, depuis un an, par « *un alignement des prix de tous les arrondissements sur ceux du quartier Latin, c'est-à-dire les plus chers* ».

Confort minimum

La qualité des logements proposés connaîtrait une amélioration sensible. La chambre de bonne avec eau sur le palier devient plus rare ; le confort minimum (eau, électricité, chauffage et, éventuellement, douche ou coin cuisine) tend à être la règle. Mais les étudiants logés chez l'habitant n'ont souvent pas accès à la cuisine, car des propriétaires n'hésitent pas à dire que lorsqu'on est étudiant on peut manger des sandwiches ou se contenter du « resto-U ». Les chambres au pair donnent lieu à des abus fréquents. Elles ne sont acceptées par les services logement qu'avec des garanties : au-delà de deux heures de travail par jour, le logeur doit rémunérer les services rendus.

Autre caractéristique de ce marché : les trois quarts des chambres non indépendantes sont réservées aux jeunes filles, alors que les garçons représentent la majorité des demandeurs. Surtout, les étudiants étrangers de couleur essuient de nombreux refus. La cohabitation avec les propriétaires, qui sont souvent des personnes âgées désirant une compagnie et une aide, provoque parfois des conflits. La chambre avec entrée indépendante est, pour cette raison, très demandée.

Les étudiants cherchent d'abord des logements proches de leur université, ce qui explique sans doute que le quartier Latin ne soit plus le seul à attirer les jeunes provinciaux. Le confort est la seconde priorité. Les étudiants sont aussi de plus en plus enclins à partager un appartement à plusieurs, mais on ne dispose d'aucune statistique à ce sujet.

Les services spécialisés ne pouvant satisfaire toutes les demandes, l'étudiant en est souvent réduit au porte-à-porte, aux petites annonces ou à s'adresser aux agences immobilières, qui demandent une commission représentant 10 % du loyer annuel. En désespoir de cause, beaucoup passent les premiers mois de l'année universitaire chez des amis complaisants ou des membres de leur famille, changeant de gîte plusieurs fois.

Les associations d'étudiants réclament, en vain, l'établissement d'un barème des loyers pour étudiants qui limiterait les offres abusives. On voit mal, toutefois, comment une réglementation pourrait les protéger, et eux seuls, des lois du marché.

A qui s'adresser avant et après ?

Les étudiants de la région parisienne qui cherchent un logement en ville et ne désirent pas s'adresser aux agences immobilières peuvent contacter les services suivants :

CROUS DE PARIS : 39, avenue Georges-Bernanos, 75231 Paris. Tél. : 326-07-49.

CROUS DE CRETEIL : 81, rue du Pont-de-Créteil, 94100 Saint-Maur. Tél. : 885-85-85.

CROUS DE VERSAILLES : lycée Marcel-Roby, 6, rue Giraud-Teulon, B.P. 109, 78103 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 973-42-89.

C.I.D.J. (Centre d'information et de documentation jeunesse) : 101, quai Branly, 75740 Paris. Cedex 15. Tél. : 566-40-20. — Le C.I.D.J. fournit une documentation gratuite sur les résidences universitaires, les foyers d'étudiants et les centres d'hébergement temporaire.

CENTRE CATHOLIQUE RICHELIEU : 8, place de la Sorbonne, 75005 Paris. Tél. : 033-36-90.

● Associations d'étudiants :

UPEL (Union parisienne des étudiants locataires, F.N.E.F.) : 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 633-30-78.

UNEF : 25, rue Bouret, 75019 Paris. Tél. : 205-76-80 et 285-88-49.

U.G.E. (Union des grandes écoles) : 71, rue d'Aboukir, 75002 Paris. Tél. : 236-96-98.

F.N.A.G.E. (Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles) : 18, rue Dauphine, 75006 Paris. Tél. : 326-07-43.

Les étudiants qui louent une chambre chez un particulier doivent prendre les précautions suivantes :

CONTRAT DE LOCATION : la responsabilité des services logement n'est pas engagée en cas de litige survenu entre l'étudiant et le propriétaire. Il est préférable de signer un contrat spécifiant l'état des lieux, la durée de location, les délais de préavis de part et d'autre, et l'assurance que le loyer n'augmentera pas au cours de l'année.

ASSURANCE : l'étudiant doit vérifier si l'assurance du propriétaire comporte une « renonciation à recours » en cas de dommages causés par le feu et l'eau. L'étudiant doit de toute façon garantir sa propre responsabilité contre le recours des voisins. S'informer au Centre de documentation et d'information de l'assurance : 2, rue Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12.

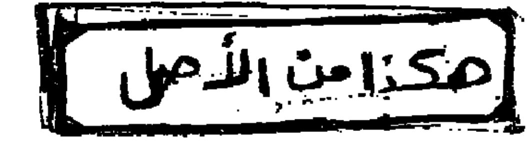
EN CAS DE LITIGES (rupture du contrat, non-restitution de la caution), les étudiants peuvent s'adresser aux organismes suivants :

CROUS (consultation juridique gratuite).

CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT : 9, rue Montera, 75012 Paris. Tél. : 344-11-51.

UNION CENTRALE DES LOCATAIRES DE FRANCE : 85, rue Mademoiselle, 75015 Paris. Tél. : 734-94-96.

● AVANTAGES FISCAUX. — Les propriétaires qui louent une chambre ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour le loyer qu'ils perçoivent, à condition que ce loyer soit « raisonnable », et que la chambre soit meublée et située dans leur résidence principale.



ÉDUCATION

PLUSIEURS ORGANISATIONS RÉAGISSENT A LA RELANCE DE LA POLÉMIQUE SUR LA POLITISATION

Après les déclarations du ministre de l'éducation, à Clermont-Ferrand, sur la politisation de l'enseignement (« le Monde » du 20 septembre), plusieurs organisations ont réagi :

● *M. Jérôme Monod*, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, dimanche 18 septembre, à Mâcon, devant des militants de son parti : « *Il faut mobiliser les jeunes et notamment les classes d'âge dès avant l'Université et faire en plus une action importante au niveau des étudiants.* » M. Monod a poursuivi en dénonçant « *la politisation de l'enseignement primaire et secondaire par la Fédération Cornec* ». Il a appelé « *les militants et adhérents du R.P.R. à voter lors des élections de parents d'élèves pour des fédérations qui ne sont pas engagées politiquement* ».

● L'*Union nationale interuniversitaire (UNI)*, estimant « *indispensable que la politisation de l'enseignement soit prohibée et combattue* », déclare « *approuver sans restriction l'intention manifestée par le ministre de l'éducation de faire préparer un « code de déontologie » pour les enseignants* ».

● *Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.)* : « *M. Haby continue à égarer l'opinion publique et dresser le spectre de la politisation pour mieux masquer les réalités de cette rentrée (...). Au lieu de faire des procès d'intention, M. Haby ferait mieux de s'interroger enfin sur les conséquences que les enseignants et surtout les jeunes vont avoir à subir du fait de la réforme prétendument apolitique qu'il a entrepris de mettre en place.* »

● *Le parti communiste* : « *Les enseignants dans leur quasi-totalité ont une tout autre conception de leur métier que celle que tente de leur imputer leur ministre*, déclare M. Michel Duffour, membre du comité central du P.C.F. *Aucune des grandes questions qui préoccupent parents et enseignants : la gratuité des études, la qualité de l'enseignement, n'ayant reçu un début de satisfaction, M. Haby cherche à détourner l'attention des problèmes très concrets de cette rentrée.* »



SOCIÉTÉ

M. DIJOUD PRÉSENTE UN « PLAN D'ACTION » POUR LA JEUNESSE

● *Priorité aux centres de vacances et aux chantiers bénévoles*

● *Mise à l'étude d'un service national civil*

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a présenté, ce mardi 20 septembre, un imposant catalogue de mesures en faveur des jeunes. Toutes n'entreront pas en application immédiatement. Il s'agit d'un plan d'action à long terme qui sera soumis au gouvernement et qui ne vise pour l'instant qu'à préciser les grandes lignes de la politique que compte mener le secrétariat d'Etat. M. Dijoud a toutefois arrêté quelques mesures immédiates.

Priorité sera donnée, dans le budget de 1978, aux vacances des jeunes et aux chantiers de bénévoles. Les subventions accordées à ces derniers seront doublées. Le souci de dialogue de M. Dijoud se manifeste en outre par l'organisation, à partir du mois prochain, de « tables rondes » dans les principales villes de province afin de permettre aux jeunes de donner leur avis sur des mesures qui leur sont destinées.

● CADRE DE VIE. — Le secrétariat d'Etat veut encourager les jeunes à « *améliorer concrètement leur cadre de vie* » par la participation à des chantiers de bénévoles dont le fonctionnement sera amélioré.

. Des bourses destinées à financer des projets relatifs à l'écologie seront créées, ainsi qu'un prix pour récompenser des initiatives individuelles en faveur de l'environnement. M. Dijoud veut encourager les loisirs consacrés à la découverte de la nature comme les classes de neige ou les fermes pour enfants. Les jeunes devront être associés davantage aux décisions relatives au cadre de vie, notamment par la présence des associations de jeunesse dans les commissions départementales compétentes en matière d'environnement.

L'accès des jeunes à un logement indépendant, le plus souvent possible dans le centre des villes, sera facilité en particulier par la création d'un office public se portant garant pour eux auprès des propriétaires réticents. Le secrétariat d'Etat souhaite encourager la pratique du sport et des loisirs en ville mais aussi à la campagne en associant davantage les jeunes usagers à la conception des équipements et à l'organisation de ces loisirs. Il veut aussi multiplier les « terrains de jeux » et souhaite que des spécialistes de l'enfance siègent dans les conseils d'administration des sociétés publiques d'aménagement du territoire.

● ENTREE DANS LA VIE ACTIVE. — M. Dijoud préconise une meilleure information des jeunes sur les métiers et sur les mécanismes de la vie économique. Il souhaite que soit « *introduite une plus grande souplesse dans l'organisation du temps de travail* » et que soient confiés aux jeunes des emplois destinés à l'amélioration du cadre de vie et à l'animation de la vie sociale, emplois vers lesquels beaucoup d'entre eux sont attirés. Les « jobs », les stages de longue durée en entreprise et les visites d'usines devraient être multipliés, y compris pour les jeunes de quatorze à seize ans. Un « fonds d'innovation » pourrait être créé pour financer des projets imaginés par les jeunes, « *tels que la création de petites entreprises artisanales* ».

● LOISIRS. — Le secrétariat d'Etat espère mieux faire connaître les possibilités de loisirs existant déjà. Cinq nouveaux centres d'information jeunesse seront créés d'ici à la fin de cette année et cinq autres en 1978. Ces centres auront des antennes itinérantes et seront « relayés » localement par des « bureaux municipaux d'information » qui bénéficieront, le cas échéant, d'une « aide technique » du secrétariat d'Etat. Une aide prioritaire sera accordée aux associations de loisirs éducatifs et culturels à condition que celles-ci s'efforcent d'accueillir les jeunes le mercredi, le samedi, le dimanche, les jours fériés et pendant les « petites vacances ». La même priorité sera accordée à la formation des animateurs. Les activités de plein air et les sports de « pleine nature » seront encouragés.

Rénovation

● BENEVOLAT. — Le désir des jeunes de se dévouer, perceptible dans les résultats du sondage que le secrétariat d'Etat a fait réaliser récemment (*le Monde* du 10 septembre), sera encouragé. Les associations favorisant l'action des jeunes auprès des immigrés, des personnes du « troisième âge », des handicapés, etc., bénéficieront d'une aide particulière. Une formule de « service civil » se substituant au service national pourrait voir le jour, calquée sur le régime des coopérations en vigueur pour l'étranger. Une autre formule, dite de « volontariat social », qui, elle, ne se substituerait pas au service militaire, pourrait permettre aux jeunes gens et aux jeunes filles qui le désirent de participer, pour un temps plus ou moins long, à des tâches d'intérêt général.

● VACANCES POUR TOUS. — Le nombre des familles recevant une aide pour envoyer les enfants dans un centre de vacances sera rapidement augmenté, le coût des séjours abaissé. Les centres de vacances seront adaptés et rénovés. De nouveaux centres seront implantés là où ils font défaut. Le recrutement des animateurs et leur formation seront améliorés. Le nombre des centres de loisirs sans hébergement (centres aérés) sera accru. Ils seront installés en priorité à proximité des grands ensembles.

● OUVRIR LES FRONTIERES. — M. Dijoud souhaite informer plus largement les jeunes sur les pays étrangers, notamment par la création d'un centre d'information qu'animerait le secrétariat d'Etat. Il préconise aussi la multiplication des échanges de jeunes francophones, en particulier avec l'Afrique noire. La subvention de l'Office franco-québécois pour la jeunesse augmentera de 35 % en 1978. Le secrétariat souhaite que les jeunes travailleurs bénéficient plus nombreux de voyages à l'étranger et que soient accordés aux jeunes de la Communauté européenne les mêmes avantages que les nationaux en matière d'accueil, de stages professionnels et de loisirs. Il préconise enfin la création d'un office européen pour la jeunesse par l'ouverture de l'office franco-allemand pour la jeunesse aux autres partenaires de la Communauté. — B.LG.

De Beyrouth à Paris
Enfants à vendre

« Un bébé de race blanche en bonne santé et de culture occidentale, pour 25 000 F », *c'est ce que proposait à des couples en mal d'enfants un avocat libanais domicilié à Paris. Le trafic, découvert par une journaliste de l'hebdomadaire* la Vie *qui s'est fait passer pour une mère stérile, consistait à recueillir les enfants de jeunes femmes ayant accouché clandestinement à Beyrouth. Les parents adoptifs devaient parfois faire le voyage pour aller chercher l'enfant, qui était muni de faux papiers.*

Me Paul Awad, domicilié au 10 de la rue Toullier, dans le cinquième arrondissement de Paris, garantissait des bébés de deux semaines à un an. Le paiement se faisait en trois versements : 10 000 F au moment de l'accord, 5 000 F quand l'enfant était trouvé, 10 000 F à l'arrivée. Plusieurs couples, lassés par les obstacles de l'administration française et les délais imposés par l'aide à l'enfance, auraient déjà obtenu des bébés par ce *moyen.*

Le caractère illégal de telles adoption est évident, puisqu'il n'est pas question d'un consentement à l'abandon de la mère naturelle (ce qui signifie qu'à tous moments l'enfant pourrait être repris) et que l' « intermédiaire » ne se livrait à aucune enquête préalable concernant les parents adoptifs et l'enfant. C'est une obligation légale des œuvres agréées par l'aide sociale à l'enfance.

L'avocat, dont la carte de visite contient plusieurs numéros de téléphone mais pas d'adresse, aurait un bureau en Suisse, où les enfants sont « vendus » plus cher, et trafiquerait avec les Etats-Unis, où le bébé libanais est « coté » 20 000 dollars (100 000 F). Depuis la découverte de son commerce, l'avocat est parti sans laisser d'adresse.

RELIGION

Un sondage publié par « la Vie »

LES JEUNES CROIENT DE MOINS EN MOINS EN DIEU

Les jeunes sont de moins en moins nombreux à croire en Dieu. Selon un sondage de l'IFOP, publié par l'hebdomadaire la Vie, *30 % des quinze-trente ans n'ont pas de croyances religieuses (contre 17 % en 1967). Ceux qui croient en Dieu ne sont plus que 62 % (contre 81 % en 1967) ; 17 % se disent même* « sans religion » *: dix ans plus tôt, ils n'étaient que 6 %.*

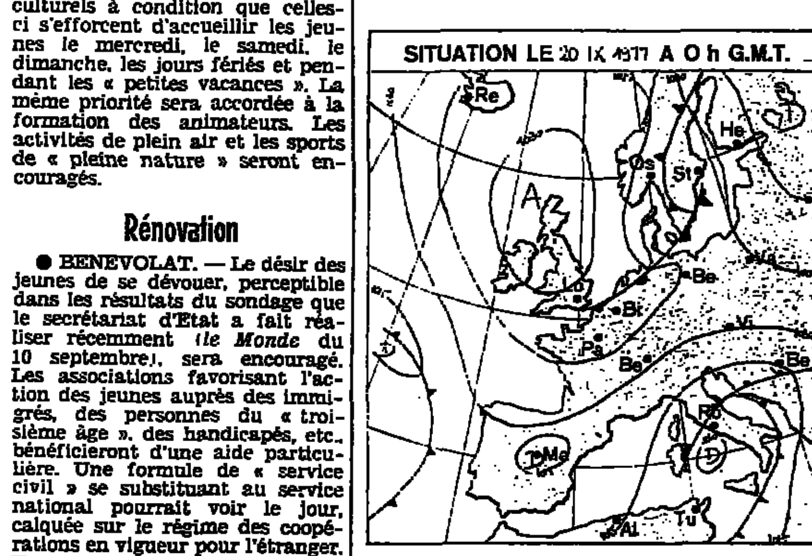
Les filles sont, semble-t-il, plus croyantes que les garçons (68 % contre 57 %). La foi demeure solide parmi les jeunes agriculteurs. En revanche, elle diminue avec l'élévation du niveau d'instruction. Les jeunes se disant « de gauche » *sont « nettement » plus incroyants.*

Les discussions religieuses intéressent peu les jeunes : 73 % des quinze-trente ans reconnaissent ne « discuter de religion » *que « rarement » ou* « jamais ». *Parmi les croyants, 42 % estiment que le mystère de la Trinité mérite d'être expliqué, et 20 % seulement comprennent parfaitement le sens du péché originel.*

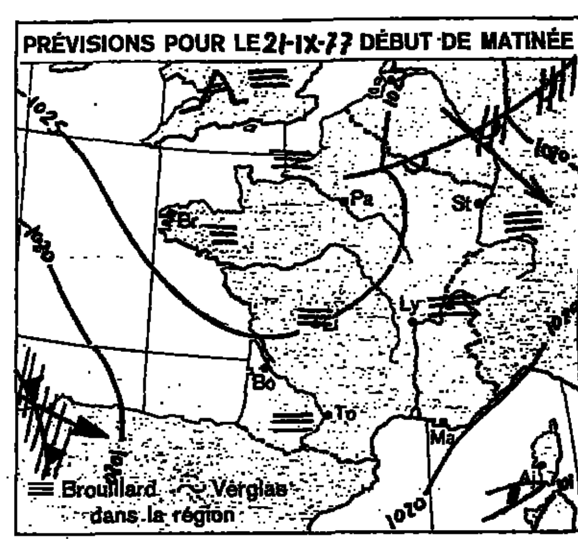
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 IX 1977 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-IX-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 septembre à 0 heure et le mercredi 21 septembre à 24 heures :

Des hautes pressions persisteront sur l'Europe occidentale. L'air un peu moins froid qui alimente les perturbations qui circulent autour de ces hautes pressions pénétrera sur notre pays. D'autre part, les perturbations de la Méditerranée s'éloigneront vers l'Europe centrale et les Balkans.

Mercredi, le temps deviendra un peu moins froid et plus nuageux de la Manche à l'Alsace et au Jura, et il sera parfois brumeux le matin. Dans l'après-midi, des éclaircies se développeront. Quelques faibles pluies ou bruines tomberont par places près des frontières et sur le relief.

Sur le reste de la France, le temps sera assez ensoleillé avec des nuages passagers, mais aussi parfois brumeux le matin. Il fera encore assez frais en début de journée dans les régions de l'intérieur, et quelques gelées blanches isolées sont encore probables au lever du jour sur le Massif Central.

Les températures maximales varieront peu. Dans l'ensemble, les vents seront orientés entre nord et nord-est et seront faibles à modérés.

Mardi 20 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 023,3 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 septembre; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 16 et 7 ; Bordeaux, 18 et 5 ; Brest, 15 et 7 ; Caen, 15 et 5 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 13 et 1 ; Dijon, 15 et 6 ; Grenoble, 12 et 4 ; Lille, 16 et 7 ; Lyon, 14 et 5 ; Marseille, 20 et 8 ; Nancy, 14 et 6 ; Nantes, 17 et 4 ; Nice, 21 et 12 ; Paris - Le Bourget, 16 et 5 ; Pau, 17 et 5 ; Perpignan, 21 et 12 ; Rennes, 17 et 3 ; Strasbourg, 14 et 4 ; Tours, 16 et 5 ; Toulouse, 18 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 degrés (max.) ; Amsterdam, 16 et 7 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 15 et 7 ; Bonn, 16 et 1 ; Bruxelles, 16 et 8 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 18 et 6 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 15 et 9 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 10 et 5 ; New-York, 26 et 22 ; Palma-de-Majorque, 21 et 10 ; Rome, 15 et 12 ; Stockholm, 15 et 5.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 19 et 20 septembre 1977 :

UN DECRET :

● Portant publication de l'accord européen sur l'échange de réactifs pour la détermination des groupes tissulaires (ensemble un protocole) et du protocole additionnel, faits à Strasbourg les 17 septembre 1974 et 24 juin 1976.

Le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* publie, d'autre part, dans son édition du 20 septembre, des arrêtés attribuant les médailles et diplômes d'honneur des conseils de prud'hommes, des citations à l'ordre de l'armée, des décrets portant promotion et nomination dans l'ordre des palmes académiques.

Vie pratique

UNE CAMPAGNE DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE « ATTENTION, ENFANTS ! »

Chaque année, quinze mille enfants de moins de quinze ans sont blessés sur la route, et la majorité d'entre eux le sont sur le chemin de l'école. Si les enfants des classes maternelles sont obligatoirement accompagnés sur le chemin de l'école, il n'en est pas de même pour les enfants plus âgés.

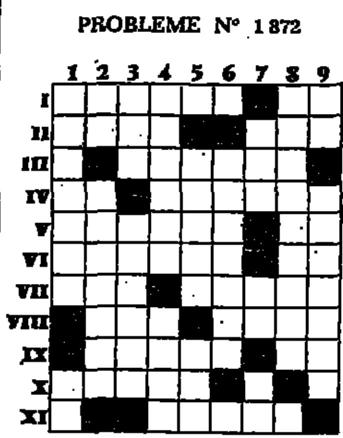
C'est pourquoi la prévention routière recommande aux parents de cinq à neuf ans de « reconnaître » le trajet de l'école avec leurs enfants afin de leur indiquer les différentes embûches qu'ils risquent d'y rencontrer.

● *Des conseils de chauffage* en fonction des prévisions de la météorologie, région par région, sont diffusés en permanence sur répondeur automatique au téléphone par l'Agence pour les économies d'énergie. Ces conseils, destinés aux responsables des immeubles collectifs comme aux particuliers, doivent leur permettre « *de tenir compte des variations de température qui peuvent n'être que passagères* ». Paris et l'ensemble des régions : 566-07-66. A dater du 10 octobre, pour le Languedoc - Roussillon : (67) 58-74-74.

● *Le prix Tony-Burnand 1977*, attribué annuellement par l'Association des journalistes de la chasse, sera décerné le 3 novembre dans le cadre de la chasse de La Roche-Couloir (vallée de Chevreuse). Il est destiné à couronner un ouvrage littéraire ou technique ayant trait à l'art ou à la pratique de la chasse. Renseignements : Christian Guy, 100, rue de Richelieu, 75002 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 872



HORIZONTALEMENT

I. Tête de ligne ; Possessif. — II. Douce, chez Brefort ; Suffit aux sages. — III. Sont sûrs d'être plumés. — IV. Désigné par un doigt ; Petites séparations. — V. Station climatique ; Prend son temps en toutes circonstances. — VI. Pincent les lèvres ; Pronom. — VII. Souvent frappé par un musicien ; Titres. — VIII. Emet certains cris ; Consacré. — IX. Matière de certaines feuilles ; Dans un bureau d'architecte. — X. Dont les restes seront pesants. — XI. Est rare et pourtant se trouve partout.

VERTICALEMENT

1. Leur consommation est suspendue pour une durée indéterminée ; Fleuve. — 2. Conjonction ; Déchirent les voiles de la nuit. — 3. Cours étranger ; Dans l'habillement. — 4. Ses larmes ne sont pas sincères ; Non potables lorsqu'elles sont usées. — 5. Eminences vagabondes ; Baie. — 6. Met du temps pour accomplir sa tâche. — 7. Tondu par de paisibles quadrupèdes ; Participe ; Lac. — 8. Bien disposé. — 9. Article ; Moments d'abandon.

Solution du problème n° 1 871

Horizontalement

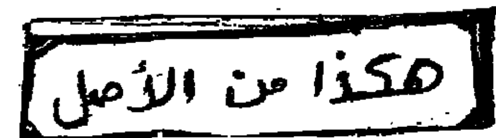
I. Eclusiers. — II. Tour ; RP. — III. Rimerai. — IV. Im ; Déni. — V. Gide ; An. — VI. Lunes ; Agi. — VII. E.N.O. ; Agée. — VIII. Ninon ; Ur. — IX. Tessiture. — X. Se. — XI. Amoureux.

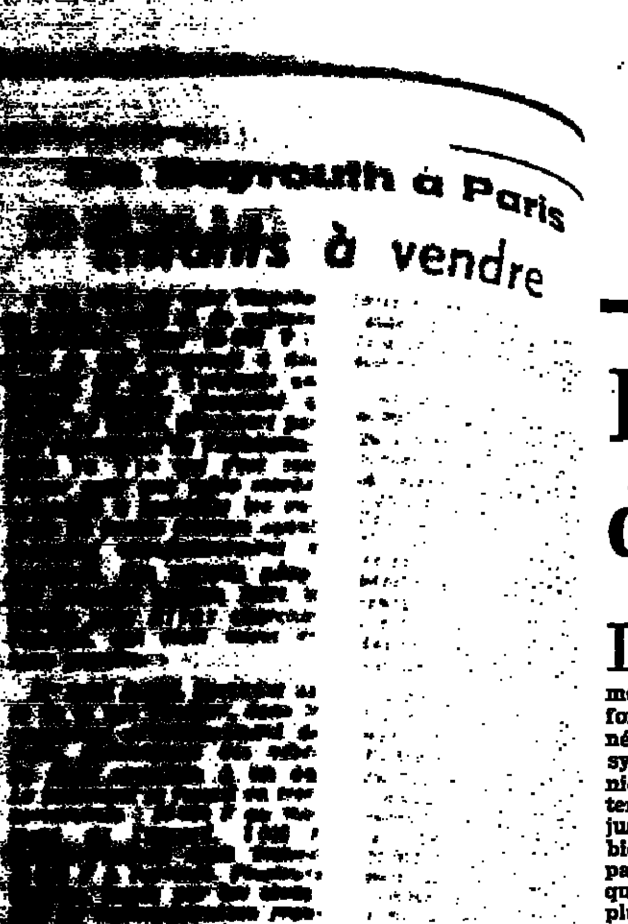
Verticalement

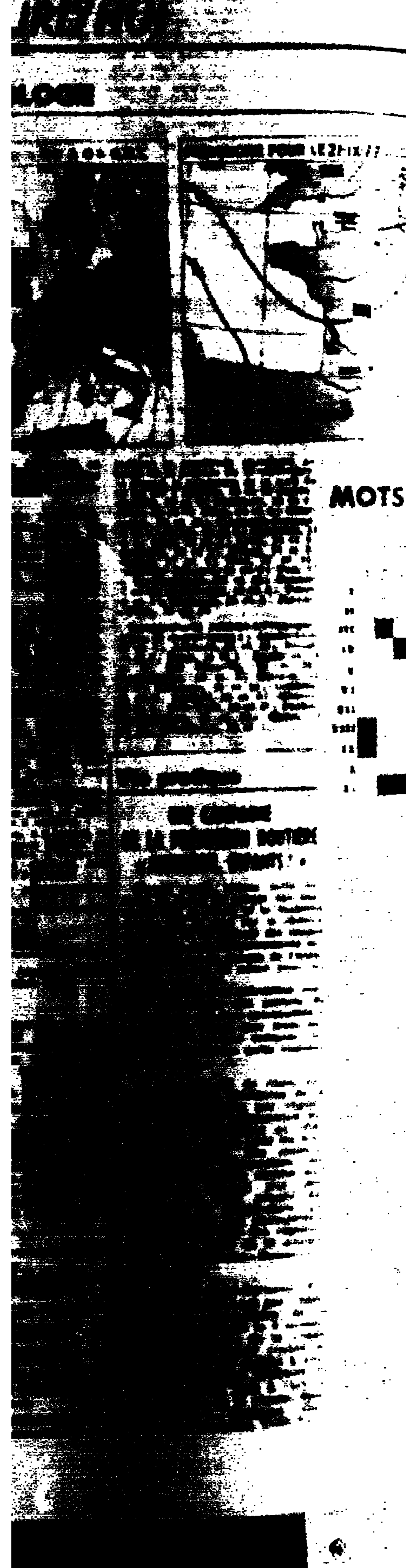
1. Etrillent. — 2. Coi ; Unie. — 3. Lumignons. — 4. Urémie ; Ossu. — 5. DS ; Nier. — 6. Irade. — 7. Epie ; Ag ; Ubu. — 8. Nageur. — 9. Sapinières.

GUY BROUTY.









Le Monde DE LA MÉDECINE

Hormones cérébrales et régulation des comportements : les cybernines

LA décennie prochaine sera très vraisemblablement placée, pour la médecine, sous le signe des hormones polypeptidiques. Ces substances, formées de juxtapositions d'acides aminés, détiennent manifestement la clé des systèmes de régulation et de communication de l'organisme. Elles représentent le pont jeté entre deux disciplines jusqu'à présent fort écartées : la neurobiologie et l'endocrinologie. Sécrétées par les cellules nerveuses, elles prouvent que le cerveau dispose de moyens les plus subtils pour équilibrer à distance les métabolismes et les comportements, et cela soit par des actions directes sur les organes cibles, soit en stimulant ou en freinant les productions hormonales.

En moins de sept ans, plus de dix mille publications scientifiques ont été consacrées à ces peptides, et il ne se passe pas de jour sans que les grandes revues scientifiques et médicales mondiales annoncent à leur sujet de nouvelles découvertes.

L'effervescence actuelle ne peut être comparée qu'à la période située entre 1945 et 1960 et que l'on appelait « l'âge d'or des stéroïdes ». A cette époque, la liste des nouveaux composés hormonaux naturels ou artificiels identifiés s'allongeait chaque année de plusieurs unités, et la thérapeutique s'est, coup sur coup, enrichie durant ces quinze ans de toutes les cortisones et de toutes les hormones féminines ouvrant la voie à la contraception orale et à une véritable révolution thérapeutique.

La découverte selon laquelle le cerveau est lui aussi... une glande endocrine a d'ores et déjà modifié profondément nombre de concepts majeurs concernant notamment le diabète, la contraception, la stérilité, la douleur, la toxicomanie, et, de manière plus générale, l'ensemble des disciplines couvrant les maladies métaboliques, les maladies mentales et celles du système nerveux.

L'importance des perspectives cliniques et thérapeutiques ainsi ouvertes par ce nouvel âge d'or justifiait que le quarante et unième congrès français de médecine, réuni à Paris du 12 au 14 septembre sous la présidence du professeur Claude Laroche, ait consacré aux « neuro-hormones hypothalamiques » l'une de ses séances les plus passionnées.

Cinq millions de cerveaux : un milligramme de peptides

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

L'EXPLOSION actuelle de données remarquables concernant le système neuro-endocrinien a été permise essentiellement, a souligné le professeur Chrétien (Montréal), par l'extraordinaire développement technologique permettant, avec des quantités infimes de matériel, de déterminer rapidement la composition et la séquence des acides aminés des protéines et des polypeptides.

On peut, aujourd'hui, déterminer la structure et synthétiser des molécules dix fois plus grosses et plus complexes que celle de l'ocytocine (hormone de l'hypophyse) en dix fois moins de temps qu'il n'en avait fallu en 1952 à l'Américain Du Vigneaud, à qui ce travail de bénédictin valut le prix Nobel.

Le fait que les substances sécrétées par le système nerveux sont extrêmement actives et ne se trouvent dans les tissus étudiés qu'à des doses infimes (de l'ordre du nanogramme : 1/1 000 000 000 de gramme) a néanmoins conduit à la manipulation de quantités colossales de cerveaux animaux (cinq millions de cerveaux de mouton pour le groupe de Guillemin, au Texas, soit 50 tonnes d'hypothalamus) pour l'isolement à l'état pur de 1 milligramme de ces peptides...

Le professeur Guillemin (Etats-Unis), qui dut quitter la France en 1955 faute de pouvoir y conduire ses travaux, isolait, en 1968, la première de ces hormones cérébrales, facteur de libération de l'hormone thyréotrope (ou TRF), qui règle les fonctions de la glande thyroïde et de la prolactine (hormone de la lactation). La structure (un tripeptide) de cette substance était si simple que le groupe de La Jolla (Californie), songeant à l'extrême complexité des hormones connues jusqu'alors, crut s'être trompé. Obtenue par synthèse, elle est aujourd'hui utilisée dans le monde entier pour explorer les affections de l'hypophyse.

Peu après (1971), un deuxième peptide simple sécrété par l'hypothalamus (zone située à la base du cerveau et jouxtant l'hypophyse) était isolé : le LRF commande l'équilibre hormonal de la femme et connaît, d'ores et déjà, des usages thérapeutiques pour la stérilité.

La préparation, par manipulations de sa formule chimique, soit d'analogues plus ou moins actifs de ce facteur, soit d'antagonistes (qui, bloquant ses récepteurs, produisent l'effet inverse), ouvre des perspectives très passionnantes pour la gynécologie (comme abortif précoce médicamenteux) ou la cancérologie (inhibition de la croissance des cancers du sein, dont beaucoup sont stimulés par les hormones féminines).

Croissance et diabète

L'isolement, en 1972, d'un troisième peptide hypothalamique, la *somatostatine*, qui inhibe la production d'hormones de croissance, devait soulever un considérable intérêt. En effet, on découvrit, coup sur coup, comme l'a montré le docteur Assan (Paris) :

- Que la somatostatine agit aussi sur le pancréas et peut s'adjoindre à l'insuline pour le traitement des diabètes ;
- Qu'elle inhibe la production de plusieurs hormones du système digestif ;
- Qu'elle a des effets précis sur le comportement ;
- Et qu'elle est produite non seulement dans les cellules nerveuses mais aussi dans des organes digestifs, et cela pour des motifs tenant à l'origine commune de ces tissus au moment de la formation de l'embryon.

Cette constatation pourrait apporter des lumières d'un très grand intérêt sur les maladies prétendument psychosomatiques, qui se traduisent à la fois par des troubles moteurs ou des lésions des organes digestifs et une symptomatologie dite nerveuse.

L'étonnante diversité des actions de la somatostatine et de ses lieux de production incite à penser qu'elle joue, en réalité, un rôle de régulateur très général, vraisemblablement : en agissant sur les transports d'ions (calcium) qui se produisent au travers des membranes cellulaires au moment des sécrétions soit d'hormones, soit de neuro-transmetteurs.

Tous ces peptides, chargés des régulations fondamentales, ne sont actifs que très brièvement avant d'être détruits par des enzymes circulantes. C'est pourquoi ils sont libérés à proximité des cellules qu'ils influencent. Et c'est pourquoi aussi se déploie une véritable effervescence chez les pharmacologues, qui, en manipulant leur formule chimique, cherchent à exalter leur action tout en les rendant inaccessibles à ces dégradations enzymatiques.

Pour les différencier des hormones, qui leur ressemblent diablement mais circulent longtemps dans le sang sans être dégradées et peuvent donc agir à distance, le professeur Guillemin a proposé au congrès de nommer ces peptides des *cybernines*.

Mais il est frappant de constater que la définition de ce terme correspond également à toute la famille des neuro-transmetteurs, qui sont le support des transmissions nerveuses et sont libérés au niveau des connexions entre les cellules cérébrales.

Le fait que les peptides hypothalamiques modifient le comportement ainsi que les effets de substances telles que la morphine, la strychnine ou les barbituriques, et paraissent sécrétées en réalité un peu partout dans le système nerveux central, montre, s'il en était besoin, le rôle majeur que vont jouer dans les années à venir les études à leur sujet, et cela pour la compréhension des maladies nerveuses et mentales, et pas seulement des déséquilibres hormonaux.

La découverte récente des peptides, dont l'action est proche de celle de la morphine (endorphines ou encéphalines), sécrétés par les cellules nerveuses, mais n'agissant pas par l'intermédiaire de l'hypophyse, incite à penser, a dit notamment le professeur Guillemin, que « *l'équilibre entre ces peptides serait à la base de la normalité du comportement* (1) ».

Ils proviennent tous, en effet, d'une même protéine (ou bêta-lipotropine) isolée dès 1964 dans l'hypophyse et qui n'a pas elle-même d'activité biologique.

Un autre peptide (nommé *substance P*) récemment isolé semble responsable de la transmission de la douleur, et antagoniste des endorphines ; un autre encore (*neurotensine*) règle la tension artérielle et le métabolisme du sucre.

Enfin, un « *facteur de croissance* » découvert tout dernièrement dans le cerveau et dans l'hypophyse possède l'extraordinaire capacité de stimuler la croissance de tous les tissus isolés : il régénère complètement la patte amputée des amphibiens ; il active aussi les cultures cellulaires et la prolifération cancéreuse.

L'aube d'une révolution

Le dosage de tous ces facteurs (que permettent les méthodes modernes, remarquablement précises, de radio-immunologie) constitue une voie d'approche entièrement nouvelle et prometteuse pour l'étude des maladies mentales et nerveuses, qui, pour l'instant, « *ignore totalement leur existence* » (professeur Guillemin).

Des recherches sont en cours également, comme l'ont montré les équipes québécoises du laboratoire d'endocrinologie moléculaire de Laval, pour préciser le mécanisme d'action de ces peptides au niveau de leurs cibles : identification des récepteurs spécifiques de membranes cellulaires sur lesquels ils se fixent, élucidation des processus chimiques ainsi déclenchés au sein des cellules par l'intermédiaire du « *médiateur* » universel qu'est l'A.M.P. cyclique (*le Monde* du 5 mai 1971).

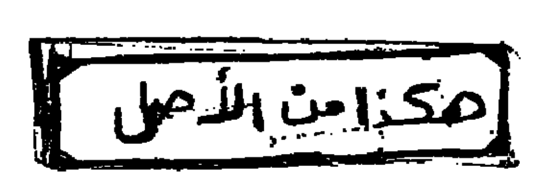
Ainsi le concept de neurosécrétion se traduit-il peu à peu en termes biochimiques précis, impliquant tous les développements pharmacologiques que l'on devine, par la manipulation des formules, des structures, des mécanismes ainsi élucidés. Une ère nouvelle s'ouvre dès lors pour les médicaments non plus artificiels mais *naturels*, non plus découverts au hasard de l'empirisme ou de la chance, mais selon les lois du fonctionnement normal de l'organisme.

Par-delà ces perspectives thérapeutiques et les premières applications cliniques commentées (pour l'hormone de croissance) par les équipes canadiennes, françaises et belges, par-delà les perplexités sémantiques que suggèrent les termes d'hormones, de neurhormones, de cybernines, de neuro-transmetteurs, de médiateurs ou de neurophysines, traduisant vraisemblablement tous les aspects divers d'une même fonction, c'est à un événement exceptionnel dans l'histoire des sciences qu'assistaient les participants du congrès de médecine.

Cet événement, c'est la naissance d'un système explicatif unique, cohérent, autorisant la synthèse de notions innombrables et disparates, trouvant sa source au plus lointain de la phylogenèse, et dont les médecins présents étaient tous conscients qu'il constitue pour la connaissance, pour la clinique et pour la thérapeutique les fondements d'une véritable révolution.

(1) *Le Monde* des 6 février 1974, 27 octobre 1976, 7 février et 7 septembre 1977 a traité des perspectives ouvertes par ces recherches, en plein développement, pour le traitement de la douleur physique ou mentale, les toxicomanies, les schizophrénies et les psychoses dépressives.





QUAND LES FEMMES DEVIENNENT CHAUVES

Un phénomène dont la fréquence et la gravité ne cessent de croître préoccupe sérieusement les dermatologistes. Il s'agit de l'alopécie féminine (ou perte des cheveux), voire de la calvitie qu'elle peut entraîner, et pour lesquelles une cliente de dermatologiste sur cinq vient aujourd'hui consulter.

IL y a une quinzaine d'années, lorsque l'augmentation des alopécies féminines commençait à devenir sensible, il paraissait tentant de l'attribuer au mode de vie « masculin » de la nouvelle génération des femmes au travail. C'est-à-dire au surmenage, à l'anxiété, aux sollicitations incessantes que subissent les habitants des villes en raison du rythme de vie qui est le leur.

Les travaux conduits depuis ces dernières années ont permis d'éclairer et finalement de rejeter, pour une part, ces hypothèses.

Un « terrain prédisposé »

Toutes les femmes (pas plus que tous les hommes) ne deviennent pas chauves... La notion d'un « terrain prédisposé » héréditaire, d'une fragilité hormonale particulière, paraît donc s'affirmer. Et le rôle important que joue le déséquilibre neuro-végétatif s'expliquerait par les perturbations hormonales qu'il peut entraîner.

Les études anciennes (Dr Sidi) ou récentes (Dr Cherif-Cheikh - Dr Hincky) mettent en évidence une cause hormonale précise dans un tiers des cas, les conséquences d'une cure d'amaigrissement dans un cas sur dix, et un déséquilibre neuro-végétatif chez près de la moitié des femmes qui viennent consulter.

La nature exacte de ces perturbations hormonales est mal précisée ; en effet, chez l'homme, c'est l'hormone mâle (ou androgène) qui est le facteur déterminant de l'alopécie et de la séborrhée (cheveux gras) qui la provoque.

Des raisons mystérieuses

Pour des raisons encore mystérieuses, la testostérone fait tomber les cheveux, mais stimule la pousse des poils partout ailleurs sur le corps. Les surrénales, les ovaires, sécrètent de petites quantités d'androgènes, et l'influence massive du système hormonal sur la chevelure est évidente lorsque l'on considère les liens étroits entre les poussées de séborrhée, la perte de cheveux et les épisodes de la vie génitale féminine.

C'est à la puberté que se déclenche ce trouble, que réduit considérablement la grossesse, qui s'aggrave à la ménopause et qui se voit activé par l'administration d'hormones mâles.

Mais les travaux qui se sont accumulés ces dernières années incitent à la mise en cause d'un autre facteur de calvitie, étranger à la physiologie hormonale, et qui est, celui-là, mécanique.

Il s'agit des shampooings modernes, tous fabriqués à base de détergents synthétiques, les alkylsulfates et les alkyléthersulfates. Moussant facilement, laissant les cheveux souples et non rêches à la façon des savons liquides d'avant guerre, dépourvus d'effets irritants apparents, ces shampooings, apparus à la fin des années 40, ont conquis tout le marché occidental (1).

Or un certain nombre d'épreuves cliniques incitaient les dermatologistes à soupçonner leur action nocive sur la séborrhée. Ces soupçons semblent se confirmer amplement par les expériences conduites chez l'animal, notamment par le docteur Hincky (Paris).

Les shampooings coupables

Appliquant régulièrement sur le dos de lapins pour moitié un shampooing du commerce spécialement conçu, prétendait le fabricant, « *pour éviter et traiter les états séborrhéiques du cuir chevelu* » et pour l'autre moitié une décoction d'extrait sec de bois de Panama, l'équipe du docteur Hincky a constaté au bout de trois mois une excellente tolérance pour le produit au bois de Panama et une réaction de vive irritation avec augmentation des glandes sébacées (grasses) accolées aux poils pour le prétendu shampooing traitant. Les lésions apparurent dès la première semaine de l'application de ce shampooing.

Des tests cliniques ont alors été conduits chez cent personnes (quatre-vingt-douze femmes et huit hommes) souffrant toutes de séborrhée et d'alopécie. Quarante-quatre de ces patients avaient suivi, parfois de manière prolongée, des traitements généraux divers, accompagnés de l'utilisation de shampooings pour bébés ou de shampooings divers dits anti-séborrhéiques et anti-pelliculaires. Aucun n'avait observé la moindre amélioration.

Tous les malades furent soumis à un traitement de base unique et identique, à savoir l'utilisation exclusive pour le lavage des cheveux de préparation à base de bois de Panama (qui substitue aux alcools gras sulfonés des shampooings classiques de simples saponines végétales). Un mélange de jaune d'œuf et de rhum ou le simple savon de Marseille étaient autorisés à titre de substitut.

Après un an, 87 % des patients ont vu leur séborrhée nettement améliorée, voire (dans un tiers des cas) supprimée. Chez 55 % d'entre eux, l'amélioration de l'aspect de la chevelure a été important et la chute des cheveux s'est interrompue. Les malades qui, après ce traitement, réutilisèrent les shampooings classiques, même épisodiquement, ont souffert d'une rechute très rapide.

Le retour au bois de Panama

Il apparaît donc que la suppression absolue de tous les shampooings détergents (y compris ceux qui sont présentés comme dotés de vertus anti-séborrhéiques ou anti-pelliculaires) est un préalable à toute entreprise de traitement de l'alopécie séborrhéique.

Les autres mesures d'ordre général viendront le cas échéant s'adjoindre à cette prescription de base. Il s'agit essentiellement de thérapeutiques vitaminées (vitamine B5, H et E) ou d'ordonnances diverses tenant compte de l'état local et de la situation particulière (hormonale) des patientes.

Si l'alopécie séborrhéique est une manifestation à commande héréditaire et à mécanisme hormonal, ses conséquences, allant jusqu'à la calvitie, sont donc considérablement aggravées par des facteurs locaux.

Et le véritable responsable de la montée spectaculaire des calvities féminines observée depuis trente ans paraît bien être la mise au point de ces shampooings et non les stress de la vie moderne.

Dr E.-L.

(1) Les shampooings pour bébé contiennent aussi ces détergents, à moindre concentration, et ils doivent être formellement interdits aux femmes atteintes de séborrhée et d'alopécie.

DU SAVON DE MARSEILLE AU JAUNE D'ŒUF...

— Décoction de bois de Panama : 30 grammes par litre ; faire bouillir dix minutes ; passer la solution.

— Deux jaunes d'œuf avec 2 cuillerées à soupe de rhum dans un peu d'eau chaude.

— Savon de Marseille fondu. Rinçage à l'eau vinaigrée.

COLLOQUES ET CONGRÈS

La recherche sur le cancer : une guerre d'usure

Un certain malaise existe dans les milieux responsables de la recherche sur le cancer dans tous les grands pays. En effet, le public, les gouvernements et les chercheurs eux-mêmes espéraient depuis plusieurs années qu'une découverte décisive interviendrait, laquelle permettrait tout à la fois de comprendre le phénomène cancer, de le guérir, puis, très vite, de le prévenir. Or c'est une guerre d'usure qui prévaut contre cette maladie, chaque mètre de terrain gagné étant le fruit d'efforts importants, humains et financiers.

La réunion de l'Association européenne de recherche sur le cancer, qui s'est tenue récemment à Lyon, a permis de faire le point dans certains domaines et de mesurer l'importance de l'approche multidisciplinaire dans la lutte contre cette maladie.

par le docteur
GUY BLAUDIN DE THÉ (*)

Le docteur E. Beaulieu, de l'hôpital de Bicêtre, a fait le point sur l'action accélératrice des hormones sexuelles sur la multiplication des cellules cancéreuses. On intervient depuis longtemps contre ces hormones par une castration des malades. Mais l'utilisation d'anti-hormones qui viendraient se fixer sur les récepteurs et les paralyser est actuellement en cours d'étude, pour certains cancers du sein et des ovaires.

Ce domaine de recherche a apporté des données fondamentales sur le mécanisme de la transformation cancéreuse des cellules. Le docteur Stehelin, de Lille, a présenté l'état de nos connaissances sur l'origine du message cancérogène viral (gène Sarc) contenu dans les virus ARN, responsables des cancers des tissus mous (sarcomes) du poulet. Ces gènes proviendraient du patrimoine héréditaire de l'organisme normal et ces virus agiraient comme des colporteurs d'un message « transformant » déjà contenu dans chaque cellule de l'organisme, mais à l'état inactif-réprimé. Ces virus ARN sont souvent endogènes, et leur pouvoir cancérogène — lié à ce gène Sarc — serait l'exception. Leur rôle dans les premières étapes du développement de l'embryon a été suggéré, et l'on entrevoit donc la complexité du problème. Les changements profonds de structure de la membrane des cellules au cours de leur transformation par ces virus ont été discutés par le docteur Montagnier, de l'Institut Pasteur.

Le virus herpès

L'étude des virus herpès comme cause de certains cancers a fait des progrès très substantiels, comme l'a révélé un récent symposium international sur ce sujet à Boston. Le virus herpès génital, accusé d'être une cause du cancer du col de l'utérus chez la femme, apparaît davantage comme un « témoin » ou un « marqueur de risque ». Ce cancer est lié directement à la précocité des rapports sexuels et à la multiplicité des partenaires. Une méthode simple de prévention consiste à utiliser des préservatifs mécaniques masculins ou féminins.

Les recherches sur le virus herpès d'Epstein-Barr, virus très commun et silencieux de certaines cellules du sang et des ganglions (lymphocyte B), ont abouti récemment à des résultats très importants. D'une part, les études épidémiologiques menées en Ouganda par une équipe du Centre international de recherche sur le cancer de Lyon ont démontré que ce virus est *une des causes* du lymphome de Burkitt chez l'enfant en Afrique équatoriale. Ce virus, présent tout autour du monde, agirait plus radicalement dans les régions équatoriales en infectant les enfants beaucoup plus tôt qu'ailleurs (peut-être dès les premiers mois de la vie). Le paludisme endémique de ces régions agirait conjointement en abaissant la résistance immunitaire de ces enfants. La prévention de ce cancer est donc théoriquement possible en intervenant soit contre le virus, soit contre le paludisme. Ce même virus est associé à un cancer de l'arrière-gorge très fréquent en Asie du Sud-Est, surtout en Chine, dans la province de Canton, mais aussi au Vietnam, en Thaïlande, en Malaisie, etc. Le taux d'anticorps contre ce virus permet d'établir un pronostic pour ces malades et devrait faciliter la détection en masse avant l'apparition du cancer.

Les cancers sont, pour 80 à 90 %, liés, directement ou indirectement, à l'environnement et sont théoriquement évitables, nous a dit le docteur Higginson, directeur du CIRC, qui a été un des premiers cancérologues à insister sur l'urgence des recherches analytiques pour connaître les risques cancérogènes prévisibles liés à l'environnement. Trop souvent, on voit l'effet nocif *a posteriori*, tels les cancers liés à l'amiante ou au polychlorure de vinyle. Il est nécessaire de surveiller notre environnement et de mettre en place un système d'alerte qui puisse prévenir et non pas constater les effets cancérogènes. Notre environnement est lié, d'une part, à notre type de société et à ses pollutions multiples de l'eau, de l'air, de la nourriture, et, d'autre part, à notre mode de vie personnel : l'abus de tabac, d'alcool et une mauvaise hygiène alimentaire (trop de graisses d'origine animale et manque de fibres) seraient responsables de 30 % des cancers chez la femme et de 45 % chez l'homme. Si l'on ajoute l'effet du soleil pour les cancers de la peau et de l'hygiène sexuelle pour les cancers génitaux, on voit que la prévention, au niveau individuel, est potentiellement très importante.

Le besoin de mesurer le « risque chimique » dans notre environnement est souligné par tous les responsables de la santé publique, et la notion d' « équivalent-rad » (1), qu'a présentée le docteur Latarjet, de l'Institut du radium, pourrait devenir cette unité de mesure. Les cancérogènes chimiques ont des propriétés voisines des radiations sur les cellules, que l'on peut mesurer, et le docteur Latarjet peut donner des « équivalents-rad » pour certains polluants atmosphériques ou pour la fumée de cigarette : c'est ainsi qu'il a calculé qu'un paquet de cigarettes par jour équivaut « à 3 500 millirads par an », soit vingt fois la dose acceptable. Cette notion et ses applications législatives seront développées au cours d'un prochain colloque, organisé conjointement, au début de décembre, par l'INSERM et le CIRC, sur « Les risques cancérogènes et la stratégie d'intervention ».

★ Centre international de recherche sur le cancer.

(1) Le rad est une unité de dose de radiations.

A Marseille

Le nouveau visage des maladies respiratoires

Plus de quatre cents médecins français et étrangers ont participé du 15 au 17 septembre, à Marseille, aux travaux du dix-huitième Congrès national des maladies respiratoires et de la tuberculose.

« *Si la tuberculose existe encore (22 339 cas nouveaux en France en 1975) et mérite notre vigilance*, a précisé le professeur Charpin (Marseille), *elle ne représente plus que 2 203 des 60 000 décès annuels dus aux maladies respiratoires.* » En revanche, les tumeurs malignes provoquent un tiers des décès, et les maladies respiratoires non tuberculeuses (grippe incluse) causées par le tabagisme, les conditions de vie, la pollution atmosphérique, les facteurs climatiques et génétiques (terrain et antécédents) sont responsables de 37 585 des 60 000 décès enregistrés en 1976 en France. Ce qui a permis au professeur Charpin d'affirmer que « *les bronchites chroniques ont pris — dans les préoccupations du pneumologue — la succession de la tuberculose. Comme la tuberculose autrefois, les bronchites chroniques frappent avec prédilection les classes défavorisées. Elles s'attaquent aux travailleurs de la métallurgie, aux mineurs, aux dockers et — favorisées par la précarité des conditions de vie — aux travailleurs immigrés* ». « *Leur traitement est difficile,* dira encore le professeur Charpin, *plus que ne l'était celui de la tuberculose, car ces affections prennent des formes multiples : cancers primitifs ou secondaires, infections, allergies graves, insuffisances respiratoires, et font de la pneumologie « une spécialité nouvelle » qui nécessite des connaissances solides en physiopathologie respiratoire, immunologie, endoscopie, radiologie.* »

Le congrès de Marseille aura été l'occasion de révéler le caractère spécifique d' « *indicateur social, professionnel et écologique* » de ces maladies respiratoires. Leur évolution et leur multiplication reflètent l'impact du milieu de travail sur la santé.

Dans l'inventaire des agents cancérogènes bronchiques, les virus arrivent loin derrière les facteurs aggravants que sont les règles de vie transgressées (tabagisme) ou les conditions de vie imposées (pollution du milieu de travail ou du lieu de résidence : vie urbaine, pollution ménagère par les aérosols, conditions climatiques, etc.).

La mortalité par tumeurs malignes de l'appareil respiratoire s'est accrue de 31,8 % entre 1968 et 1976, passant de 15 328 à 20 208 ; mortalité qui — chez l'homme — a presque triplé en vingt ans.

Le responsable numéro un a été dénoncé comme étant le tabac. Des relations sont nettement établies entre quantités consommées et taux de mortalité (docteur Flamant, Paris). L'agression est telle qu'un fumeur repenti qui cesse d'inhaler son poison quotidien court, quinze ans après sa décision, deux fois plus de risques de mourir d'un cancer du poumon qu'un non-fumeur de même tranche d'âge. Responsable principal, le tabagisme potentialise les effets des carcinogènes que constitue, selon les professeurs Chrétien et R. Massé, l'inhalation des divers aérosols chimiques (métaux sous forme de sulfates, chlorures, oxydes, poussières, résidus d'hydrocarbures).

Si les résultats de la chirurgie présentés par le docteur H. Le Brigand permettent un espoir de guérison dans 40 % des cas, plusieurs intervenants ont consacré leurs rapports aux résultats obtenus par la chimiothérapie, la vaccination et l'immunothérapie.

5 milliards de francs

Les maladies respiratoires coûtent très cher à la collectivité. La perte liée aux arrêts de travail représente quarante et un mille journées par an, et exige la dépense de 4 à 5 milliards de francs. L'évolution de la pathologie respiratoire, avec l'accroissement spectaculaire et inquiétant des bronchites chroniques, qui atteignent deux millions cinq cent mille personnes en France (1), soulève la question de la réorientation des moyens matériels et humains traditionnellement voués à la lutte antituberculeuse (dispensaires, notamment). Ainsi que l'a exposé le professeur P. Denoix, directeur général de la santé, la prévention doit mériter une attention nouvelle, d'où la nécessité d'une information du public dans laquelle médecins de famille, du travail, d'hygiène scolaire ont un rôle prépondérant à jouer.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Nombre auquel s'ajoutent six cent mille asthmatiques.

هكذا من الأصل

SCIENCES

Un nouveau matériau dans l'industrie

Du plastique en bois

Un matériau nouveau va apparaître dans l'industrie : une sorte de fibre de bois, qui peut se mouler comme une matière plastique, tout en gardant l'essentiel des qualités du bois : on l'obtient à partir de branchages de petites dimensions, qui sont actuellement sans valeur pour les forestiers. L'idée initiale et une bonne part de la mise au point sont dues à un « inventeur indépendant », M. Pierre Sorbier.

Mais pour que l'invention se concrétise, il aura fallu des années de travail et d'opiniâtreté de la part de l'inventeur et de ceux qui lui ont fait confiance.

La première utilisation sera la fabrication de cageots d'emballage. Mais plusieurs autres sont envisagées, car cette nouvelle matière pourrait remplacer le plastique ou le bois massif dans bien des usages.

Périodiquement, une invention qui va révolutionner le monde, changer la vie, renvoyer sur les bancs de l'école, coiffés d'un bonnet d'âne, tous les « savants qui ne comprennent rien à rien » est annoncée à son de trompe. Un ou deux ans passent, l'inventeur génial tombe dans l'oubli, bien qu'une petite minorité lui reste parfois fidèle et se persuade que les corps constitués, les gens en place ont sciemment étouffé son invention, au nom d'intérêts inavouables.

Serait-ce vrai ? N'y aurait-il place que pour les inventeurs patentés, les chercheurs professionnels ? Tout corps constitué tend à rejeter ce qui lui est extérieur, et les chercheurs n'échappent pas à cette loi. Les Américains parlent de phénomène N.I.H. (*Not Invented Here, pas inventé ici*) qui fait rejeter des idées valables pour la seule raison, inconsciente, qu'elles viennent de l'extérieur.

Mais cette résistance ne peut être qu'un frein, pas un butoir. Quand une idée est bonne, elle finit par s'imposer. Il y faut du temps et beaucoup de travail. Une invention, si intéressante soit-elle, n'a pas d'avenir si elle reste isolée. Pour l'exploiter, il faut créer des appareils, lever des contraintes, mettre au point des techniques industrielles. Il faut prouver la validité technique, puis la validité économique. C'est souvent au cours de ce long travail de mise au point, qui dépasse les possibilités d'un homme isolé, qu'achoppe une idée très séduisante à l'origine. Mais parfois toutes les difficultés finissent par être levées. Ce semble bien être le cas pour l'idée de M. Pierre Sorbier, qui a proposé d'utiliser le bois de taillis comme une matière plastique, grossière, mais bon marché.

C'est dans les années 1964-1965 que M. Sorbier, qui fabriquait alors des cageots pour fruits et légumes, a pensé que, pour ces emballages périssables, il n'était pas convenable d'utiliser une matière première chère, de ne l'employer qu'à moitié (50 % du bois se retrouve dans les chutes) et de façon artisanale, à grand renfort de main-d'œuvre saisonnière. Ne pourrait-on faire des cageots moulés, pouvant être fabriqués en série par des presses, à partir des déchets de bois et non de bois d'œuvre ?

Une matière sans valeur

Pendant la dernière guerre, les *Allemands ont utilisé les déchets* de bois de cette manière. La technique, qui sert encore à faire des panneaux d'aggloméré, est de réduire le bois en poudre, et d'humecter cette poudre d'une résine synthétique qui sert de liant. Le produit peut avoir un beau fini, mais consomme beaucoup de résine — en exagérant, on pourrait le décrire comme une résine chargée de poudre de bois. Et sa résistance aux efforts est médiocre, celle du bois ayant été détruite par la pulvérisation. N'est-il pas possible de diviser le bois en conservant la structure fibreuse qui lui donne sa résistance ?

M. Sorbier a étudié sérieusement ce problème à partir de 1967, et trouvé une méthode, une sorte de peignage, qui transforme la branche en une série de longues bandes souples, de largeur et d'épaisseur irrégulières, car le découpage de la branche se fait en suivant *les lignes de moindre* résistance, le long des fibres de bois. On obtient ainsi une matière qui se prête bien au moulage. Par rapport à l'aggloméré en poudre, *on économise de la résine, et on* conserve la résistance mécanique. En outre, le déchiquetage est peu coûteux en énergie. Il faut dix fois moins de puissance pour produire ce nouveau matériau que pour obtenir le frison d'emballage, formé de copeaux bien calibrés mais dont les limites n'ont rien à voir avec les fibres du bois.

Dernier intérêt, sans doute le principal au plan économique. On peut utiliser du bois de taillis, *des branchages « 4 centimètres fin bout »* (branches dont l'extrémité fine a 4 centimètres de diamètre). Or, ce bois est pratiquement sans valeur : l'industrie papetière ou les autres industries du bois n'exploitent que les futaies. Les branchages, les arbustes gênent la poussée des grands arbres et leur suppression coûte le prix de la coupe, mais ils sont invendables et on les brûle en général pour s'en débarrasser. Chaque année, les forestiers français détruisent ainsi 20 millions de mètres cubes de taillis.

Trois ans de mise au point

En 1971, M. Sorbier, après divers essais pour faire construire le déchiqueteur auquel il songeait, est entré en relation avec l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), qui a pris l'affaire en main. L'ANVAR a déposé une dizaine de brevets pour protéger l'invention, a acheté du bois et des appareils pour faire des essais, puis une démonstration ; elle a financé un prototype de déchiqueteur ; enfin, elle a cherché, longtemps en vain, un industriel intéressé par cette nouvelle « matière plastique ».

Le responsable de l'ANVAR qui a *suivi l'affaire* estime que l'Agence a dépensé plus de 800 000 F pour promouvoir l'invention ; il a intéressé la société Carnaud, qui fabrique principalement des emballages métalliques (boîtes de conserves, bidons...) et qui cherchait à diversifier ses activités.
al5infin

Carnaud a signé en 1974 un contrat avec l'ANVAR, et engagé l'inventeur comme conseiller technique pour mettre le procédé au point. Peu experte dans le travail du bois, la Société Carnaud s'est associée avec une entreprise connaissant bien ce problème, la Société Sedra, installée à Darnétal, près de Rouen. Une filiale commune, Agglotec a construit une unité pilote intégrant l'ensemble du procédé : déchiquetage du bois, mise en forme de la masse de copeaux, séchage, encollage, et moulage.

Il a fallu trois ans pour cette mise au point, et pour régler divers problèmes. Le bois contient 35% à 45 % d'eau. Cette humidité favorise le déchiquetage, mais pour que la résine qui lie les copeaux polymérise bien, il faut ramener l'hygrométrie à environ 10 %. Une chauffage est nécessaire, soigneusement réglé pour éliminer juste l'humidité en excès.

Autre problème : les emballages pour denrées alimentaires doivent respecter des normes qui interdisent l'utilisation de plusieurs produits chimiques. Cela exclut la plupart des résines, qui libèrent du formol au séchage, en quantité très supérieure à ce qui est admissible. Il a fallu trouver une résine convenable ; eût-ce été impossible, l'invention de M. Sorbier avortait, ou du moins perdait une grande part de son intérêt.

D'autres normes ont failli « tuer » l'invention. Elles imposent aux cageots une forme parallélépipédique, bien naturelle en menuiserie, mais malaisée en moulage ; de plus, le stockage de cageots parallélépipédiques qui ne peuvent s'emboîter requiert un volume énorme. On a dû changer le type de presse initialement envisagé et concevoir des cageots articulés, qu'on peut stocker à plat et qui prennent leur forme au moment de l'emploi.

Finalement, une unité pilote a été construite à Darnétal. Une ligne de production sera opérationnelle au printemps prochain *pour la campagne fruitière. D'une* valeur d'environ 8 millions de francs, elle aura une capacité de 2 000 cageots à l'heure. Pour l'alimenter, il faudra seulement un ou deux camions de branchages chaque jour.

Mais on peut trouver d'autres usages à cette façon de traiter le bois. On a déjà fabriqué des palettes de manutention, pour lesquelles les panneaux d'aggloméré usuel ne sont pas assez résistants. En augmentant la densité, on peut obtenir des qualités mécaniques supérieures à celles du bois massif, qui pourrait être ainsi remplacé dans certains usages industriels. Ce qu'a inventé M. Sorbier est finalement un nouveau matériau, qui vient compléter les produits moulables, et peut en concurrencer plusieurs étant donné son très faible coût. Il y aura fallu une idée originale, mais aussi treize ans de travail.

MAURICE ARVONNY.

● *Le troisième vol libre de la navette spatiale américaine*, qui était prévu pour le 27 septembre, a été avancé au 23 septembre, a annoncé, lundi, à Washington, un porte-parole de la NASA. — *(A.F.P.)*.

RADIO-TÉLÉVISION

— *VU* —

Béjart, regard

« Un film sur l'art ne parvient c'est suspect », *nous disait François Weyergans, à propos de çois Weygergans, à propos de son précédent « portrait d'artiste »*, Un film sur quelqu'un, *consacré à Pierre Henry.*

C'est peu dire que Je t'aime, tu danses *(diffusé tout à fait en fin de soirée, lundi sur TF 1) n'aide en rien à découvrir ou à mieux connaître Maurice Béjart. Saisi au cours d'obscurs manèges qui président à la mise en place d'un pas de deux, le danseur chorégraphe y est montré, tout au plus, comme le protagoniste d'un dialogue gestuel que partage seule sa partenaire et interprète, la ballerine Rita Poelvoorde.*

« Les gens croient qu'un pas de deux, c'est un homme et une femme qui s'aiment », *dit quelque part dans le film une voix « off » qui pourrait être celle de Béjart. Distant, méfiant, parfois cruel — sur son « quant-à-soi », — le regard de la caméra atteste qu'il n'en est rien : danser n'est pas affaire de sentiments. Danser veut dire sueur, fatigue, repos, muscles, corps. Danser signifie travail, ce travail que le cinéaste s'interdit justement à transformer en « produit » : en spectacle. La danse, ce n'est pas le ballet.*

Pourtant, la ballerine « lit » ses attitudes dans les mouvements mimés du chorégraphe : un langage passe, riche lui aussi d'une face cachée, d'un inconscient. « Lumière sans corps », la danse, c'est l'espace, c'est le film. Le film d'un cinéaste ascète qui, à force de s'interdire de « traiter » son sujet, tourne autour, comme un chorégraphe.

ANNE REY.

Humour et biologie

Des Gibis sans chapeau ni rayures qui stockent sans relâche un carburant universel symbolisé par un petit jerrycan ; un virus grippal semblable à un astéroïde quittant majestueusement la cellule qui l'a nourri ; des savants enthousiastes qui rient franchement en faisant éclater le petit ballon qui figure une bactérie malade... Il y avait parfois du Shaddok dans cette « Heure en cellule » réalisée par Monique Tosello, lundi 19 septembre, sur A 2, et parfois du Cosmos 1999, *ne serait-ce que dans le fantastique décor monté par Joël de Rosnay, directeur des applications de la recherche à l'Institut Pasteur.*

Pour illustrer son propos, il avait fait construire une cellule agrandie dans les jardins de l'institut, dont il avait meublé l'intérieur d'organes en plastique multicolore. Dans ce fouillis, la visite était guidée par de gentils savants rassurants, qui expliquaient avec humour et simplicité les mécanismes les plus complexes de jeux de la matière et de la vie. Semblables à des illusionnistes dévoilant leurs tours au public, ils ont fait passer pour faciles les extraordinaires découvertes de la biologie des vingt dernières années. Mais n'ont-ils pas un peu escamoté certains problèmes posés par exemple par les expériences de manipulation génétique ? Sans doute cette visite de la cellule méritait-elle plus d'une heure, mais cette vulgarisation-là est excellente et justifierait d'être poursuivie. — Dr J.-F. L.

LE SYNDICAT FRANÇAIS DES ARTISTES INTERPRÈTES (C.G.T.) DEMANDE DE NOUVELLES NÉGOCIATIONS

● Réunis en assemblée générale à deux reprises au cours de la journée du dimanche 18 septembre, les adhérents du Syndicat français des artistes interprètes (S.F.A.-C.G.T.) ont approuvé à *l'unanimité* la décision du conseil national de repousser la convention collective proposée par les directions des trois chaînes nationales de télévision, ainsi que par les sociétés nationales et privées de production. Le texte signé le 28 juillet 1977, trois semaines après la fin des négociations, par les membres de l'Union syndicale des artistes (USDA-Autonome), minoritaire, détermine les conditions d'engagement, de travail et de salaires des artistes et interprètes de la radio et de la télévision, ainsi que les mesures prévues en cas d'utilisation secondaire des travaux enregistrés (rediffusion, cassettes, vente, etc.).

Selon le S.F.A., cet accord, dans son état actuel, sanctionnerait une régression générale des acquis antérieurs ; certaines de ses dispositions, si elles étaient appliquées, aboutiraient à « *handicaper l'exercice professionnel des métiers d'artistes* ». Les responsables du S.F.A. concluent que, en accord avec la profession, ils demanderont la réouverture des négociations afin de parvenir à des solutions acceptables.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

— *M. Alexandre Sanguinetti*, ancien secrétaire général de l'U.D.R., à « Expliquez-vous », à 8 h 30, sur Europe 1.

— *M. F. Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste sera l'invité de J.-P. Elkabbach et A. Duhamel pour l'émission « Cartes sur table », à 20 h. 30, sur A 2.

MARDI 20 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Chronique : Au-delà de l'horizon. (Vasco de Gama ou Le trésor des Andes) : prod. A. Bombard, réal. J. Floran ; 21 h. 30, Série documentaire : Monde sans frontières. (Des Allemands tranquilles), de Cl. Fléouter et R. Manthoulis.

22 h. 25, Tennis : Coupe Davis.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis (pour les jeunes) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : QUE LA FETE COMMENCE, de B. Tavernier (1974), Ph. Noiret, J. Rochefort, J.-P. Marielle, Ch. Pascal, M. Vlady.

Gouvernement de Philippe d'Orléans, régent du royaume de Louis XV, intrigues de son ministre, l'abbé Dubois, et mouvement de révolte fomenté par un nobliau breton. Une magnifique leçon d'histoire vivante. Un tableau exact de ce que pourrait être la vie quotidienne sous la Régence, à partir d'anecdotes authentiques.

Vers 22 h., Débat : la Régence.

Avec MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, Yves-Marie Bercé, professeur d'histoire à l'université de Limoges, et Mme Claude Dulong, historienne.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : LA MONTAGNE DES NEUF SPENCER, de D. Daves (1963), avec H. Fonda, M. O'Hara, J. McArthur, D. Crisp, W. Cox, M. Farmer.

Un descendant de pionniers, vivant dans une vallée du Wyoming avec sa femme et ses neuf fils, accepte difficilement que l'aîné de ceux-ci devienne pasteur. La vie patriarcale de l'Ouest et l'incroyance d'un fermier qui finira par se convertir. Un film chaleureux et empreint d'une profonde vérité humaine.

22 h. 10, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : « Littérature et subversion aux U.S.A. », avec L. Veza et P. Dommergues ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Entretiens avec... François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., En direct des Semaines musicales de Berlin 1977, le Quartetto italiano : « Adagio et fugue en ut mineur, K 546 » (Mozart) ; « Grande fugue en si bémol majeur, opus 133 » (Beethoven) ; « Double canon pour quatuor à cordes » et « Concertino » (Stravinski) ; « Quatuor en la majeur, opus 41, no 3 » (Schumann) ; 23 h 15, « Tendre, sombre, calme, lent », les grands mouvements lents de la musique occidentale ; 0 h. 5, « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10 à 2 h., « les Enfants du désert », par René Koering.

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

11 h. 45, Source de vie (Kippour, par le rabbin Eisenberg) ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., *Journal.*

20 h. 30, Téléfilm : Un crime de notre temps, de P. Moustiers, réal. G. Axel, avec H. Virlojeux, G. Audoubert, G. Bonnafone, J. Canoen, G. Casadesus.

Un septuagénaire perd sa femme après qu'ils eurent tous deux été agressés par une bande de voyous. Il découvre le monde clos de la justice. Cette diffusion sera suivie par un numéro de l'émission littéraire « Titre courant » consacrée à Pierre Moustiers.

22 h. 10, Médicale : Les allergies, par I. Barrère et E. Lalou.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h., Série : Vivre libre (rediffusion) ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité · Cartes sur table (François Mitterrand).

Le premier secrétaire du parti socialiste répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach.

21 h. 40, Série : L'aigle et le vautour ; 22 h. 45, Juke-box.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Saint-Priest-des-Gougères (prod. FR 3-Limoges) ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : Tom et Julie, de N. Companeez, avec F. Berge, E. Boyle, C. Morin, F. Huster.

Plus chanceux que tous les couples qui s'agitent autour d'eux, Tom et Julie n'échoueront peut-être pas dans leur recherche du bonheur à deux.

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Eté meurtrier », de Sébastien Japrisot ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 30, La symphonie française après 1918 ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de F. Hoyle, adaptation E. Noël (rediffusion) ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : le voyage de Saint Brandan, par J.-P. Foucher, avec E. Scob ; 22 h. 30, Entretiens avec... François Mauriac, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques : Saint-Saëns, Faure, La Fontaine et L. de Peyre, Respighi, Rimski-Korsakov ; à 15 h., Œuvres Kurt Weill, Haydn, J.-C. de Arriaga, Corelli, S. Barber, W. Boyce, Debussy, Tippett ; 17 h. 30, Ateliers musicaux de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 30, Chœur de l'université de Montréal et Orchestre symphonique de Boston, direction C. Münch. Avec P. Kopleff, J. Mac Collum, D. Gramm : « Roméo et Juliette », de Berlioz ; 22 h. 30, « Tendre, sombre, calme, lent », les grands mouvements lents de la musique occidentale ; 0 h. 10 à 2 h., « les Enfants du désert », par René Koering.

CULTURE

Le «Petit Robert» a dix ans

LES RAISONS D'UN SUCCÈS

(Suite de la première page.)

Celui-ci approche dès la première année des quatre vingt mille exemplaires vendus, et la progression des ventes continuera à peu près régulièrement pour atteindre ou dépasser aujourd'hui cent cinquante mille par an. Au total, c'est un million et demi de « Petit Robert » qui ont ainsi pris place sur le marché, dont près du quart à l'exportation.

Il est certain que ce grand et rapide succès doit beaucoup à l'attente du marché : en nombre (accroissement de la population scolaire et jeune), et surtout en qualité, puisque Larousse pouvait lancer, à peu près en même temps que le Robert en un volume, le « Dictionnaire du français contemporain » qui lui aussi apportait à la lexicographie du français quelque chose de neuf et d'intelligent.

Mais la rédaction d'un dictionnaire de format moyen, quel que soit par la suite son destin commercial, est d'abord une entreprise artisanale, menée par une équipe restreinte et homogène. Elle suppose à la fois des compétences précises et une connaissance intuitive de la langue décrite. C'est cette connaissance qui, rencontrant celle des lecteurs et s'accordant à elle, définit un dictionnaire beaucoup plus que le nombre des mots recensés ou l'abondance des illustrations. C'est elle qui, en définitive, lui assure un public.

Les résultats de dix ans ont montré que l'équipe de rédaction du « Robert » en un volume possédait au plus haut degré ces qualités. Son animateur, M. Alain Rey, est, en même temps qu'un praticien du dictionnaire, un linguiste et un lexicologue de réputation internationale (1). Mme Josette Rey-Debove est, elle aussi, connue par un travail théorique important, l' « Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français » (Mouton, 1971) ; leur collaborateur le plus proche, M. Henri Cottez, est un lexicographe chevronné.

Le public (ou du moins l'utilisateur assidu du dictionnaire, qui en est le meilleur agent de vente) devine un peu confusément, derrière les apparences neutres du dictionnaire (ordre identique, nomenclature de même importance, définitions nécessairement proches), des descriptions fort différentes (et personnalisées) de la langue et donc de la réalité sociale.

Il suffit pour s'en convaincre de comparer, dans les trois ou quatre dictionnaires en un volume les plus usuels, les définitions données à des mots formant un groupe sémantique, ainsi : « féminisme », « viol », « machisme », « sexisme », « phallocratie ».

En quoi la nouvelle édition du Robert (la seconde en dix ans) est-elle beaucoup plus qu'une simple « mise à jour » annuelle ? D'abord par un accroissement très sensible du nombre de mots recensés : près de cinq mille, à la fois par un apport externe (nouveautés du vocabulaire scientifique et technique) et interne : mots très familiers ou tabous jusqu'ici non acceptés, mots de Belgique et du Canada, etc.

Ensuite, par une refonte d'ensemble de bon nombre d'articles et l'apport de plus de quinze mille citations, venues (c'est une innovation) pour une bonne part du dépouillement des journaux. Enfin, par l'extension du nombre des emplois ou des formes mentionnés, et par l'amélioration constante des notices étymologiques et historiques. Le spécialiste notera en particulier le recul de nombreuses « datations », rendu possible par le dépouillement systématique de revues scientifiques du siècle dernier.

JACQUES CELLARD.

★ *Le Petit Robert 1*, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, par Paul Robert, rédaction dirigée par A. Rey et J. Rey-Debove, 2 173 p., Société du Nouveau Littré, 158 F.

(1) Alain Rey, docteur ès lettres, chargé de cours (sémiologie) à Paris-III, a notamment publié, aux Editions Klincksieck, *la Lexicologie* (1 vol., 323 p., 1970) ; *Théories du signe et du sens* (vol. 1, 299 p., 1973 ; vol. 2, 408 p., 1976) ; chez Gallimard, *Littré, l'humaniste et les mots* (1971) ; et très récemment chez Armand Colin, *le Lexique : images et modèles, du dictionnaire à la lexicologie* (307 p., 1977).

NOUVEAUX VENUS AU «PETIT LAROUSSE»

Raymond Barre et Jimmy Carter

Si les téléspectateurs américains n'ont pas assisté cette semaine à un face-à-face Raymond Barre-Jimmy Carter, ces deux nouveaux venus au *Petit Larousse* 1978 y sont désormais en voisinage permanent : à une lettre d'écart dans l'ordre alphabétique (en réalité une cinquantaine de pages). Ils se retrouvent en compagnie des hommes politiques qui font parler d'eux : *James Callaghan, Jean-Claude Duvalier, Ramalho Eanes, Hua Kuo-feng, Samphan Khieu, René Lévesque, Moïses Samora Machel, Agostinho Neto, Itzhak Rabin, Mario Soares*, et le général *Al-Hasad* et le parti *Baath* pour la Syrie. Il y a aussi, en dépit de leurs dissidences, les partis *frères* : saluez la mutation d'un substantif en adjectif. De quoi clarifier la lecture des journaux et les conversations courantes. *Un* dictionnaire mis à jour n'est-il pas le *langagier* miroir de l'actualité, de l'histoire en train de se faire, des mœurs, des sciences et des arts en mouvement, de l'accès à la notoriété de maints personnages ?

L'évolution de la langue procède à la fois de la culture savante et de la vulgarité. Exemples : on accusera la société et son *laxisme* (laisser-aller moral) de contribuer à *marginaliser* les individus sous la *dépendance* de l'*herbe*, voire à *motiver* les *dragueurs*, tandis qu'indifférents aux *pictogrammes* de la rue réfugiés dans un *abribus*, d'autres ne sont pas *foutus* de profiter d'un *créneau* dans leur emploi du temps pour lire un *poche*. M. Larousse s'est enrichi de 123 mots, 37 acceptions, 50 expressions, 99 noms propres. Maintenant les puristes pas trop *déshumanisés* pourront *plastifier* leurs parquets, s'offrir une *yaourtière*, jouer au *loto*, et, au volant, éviter de *se faire prendre en sandwich*. Avec ou sans l'aide d'un *grouillot*, M. Panigel aura le droit de réunir une *discographie* et les *cartophiles* d'adopter une *thématique*. Une civilisation démentielle a besoin d'*antibruits*, quand elle ne pousse pas par réaction les contestataires à trouver refuge dans un *ashram*. Autre phénomène révélateur : on ose appeler un chat un chat, et par leur nom un *diaphragme* (contraceptif), une *serviette* ou un *tampon hygiéniques* et localiser les *zones érogènes*. Il est vrai que les *Larousse* des années précédentes avaient été plus audacieux encore.

On vous fait grâce des nouveautés techniques et des noms de leurs géniteurs. Les mathématiciens pourtant ont la part trop belle pour être passés sous silence : les *Henri Cartan, Paul-Joseph Cohen, Laurent Schwartz, Jean-Pierre Serre, Stephen Smale*, méritaient cet honneur. Et ceux qui luttent contre la *déprime* et autres affections mentales : le grand *Bruno Bettelheim, Erich Fromm, Donald Winnicott.*

Les écrivains, naguère moins bien traités, reviennent en force. On en dénombre vingt-cinq, sans compter les philosophes, comme *Gilles Deleuze* ou *Paul Ricœur*. Qu'ils nous pardonnent de n'être pas tous cités. Tout de même, voici *René-Guy Cadou, René Daumal, Michel de Ghelderode, Lawrence Durrel, Malcolm Lowry, Ossip Mandelstam, Wladimir Nabokov, Anaïs Nin, George Orwell, Leonardo Sciascia, Philippe Sollers.* Ajoutons-y un hommage à Jarry, avec l'épithète *ubuesque.*

Pour leur part, les arts plastiques sont mal servis, sans doute parce que les « sommets » n'émergent plus, même au *Centre national* d'art et de culture *Georges-Pompidou*, qui ne pouvait être omis, lui. Pas un seul nom, sauf, mais ce sont des dessinateurs, ceux de *Crumb* et de *Topor*, et celui, mais c'est un historien de l'art, de *Panofsky*. La photo, en revanche, bénéficie d'une sorte de réhabilitation, avec *Atget, Brassaï, Kertesz...* et avec le terme technique d'*inversion*, qui n'a rien à voir avec l'*uranisme*, lorsque *s'assument* les mâles atteints de *transsexualisme.*

Place au cinéma, à *Robert Altman, Kubrick, Oshima* (sans omettre *l'Empire des Sens*), *Arthur Penn, Sydney Pollack* et l'Indien *Satyajit Ray.* Quant aux étoiles de la danse, *Bortoluzzi, Makarova, Noureïev, Plissetskaïa*, elles montent au firmament lexical. Le jazz, à ne pas confondre avec le *folksong*, est représenté par des idoles *terribles* : *Billie Holiday, Fats Waller, Prez Young.* Manque Elvis Presley, déifié trop tard pour la mise en pages.

Mais le sport ? Personne, même chez les *pongistes*. Personne, à part le *skipper Eric Tabarly*. On n'a pas tous les ans un Eddy Merckx à se mettre sous la dent.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Tous les ajouts du *Larousse* sont en italique.

Parce qu'elles sont robustes les Peugeot vous font faire des économies intelligentes.

Nouvelle garantie Peugeot un an - Kilométrage illimité.

(Pièces, main-d'œuvre, dépannage, remorquage.)

C'est nouveau, depuis le 1er septembre, les acheteurs d'une Peugeot année modèle 78 seront les premiers à profiter de cette nouvelle garantie et des avantages qui s'y rattachent.

En effet, Peugeot garantit votre voiture, pièces et main-d'œuvre, sans limitation de kilométrage, pendant un an à compter du jour de sa première mise en circulation effective.

Les incidents entrant dans le cadre de la garantie sont couverts de la manière suivante :

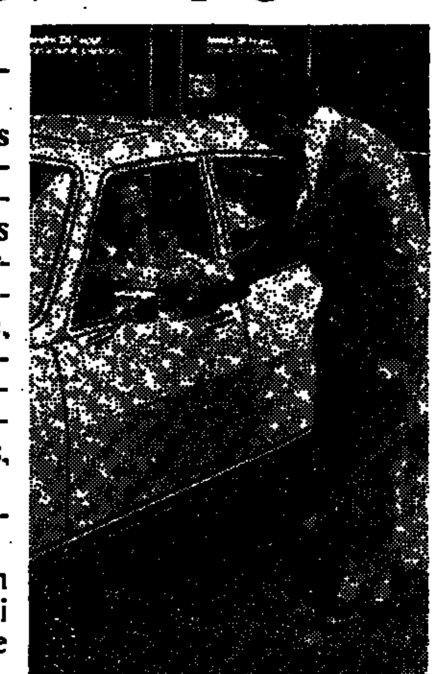
① **Échange des pièces** reconnues défectueuses ou leur remise en état dans l'un des ateliers du réseau Peugeot.

② **Gratuité des frais de main-d'œuvre.**

③ **Remboursement des frais de dépannage ou de remorquage** jusqu'au concessionnaire ou agent Peugeot le plus proche, que l'incident survienne en France, ou en Allemagne Fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse.

Il y a plus de 3 000 panonceaux Peugeot en France.

Il y a donc toujours un point de service Peugeot qui applique la garantie près de chez vous.



les Peugeot simplifient leur entretien.

(SUR LES MODÈLES ESSENCE).

Cet automne, Peugeot vous permet de profiter davantage de votre voiture (modèle essence) en réduisant son temps d'entretien.

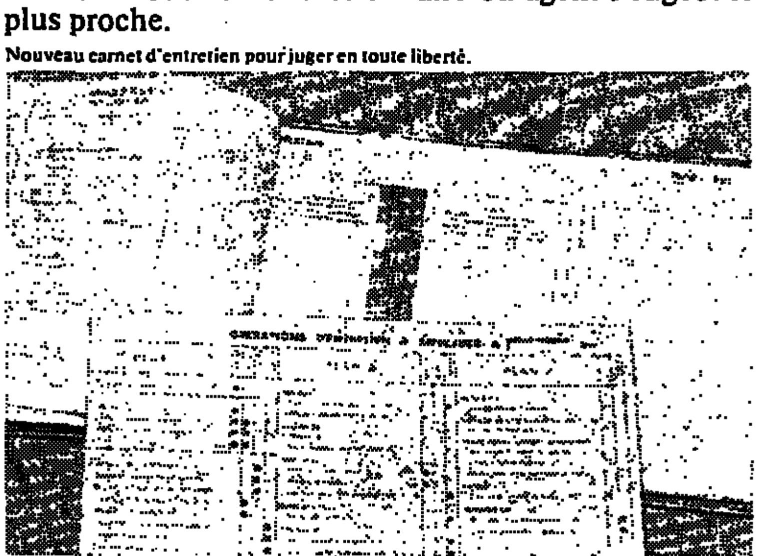
① **Vidange tous les 7.500 km au lieu de 5.000 km.**
Économie de temps et 50 % de kilométrage en plus.

② **Vérification tous les 15.000 km au lieu de 10.000 km.**
Là aussi, économie de temps et 50 % de kilométrage en plus. Au total, des économies pour les propriétaires de Peugeot (modèle essence).

③ **Nouveau carnet d'entretien.**
Peugeot remet avec chaque véhicule année modèle 78 un nouveau carnet d'entretien.

Si vous désirez encore plus d'informations à ce sujet adressez-vous au concessionnaire ou agent Peugeot le plus proche.

Nouveau carnet d'entretien pour juger en toute liberté.



les Peugeot sont compétitives dès l'achat.

Les Peugeot sont robustes, fiables et confortables. Elles sont conçues pour dépenser peu de carburant, et elles sont d'un prix très raisonnable. Voulez-vous des preuves?

Berline 104 GL 5 CV
5 places. 5 portes. 954 cm3. 44.5 ch/DIN. 135 km/h. Essence ordinaire. Consommation*: 6 l - 8.5 l - 8.7 l. Banquette arrière rabattable. Ceintures avant à enrouleur. Capacité de remorquage : 800 kg (1).
Prix (2) : 21.100 F

Berline 304 GL 7 CV
5 places. 4 portes. 1.290 cm3. 65 ch/DIN. 150 km/h. Consommation*: 6.6 l - 8.9 l - 9.5 l. Dossiers avant inclinables. Ceintures avant à enrouleur. Lunette arrière chauffante. Capacité de remorquage : 1.000 kg (1).
Prix (2) : 24.450 F

Berline 504 L 10 CV
5 places. 4 portes. 1.796 cm3. 79 ch/DIN. 154 km/h. Essence ordinaire. Consommation*: 7.9 l - 10.5 l - 12.8 l. Dossiers avant inclinables. Ceintures avant à enrouleur. Lunette arrière chauffante. Capacité de remorquage : 1.300 kg (1).
Prix (2) : 28.800 F

Berline 604 SL 15 CV
Prix (2) : 46.500 F

Berline 604 TI 15 CV
5 places. 4 portes. 2.664 cm3. 144 ch/DIN. 185 km/h. 5 vitesses. Moteur injection 6 cylindres. Allumage électronique. Consommation*: 8.5 l - 10.8 l - 16.8 l. Direction assistée. Lunette arrière chauffante. Lève-vitres électriques. Ceintures avant à enrouleur. Glaces teintées. Condamnation centralisée des 4 portes. Capacité de remorquage : 1.500 kg (1).
Prix (2) : 52.500 F

Les Peugeot gardent la cote

D'un bout de l'année à l'autre, les Peugeot d'occasion sont toujours appréciées.

Principale raison : tout modèle Peugeot assure par sa robustesse un usage prolongé.

Principale résultante : on revend bien sa Peugeot et plus facilement.

Aujourd'hui ces éléments comptent pour beaucoup dans la décision d'acheter une voiture neuve et constituent pour vous des facteurs complémentaires d'économie.

Les Diesel Peugeot. Toute une gamme pour rouler à tarif réduit.

La rentrée automobile est une période où l'on aime s'informer. Profitez-en pour vous faire présenter la gamme des Diesel Peugeot 78.

Les Peugeot Diesel 78. De grandes routières qui sont aussi de bonnes tractrices.

La gamme 78 comprend six modèles Diesel de 5 à 9 CV : la Berline et le Break 304 5 CV (capacité de remorquage : 700 kg) (1) ; la Berline et le Break 504 8 CV (capacités respectives de remorquage : 1.200 kg (1) et 1.500 kg) (1) ; la Berline et la Familiale 504 9 CV (capacités respectives de remorquage : 1.300 kg (1) et 1.500 kg) (1).

Toutes ces grandes routières Diesel ont ceci de particulier qu'elles sont toutes de très bonnes tractrices. Pourquoi? Elles ont une bonne endurance en côte et leur grande souplesse permet de changer de vitesse moins souvent.

Êtes-vous intéressé par le Diesel?

Souhaitez-vous faire des économies de carburant? Aimez-vous vous déplacer dans une grande routière à la fois robuste et confortable? Voulez-vous disposer d'un vaste réseau de spécialistes pour l'entretien de votre véhicule? Si vous répondez oui à ces 3 questions, le Diesel est fait pour vous et vous devez essayer dès maintenant les 304 ou les *504 Diesel Peugeot.*

Voici la marche à suivre :

Consultez le tableau ci-contre. Fixez un rendez-vous à votre concessionnaire PEUGEOT en précisant le (ou les) modèle(s) que vous désirez essayer.

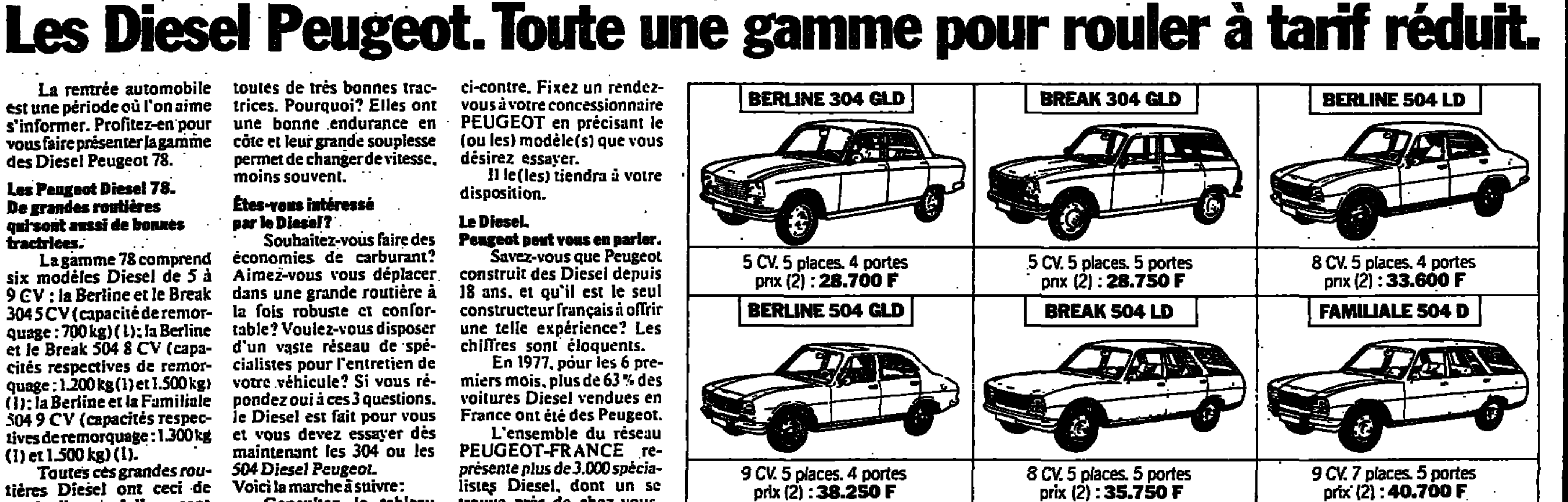
Il le(les) tiendra à votre disposition.

Le Diesel. Peugeot peut vous en parler.

Savez-vous que Peugeot construit des Diesel depuis 18 ans, et qu'il est le seul constructeur français à offrir une telle expérience? Les chiffres sont éloquents.

En 1977, pour les 6 premiers mois, plus de 63 % des voitures Diesel vendues en France ont été des Peugeot.

L'ensemble du réseau PEUGEOT-FRANCE *représente plus de 3.000 spécialistes* Diesel, dont un se trouve près de chez vous.

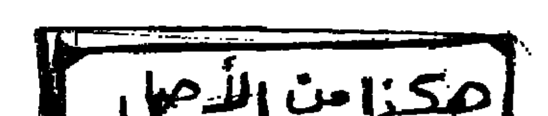


*Consommation à vitesse stabilisée : 90 km/h - 120 km/h et en ville (modèles boîte manuelle). (1) Dans la limite du Poids Total Roulant - (2) Prix clés en main au 4.7.77.

3000 concessionnaires et agents Peugeot vous font bénéficier de ces économies.

Peugeot fait confiance à Esso

cerca B



JUSTICE

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Quatre autonomistes corses sont inculpés après un attentat fantôme

Gardes à vue depuis le 14 septembre et transférés le 19 septembre à Paris pour être déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat, les quatre autonomistes corse, MM. Jean Nicolaï, José Stromboni, Louis Acquaviva et Louis Sarrochi, ont été inculpés par M. Jacques Seguin, juge d'instruction, d'atteinte à l'intégrité du territoire national et d'utilisation sans autorisation d'une station radio-électrique privée. MM. Nicolaï et Acquaviva ont en outre été inculpés de détention et de port d'armes. MM. Nicolaï et Stromboni ont été écroués. MM. Acquaviva et Sarrochi ont été remis en liberté et placés sous contrôle judiciaire.

Bien qu'ils aient été interpellés le 14 septembre après la fusillade qui avait eu lieu devant la villa du procureur général de Bastia, ces quatre hommes ne sont pas poursuivis pour cette affaire, comme on a pu le croire pendant plusieurs jours (*le Monde* daté 16, 18 et 18-19 septembre). Il apparait aujourd'hui que non seulement il n'y a pas eu d'attentat contre le domicile de M. Alain Bernard, mais encore que la fusillade serait le fait des deux C.R.S. chargés de garder la villa.

Il semble, selon les derniers éléments de l'enquête, qu'entendant un bruit suspect le premier C.R.S. a saisi son pistolet-mitrailleur et a tiré — accidentellement — une rafale. Alerté par ces coups de feu, l'autre gardien, placé de l'autre côté du bâtiment, a, à son tour, tiré un coup de feu. Le premier C.R.S. a été légèrement blessé à une main par une balle, vraisemblablement l'une de celles tirées par son arme. Seules des douilles des armes des deux C.R.S. ont été retrouvées sur les lieux.

Alors que l'on croyait à un attentat, des barrages de police ont été placés sur les routes à proximité de Bastia. C'est lors de ces contrôles que MM. Nicolaï, Acquaviva et Stromboni ont été interpellés. Dans leurs véhicules ont été retrouvés un revolver, une publication du F.L.N.C. (Front de libération national corse) et un poste de radio permettant d'écouter les messages des services de police. Mais l'on indique à présent à Bastia que les quatre personnes interpellées n'ont aucun rapport avec la fusillade et que les poursuites engagées à leur encontre viseraient les enquêtes menées sur les différents attentats commis ces derniers mois en Corse, qu'ils aient été revendiqués par les mouvements extrémistes ou qu'ils leur aient été attribué.

Dans la soirée du 19 septembre, deux cents personnes environ ont manifesté dans les rues d'Ajaccio contre le transfert à Paris des quatre personnes arrêtées, protestant notamment contre cette nouvelle *« répression »*.

Le Syndicat de la magistrature interroge le garde des sceaux

Le Syndicat de la magistrature a quitté lundi 19 septembre la séance de la commission permanente d'études, qui réunit au ministère de la justice les services de la chancellerie et les organisations syndicales de magistrats.

Refusant de continuer à participer à ces travaux, le Syndicat de la magistrature précise, dans un communiqué qu' « *il ne peut accorder qu'un crédit limité à la prétendue volonté de concertation du garde des sceaux sur les libertés syndicales, au moment même où celui-ci renforce le contrôle du pouvoir exécutif sur le choix des juges. En effet, le ministre de la justice a exclu deux personnes au moins, MM. Raoult et Mulsant, de la liste des candidats au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature* » (*le Monde* des 6 et 17 septembre 1977). « *Il a refusé de révéler les motifs de ces exclusions, se contentant de faire dire que l'appartenance de l'un d'eux au parti socialiste n'était pas la raison retenue.* »

» *Le Syndicat de la magistrature dénonce les contradictions entre les déclarations libérales du ministre de la justice et les nouvelles pratiques répressives qui se développent à la chancellerie.* » « *Le Syndicat de la magistrature*, conclut le communiqué, *subordonne sa participation aux travaux de la commission permanente d'études à la réponse du garde des ceaux aux questions suivantes : Quel est le nombre de candidats écartés cette année de la liste d'inscription au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature ? Quel sont les motifs des évictions de MM. Raoult et Mulsant, alors que ceux-ci avaient été admis à se présenter aux épreuves d'autres concours administratifs ? Quelles sont les directives données par la chancellerie, par les parquets et services chargés de recueillir les renseignements sur les candidats ? Quels sont les renseignements ou les fautes sur lesquels se fondent les décisions du ministre ?* »

[On indique à la chancellerie que sur mille sept cent vingt-six candidats au concours de l'E.N.M., trois seulement ont été « ajournés », non pas en raison de leur appartenance politique, « qui ne figure pas au dossier », mais « en raison de leur comportement caractériel ».

On précise que les ajournements ont les motifs suivants : pour M. Christian Raoult, le fait d'avoir été animateur d'un comité de soldats ; pour M. Guillaume Mulsant, le fait d'avoir, en 1974, séquestré le directeur des services juridiques de l'université de Paris, et, en 1976, à deux reprises, un professeur de l'université de Nanterre ; pour le troisième, le fait d'avoir été condamné pour vol.]

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La peine de mort

Comment l'homme qui, en 1974, annonçait publiquement son « *aversion profonde* » pour la peine de mort en est-il arrivé, pour la troisième fois, à refuser sa grâce à un condamné à mort ? Pourquoi cette nouvelle application de la peine capitale alors que le rapport « *Réponses à la violence* », présenté récemment par l'actuel ministre de la justice, préconisait son abolition ? Ce sont les questions que se pose l'ensemble de la presse après l'exécution, le 10 septembre, à la prison des Baumettes, à Marseille, de Hamida Djandoubi.

André Frossard, dans *le Point*, demande à M. Alain Peyrefitte « *quelques éclaircissements* » sur la phrase suivante du garde des sceaux : « *Qu'un juge condamne à mort un criminel ou qu'un criminel perpétue son crime est également criminel.* » « *J'avoue ne pas très bien comprendre*, écrit André Frossard. *Aucun juge en France ne pourra prononcer une condamnation à mort et, celle-ci n'étant pas même prononcée par le jury, qui se borne à répondre à un questionnaire, seule en l'occurrence la loi est coupable, si culpabilité il y a. La loi, donc le législateur, donc chacun d'entre nous... En attendant que la loi soit changée, si elle doit l'être, il conviendrait par conséquent de n'arrêter personne ou d'arrêter tout le monde, y compris le garde des sceaux.* »

Combat socialiste voit dans la contradiction entre l'opinion affichée par le président de la République et l'exécution du jeune Tunisien une « *belle illustration de ce libéralisme de surface, façon Giscard, qui traduit à merveille l'impuissance à agir sur le concret.* »

S'interrogeant sur les motivations du chef de l'Etat, certains commentateurs n'écartent pas des raisons d'ordre électoral. La « *morale de cette histoire* », pour Michel Etienne, de *Tribune socialiste*, c'est que « *le pays va connaître, dans quelques mois, des élections générales décisives. Et les âmes simples sont attachées dans leur écrasante majorité à l'application de la loi du talion* ». *Témoignage chrétien* note que « *si la peine de mort de Djandoubi a été tout juste précédée d'un sondage* d'opinion favorable à la peine capitale, *c'est une coïncidence, rien qu'une coïncidence..* ».

C'est une autre contradiction que, de son côté, *Rivarol* croit discerner dans cette affaire : « *Ce qu'il est possible de mesurer*, selon Camille-Marie Galic, *c'est l'hypocrisie de certains organes de presse, spécialisés dans la défense conjointe de ces deux minorités opprimées : les femmes et les immigrés. Ainsi a-t-on vu ces publications... se transformer en avocats — mieux, en hagiographes — d'un individu qui avait soumis une jeune fille aux tortures les plus avilissantes.* »

Faits et jugements

Deux incarcérations dans l'affaire des Flanades.

Deux personnes ont été placées sous mandat de dépôt lundi 19 septembre pour avoir utilisé frauduleusement des prêts consentis à un hôtel du centre commercial des Flanades (Val-d'Oise). Une troisième est en fuite. M. Gérard Pluyette, juge d'instruction à Pontoise, a fait écrouer à Versailles Mme Jeanne Gobbe-Bouquet, conseiller juridique, qui fut conseiller municipal (U.D.R.) à Sarcelles de 1959 à 1965 et, à la prison de Pontoise, M. René Teboul. Tous deux sont d'anciens porteurs de parts et associés de l'hôtel Viviana, installé aux Flanades. M. Roland Larribeau, ancien gérant de cet hôtel, a pris la fuite avant l'arrivée de la police.

Après un contrôle fiscal, en septembre 1976, une enquête de la section financière de la police judiciaire a progressivement établi que la comptabilité de l'hôtel reposait en partie sur de fausses factures et que les devis des travaux, qui n'ont d'ailleurs pas été complètement effectués, avaient été sur-évalués. 2 millions de francs de T.V.A. et 900 000 F de prêts à la construction ont, après ces manipulations, disparu de la comptabilité de l'hôtel Viviana.

Une inormation avait révélé, au début du mois d'avril (*le Monde* des 8, 9, 11 et 12 avril), de graves et multiples irrégularités dans l'obtention et l'utilisation des prêts consentis, notamment par une filiale et une sous-filiale de la Caisse des dépôts et consignations, pour la construction et l'installation du vaste centre commedrcial des Flanades (70 000 mètres carrés)

Les fiches informatiques du parquet de Nanterre.

A propos de l'utilisation faite, par le parquet de Nanterre, d'une fiche informatique de renseignements annexée aux dossiers pénaux, utilisation dénoncée dans un communiqué par la section locale du Syndicat des avocats de France (*le Monde* du 20 septembre 1977), M. Christian Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces, indique que la chancellerie, saisie sur une intervention récente de Me Mollet-Vieville, bâtonnier de l'ordre à Paris, a demandé qu'un rapport lui soit adressé. L'adjonction au dossier pénal de la fiche de renseignements établie au bureau d'ordres — fiche informatisée comme à Nanterre, ou manuelle comme dans les autres tribunaux — ne procède pas de l'habitude, mais indique-t-on, d'une initiative du parquet local.

Initiative malencontreuse, initiative heureuse ? Précisant que, avant tout rapport, la doctrine de la chancellerie n'est évidemment pas définie, M. Le Gunehec souligne cependant que la pratique du parquet de Nanterre pourrait s'avérer « *heureuse et souhaitable* ».

Dans la mesure où l'on rendrait publique cette fiche, on permettrait à la personne poursuivie et surtout à son avocat de l'utiliser au mieux pour la défense. M. Le Gunehec rappelle que jusqu'à aujourd'hui cette fiche pouvait être consultée avant audience au bureau d'ordres par le représentant du ministère public, qui risquait ainsi de s'en trouver influencé dans ses réquisitions, sans contrepartie ni contestation publiques.

L'initiative du parquet de Nanterre pourrait donc « *conduire à plus d'honnêteté* », à condition expresse que soit exclu de cette fiche informatisée le rappel des faits ayant bénéficié de l'amnistie.

● *Les Français retenus à Kaboul.* — L'ambassadeur d'Afghanistan, M. Akram, a été reçu lundi 19 septembre par M. Chayet, directeur des affaires consulaires au ministère des affaires étrangères. L'entretien a porté sur le sort de trois Français retenus à Kaboul après le meurtre, le 23 août, d'une touriste française, Mlle Dominique Cusin : M. Joël Marin, vingt-huit ans, professeur au lycée de Bourg-en-Bresse, et deux autres enseignants, Mlles Gricet et Seigneur. On estime à Paris que ces démarches pourraient aboutir prochainement.

SPORTS

FOOTBALL

Manchester a fait appel de sa disqualification en Coupe d'Europe

La décision prise par la commission de contrôle et de discipline de l'U.E.F.A. (Union européenne de football association) de disqualifier l'équipe de Manchester United de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (« le Monde » du 20 septembre) a suscité de très nombreux commentaires en France comme en Angleterre. Des deux côtés de la Manche, les avis sont partagés, les uns estimant que le club britannique a été trop sévèrement sanctionné et jugeant anormal qu'il paye pour ses supporters, les autres arguant qu'il n'y a pas d'autre solution si l'Union européenne ne veut plus se laisser déborder par les événements. « A moins de renoncer à la Coupe d'Europe, voire d'accepter la mort du football, il n'est pas douteux que des mesures draconiennes devaient être prises », écrit notamment Edouard Seidler dans « l'Equipe ».

Sans s'opposer à cette affirmation, la plupart des observateurs britanniques espèrent toutefois que la commission d'appel, à laquelle s'est adressé Manchester United, saura atténuer la sanction. Si l'on en croit les déclarations officielles qui nous parviennent de Saint-Etienne, la mansuétude — en appel — envers les footballeurs britanniques ne serait pas désapprouvée, à condition qu'elle ne soit pas synonyme de faiblesse.

Des commentaires nuancés à Saint-Étienne

De notre correspondant

Saint-Etienne. — « *Manchester United paie la note de ses supporters* », titre en page une *la Tribune - le Progrès* de Saint-Etienne dans son numéro du 20 septembre. La disqualification du club anglais a provoqué un réel étonnement dans les milieux sportis de la ville, teinté d'un certain embarras parmi les supporters de l'Association sportive de Saint-Etienne. On estime qu'une sanction s'imposait sans être pour autant d'une telle sévérité.

« *C'est très dur. Je pensais simplement que le match retour se disputerait sur un terrain neutre* », a déclaré au cours d'une conférence de presse le président du club, M. Roger Rocher. La décision de l'U.E.F.A. le gêne un peu : « *Nous avons l'habitude de nous qualifier sur le terrain* », souligne-t-il. Quelques heures auparavant, M. Joseph Sanguedolce (P.C.), maire de Saint-Etienne, avait exprimé un avis semblable : « *C'est en définitive regrettable qu'une équipe ne puisse gagner balle au pied.* » M. Sanguedolce a ajouté : « *Afin d'assainir une situation trop passionnée où le chauvinisme atteint un point intolérable et où les impératifs financiers parviennent à un tel degré, il est indispensable de revoir ce problème dans son ensemble et à tête reposée.* »

L'équipe de Manchester méritait de meilleurs supporters, a reconnu le président de l'A.S.S.E., avant d'ajouter qu'il fallait éduquer le public : « *C'est difficile, mais pas impossible.* » Il a semblé à M. Rocher qu'au soir du 14 septembre « *les dirigeants britanniques étaient installés dans une sorte de fatalisme, sans doute parce qu'ils sont habitués aux violences dans leur stade* ». « *Mais maintenant je me mets à la place de Manchester, ce doit être terrible pour les dirigeants* », a-t-il ajouté. Il avait dit à Saint-Etienne, peu avant la finale Glasgow-St-Etienne, que « *la Coupe d'Europe lui faisait peur* ». Cinq jours après les incidents du stade Geoffroy-Guichard, M. Rocher a affirmé : « *Ce qui arrive fera réfléchir tous les dirigeants. Il faut faire confiance à la morale sportive des spectateurs, à condition de faire le nécessaire à partir des clubs.* »

Le fonctionnement de l'UEFA

L'Union européenne de football association (U.E.F.A.), qui a son siège à Berne (Suisse), regroupe les trente-quatre fédérations nationales européennes, dont les délégués se réunissent en congrès tous les deux ans. Le premier congrès s'est tenu en mars 1955, à Vienne (Autriche). Les délégués élisent un comité exécutif de onze membres. Celui-ci délègue une partie de ses pouvoirs à un comité d'urgence, qui siège en cas de nécessité, ainsi qu'à une quinzaine de commissions parmi lesquelles figure celle de contrôle et de discipline.

Un jury d'appel peut amender les décisions de la commission de contrôle et de discipline s'il est saisi dans les quatre jours qui suivent le verdict de la commission. Le jury est composé de trois membres : un président permanent et deux membres choisis sur une liste de neuf représentants des fédérations nationales. Aucun délai n'est fixé pour la convocation du jury, une fois saisi, le président étant seulement invité à faire diligence. Les décisions du jury d'appel ne sont susceptibles d'aucun autre recours.

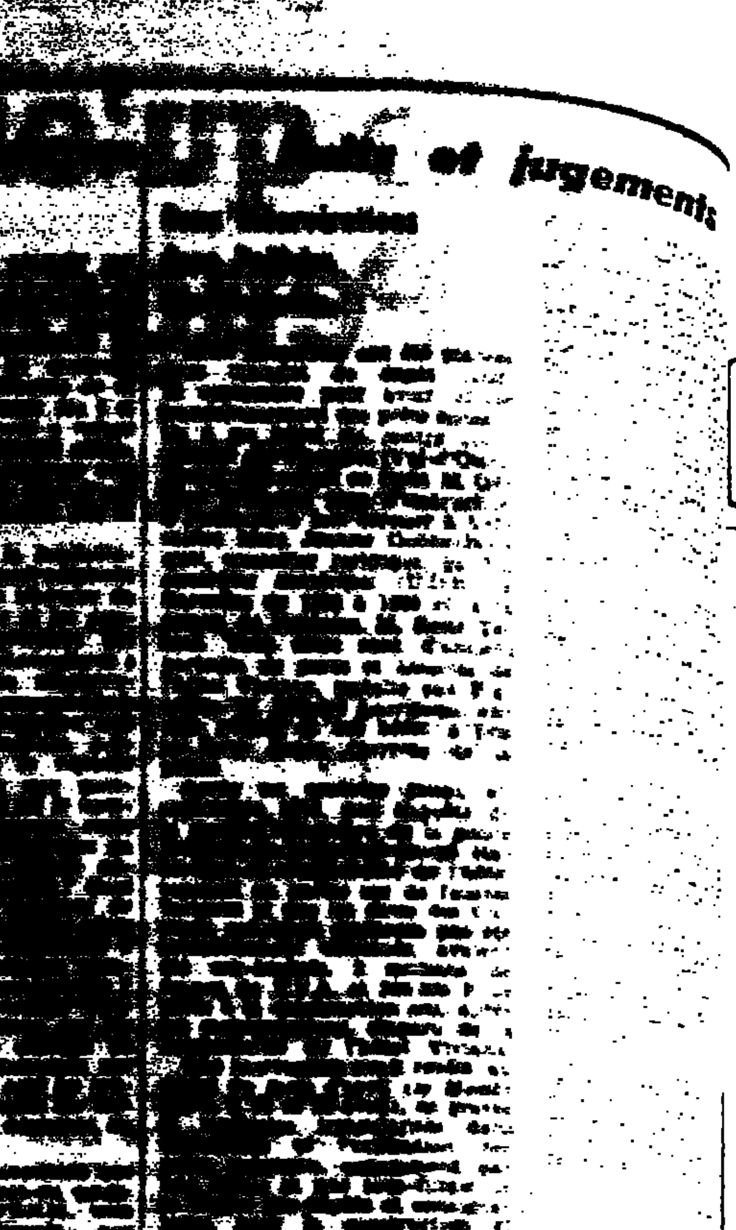
L'U.E.F.A. — dont les finances sont assurées par un prélèvement de l'ordre de 3 % sur les recettes des rencontres européennes et sur les droits de télévision — voit, d'année en année, croître ses responsabilités. Au cours de la saison 1976-1977, le nombre des spectateurs pour l'ensemble des coupes européennes, s'est élevé à six millions six cent mille.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *Battue par Israël 96 à 82, la France a perdu toute chance de se qualifier pour la phase finale du championnat d'Europe, qui se dispute en Belgique. Il lui reste à rencontrer l'U.R.S.S. qu'elle ne peut espérer vaincre, malgré la défaite inattendue de celle-ci devant l'Italie (95 à 87).*

TENNIS. — *Les premiers matches du tableau final de la coupe Porée ont commencé le lundi 19 septembre à Paris sur les courts de la Croix-Catelan. Christophe Roger-Vasselin (Fr.) a battu Zedjko Franulovic (Youg.) en deux manches (7-5, 6-3).*

هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES HYDROTECHNIQUES

UNITÉ CENTRE DE CALCUL

RECHERCHE

INGÉNIEURS - INFORMATICIENS

GESTION : Les candidats sélectionnés auront une bonne maîtrise des points suivants :

— Conception et Analyse
— Programmation et système EXEC 8 (UNIVAC)
— Langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN)
— Organisation des Fichiers.

EXPÉRIENCE : 10 ans

Et ayant géré de vastes projets informatiques.

INFORMATIQUE - MATHÉMATIQUE APPLIQUÉE :

Ayant une bonne expérience dans le domaine du Dessin Automatique (Matériel KONGSBERG)
Spécialisés dans l'utilisation des Packages de :
Calcul d'ouvrages Hydrauliques, de Génie Civil, de Cartographie, etc.

EXPÉRIENCE : 5 ans

SYSTÈME D'EXPLOITATION :

Ayant une expérience d'au moins 7 années sur le système d'exploitation EXEC 8.
Les candidats (de toutes nationalités, mais ayant une bonne maîtrise de la langue française) devront écrire avec C.V., références et prétentions au Bureau National d'Etudes Hydrotechniques Unité Centre de Calcul (ex. : Grand Séminaire Kouba - ALGER).

IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE ALGÉRIENNE

recherche

pour l'implantation de son système d'information de gestion

CONSEILLERS EN ORGANISATION ET SYSTÈMES COMPTABLES

PROFIL :
— Expertise comptable - I.C.G. - ESSEC ou équivalent :
— Expérience d'au moins 5 ans dans les domaines suivants :
  • Comptabilité analytique,
  • Budget,
  • Comptabilité générale,
  • Stocks.
— Une expérience dans la mise en place de systèmes comptables dans l'industrie pétrolière (forage et transport d'hydrocarbures) sera appréciée ;
— Bonnes connaissances en informatique de gestion.

ILS AURONT POUR MISSION :
— d'assister les cadres nationaux chargés de l'application des systèmes ;
— d'implanter le système comptabilité analytique et budget dans des unités spécifiques ;
— de participer à la conception d'un guide comptable analytique spécifique à chaque unité.

IL EST OFFERT :
— de bonnes conditions de travail ;
— un contrat de 2 ans renouvelable ;
— un logement ;
— une rémunération intéressante.

Les demandes, qui devront être reçues au plus tard le 7 octobre 1977, devront être accompagnées de C.V., indiquer le numéro de téléphone pour contact et porter sur l'enveloppe la mention « CONSEILLERS ».
Les candidats seront convoqués pour interview du 10 au 15 octobre 1977.

Ecrire sous le n° 7.571 à « le Monde » Publicité, 5 rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm

---

EXPANSIAL

Recherche pour les départements d'une importante Société Algérienne d'Ingénierie Industrielle

Département génie civil
- Ingénieurs
• Etudes béton armé — REF. 2515 M
• Géotechnicien spécialisé fondation — REF. 2598 M

Département architecture
• Architecte-technicien metteur au point d'exécution — REF. 2597 M
• Projeteur compositeur architecture bâtiments sociaux et services — REF. 2596 M
• Projeteur compositeur architecture industrielle — REF. 2559 M

Département équipement
- Ingénieurs
• Etude climatisation — REF. 2534 M
• Etude en électricité — REF. 2523 M
• Electromécanicien tous chantiers chargé du contrôle des installations des équipements — REF. 2520 M

Département projet
- Ingénieurs
• Chefs de projets et coordination d'un important chantier industriel — REF. 2580 M

Département travaux
• Directeur de travaux — REF. 2535 M
• Adjoint au directeur de travaux spécialisé en second-œuvre — REF. 2599 M
• Métreurs T.C.E. — REF. 2582 M

Une solide formation de base et une expérience professionnelle d'au moins 5 années, assureront à des candidats de valeur, une carrière très motivante.

Il est offert :
• De bonnes conditions de séjour :
- logement assuré
- sécurité sociale et retraite cadre
• Une rémunération selon compétences (nette d'impôts et en partie transférable).

Les candidatures sont à adresser sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy 75509 PARIS

HAVAS CONTACT

GROUPE INTERNATIONAL
T.P. BATIMENT ROUTES
19.300 personnes — C.A. 3,17 milliards
recherche pour chantier très important en

AFRIQUE

directeur travaux

Ingénieur Centrale, Ponts, Mines, T.P. . . pour gestion totale du secteur TUNNELS

Une expérience complète d'une dizaine d'années au moins de travaux souterrains est indispensable. Une connaissance de l'Outre-Mer sera appréciée.

Rémunération élevée liée aux avantages de l'expatriation - Logement meublé - Scolarisation possible jusqu'en Terminale.

Envoyer CV détaillé et prétentions sous réf. 384 à :

FOUGEROLLE — *Service Recrutement* 3, av. Morane-Saulnier 78140 VELIZY

---

au Quebec,

où tout le monde parle le français, récemment déclaré langue officielle, à deux heures par autoroute de Montréal, tout près d'un parc national qui met en valeur l'incomparable nature canadienne, se situe la principale unité de production de notre groupe.
Premier transformateur de laine du pays, nous sommes spécialisés dans la fabrication de tissus de laine de qualité (25 millions de dollars de C.A.).
Pour diriger cette importante unité où nous maîtrisons filature de peigné et cardé, tissage, teintures et apprêts et jerseys circulaires, nous recherchons un

directeur technique usine textile

190.000

Dans cette usine, dont le succès est fondé sur une diversification impliquant une grande flexibilité, le directeur technique sera assisté par une équipe légère d'hommes efficaces et compétents, qui aiment le travail en groupe et ont le souci de la rentabilité.
Technicien spécialiste d'une ou plusieurs des techniques employées, il sera aussi un manager qui aura à conduire les négociations salariales et réglementaires (chez nous les conventions collectives se discutent tous les 2 ans) avec les syndicats.
Son sens du commandement et un esprit de conception lui permettront de diriger harmonieusement les 450 employés de l'entreprise.
Il aura enfin à assurer la gestion et le renouvellement d'un parc important de machines parfois sophistiquées (36 métiers SULZER, 1 bobinoire automatique en cardé) d'une valeur de 10 millions de $.
Nous avons confié la recherche de ce collaborateur à BERNARD JULHIET PSYCOM. Les candidatures sont à adresser sous réf. 3314/M à Jean MASSON Directeur de ce cabinet qui a effectué l'analyse du poste sur place, et qui garantit réponse et discrétion.

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

sperar

Importante entreprise allemande dans la construction de machines, dotée d'une large palette de produits d'investissement d'un niveau technique très élevé et d'un engineering très marqué, dans la région de Francfort-sur-le-Main, offre à un jeune Français ambitieux une occupation prétentieuse.

Nous attendons d'un

INGÉNIEUR CONSEIL - EXPORT FRANCE

une collaboration intensive pour conseiller et s'occuper de nos clients français. Il devra nous aider par ses conseils, par les offres de nos produits et prestations de service, à résoudre les problèmes techniques des clients. Cette activité exige une bonne formation d'ingénieur dans la construction de machines et si possible, une expérience pratique dans le domaine des offres de produits d'investissement.
Connaissance de l'allemand exigée.

Par une mise au courant systématique, nous poserons les bases en vue d'une collaboration longue et durable.

Prière d'adresser vos offres en langue allemande, avec références, à notre conseiller - Dr PETER SCHULZ - SVCE DU PERSONNEL : Am Rabenstein 2, D-6240 Königstein/TS Kohanniswald.

IMPORTANTE FIRME DE MATERIEL INDUSTRIEL

recherche

Pour supervision de montage tuyauteries inox et matériels usine alimentaire en Pologne

CHEF DE CHANTIER

expérimenté

Durée : 12 mois environ.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 7.608, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra

---

offres premier emploi offres premier emploi



POISSY

recherche pour 1er emploi

ingénieurs débutants

(LIBERES OBLIGATIONS MILITAIRES)

Ces candidats retenus seront diplômés d'une école d'ingénieurs (Arts et Métiers - INSA - ESME ou équivalent) et auront bonne connaissance de la langue anglaise.

Ils posséderont le goût du travail en équipe et l'aisance dans les contacts humains.

Durant une période d'environ 2 ans, des affectations successives leur permettront d'acquérir une expérience pratique en vue d'accéder à des postes de responsabilités dans l'un des secteurs suivants :
- *FABRICATION*
- ORDONNANCEMENT
- METHODES OU INSTALLATIONS
- QUALITE

Adresser dossier de candidature manuscrit (C.V. + photo) à : CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadres et ATAM, 45 rue J.P. Timbaud 78307 POISSY.

Groupe international de travaux publics recherche pour premier emploi

INGENIEURS

X, Centrale, Mines Paris, P et C, ETP, Sup Elec, Sup Aéro

CADRES ADMINISTRATIFS

HEC, ESSEC, ESC

Après formation (stages et terrain) nous offrons à moyen terme des postes de chefs d'agence ou responsables administratifs dans le cadre de nos nombreuses implantations en France et à l'Etranger.

Nous demandons aux candidats (libérés OM)
• une grande disponibilité géographique pour des affectations tant en France qu'à l'Etranger, condition indispensable à toute évolution de carrière dans le groupe.
• des qualités d'homme d'action et de futurs managers plus attirés par les problèmes de gestion et la direction des hommes que par la technique pure.

Envoyer CV, photo et prétentions avec lettre décrivant poste recherché et principales *motivations sous référence 14 238 à :*

S.N.P.M.- PA - 100 Av. Charles de Gaulle 92522 Neuilly Cédex

snpm

---

analyste programmeur confirmé

NOUVELLE CALÉDONIE - réf. 3255 LM

Nous sommes un groupe minier et métallurgique français et proposons à un A.P. confirmé de participer au développement de nos applications de gestion, en rejoignant notre service informatique équipé d'un 370-145/OS-VS1. C'est un IUT ayant acquis, en cinq ans, une solide pratique du COBOL (même sous DOS) et rôdé à l'analyse organique. Il s'est frotté à DLI et, si possible, à PL1.
Le contrat est de trois ans, renouvelable. La rémunération, attractive, est assortie d'un logement meublé.

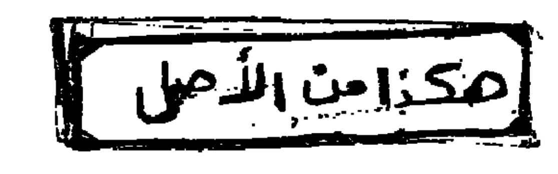
jeune ingénieur informaticien - réf. 3259 LM

Une entreprise multinationale anglo-saxonne réalisant des fabrications mécaniques de série désire confier à un jeune ingénieur informaticien après une formation appropriée, les fonctions, au niveau européen, de **REGIONAL SYSTEMS MANAGER Administration/Finance.**
Basé dans les "Midlands" (centre de la G.B.), mais intervenant auprès des usines et des sociétés de distribution en Europe, il est l'un des collaborateurs du staff "organisation et informatique". Il peut ensuite, dans sa carrière, recevoir des responsabilités opérationnelles partout où l'entreprise intervient. Nous cherchons un ingénieur d'au moins 28 ans, ayant fait ses premières armes en entreprise ou en SSCI, bilingue français-anglais.

Écrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** en précisant la référence.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

Importante Société Industrielle
implantée en TUNISIE
recherche
INGÉNIEUR
pour tenir les fonctions de
Contrôleur de gestion

Après une période de mise au courant de 6 mois à Tunis, le candidat retenu sera affecté à SFAX. Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur de NATIONALITE TUNISIENNE, diplômé d'une grande école, ayant 25 ans minimum et dégagé des obligations militaires.

Rémunération attrayante.
Grandes possibilités de développement de carrière.

Envoyer C.V. et prétentions n° 28.070 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, q. tr.

GROUPEMENT D'ENTREPRISES T.P.
recherche
pour très important chantier
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
LONGUE DUREE
LE RESPONSABLE DE SON SERVICE ASSURANCES

Les candidats devront avoir 30 ans minimum, être si possible licenciés en droit et rompus à la gestion des polices assurances tous risques chantier, ou capable de s'y adapter très rapidement.

Le poste est à pourvoir sans délai, il nécessite des contacts nombreux, de la méthode, beaucoup de dynamisme et de volonté.

La rémunération intéressante sera fonction de l'expérience du candidat retenu.

Transmettre les candidatures avec C.V. détaillé, copie certificats diplômes et photo non retournée à n° 47.354 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Importante Société Industrielle
implantée en TUNISIE
recrute
ASSISTANT DE GESTION

Ce poste conviendrait à un JEUNE TUNISIEN. Agé de 22 ans minimum et libéré des obligations militaires, niveau d'études : deuxième année de l'enseignement supérieur.

Expérience 2 à 3 ans dans le domaine du contrôle de gestion.

Bonne rémunération. Situation d'avenir.

Envoyer C.V. et prétentions n° 28.071 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour ses Filiales
D'AFRIQUE NOIRE francophone
deux chefs des services comptables
28 ans minimum
DECS complet + solide expérience
- Formation aux méthodes du groupe pendant quelques mois à Paris avant affectation en Afrique.
- Possibilité de développement ultérieur de carrière en France.

Adresser CV détaillé en précisant rémunération souhaitée sous référence 6269 à :
LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris
qui transmettra

URGENT
pr Etablissement Enseignement Supérieur Algérien
PLUSIEURS PROFESSEURS PRINCIPAUX

Ingénieurs diplômés, âge min. 28 a., exper. 3 a., dont 1 an enseign. Technologie, Maintenance. — Avantages divers.

Env. C.V + photo, n° T 77.525 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ASSOCIATION gérant un village de vacances en GRÈCE cherche (poste permanent)
COMPTABLE II

Connaissance langue grecque indispensable, écrite et parlée. Rémunération brute annuelle : 52.300 F min. + avantages sociaux. Adr. C.V. av. photo ss n° 2.635 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Pour entreprise française du Bâtiment, implantée en ALGERIE recherchons
CHEF COMPTABLE
très spécialisé, afin d'assurer l'exploitation et le contrôle.
— Séjour en ALGERIE : 8 jours par mois environ.
Ecr. n° T 81329 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur PARIS-2e.

N C R TUNISIE
recherche
INFORMATICIEN
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Expérience solide, mise en route système ON-LINE
INGENIEUR COMMERCIAL
ayant connaissance matériels informatique de gestion.

Anglais exigé pour ces 2 postes

Env. d'urgence C.V., n° de tél., prétentions, sous n° 6.296, à L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 Paris (qui trans.)
Discrétion assurée

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeurs régionaux
BORDEAUX - DIJON

UNIC — IVECO Industrial Vehicles Corporation

UNIC, société du groupe IVECO, 2e constructeur européen de poids lourds pour renforcer ses structures commerciales régionales, recherche :

3 DIRECTEURS DE RÉGION

Fonctions :
• Ils assureront l'application de la politique commerciale au niveau régional et proposeront les stratégies appropriées afin d'atteindre les objectifs fixés. • Responsables de la distribution dans leur région, ils animeront les points de vente (succursales, concessionnaires). • Rattachés à la Direction des Ventes, ils interviendront avec une large autonomie auprès du réseau sur les plans : vente, organisation, gestion, administration. • Ils encadreront une équipe d'inspecteurs commerciaux et techniques dont ils superviseront et coordonneront l'activité (une vingtaine de personnes).

Il est nécessaire
• Hommes d'action, disposant d'une bonne formation commerciale de base, ils devront justifier d'une expérience de la distribution de biens d'équipement et de préférence dans la branche véhicules industriels. • D'être familiers des techniques modernes de management et d'être disponibles tant intellectuellement que physiquement. • D'être un homme de contact ayant pratiqué l'encadrement sur le terrain.

Il est proposé
• Une rémunération annuelle liée à l'importance du poste et aux résultats obtenus + tous frais. • Des possibilités de promotion et les avantages d'un groupe international puissant.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (retournée) sous référence 3009
54, rue des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

Très important Constructeur Matériels pour l'industrie Textile. Agréable vallée Vosgienne (68) recherche :
INGÉNIEUR DE PROJETS
Industries Textiles
ENSAIT - ITR - ESITM
5 ans expérience industrielle textile (teinture ou filature laine et fibres chimiques coupe longue).
Anglais ou allemand nécessaire.

MISSION :
Projets et devis d'installations d'Usines textiles.
Relations techniques Clients et Fournisseurs.
Déplacements de courte durée.
Logement facilité, poste d'avenir stable et évolutif.

Adr. C.V. dét. à :
S E L E T E C
Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX, sous la réf. 736.

PETITE ECOLE MONTAGNE
cherche
MONITEUR-SURVEILLANT
pour garçons 10-12 ans.
Ecr. B.P. n° 1, 38880 AUTRANS.

ASSISTANTS DE GESTION
65 - 80.000 F

La Société, Filiale d'un puissant groupe Allemand, est une importante société de distribution (1500 personnes).

Ces postes sont créés au sein du Département Achats pour faire face à une croissance forte et continue.

De formation supérieure, les candidats devront avoir de solides connaissances en mathématiques, statistiques et gestion.

Une expérience de quelques années, si possible dans la distribution de produits de grande consommation, est indispensable.

Les candidats retenus trouveront au sein d'une Entreprise dynamique de larges possibilités d'évolution.

Ces postes sont à pourvoir à 100 km de Paris-sud.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 7087 à :
OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

directeur administratif et financier
110.000 F +

Nous sommes un important grossiste de produits pharmaceutiques, (effectif : 450 personnes, CA : 350 millions de Francs) et nous recherchons notre Directeur Administratif et Financier. Rattaché hiérarchiquement au Président, il participe à la définition de la politique générale de l'entreprise. Il lui est confié l'ensemble des activités comptables et financières (relations avec les banques, gestion de la trésorerie...) ainsi que les questions fiscales, sociales et administratives. Nous souhaitons un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (ESC, DECS...) ayant acquis une expérience similaire dans une entreprise industrielle (la connaissance du secteur pharmaceutique serait un atout supplémentaire).
Le poste est à pourvoir dans une agréable ville de l'ouest de la France.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 709290/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

Nous recherchons pour notre Siège Européen à Grenoble, un
auditeur interne

qui s'assurera que les filiales appliquent les instructions de la Division Europe en matière financière, comptable et opérationnelle, et participera à l'analyse et à l'amélioration des systèmes comptables et opérationnels en place.

Ce poste demande un niveau supérieur et 4-5 ans d'expérience comptable de préférence dans une entreprise anglo-saxonne. Une expérience d'auditeur interne est souhaitée.

La parfaite maîtrise de l'anglais est exigée.

Adresser C.V. détaillée en anglais, avec niveau de rémunération souhaité au Directeur du Personnel.

B-D BECTON, DICKINSON
47, av. Marie Reynoard
38100 Grenoble

brio

CENTRE D'ÉTUDES JURIDIQUES LYON
recherche
JURISTE
connaissant
LA FISCALITE IMMOBILIERE ET LE DROIT DE LA CONSTRUCTION
Expérience nécessaire
Rémunération suivant compétence
Envoyer C.V. et prétentions à
CRIDON
59 bis, rue de Crequi 69006 Lyon

Bruno-Petit
TROISIEME CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE MAISONS INDIVIDUELLES
recherche pour
NANTES
CHEF COMPTABLE

Ayant acquis une solide expérience en
- comptabilité générale,
- analytique et
- contrôle de gestion

Il prendra la direction des services comptables d'une société filiale traitant 40 millions de C.A.

Adresser C.V. et photo à BRUNO PETIT
41, rue des Sorrières - 92190 MEUDON

Importante Usine Moderne Sud Bas-Rhin recherche
JEUNE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNICO-COMMERCIAL

Formation d'ingénieur (ENSI-ETP ou Sim.) ou Supérieure Commerciale (ESC ou Sim) 3 à 5 ans d'expérience de vente ou d'organisation technico-commerciale

MISSION :
Responsabilité globale (Ventes, développement, gestion) d'une ligne de produits techniques intéressant la signalisation routière, étude de Marché permanente, animation et contrôle d'une équipe de technico-Commerciaux, contacts de vente à niveau élevé (administration, grandes entreprises).

Déplacements 30 % du temps. (Pays de la C.E.E.)

Allemand courant indispensable.

Poste d'avenir stable.

Logement facilité, région touristique Sud Bas-Rhin.

Adr. C.V. dét. à :
S E L E T E C
Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX, sous la réf. 714.

---

le juridique et le financier en immobilier : une affaire de spécialiste

gmf

2,2 milliards de CA, 18 antennes régionales, 3 filiales étrangères, 60000 familles logées en 25 ans..., nous sommes le Groupe Maison Familiale, leader européen de la maison individuelle.
Il nous faut un spécialiste juridique et financier pour prendre le poste d'adjoint au directeur de l'un de nos départements chargé de la construction de résidences principales et secondaires et du contrôle de filiales spécialisées dans la promotion immobilière.
D'un niveau supérieur, c'est un professionnel de l'immobilier possédant entre autre une expérience affirmée de montages d'opérations de promotion immobilière.
Les perspectives de carrière sont très ouvertes pour un élément de valeur.
Le lieu de travail est situé à Cambrai. Il faut prévoir des déplacements sur toute la France.
Envoyez-nous votre cv avec photo et prétentions s/réf. M21 à

R.L. - Boîte Postale 112 - Groupe Maison Familiale
59403 CAMBRAI

RHENALU
Département de CÉGÉDUR PÉCHINEY
(Groupe P.U.K.) recrute pour sa nouvelle usine
A PROXIMITÉ DE COLMAR
POUR SON SERVICE ENTRETIEN :
UN INGÉNIEUR

pour prendre la responsabilité d'un secteur de l'usine comprenant l'entretien de matériel lourd.

Le candidat de formation A. et M. ou équivalent aura justifié d'une expérience de plusieurs années en entretien mécanique et électrique.

Logements neufs disponibles. Horaire continu avec restaurant d'entreprise.

Envoyer candidature avec C.V. dét. et prétent. à RHENALU, B.P. 49 - 68600 NEUF-BRISACH.

S.A. Burroughs
pour un établissement de 500 personnes situé près de ROUEN

recherche :
1 assistant en gestion de personnel

débutant ou ayant quelques années d'expérience.
Formation de type : I.U.T. ou E.S.C. (Option Personnel souhaitée.)
Anglais nécessaire.

offre :
un emploi évolutif dans un contexte multinational et des possibilités de logement.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions de salaire à l'attention du Chef du Personnel, B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
recherche pour sa
SUCCURSALE de NANTES
UN CADRE CONFIRME
qui sera responsable d'un fonds de commerce de
CLIENTELE PARTICULIERE
de haut de gamme,
avec mission de le gérer et de le développer

PROFIL RECHERCHE :
- Formation supérieure
- Expérience bancaire polyvalente de 5 ans minimum acquise dans le cadre d'une succursale
- Bonne connaissance de tous les PRODUITS DE PLACEMENT ET D'ENDETTEMENT destinés à la clientèle particulière, de la BOURSE et de la gestion de PORTEFEUILLES TITRES.

Adresser C.V. manuscrit, photo à Banque de l'Union Européenne, Recrutement Cadres — 4, rue Gaillon — 75002 PARIS.

DAMART
recherche
pour son service informatique équipé d'un IBM 370/148 un
JEUNE INGÉNIEUR

Fonction : Après une période de formation technique sur les principales applications informatiques, il encadrera une équipe d'analystes programmeurs.

Profil : Le poste conviendrait à un candidat jeune, de formation supérieure, ayant de bonnes connaissances en informatique, le sens de l'organisation et des relations humaines.

Une pratique du PL/1 et de l'assembleur serait appréciée.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à
DAMART, Direction du Personnel, B.P. 9074 Roubaix.

Centre de recherches NANCY, recrute
1) TECHNICIENS
Possédant BAC E ou F 5
Pour études problèmes physiq.
2) TECHNICIENS SUP. PHYSIOLOGISTES
Possédant maîtrise physiologie humaine, pour études ergonomique et statistiques.

nombreux avant. sociaux, hor. variables, restaurant d'entrepr.

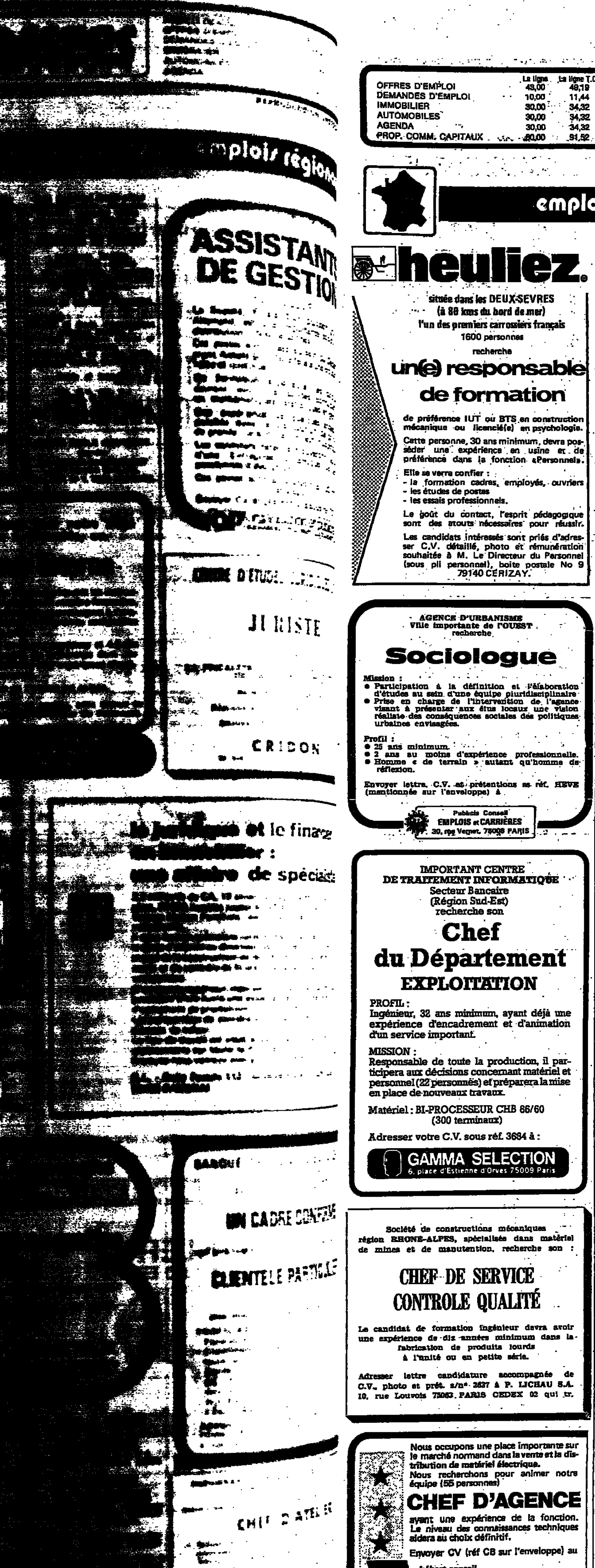
Adr. C.V. et prét. s/réf. 1.002, à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris, Cedex 09, qui transmettra.

Recherchons
DIRECTEUR USINE
CONFECTION FEMININE
Centre FRANCE. Logem. assuré.
Ecrire S. I. M. K., B. P. 305, 92102 BOULOGNE.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
à vocation internationale
recherche
pour l'un de ses établiss. de BEZIERS (Sud-Ouest)
CHEF D'ATELIER
— Bonne connaissance mécanique - hydraulique - freinage.
— Nécessaire sensibilisation technique, soudure sur aluminium.
— Bonne capacité de relations humaines pour animer équipe existante.
— Poste intéressant pour candidat motivé.

Ecrire avec C.V., prétent. : SOCIETE SOME VI rue Paul-Héroult, zone industrielle, 34500 BEZIERS

هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux

heuliez

située dans les DEUX-SEVRES
(à 88 kms du bord de mer)
l'un des premiers carrossiers français
1600 personnes

recherche

un(e) responsable de formation

de préférence IUT ou BTS en construction mécanique ou licencié(e) en psychologie.

Cette personne, 30 ans minimum, devra posséder une expérience en usine et de préférence dans la fonction «Personnel».

Elle se verra confier :
- la formation cadres, employés, ouvriers
- les études de postes
- les essais professionnels.

Le goût du contact, l'esprit pédagogique sont des atouts nécessaires pour réussir.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée à M. Le Directeur du Personnel (sous pli personnel), boite postale No 9 79140 CERIZAY.

Filiale française d'une puissante Société Européenne spécialisée dans la fabrication d'outillage mécanique en carbure pour l'industrie du bois Recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

- Sous la responsabilité du Directeur-Gérant de la Société, il aura pour objectif de prévoir, conduire et surveiller l'activité commerciale de la Société : animation, définition des objectifs, contrôle des prix et résultats.
- Age : minimum 32 ans
  Formation : Niveau Grandes Ecoles, Technique ou Commerciale
- Homme de gestion, il sera motivé par une véritable politique de marketing, d'expansion commerciale et de résultats.
- Nous recherchons pour ce poste un véritable Manager, homme de terrain et Concepteur, habitué au travail en équipe.
- Rémunération : 120000 F par an + voiture de fonction
- Connaissance de la langue allemande.
- Délai de disponibilité : urgent.
- Adresser curriculum vitae très détaillé et photo, plus lettre manuscrite, sous référence 71058 A à

ORES S.E.C.E. 11, Allée de Robertsau 67000-STRASBOURG

GROUPE BOSSARD

AGENCE D'URBANISME
Ville importante de l'OUEST
recherche

Sociologue

Mission :
- Participation à la définition et l'élaboration d'études au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Prise en charge de l'intervention de l'agence visant à présenter aux élus locaux une vision réaliste des conséquences sociales des politiques urbaines envisagées.

Profil :
- 25 ans minimum.
- 2 ans au moins d'expérience professionnelle.
- Homme « de terrain » autant qu'homme de réflexion.

Envoyer lettre, C.V. et prétentions ss réf. HEVE (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

PS Conseil

Un établissement de notoriété nationale, spécialisé dans le financement des entreprises (bâtiment, travaux publics et industries annexes), crée, au sein de sa délégation Rhône-Alpes, deux nouveaux postes de

CONSEILLERS FINANCIERS

Sous l'autorité du délégué régional, et dans le cadre d'une large autonomie, ils seront entièrement responsables d'une importante clientèle qu'ils développeront dans une zone géographique déterminée. Ils conseilleront les entreprises en matière de financement, instruiront l'intégralité des dossiers de crédit et assureront les relations avec les banques. Ces postes intéressent des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur pouvant justifier, si possible, d'une première expérience professionnelle dans le domaine de l'étude des crédits spéciaux par exemple. La rémunération de départ est motivante et les possibilités d'évolution sont réelles.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. B/7044M à :

PS CONSEIL
9, rue Jacques Moyron - 69006 Lyon
Discrétion assurée

IMPORTANT CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
Secteur Bancaire
(Région Sud-Est)
recherche son

Chef du Département EXPLOITATION

PROFIL :
Ingénieur, 32 ans minimum, ayant déjà une expérience d'encadrement et d'animation d'un service important.

MISSION :
Responsable de toute la production, il participera aux décisions concernant matériel et personnel (22 personnes) et préparera la mise en place de nouveaux travaux.

Matériel : BI-PROCESSEUR CHB 66/60 (300 terminaux)

Adresser votre C.V. sous réf. 3684 à :

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris



CROUZET

recherche
pour département spatial

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

(E.S.E., E.N.S.I.)
débutants ou 2 ans expérience pour :

— Conception et suivi d'équipements embarqués. expérience analogique et logique appréciée.

— Conception et suivi d'équipements de test, expérience mini-calculateur appréciée.

Adresser C.V., référ., prétentions à CROUZET, B.P 1014, 26010 VALENCE

Le Centre communal d'Action sociale de BESANÇON rech. pour relance établissem. handicapés existant CADRE Arts et Métiers ou simil., chargé étude complète, techniq., cciale, sociale. Contrat minim. 6 mois, possib. direction techniq. futur Centre. Candid. avec C.V. avant 30 septembre : Centre communal d'Action sociale, 4 bis, rue Mégevand, 25030 BESANÇON CEDEX. Téléphone 82-06-67. Se prés. mercredi, de 14 h. à 18 h. Autres jours, de 17 h. à 18 h.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Société de constructions mécaniques région RHONE-ALPES, spécialisée dans matériel de mines et de manutention, recherche son :

CHEF DE SERVICE CONTROLE QUALITÉ

Le candidat de formation ingénieur devra avoir une expérience de dix années minimum dans la fabrication de produits lourds à l'unité ou en petite série.

Adresser lettre candidature accompagnée de C.V., photo et prét. s/n° 2627 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois 75083 PARIS CEDEX 02 qui tr.



Nous occupons une place importante sur le marché normand dans la vente et la distribution de matériel électrique.
Nous recherchons pour animer notre équipe (55 personnes)

CHEF D'AGENCE

ayant une expérience de la fonction. Le niveau des connaissances techniques aidera au choix définitif.

Envoyer CV (réf CB sur l'enveloppe) au

cog
hébert conseil
Poissonnière Building
11 Fbg Poissonnière 75009 Paris

LTP

Le Monde

INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

PRÉPARATION DES ENTRETIENS - N° 1

Suivant la progression du recrutement et le mode de sélection utilisé par l'employeur, vous aurez peut-être des entretiens avec différents interlocuteurs : responsable du poste à pourvoir, directeur et chef de personnel, directeur général, consultant de cabinet de sélection.

Ces rencontres avec l'entreprise peuvent permettre d'obtenir des informations suffisantes pour vous engager en connaissance de cause.
Bien entendu, vous mettrez en évidence les aspects de votre formation et de votre expérience professionnelles qui sont susceptibles d'intéresser les responsables du recrutement.

Ces échanges d'informations doivent être préparés car ils sont souvent trop courts, et le candidat anxieux oublie de poser les questions les plus utiles.

---

offres d'emploi

Laboratoire Pharmaceutique (Paris) recherche

RESPONSABLE DES SERVICES COMMERCIAUX

(Pharmacien)

— Il devra avoir de sérieuses réf. dans l'industrie pharmaceutique à un poste similaire

— Sous la responsabilité directe du Directeur Général, il devra concevoir et mettre en œuvre la politique commerciale et assurer l'administration des ventes.

— Ce poste exige de bonnes connaissances de la législation pharmaceutique.

— Anglais (parlé et écrit) souhaité.

— Discrétion assurée.

Envoyer C.V. + photo no 3.230, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES
(Banlieue Sud Ouest Paris)
recherche pour deux de ses divisions en expansion

2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX confirmés

REF. 204A
diplômés d'une GRANDE ECOLE polyvalente option chimie ou de CHIMIE.
Leur mission, déterminante dans la division - la vente de produits chimiques industriels, en France et à l'étranger - comporte aussi un rôle de développement et d'assistance technique.

JEUNE INGENIEUR de préférence I.F.P. ou IPSOI

REF. 205B
Pour la vente de produits chimiques à l'industrie du pétrole, et assistance technique auprès des raffineries et des champs de production.

2 ans d'expérience souhaités.

DEPLACEMENTS FREQUENTS
Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé en indiquant rémunération souhaitée à No 27.981 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

efap

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIE ALIMENTAIRE - LEADER DANS SON MARCHÉ - CA SUPÉRIEUR A 1 MILLIARD DE FRANCS - SOUHAITE ENRICHIR SON ENCADREMENT COMMERCIAL ET OFFRE DEUX POSTES DE

DIRECTEUR RÉGIONAL ADJOINT

POUR NANCY
Ecrire sous référence CV 166 AM.

POUR ROUEN
Ecrire sous référence EX 168 A.M.

CES POSTES QUI IMPLIQUENT L'ANIMATION D'ÉQUIPES DE VENTE ÉTOFFÉES, NÉCESSITENT :
- une formation commerciale supérieure ;
- une expérience (de 5 ans minimum) de la vente et de l'animation d'équipes, dans un secteur produits grand public ;
- des qualités marquées d'« homme de terrain » ;
- la capacité d'évoluer, au sein de l'entreprise, vers des responsabilités plus importantes

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
110.000 F +

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL PARIS LA DÉFENSE - RECHERCHE

JEUNE EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

Ce poste conviendrait à un candidat, ayant quelques années d'expérience à dominante fiscale, acquise en Cabinet ou Groupe industriel

COLLABORATEUR DU DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ
Il se verra confier des missions lui permettant d'acquérir une connaissance approfondie du groupe et d'y évoluer.

Rémunération :
110.000 F

Ecrire sous référence RH 169 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE APPAREILLAGES TRÈS GRANDE SÉRIE POUR AUTOMOBILES - PARIS

RECHERCHE POUR SECONDER DIRECTEUR TECHNIQUE

INGÉNIEUR A.M. OU ÉCOLE ÉQUIVALENTE

32 ans minimum, disposant bonne expérience industrielle études - labo - fabrication. Il s'agit d'un

POSTE ÉVOLUTIF PERMETTANT ACCESSION RAPIDE A RESPONSABILITÉS

pour candidat capable assimiler rapidement techniques variées et disposant

qualités marquées de commandement et désir de se réaliser au sein d'un groupe en plein développement.

Ecrire sous référence GZ 170 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER EUROPÉEN DANS SON DOMAINE ÉTUDE ET RÉALISATION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT (CHAUDRONNERIE ET MÉCANIQUE)

RECHERCHE
POUR SON USINE DE VALENCIENNES

INGÉNIEUR DÉBUTANT
POUR POSTE DE FABRICATION

Ce poste peut convenir à un candidat diplômé ENI (mécanique). Il commencera sa carrière en assurant la direction d'un atelier de 20 personnes, réalisant des fabrications unitaires

Poste intéressant et évolutif pour candidat attiré par la technique, les réalisations concrètes et l'animation de personnel.

Ecrire sous référence BU 165 AM

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS CONSTRUCTION DE MATÉRIELS INDUSTRIELS DE HAUTE RENOMMÉE
grande ville universitaire Sud-Est, recherche

LE DIRECTEUR DE SES FILIALES INDUSTRIELLES A L'ÉTRANGER

Il s'agit d'un poste important directement rattaché au Directeur Général qui peut convenir à

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
ayant acquis dans firme internationale une solide expérience pratique et capable :
- initier et conduire une politique de produits, rationalisation et industrialisation ;
- assurer la gestion d'établissements à l'étranger ayant personnalité propre.

Connaissance anglais indispensable, espagnol souhaité
Age minimum 38 ans.

QUALITÉS MARQUÉES DE « FÉDÉRATEUR » ET D'ANIMATEUR.

Ecrire sous référence FY 169 AM.

IMPORTANTE PAPETERIE FRANÇAISE - VILLE SUD-EST FRANCE OFFRE POSTE DE

DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

Ce poste peut convenir à candidat HEC ou ESSEC (+ MBA si possible) ayant solide expérience commerciale acquise dans secteur papeterie, capable :
- de définir la politique et la stratégie commerciale ;
- d'animer personnellement les ventes sur le terrain

SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE POUR CANDIDAT AYANT A LA FOIS DES QUALITÉS DE COMMERÇANT ET DE GESTIONNAIRE.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
150.000 F

Ecrire sous référence WP 161 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES GRANDE SÉRIE POUR AUTOMOBILES PARIS

RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT

ATTACHÉ A DIRECTION EXPORTATION

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE OU ÉQUIVALENT.

Situation intéress. et avenir pour Cadre 28 ans mini, disposant 4 à 5 ans expérience vente à l'export de produits industriels, capable analyser marchés, négociations, contrats et suivi commercial

Bonne connaissance anglais parlé et écrit indispensable, allemand apprécié.

Ecrire sous référence AI 171 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL PARIS LA DÉFENSE - RECHERCHE

CADRE SERVICE ACHATS

Ce poste peut convenir à un ingénieur, ayant une solide expérience achats biens d'équipement (et si possible matières premières, énergie, ...), capable de négocier et de gérer des contrats importants.

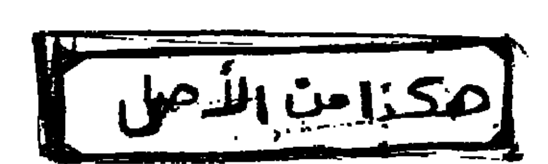
SITUATION STABLE ET D'AVENIR POUR CANDIDAT TRÈS QUALIFIÉ

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
80.000 F

Ecrire sous référence ZS 163 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

efap



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24.00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5.72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Vous avez une formation supérieure. Complétez-la chez IBM

Votre titre de jeune diplômé d'une Grande École (scientifique, commerciale...) ou d'une université équivalente atteste votre capacité de maîtriser les techniques informatiques et commerciales.

La formation complémentaire, que nous vous proposons de suivre, est indispensable à votre réussite dans les fonctions d'

Ingénieur commercial
(Division des Systèmes de Grande Diffusion)

Au terme de cette formation de 10 mois environ, votre rôle consistera, à l'intérieur d'un secteur géographique ou économique, à mettre à la disposition des utilisateurs les moyens humains et techniques d'IBM.

Les problèmes qu'il vous sera demandé de résoudre concerneront souvent l'avenir des entreprises. Vous aurez donc à démontrer à vos interlocuteurs – généralement des dirigeants de P.M.E. – le bien-fondé des solutions proposées et à les convaincre.

Les responsabilités attachées à cette fonction sont considérables. Les femmes et les hommes qui auront su faire la preuve de leur aptitude à les assumer disposeront d'atouts leur ouvrant de larges perspectives de carrière et de rémunération.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature, accompagnée d'un cv détaillé et d'une photo récente, sous référence JPJ, à :

IBM FRANCE -
Monsieur J.-P. JOUBERT
Systèmes Grande Diffusion
Tour Berkeley - Cedex 19
93081 PARIS-LA DÉFENSE.

IBM

HAVAS CONTACT

(Nous vous prions de mentionner, si possible, un numéro de téléphone).

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD de PARIS recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN DIPLOME

pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE.

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
- Méthodes de fabrication ;
- Exploitation des machines à commande numérique ;
- Utilisation des langages de commande numérique ;
- Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT) ;
- Utilisation du Basic ou Fortran ;
- Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200

Anglais souhaité.

Adress. C.V., photo et prétent. no 27.892, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra. Paris-1er

---

Association tourisme social recherche pour terrain de camping

HOMME D'ENTRETIEN

à l'année, logé, apte à diriger et prendre responsab. Réf. souh. Ecr. no T 081142 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

industrie alimentaire
MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Nous sommes parmi les "Major" dans le groupe des multinationales de l'Alimentation.

En France, où premiers sur nos marchés, nous anticipons un bon développement, nous avons des plans d'investissements très importants pour les années à venir.

Nous renforçons de ce fait nos équipes industrielles et recherchons des hommes de potentiel (nos promotions vers des postes de responsabilité sont généralement rapides).

chef du service entretien travaux neufs

Rapportant au Directeur de l'une de nos usines parisiennes (Nord-Est) :
- il maintient au moindre coût l'outil de production en parfait état,
- il contribue en permanence à améliorer la productivité et les conditions de travail : transformation des outils, aménagement de l'espace, formation technique du Personnel.

Ce poste sera confié à un homme immédiatement opérationnel ayant l'expérience de la fonction "maintenance". Il sera techniquement compétent en mécanique, électricité, thermique... "pour ne pas s'en laisser conter" mais ne passera pas des heures sur la planche à dessin. Il dirigera d'abord son équipe et stimulera son imagination, sa rigueur et son sens des responsabilités. Il sera à l'aise en anglais et ambitionnera les postes de responsabilités opérationnelles de production que nous prévoyons pour son développement.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite (au stylo plume sans guide lignes) sous réf. 1240-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

vallourec

1er Transformateur d'Acier en France

Ingénieur Promotion

Promouvoir, avant prise de commande, des produits de haute technicité destinés au FORAGE du PETROLE. Conseiller techniquement les décideurs : Sociétés Pétrolières, Sociétés d'Equipement de puits de pétrole.
Contacts à haut niveau, voyages fréquents.
Expérience indispensable de 3 à 6 ans comme Ingénieur Pétrolier à l'étranger. Excellent anglais, même technique. Nationalité indifférente. 1ère affectation à Paris. Possibilité transfert pays étrangers ultérieurement.

(Réf. 51.76 A)

Ingénieur ou Assimilé pour Assistance Clientèle Pétrole sur Chantier

Assurer la présence de Vallourec sur les chantiers de forage par des visites périodiques pour assister et former techniquement les utilisateurs des produits tubulaires à haute technicité.
Expérience pétrole ou mécanique (type mécanicien de la marine) serait appréciée.
Anglais parlé nécessaire. Autres langues seraient un avantage. Nationalité indifférente.
Résidence en usine, 2 heures de Paris (logement assuré). Nombreux déplacements, courte durée.

(Réf. 52.76 A)

Adresser lettre man + CV + photo + rém. act. sous référence correspondante à Mme Varène.

vallourec 7, Place du Chancelier Adenauer - 75116 PARIS

FORMATION A LA CARRIÈRE D'INSPECTEURS D'ASSURANCES

Compagnie d'Assurances Incendies - Accidents Risques Divers - accueille A PARIS dans le cadre de sa politique d'expansion

DEUX DÉBUTANTS LICENCE DROIT PRIVÉ, SCIENCES ÉCO OU E.S.C.

Libérés O.M. pour STAGE DE FORMATION commerciale et administrative d'envir. 15 mois (à PARIS et sur le terrain) : en vue prise en charge poste d'INSPECTEUR contrôlant et animant 25/30 AGENCES d'un SECTEUR de PROVINCE (4 à 6 départements). Disponibles rapidement.

Lettre manuscrite, C.V. et photo (ret.) sous référ. 3.686 à :

sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

AUTOPHON

RECHERCHE

AGENTS TECHNIQUES
NIVEAU BTS, BEI

ou expérience professionnelle équivalente.
Spécialistes circuits logiques microprocesseurs.

Connaissance langue allemande appréciée.

Ecrire ou téléphoner M. K. REINHARDT, AUTOPHON, 6, rue Barbès, 92301 LEVALLOIS. TÉL. : 757-80-80. (Mo Anatole-France).

CABINET D'EXPERTISE ET REVISION COMPTABLE PARIS 7e recherche

RÉVISEURS COMPTABLES
HOMMES CONFIRMES

Niveau N. 3, 2 ans de pratique dans la fonction exige.

Env. C.V. et prétent. no 27.583, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

ABBOTT, un des principaux groupes internationaux dans le domaine de la santé, recherche pour son siège européen à Paris, un

ANALYSTE FINANCIER CONFIRME

Ce poste s'adresse à un candidat ambitieux, d'une grande mobilité, et désireux d'occuper un poste au développement rapide au sein d'une société internationale très performante.

Le candidat retenu justifiera d'une expérience d'au moins 3 ans dans des fonctions «COMPTABILITÉ - FINANCES» au sein d'une compagnie américaine multinationale et possédera en outre une solide formation financière.

Il s'agit d'un poste clé au sein d'un département financier caractérisé par un esprit d'équipe dynamique et un niveau de qualification exceptionnel.

Adressez votre C.V. au :
DIRECTEUR DU PERSONNEL
ABBOTT AREA HEADQUARTERS
127, avenue Charles de Gaulle - 92201 NEUILLY
Il sera traité confidentiellement

Important groupement professionnel équipé d'un I.B.M. 370/145 sous D.O.S /V.S. recherche

AGENT D'EXPLOITATION
(manutentionnaire) niveau B.E.P.C.

PROGRAMMEUR

d'applications, minimum 1 an expérience, langage P.L./1, O.P.T. et/ou R.P.G. II.
Les candidats doivent être dégagés des O.M.
Envoyer C.V. détaillé, photo et salaire annuel souhaité au Chef du personnel A.G.S.A.A., 118, rue de Tocqueville, 75850 PARIS CEDEX 17.

Ville de CORBEIL-ESSONNES rech. pour son Centre municipal de santé

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

emploi assimilé à Chef de bur. URGENT. Adr. cand. avec C.V. à M. le Député-Maire de CORBEIL-ESSONNES ou téléphoner pr rendez-vs 496-92-00, poste 236.

Pour service entretien d'une grande usine métallurgiq.

INGÉNIEUR T.P. ET BATIMENT
ou CHEF DES TRAVAUX

Il sera affecté à la sous-traitance des travaux d'entretien.
- Contrôle devis ;
- Choix sous-traitant.

Même expérience souhaitée.

Envoy. C.V. détaillé + photo à no 5 420, PUBLIFOP, 100, rue de Richelieu, 75002 PARIS, q. t.



recherche

FUTURS CADRES COMMERCIAUX

Jeunes Gens, minimum 23 ans, libérés des obligations militaires, ayant quelques années d'expérience commerciale ou cherchant une première situation, intéressés et motivés par les fonctions que peut offrir, à court ou moyen terme, une Société de distribution internationale et moderne.

Les candidats devront avoir une formation d'études supérieures (commerciale ou économique), une culture générale solide, parler et écrire couramment l'Anglais et l'Allemand, ou du moins l'une de ces deux langues.

La formation des candidats retenus sera assurée par des stages à l'issue desquels des fonctions à responsabilité progressive pourront leur être confiées.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à :
C. & A. Direction Générale
Cedex 12
92801 Paris-La Défense.

---

400 PERS. 50 MF/AN
INDUSTRIE PRODUITS PHARMACEUTIQUES PROCHE BANLIEUE NORD PARIS, recherche

Adjoint du Directeur administratif

POUR SUPERVISER SERVICES GENERAUX ENTRETIEN Bâtiments/Matériels (6 pers.). GESTION du PERSONNEL (3 pers.). Par la suite, ACHATS et certains travaux comptables.

- EXPERIENCE INDISPENS. des mêmes fonctions dans une PMI/PME.
- JEUNE (en vue meilleure lution) avec formation comptable INDISPENSABLE même si pas de pratique.

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire, s/référ. 3 690 à

sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

INGENIEUR E.T.P. ou T.P.E.

Connaissances V.R.D.
Lieu de travail : HOTEL DE VILLE
Env. C.V. et prétentions, G. P. 11 bis, rue Leningrad, Paris-8e.

Responsable de l'Administration Commerciale

Le Directeur Général de l'un des grands de la haute couture crée le poste de responsable de l'administration commerciale de son département «Boutiques». Principales attributions : établir les prévisions, les prix et les statistiques de ventes, préparer les budgets d'achats, gérer les stocks, contrôler les livraisons et les créances, secondé par une petite équipe, et en liaison avec les différents services de la société. Le poste, offert à Paris, convient à un cadre disposant de solides connaissances et d'une expérience pratique en administration commerciale, soucieux du respect des délais, de la qualité des services rendus, et désireux de travailler en équipe dans une entreprise prestigieuse, bien gérée, et dont le climat social est excellent.



Adresser lettre man. et CV détaillé sous réf. 23485/M à M. J. FOURNIAT - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en France)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	30	77	112	145	177	208	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	60	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566	594	622	642	670
52 semaines	118	239	336	436	539	612	700	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.

(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________________________ TEL. : ________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

21 SEPTEMBRE 1977

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPI OIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

UNE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE
LEADER DANS SON DOMAINE
recherche
POUR L'UNE DE SES DIRECTIONS TECHNIQUES
(50 INGÉNIEURS)
située en Région Parisienne

Un ingénieur essais en laboratoire

Agé de 25 ans minimum, le candidat, *diplômé ENSI ou équivalent*, aura des connaissances dans le domaine de la mécanique et de l'hydraulique automobile.
Il sera chargé du suivi des essais mécaniques hydrauliques et pneumatiques des produits destinés à des constructeurs allemands.
Bonne pratique de l'allemand technique parlé et écrit appréciée.

2) POUR SON DÉPARTEMENT D'ÉTUDES INTERNATIONALES

Un ingénieur d'études

Chargé de l'aboutissement de projets et de laisons avec des constructeurs allemands.
Agé au minimum de 30 ans, le candidat diplômé ENI ou équivalent possèdera une expérience de 5 années en mécanique et hydraulique automobile.
Une connaissance parfaite de l'allemand écrit et parlé est indispensable.

Pour ces deux postes une formation complémentaire à nos techniques et méthodes sera donnée au sein de notre direction technique.

Envoyer C.V., photo, références et prétentions en indiquant le poste choisi sous No 5532 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transm.

AUCHAN

22 hypermarchés C.A. 1976 : 4 milliards
Progression annuelle C.A. 40 % depuis 10 ans
recherche
pour son expansion **RÉGION PARISIENNE** et **NORMANDIE**

CONTROLEURS DE GESTION

Le poste, après formation appropriée, suppose responsabilité d'une équipe comptable de 8 à 10 employés mais déborde largement le cadre comptable traditionnel pour être orienté vers le conseil et l'assistance à la gestion de l'équipe de direction des magasins ainsi que la liaison avec les services informatiques.

Il conviendrait particulièrement bien à des jeunes diplômés : E.S.C., H.E.C., Licence Sciences Économiques, D.E.C.S., possédant ou non quelques années d'expérience comptable mais ayant :
— le goût du travail en équipe,
— le désir et la capacité d'assumer des responsabilités étendues,
— une personnalité suffisamment forte pour conseiller utilement, participer efficacement et animer des réunions,
— la possibilité de changer de domicile.

Il est offert :
— une rémunération en rapport avec les responsabilités du poste, complétée par prime d'intéressement ainsi que participation aux bénéfices,
— un travail passionnant dans des équipes jeunes et dynamiques,
— de réelles possibilités de promotion pour des candidats réussissant pleinement à ce poste-clé.

Envoyez curriculum vitae, lettre manuscrite et photo à :
F. DUFOSSE - Hypermarché AUCHAN
C.D. 110 - BUCHELAY - 78200 MANTES-LA-JOLIE

Ingénieur Consultant

CEGI TYMSHARE
time sharing

Filiale commune du Crédit Lyonnais, de Tymshare et de Cégos, leader dans son domaine, forte expansion européenne, vous propose un poste d'Ingénieur Consultant à Paris.

Vous participerez au développement des applications du time sharing au sein des plus grandes entreprises nationales et internationales, dans tous les secteurs économiques, en fournissant l'assistance technique et les conseils nécessaires au niveau de la conception et de la réalisation.
Vous aborderez ainsi les techniques les plus avancées de l'informatique et du management : simulations financières, contrôle de gestion, personnel, études de marketing... Nous disposons d'un réseau mondial comprenant à ce jour plus de 40 gros systèmes interconnectés de types IBM 370/158, PDP 10 et XDS 940.
Vous aurez la possibilité d'évoluer vers le commercial ou l'animation d'équipes technico-commerciales en France et à l'étranger.

Ce poste convient à un diplômé **GRANDE ECOLE**, débutant ou non, ayant si possible une bonne expérience des langages de programmation.
Formation complémentaire de gestion appréciée.
● Le goût de l'action et des contacts humains est nécessaire.
● *La formation au time sharing* sera assurée dans nos bureaux de la Colline de Saint-Cloud.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous référence M 7956, à CEGOS TYMSHARE (tél. 602-70-12).
106, Bureaux de la Colline de Saint-Cloud - 92213 SAINT-CLOUD.

POUR IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
GRANDS ENSEMBLES ELECTROMECANIQUES

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

HAUT NIVEAU
adjoint au directeur commercial
120.000 / 150.000 F an

35 ans min., parlant couramment anglais. Il dispose d'une bonne expérience de la vente de biens d'équipements lourds à l'étranger. Une bonne formation de base en physique est nécessaire. Il viendra en appui auprès des chefs de zones export et devra voyager environ 1/3 de son temps.

GFC Envoyer CV sous référence 528
110 rue de Sèvres 75015 Paris
Discrétion absolue et réponse assurées par consultant

COOPERATIVE D'ETUDES EN COURS DE CREATION
cherche
— INGENIEURS
— TECHNICIENS
Haut assainissement antipollution. Ecrire avec C.V. à : N° T 81282 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur PARIS-2e.

Niveau PUBLIC RELATION pour situation grand standing. Ec. n° 2757 ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra.

PARIS PROVINCE
— Nous cherchons à promouvoir un certain type d'opérations financières.
— Vous avez des contacts personnels ou des relations d'affaires d'un ht niv. financier.
— Vous recherchez un emploi passionnant ou une activité complémentaire pr accroître vos revenus, devenez notre
COLLABORATEUR (TRICE)
Présentation impeccable et sérieuses références exigées.
Possibilité rémunération importante pour les candidats désireux de faire leurs preuves.
Envoyer lettre + C.V. + photo.
MANN-CONSULT
7, rue du Pélican, 75001 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE INSTALLATIONS ELECTRICITE ET INSTRUMENTATION siège social à Paris recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
— Spécialiste instrumentation et calculateur temps réel.
— Ayant déjà participé à la réalisation jusqu'à son démarrage d'une installation de TELETRANSMISSION
FREQUENTS DEPLACEMENTS PAYS DE L'EST.
Adresser C.V. sous n° 37 à R.P. 56, rue de la Fontaine-au-Roi, 75001 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour
son établissement de la banlieue Nord de Paris

un ingénieur électricien

Placé sous l'autorité du responsable du service électrique, il aura pour missions de définir les schémas électriques directeurs d'unités de 4 M.W. à 100 M.W. ainsi que les spécifications techniques d'achat de matériels : machines tournantes, alternateurs, moteurs, tableaux électriques, etc...

En outre, il aura à suivre les études d'exécution et les fabrications confiées à la sous-traitance.

Diplômé d'une Grande Ecole, le candidat devra justifier d'une solide expérience dans le domaine des courants forts.

Le sens développé des contacts, celui de l'animation des hommes, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont les conditions indispensables pour occuper efficacement le poste proposé.

Des déplacements de courte durée à l'étranger sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à No 28293 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Adjoint du Directeur Administratif et Comptable

PARIS **100/120 000 F**

Une Société familiale française de conditionnement et de distribution de produits chimiques industriels tant au plan national qu'à l'exportation créé le poste d'Adjoint du Directeur Administratif offrant dès à présent des perspectives de carrière intéressantes.
Dépendant de la Direction générale, il prendra en charge la préparation et la gestion des dossiers du Conseil d'Administration ; il assurera la rédaction des rapports, études, correspondances ou contrats dans les domaines comptable, juridique et fiscal ; il participera aux décisions concernant la gestion administrative et financière de l'Entreprise et assurera la coordination de leur mise en œuvre.
Ce poste sera confié à un Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (Option secrétariat général) ou équivalent, 30 ans minimum, justifiant dans ces domaines d'une expérience confirmée. Anglais souhaité.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV détaillé sous réf. 6065/M à Fr. ROUSSEAU - Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

INSTRUMENTS S.A
DIVISION JOBIN YVON

RECRUTE POUR ASSURER LE DEVELOPPEMENT DE SON
DEPARTEMENT PHYSIQUE

UN COORDINATEUR des actions commerciales

Ce sera nécessairement un homme dynamique et efficace qui a le sens du management.
Il devra justifier d'une expérience commerciale réussie de 5 ans minimum dans un poste de responsabilité, de préférence, dans le domaine de L'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE.

Initialement chargé de missions spécifiques, il pourra en cas de succès, se voir confier la responsabilité complète de l'action commerciale du département.

UN CHEF DE PRODUIT systèmes optiques

Ce poste requiert un INGENIEUR d'expérience technique indiscutable dans l'étude et la réalisation d'instruments d'optique fondés sur la SPECTROSCOPIE.
Cet ingénieur devra en outre justifier d'une expérience commerciale réussie de 2 ans min.

CES DEUX POSTES REQUIERENT DES INGENIEURS DIPLOMES D'UNE GRANDE ECOLE SCIENTIFIQUE OU TITULAIRES D'UNE MAITRISE DE PHYSIQUE.

Adresser C.V. détaillé et photo à :
Monsieur DER AGOBIAN
JOBIN-YVON
16-18, rue du Canal - 91160 LONGJUMEAU

CONSTRUCTEUR D'ENSEMBLES MÉCANIQUES POUR ENGINS T.P. ET MANUTENTION
LEADER DES FABRICANTS EUROPEENS dans sa spécialité
2 500 personnes
rech. pour son Département ENGINS TP et MANUTENTION

2 JEUNES Ingénieurs d'affaires
A) SUD EUROPE
B) CENTRE EUROPE

Basés à Paris (N.-O.), responsables du DEVELOPPEMENT DES VENTES : prospection et vente aux CONSTRUCTEURS avec l'appui du B.E. et l'aide d'ingénieurs - Agents exclusifs locaux.
(A) Italie - Yougoslavie - Pays du COMECOM-Partie France.
(B) Allemagne - Autriche - Suisse - Bénélux = Partie France.
— INGENIEURS MECANIC. : E.C.P., A.M. ou équiv.
— EXPER. INDISPENSABLE : Vente matériels techniques à des constructeurs et connaiss. milieu engins T.P. et manut. (cinématique des véhicules).
— (A) Anglais courant.
(B) Allemand courant + bonne conn. anglais.
— Déplacements 50 %.

Lettre manuscr., CV détaillé, photo, salaire ss réf. 3695 à (préciser poste A ou B)
sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

Importante Sté rech.
PROGRAMMEURS ANALYSTES PL 1 et BASES de DONNÉES
Tél. 285-17-65 et envoyez C.V. à Lease-infor., 61, r. Blanche, 9e

---

GFC

SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES NOUVEAUX
110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR PRODUCTEUR MONDIAL DE GAZ INDUSTRIELS - DEPARTEMENT RECHERCHE ET APPLICATIONS

CHEF DU SERVICE GAZOMETALLURGIE

125.000 / 145.000 F an
33 ans min., ingénieur grande école, il dispose d'une expérience de 8 à 15 ans dans la métallurgie (avec de préférence un passage en production). Doué d'un sens naturel du commandement, à la fois technicien, créatif et homme de contact, il animera une équipe d'une quinzaine de personnes dont 8 ingénieurs. Evolution possible dans un groupe dynamique.
Siège Banlieue PARISIENNE — réf 524

POUR IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX ELECTRIQUES ET INSTRUMENTATION INTERVENANT FORTEMENT A L'ETRANGER

INGENIEUR ELECTRICIEN

CHEF DU SERVICE PREPARATION DES CHANTIERS
100.000 / 120.000 F an
Adjoint direct du Patron de l'ensemble des chantiers, il sera l'interface entre les ingénieurs d'affaires et les chefs de chantiers.
Il est indispensable d'avoir pour ce poste des qualités de rigueur, d'organisation et de commandement ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais
Siège Banlieue PARISIENNE — réf 519

POUR GRANDE DIVISION D'UN GROUPE INDUSTRIEL MAJEUR

PATRON DES SERVICES COMPTABLES

120.000 / 150.000 F an
35 ans min., c'est d'abord un homme de commandement qui aura à diriger une équipe de 60 personnes. Son expérience couvre l'ensemble des problèmes comptables, les questions de trésorerie et de gestion des contrats export. Anglais souhaité.
Siège Banlieue PARISIENNE NORD — réf 516

POUR GRANDE SOCIETE D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE

INGENIEUR COMMERCIAL

HAUT NIVEAU
chargé des relations avec le
C.E.A.
120.000 / 140.000 F an
33 ans min., c'est un logicien et un automaticien qui dispose d'une bonne expérience du milieu nucléaire.
Siège Banlieue PARISIENNE — réf 527

POUR INDUSTRIE LOURDE

INGENIEUR D'ENTRETIEN CONFIRME

110.000 / 130.000 F an
33 ans min., il dispose d'une solide expérience de l'entretien et de la maintenance d'importants équipements électromécaniques (moteurs, pompes vannes, tuyauterie, chaudronnerie)
Siège Banlieue PARISIENNE — réf 529

POUR LA DIVISION ETUDES ET DEVELOPPEMENT D'UNE SOCIETE REPUTEE EN AUTOMATISMES ET REGULATION
Siège Banlieue PARISIENNE

INGENIEUR CONFIRME HARDWARE

85.000 / 100.000 F an
28 ans min., c'est un spécialiste de la mise au point de circuits numériques qui dispose déjà d'une bonne expérience en conception de micro-calculateurs et de systèmes de transmissions de données. réf 508

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

55.000 / 75.000 F an
C'est un ingénieur qui dispose d'une à deux années d'expérience en analogique basse fréquence ou éventuellement un débutant à fort potentiel
réf 523

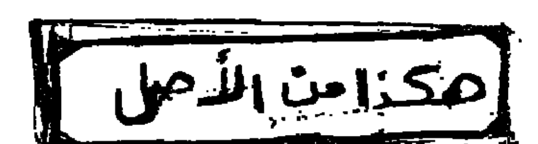
TECHNICIEN SUPERIEUR MECANICIEN

60.000 / 70.000 F an
Il dispose d'une très bonne expérience en mécanique de précision et en mesures physiques. Evolution de carrière assurée. réf 509

Envoyer CV en précisant la réf du poste. Discrétion absolue et réponse assurées par consultant

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

directeur succursale



deuxième laboratoire homéopathique de France, CA 45 M, 450 personnes, recherche un collaborateur capable de diriger son établissement de Paris (effectif : 80 personnes).

Sa mission consiste à gérer le budget de fonctionnement de la succursale, d'animer et contrôler le personnel.

En collaboration avec un pharmacien et un coordinateur il devra assurer la fabrication et la délivrance des produits de son secteur. Age d'au moins 30 ans, ce collaborateur doit avoir une expérience réussie de gestion d'un centre de distribution (succursale, agence, Direction régionale) de produits à rotation rapide.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 709289/M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

spirar

GIRAM

entreprise tous corps d'état, leader dans son activité (400 personnes - C.A. : + 30 millions)

CREE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION LE POSTE DE :

DIRECTEUR du DÉPARTEMENT PEINTURE ÉTANCHÉITÉ VERTICALE

En relation directe avec le Président du Directoire, il bénéficiera d'une large autonomie pour organiser et gérer son Département. Il animera une équipe de 120 personnes (dont 15 cadres et agents de maîtrise), qui augmentera de 25 % dans un proche avenir.

En relation fonctionnelle avec les autres Départements, il sera le maître d'œuvre des interventions pour les clients, dont il aura la responsabilité.

Une bonne expérience (environ 10 ans) dans le bâtiment (entreprise ou industrie) est indispensable. Une formation d'Ingénieur (A. et M. ou E.T.P., ou équivalent) sera appréciée.

Veuillez écr., en précis. votre rémunérat. actuelle, à : Richard Bénatouil, GROUPE BBC Conseil, 51, rue Vivienne, 75002 PARIS, sous référ. 77-030/R.

Discrétion et réponse rapide assurées.

Une journée d'échanges et de sélection est prévue le 19 octobre.



une téléphonie très spécifique...

...vient d'être élaborée par un Groupe Multinational, leader sur plusieurs marchés, qui recherche pour la Région Parisienne plusieurs Collaborateurs :

directeur d'agence

Responsable de son unité, il constituera, formera et animera une équipe de vente percutante et supervisera l'après vente (installations, dépannages, maintenance).

Une expérience similaire ou approchante dans le domaine des Télécommunications sera exigée.
Anglais souhaité (Réf. 1235 M)

promoteur commercial

Responsable des grands comptes qu'il traitera intégralement (visites, propositions, suivi), il devra être familier de la négociation commerciale à haut niveau qu'il aura pratiquée dans les Télécommunications.

Une réussite convaincante dans la fonction proposée l'amènera vers des responsabilités plus larges au sein du groupe.
Anglais souhaité. (Réf. 1235 M)

promoteur produits

Devant former et motiver les vendeurs, il imaginera des actions promotionnelles originales et concevra également à leur intention l'ensemble des documents commerciaux et outils de vente (brochures, notices, argumentaires, etc.).

Une très bonne connaissance des Télécommunications et des méthodes de vente modernes sera indispensable. Il lira l'anglais avec facilité.
Poste évolutif. (Réf. 1237 M)

Envoyer C.V. et photo en précisant le poste qui vous intéresse à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Leader dans son secteur d'activités (petite mécanique)
recherche pour un de ses importants départements

INGÉNIEUR

ayant acquis une solide formation complémentaire en informatique.

— Il aura à prendre en charge progressivement l'ensemble de la fonction ordonnancement (approvisionnement matière, lancement en fabrication des composants et semi-ouvrés, gestion de stocks, etc.).

— Il poursuivra et développera l'informatisation des procédures avec l'assistance des services spécialisés.

— Le poste conviendrait à un Ingénieur ayant déjà une expérience similaire de 2 à 3 ans avec un passage en fabrication.

— Il devra posséder de bonnes capacités de négociateur tout en étant à même de faire preuve d'autorité par ses compétences et de conserver en permanence un sens aigu du service clients.

Lieu de travail : VAL-DE-MARNE (94).

Env. C.V. man., photo et prét. n° 28.008 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE
recherche
POUR SA DIVISION INTERNATIONALE

- CHEF DE GROUPE

- Minimum 3 années de Marketing des produits de grande consommation.
- Bonnes connaissances pratiques et théoriques des problèmes publicitaires, promotionnels et d'études de marché.
- Connaissance courante (parlé, écrit) de l'espagnol et/ou de l'anglais.

- ATTACHÉ COMMERCIAL (VENTES)

- Expérience minimum de 2 à 3 années dans un reseau de ventes de produits de grande consommation.
- Connaissance pratique du merchandising, de l'organisation de réseau et de la distribution physique.
- Homme de terrain capable de communiquer de façon précise et concise tant oralement que par écrit.
- Espagnol courant nécessaire.

- ATTACHÉ COMMERCIAL DÉBUTANT (MARKETING)

- Formation Études Universitaires Commerciales.
- Stages d'etudes à l'étranger souhaités.
- Anglais et espagnol impératif.

Lieu de travail : PARIS avec déplacements fréquents.

Faire demande manuscrite avec C.V. et photo en précisant salaire actuel, prétentions et poste recherché.

Écrire sous n° 12802 B à :

bleu 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES qui transmettra.

Établissement financier de dimension internationale recherche un

adjoint au controleur de gestion

chargé de concevoir et de mettre en place un système de comptabilité analytique.

Le candidat recherché doit posséder :

- un diplôme d'Études Supérieures Scientifiques ou Commerciales
- un minimum de 2 ans d'expérience de la gestion d'entreprise.

Adresser CV + photo + salaire actuel sous référence AR 79

bilo

CARRIÈRES SERVICES 19 R. DE LA PAIX
Conseil en recrutement 75002 PARIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL PLUS DE 10.000 PERSONNES - PARIS - RECHERCHE

CADRE

FORMATION EXPERTISE COMPTABLE ou ÉQUIVALENT

Au sein du département financier et comptable, le titulaire du poste secondera le chef de service dans la direction d'un service de 35 personnes chargé de :

- la comptabilité clients et fournisseurs.
- la centralisation.
- les prévisions, la gestion de trésorerie, etc.

Une expérience de 10 ans minimum acquise à un poste de responsabilité dans une Direction Comptable d'une grande entreprise est souhaitée.

Rémunération 100.000 +

Ecrire sous référence BJ 172 CM

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

RESPONSABLE MARKETING

ILE DE FRANCE - 80 Kms de PARIS — Nous sommes un laboratoire pharmaceutique, filiale d'un important groupe américain. Notre chiffre d'affaires qui est de 60 millions de F. doit doubler dans les 5 prochaines années.

Le Responsable Marketing dépendra du Directeur Commercial et sera responsable, pour une gamme de produits, des études de marchés, des campagnes de publicité et de promotion, des argumentaires et de la coordination des différents services de la société impliqués dans la réalisation du plan marketing qu'il aura lui-même élaboré.

Votre âge, 30 ans minimum, votre formation commerciale supérieure et votre connaissance de toutes les techniques de marketing, acquise de préférence dans l'industrie pharmaceutique ou chimique, vous incitent à postuler pour ce poste.

Ecrivez aux Consultants de SERIFO (référence 3566 X) à qui nous avons confié cette recherche.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
30, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS

TUYAUTERIES INDUSTRIELLES

Jeune ingénieur A&M, après quelques années de pratique dans le domaine des tuyauteries industrielles (bureau d'études ou chantiers), les techniques d'avant-garde vous attirent.

Nous aimerions vous connaître.

L'importance et la spécificité de nos réalisations dans le domaine de l'ingénierie nucléaire doivent vous intéresser.

Après une formation de 6 mois, nous avons prévu de vous intégrer à l'une de nos équipes projets chargées de la construction de centrales.

La mission que nous vous confierons alors, consistera à gérer un marché de réalisation de tuyauteries (préfabrication et montage) en relation avec nos fournisseurs et leurs sous-traitants.

De bonnes connaissances de l'Anglais sont souhaitables.

Le poste est basé à Paris avec de courts déplacements sur chantiers en France et éventuellement à l'étranger.

Adressez votre candidature manuscrite et votre CV s/réf. 9174 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

La filiale française du groupe CAPAROL

(l'un des plus importants fabricants européens de peintures, enduits, revêtements pour le bâtiment)

recherche
pour son siège social
et usine de MONTEREAU (77130) son

GÉRANT

Fondé de pouvoir de l'entreprise, le candidat idéal aura :

- une expérience réussie dans la gestion et le marketing, acquise au sein d'entreprises de la même branche d'activité ;
- une connaissance approfondie du marché français ;
- un esprit dynamique capable de motiver son équipe ;
- l'habitude des contacts techniques et commerciaux dans le domaine de la peinture et des enduits ;
- des références sérieuses dans la gestion des entreprises ;
- la connaissance de la langue allemande. Cette condition est vivement souhaitée, mais non déterminante en elle-même.

Responsable vis-à-vis de ses mandants, le candidat idéal bénéficiera :

- de la possibilité de développer, sur un marché peu pénétré, des produits qui ont déjà fait leurs preuves ;
- de l'appui du groupe dans les domaines financiers, administratifs et techniques ;
- d'une rémunération en rapport avec les responsabilités et les résultats obtenus.

Les candidats dont le profil correspondrait à cette offre sont priés d'envoyer tout document détaillé, photo, certificats, C.V. manuscrit à n° 1.970, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

(2.200 personnes - 450 M. de C.A. - Filiale d'un groupe international de 120.000 personnes - Stable dans son organisation et ses résultats bénéficiaires)

recherche en vue de renforcer sa
DIRECTION DE PRODUCTIONS A POISSY

UN CHEF DE SERVICE MÉTHODES CENTRALES

Etudes sur la politique industrielle de la Société à moyen et long terme

Ce poste s'adresse à un ingénieur-mécanicien (A.M. ou équivalent), de 35 ans minimum, ayant autant que possible une bonne expérience professionnelle de l'industrie automobile, des méthodes et de la fabrication, des machines-outils. Une forte personnalité, des qualités de contact, ainsi que la volonté de réussir sont également indispensables. Anglais nécessaire Allemand souhaitable.

Adresser C.V man., prétent. et photo à n° 27.561, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr. Discrétion absolue assurée.

---

vous êtes BACHELIER

vous souhaitez vous orienter vers la
GESTION d'ENTREPRISE

ipag Institut de préparation à l'Administration et à la Gestion. Etablissement privé d'enseignement technologique supérieur reconnu par l'État (association loi 1901)

recrute sa nouvelle promotion

FORMATION EN 3 ANS alternant: STAGES ENTREPRISE ET ETRANGER ETUDES A L'INSTITUT

avec expérimentation active des techniques de gestion grâce à un corps professoral issu de l'entreprise et un matériel didactique moderne (terminal d'ordinateur, magnétoscope, laboratoire de langues).

LES INSCRIPTIONS SONT PRISES JUSQU'AU
25 SEPTEMBRE 1977
Information ou inscription à l'IPAG
184, Boulevard Saint Germain 75006 PARIS
Téléphone 222.08.55

Nous sommes un des meilleurs magazines érotiques de France

et nous cherchons un

RÉDACTEUR EN CHEF EXPÉRIMENTÉ

Apportant des idées neuves et des relations.

Anglais, allemand souhaités.

Téléphone : 538-66-37.

Importante Société recherche pour
BAGNEUX - 92

assistant (e) du service juridique

Il est demandé :

- Licence en Droit ou DES, options Droit privé,
- 2 à 3 ans d'expérience dans un service juridique (contrats commerciaux, assurances, fiscalité, Droit des Sociétés),
- Bonne connaissance de l'Anglais (surtout écrit).

chef comptable

Il est demandé :

- DECS ou équivalent,
- 2 à 3 ans d'expérience comptabilité générale, bilan, très bonne connaissance comptabilité analytique et comptabilité américaine.
- Anglais indispensable (lu et écrit).

auditeurs senior et juniors

Il est demandé :

- Bonne connaissance comptable (BP ou niveau DECS).
- Expérience Entreprise Industrielle (1 à 5 ans).
- Connaissance de l'Anglais.
- Lieu de travail : région parisienne avec déplacements en province.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
C. BOYER, 1 Avenue Louis Pasteur,
92220 BAGNEUX.

HAVAS CONTACT

RESPONSABLE DE MARCHÉ FRANCE

DIVISION D'UNE SOCIETE MULTINATIONALE, doublant ses ventes tous les 3 ans, commercialisant des produits à base de polymères conducteurs ou thermorétractables, particulièrement utilisés pour le traçage, la protection anticorrosion et les joints de tuyauterie.

Nous recherchons un INGENIEUR diplômé, capable de s'intégrer à une équipe jeune et dynamique, parlant couramment l'anglais, ayant quelques années d'expérience de vente de produits industriels.

BASE A PARIS, il sera chargé de développer en France les contacts avec les Sociétés d'Engineering et les filiales françaises des Grands Groupes Internationaux des industries chimiques et pétrochimiques.

Le candidat retenu recevra une formation complète dans les diverses unités du groupe en Europe et aux Etats-Unis (Californie).

Rémunération au-dessus de la moyenne, voiture de fonction

Env. C.V et photo sous le n° 27.475 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

telesystemes

Société de Services spécialisée en Téléinformatique, recherche :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR SYSTEME

La fonction proposée comporte l'étude et la réalisation de systèmes frontaux de télécommunications sur mini-ordinateurs.

Les candidats auront :

- au moins trois années d'expérience
- une solide connaissance des systèmes temps réel
- le goût des contacts humains.

Réf. APS

TECHNICIEN SERVICE MAINTENANCE TERMINAUX

La fonction proposée comporte l'entretien des terminaux en atelier ainsi que leur dépannage chez les clients.

Les candidats auront :

- une solide connaissance en électronique et en électromécanique
- le goût de l'initiative personnelle

Ref. TSM

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi à TELESYSTEMES, Direction des Services Réseaux, 10, rue de Verdun 92100 Boulogne.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE

recherche pour son Département Immobilier

ATTACHÉ DE DIRECTION

— connaissant bien le montage et le suivi des crédits promoteurs ;

— possédant un très bon niveau d'anglais ;

— désireux de compléter son expérience bancaire au sein d'un établissement à vocation internationale.

Adresser lettre + C.V. détaillé sous réf. n° 11.662 B à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel à VINCENNES, qui transmettra. Discrétion assurée.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

BAGNEUX - 92

assistant e du service juridi...

chef comptable

auditeurs senior et juniors

offres d'emploi

CERG

société de services informatiques leader dans les produits programmes de gestion immobilière

recherche pour PARIS NORD des candidats de valeur désirant se joindre à un groupe dynamique

ingénieur grande école pour diriger

l'un de ses centres informatiques. Son expérience lui permettra d'assumer de façon autonome la responsabilité de projets d'études, de l'exploitation (IBM 135 OS) et l'animation de son équipe (15 personnes). Il devra également assurer le développement commercial de son agence.

chef d'exploitation

pour PILOTER un large réseau de time-sharing

Il aura la responsabilité de la gestion d'un gros système, du suivi des exploitations service-bureau et temps partagé, l'encadrement des équipes des salles machines.
Une expérience de 2 ans, dans un poste similaire, est nécessaire, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais et une pratique hardware de télé-informatique.

commercial
pour la prospection et la vente d'informatique immobilière.

Il sera un homme de terrain ayant le sens de la vente, un diplôme et de bonnes connaissances en gestion, et le goût de l'immobilier.

Les rémunérations sont importantes et stimulantes.
Adr. lettre manuscrite et C.V. à M. DRAPEAU, direction du personnel, CERG - Tour d'Asnières - 92606 ASNIERES.

BANQUE PRIVÉE - PARIS 17e

nous confie la recherche d'un

Organisateur Administratif

Référence 3755 M

Au sein d'une équipe d'une dizaine de personnes, il sera chargé de mener à bien des études et analyses de circuit administratif (études de postes, documents, structures...). Ce poste, dont la rémunération sera de 80.000 F par an, implique une expérience de quelques années de cette fonction, le goût du travail en équipe, des qualités de contacts et de capacité créative.
Pour son Service Informatique équipé d'un I.B.M. 370/145 DOS VS + TP :

Analyste-Programmeur

Référence 1835 M

Nous souhaitons que ce candidat possède une expérience minimum de deux années de programmation COBOL. Il sera affecté dans une équipe chargée de mettre en œuvre des applications plus particulièrement liées au domaine du « Crédit ».

Programmeurs Débutants

Référence 1837 M

qui recevront une formation complémentaire sur les problèmes de l'entreprise. Les candidats devront être dégagés de leurs obligations militaires et posséder un D.U.T. d'Informatique.
Faire acte de candidature en précisant la référence choisie à JEAN PORRACCHIA



IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
recherche

INGENIEURS OU CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

de FORMATION SUPERIEURE

- Parlant parfaitement l'anglais.
- Ayant l'habitude de contacts à haut niveau, tant auprès des Sociétés privées que des grandes Administrations et connaissant l'ingénierie dans ses différents modes d'interventions, y compris la réalisation d'opérations "clés en mains".

LEUR ROLE CONSISTERAIT A :
- Assurer la prospection commerciale de la Société, principalement sur les marchés étrangers,
- Négocier les contrats,
- Assurer le suivi commercial des affaires engagées.
- Pour certains des postes à pourvoir, une connaissance du bâtiment serait nécessaire.
- Fréquents déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Adresser CV détaillé sous réf. 14.239 à : SNPM P.A., 100, av. Charles de Gaulle 92522 Neuilly sur Seine Cedex

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS RECRUTE PAR CONCOURS

450 INSPECTEURS DES IMPOTS

- *Formation rémunérée*
- *Fonctions et responsabilités variées*
- *Accès aux emplois supérieurs*
- *Stabilité de l'emploi*

Date des épreuves : 4-5-6 janvier 1978.
Inscription jusqu'au : 3 octobre 1977.

Les candidats doivent être âgés de moins de 30 ans au 1er janvier 1978, titulaires d'un diplôme sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou autorisés à s'inscrire en deuxième année en vue de l'obtention du DEUG de droit, sciences économiques, A.E.S., mathématiques appliquées et sciences sociales et certaines sections de sciences.

Renseignements et inscriptions :

— pour les départements de la région Ile-de-France : Centre d'études et de formation professionnelle, 15, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. 742-42-80, poste 326 ;

— pour les autres départements : Direction des Services Fiscaux

jeunes diplômés ESC...

Le Marketing vous intéresse et vous voulez y faire carrière ; si vos stages vous ont orienté vers la grande consommation et si vous connaissez l'anglais, nous serions heureux d'accueillir l'un de vous comme ASSISTANT CHEF DE PRODUIT dans nos équipes de Marketing.
Nous sommes une importante Société française (C.A. 850 Millions), leader sur son marché (grande consommation) rattachée à un puissant groupe international.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération souhaitée sous la référence 709288/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sparar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Les Laboratoires WYETH-BYLA

recherchent

UN MEDECIN

POSSÉDANT UNE EXPÉRIENCE DES ESSAIS THÉRAPEUTIQUES (MÉTHODOLOGIES ET TESTS STATISTIQUES) ET CERTAINES CONNAISSANCES EN PHARMACOLOGIE ET EN PHARMACOCINÉTIQUE

Une excellente pratique de l'Anglais écrit est indispensable.

En étroite collaboration avec le Directeur Médical, il participera à la recherche des experts et à l'élaboration des protocoles, au suivi des expérimentations.

Nombreux déplacements en Province à prévoir.

Ce poste conviendrait à un candidat, même débutant, particulièrement dynamique et désirant faire carrière dans l'industrie pharmaceutique.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions à Laboratoires WYETH-BYLA, Direction Médicale B.P. 402 - 75626 PARIS CEDEX 13

informatique

Importante SSCI, recherche

INGENIEURS
(INSA - ENSIMAG...)

- 2 à 3 ans de gestion, développement et encadrement projets importants.
- Paris ou Etranger. (Réf. I6/M)

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- IUT expérience 2 ans (CICS/DL1 apprécié).
- Travail Paris. (Réf. A6/M)
- Travail Province, Etranger. (Réf. A7/M)

Tous ces candidats devront connaître COBOL et/ou PL1

Adresser C.V., photo, prétentions, délai de disponibilité, sous référence correspondante à Mamrégies qui transmettra.

mamrégies
3, rue d'Hauteville - 75010 Paris

SYSTELEC
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour études Hard et Soft de systèmes temps réel à base de microprocesseur.

Ecrire avec C.V. 92, avenue Jean-Jaurès, 92120 MONTROUGE.

ACCESSOIRES AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTS MOTEURS DIESEL

Une société française, siège à Paris, entreprise moyenne, mais leader mondial dans sa spécialité

cherche

DIRECTEUR EXPORTATION

Salaire 150.000 F + selon expérience

- Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre confirmé et dynamique, âgé d'au moins 40 ans, de formation supérieure, ayant une excellente **MAITRISE DE L'ANGLAIS ET DE L'ALLEMAND,** de préférence un ingénieur ou assimilé connaissant les moteurs Diesel et essence.
- Il aura à animer et développer un réseau d'agents en place dans 22 pays.
- Il s'agit d'un poste offrant d'excellentes perspectives d'avenir dans une société en pleine expansion.

Adresser C.V., prétentions et photo, s/réf. 824 à : SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui tr.

Burroughs
2e Constructeur Mondial en Informatique
RECRUTE

JEUNES DIPLOMÉS
de l'enseignement supérieur commercial
pour PARIS et la PROVINCE

Votre Mission :
- Analyser des situations et conseiller les Directions d'Entreprise dans leurs problèmes d'organisation et de gestion.
- Réaliser la commercialisation et la mise en place des équipements adaptés à leurs besoins.

Nous vous assurons :
- Une Formation Importante (7 % de notre masse salariale) dès votre entrée, et tout au long de votre carrière, ;
- de réelles possibilités de carrière à des postes de responsabilités et de management pourvus par promotion interne ;
- des Rémunérations attractives.

Envoyer lettre, C.V., photo sous référence LM à : M. Louis-Marie ROLIN - BURROUGHS S.A. 230-242, av. Laurent-Cély, 92231 Gennevilliers Cedex.

IMPORTANT MAÎTRE D'OUVRAGE
recherche

UN ADJOINT
AU RESPONSABLE de son
SERVICE TRAVAUX

Âgé de 35 ans minimum, le candidat de formation ingénieur ou technicien supérieur devra posséder une connaissance approfondie des techniques de construction et d'équipement ainsi qu'une expérience de plusieurs années acquise dans une entreprise générale de Bâtiment ou une société d'ingénierie.

Il lui sera proposé de coordonner et d'animer, tant sur le plan technique qu'administratif, les activités de plusieurs secteurs chargés de l'équipement de locaux d'exploitation adaptés aux exigences des techniques modernes de gestion.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
Mme A. Colbert
78, avenue Albert Bartholomé, 75015 Paris,
qui garantit une totale discrétion.

SOCIETE INDUSTRIELLE
(mécanique moyenne, grande série)
fournisseurs de l'industrie automobile
recherche

CONSULTANT
APPROS/GESTION de STOCKS

pour repenser complètement, puis mettre en place le nouveau système de gestion informatisée (HB 6240) de la société : achats-appros/tenus et gestion de stocks/valorisation comptable. Totalement responsable de ce projet envers la D.G., il interviendra pour cette mission de durée limitée (10 à 12 mois) en liaison avec tous les utilisateurs concernés. Rémunération élevée pour un spécialiste de haut niveau.

Ecrire C.V. sous référ. CAG/M/RB à TAS. 77, rue la Boétie, PARIS-8e.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER EN FORTE EXPANSION
recherche

cadre commercial

Homme de contact, habitué aux négociations au plus haut niveau.
2 à 3 ans d'expérience bancaire requise.
Formation E.S.C. ou licence sciences éco souhaitée.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 1771 à INTER P.A. B.P. 508 75066 Paris cedex 02 qui transmettra.

La Division machines automatiques de contrôle de SAINT GOBAIN TECHNIQUES NOUVELLES (90% du C.A. à l'exportation) se développe et crée un nouveau poste d'

ingénieur technico-commercial

sa mission sera double
- Traiter les affaires avec la clientèle internationale (industriels du verre creux)
- Etudier les nouvelles possibilités d'utilisation de ce type de machines dans des industries voisines (embouteilleurs par exemple).

Nous souhaitons rencontrer : un ingénieur mécanicien ayant également de bonnes notions en électronique et qui a déjà une courte expérience internationale de marketing et de vente de matériel technique très élaboré.
Connaissance de l'allemand indispensable.
Autre (s) langue (s) souhaitée (s).
Déplacements fréquents dans le monde entier.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 4202 C

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

Heineken

ALSACIENNE DE BRASSERIE

recherche pour
PARIS

ASSISTANT CHEF de PRODUITS

Cadre HEC - ESSEC - SUP de CO. - fortement motivé pour le marketing d'un produit de grande consommation de réputation internationale. Anglais indispensable, mais débutant dans la fonction possible.

Adresser C.V., photo et prétentions à
Monsieur A. HAUSS
112, Avenue J.B. Clément
92100 BOULOGNE

CADRE COMMERCIAL EXPORT
Conditionnement
cosmétique parfumerie
80.000 +
Banlieue Sud

Filiale d'un groupe international britannique une Société française (C.A. 190 millions F. - 1000 personnes) spécialisée dans la fabrication et commercialisation d'articles de conditionnement pour cosmétiques, parfumerie et produits entretien, recherche un Cadre Commercial. Sous l'autorité du Directeur des Ventes, de la Division Emballages Cosmétiques, le titulaire sera le responsable du service exportation de cette division. Il assurera la coordination des problèmes commerciaux avec la direction de l'usine et la liaison avec les sociétés soeurs en Europe. Le candidat retenu sera de préférence un HEC - ESSEC - Sup de Co, ayant une très bonne connaissance des langues anglaise et allemande. Une expérience commerciale acquise à un poste comparable serait souhaitable.
Ecrire MINET PUBLICITE sous réf. 3550/S
40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche

ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

Formation
Etudes Supérieures niveau Maîtrise

Une première expérience professionnelle est souhaitable.

Lieu de travail : banlieue SUD.

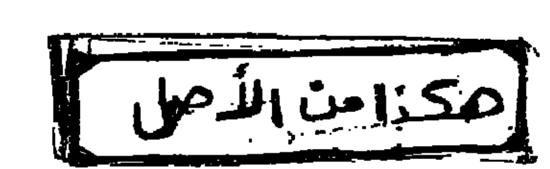
Adr. C.V. et prétent. n° 28.119 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT

pour laboratoire central d'évaluation de circuits intégrés et semi-conducteurs destinés à être utilisés dans études d'équipements des différentes unités du groupe.
Contacts avec concepteurs d'équipement et fabricants semi-conducteurs.

Adr. C.V., photo et prét., à THOMSON-CSF, Serv. Recrutement - B.P. 10 - 91401 ORSAY.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

PLM

L'Hôtel PLM Saint-Jacques (60 millions de chiffre d'affaires - 430 employés) crée le poste de

SECRETAIRE GENERAL

rattaché directement au Directeur Général, le poste couvre toute l'administration de l'Hôtel (finance, comptabilité, contrôle, informatique, juridique, personnel, entretien et achats).

L'homme idéal, âgé de 35 ans minimum, devra avoir une expérience confirmée dans un poste analogue.

Adresser lettre et c.v. à C. RAVILLY - PLM - 62, avenue des Champs-Élysées, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

PUBLISCOPE

AGENCE CONSEIL EN PUBLICITE

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

Expérience souhaitée agence ou annonceur, connaissances et/ou goûts pour immobilier. Disponible de suite. Réf. 78/M1

CONCEPTEUR-RÉDACTEUR

Expérimenté, curieux, persévérant, style vivant. Goût des contacts clientèle Réf. 78/M2

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

Expérience agence, rapidité d'adaptation. Disponible de suite. Réf. 78/M3

Prière adresser C.V., lettre manuscrite, photo, prétentions, sous références à : PUBLISCOPE, 11, rue Royale, 75008 PARIS.

Importante Société de Produits Chimiques (Banlieue Sud-Ouest de Paris) recherche

INGÉNIEUR

pour la mise en service d'installations de traitement des eaux, de traitement des gaz en France et à l'étranger.

Une formation ENSAM, IDN, IGC, ENSEEIG ou équivalente est nécessaire, de même qu'une expérience du travail de chantier de quelques années.

FREQUENTS DEPLACEMENTS dans toutes les parties du monde.

Bonne connaissance de l'ANGLAIS souhaitée.

Adr. lettre man. avec C.V. dét. en précisant rémunération souhaitée à nº 27.979, CONTESSE Publicité, 20 av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE T.P. BATIMENT recherche pour son usine région MANTES (78)

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

Pour assurer toutes les fonctions administratives et comptables d'une usine de produits préfabriqués béton de 150 personnes

LE CANDIDAT RETENU AURA :
- 30 ans minimum.
- Un diplôme de comptabilité supérieure ou d'une grande école de commerce.
- Une expérience de plusieurs années des problèmes de comptabilité analytique et de gestion du personnel.

Adresser C.V., photo et prétentions/réf. 1770 à : INTER P.A., 19, rue Saint-Marc, 75002 PARIS qui transmettra

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS recherche Pour sa division internationale

COMPTABLE 3e ÉCHELON

Diplômé D.E.C.S. ou de niveau équivalent,

le candidat aura acquis une expérience de quelques années et possèdera de bonnes connaissances en ANGLAIS.

Lieu de travail : proche banlieue sud (Métro)

Envoyer photo, c.v., rémunération souhaitée sous référ. 4602 à : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS, qui transmettra

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES ORLY recherche

CHEF DE PRODUITS

2 à 3 ans expérience professionnelle souhaitée en grande entreprise.

Adresser curric. vitae (lettre manuscrite) + photo + salaire actuel à S.E.E.F., Direction du Personnel, 6, rue des Oliviers, Sénia 327, 94537 RUNGIS Cedex.

directeur général 130.000 +

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE TRES SOPHISTIQUÉ

Nous sommes la filiale d'un groupe international spécialisé dans la vente de matériels pour l'industrie des semi-conducteurs. Nous sommes en développement constant.

Nous recherchons NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL de formation supérieure, 30 ans minimum et possédant expérience vente, esprit marketing, compréhension technique.

Il aura la responsabilité de tous les services (20 personnes) et devra être capable de prendre toutes les décisions pour assurer le «profit growth». Anglais courant requis.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à : B.L. FULFORD INTERTRADE SCIENTIFIC S.A.R.L. - 3 bis, rue Le Corbusier, Silic 239 94528 Rungis cedex.

Le Département Télé-Informatique de

ROCKWELL COLLINS FRANCE

recherche un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour ses :
Systèmes télé-informatique, systèmes de commutation de messages, commutateurs de circuits.

Une formation supérieure et une parfaite maîtrise de l'Anglais sont indispensables pour réussir dans ce poste qui nécessite de fréquents déplacements de courte durée.

Il sera tenu compte du succès enregistré dans une première expérience professionnelle dans le même domaine.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous référence C. 2 à C.R.F., 40, rue de Montlhéry, 94533 RUNGIS.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL recrute d'urgence

2 enqueteurs conseils

pour son département prévoyance

Les candidats, age min. 25 ans, auront une formation de niveau supérieur. Expérience du secteur commercial souhaitée.
Permis V.L.
Paris + déplacements de courte durée
Nombreux avantages sociaux - 13 mois 1/2
Mutuelle - Restaurant d'entreprise.

FNMF

Adresser CV détaillé, photo (qui sera retournée) et prétentions à : FNMF Service des Relations Sociales 10, rue Desaix — 75730 PARIS Cedex 15.

MIT INFORMATIQUE

Dans le cadre du développement de ses activités d'assistance technique, recrute le personnel CONFIRME suivant :

ANALYSTES ET PROGRAMMEURS
IBM 370 spécialistes

PL 1 ou ASSEMBLEUR
formation supérieure
1 à 5 ans d'expérience

INGÉNIEUR PROGRAMMEUR
désirant se spécialiser en temps réel
Formation école d'ingénieurs
1 à 2 ans d'expérience

Adresser curriculum vitae détaillé à MIT INFORMATIQUE, 5, r. du Helder, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

proche banlieue Nord-Est de Paris

recherche rapidement

RESPONSABLE SERVICE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- *Age minimum 30 ans.*
- *Expérience pratique d'au moins 5 ans.*

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº 2.053,

COFAP 40 rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

GRANDE MAISON DE VIN BORDEAUX implantation parisienne actuelle importante recherche

HOMME dynamique et expérimenté pour

RÉORGANISER et ANIMER

EQUIPE DE VENDEURS. Paris et région parisienne.

Ecrire Nº T 081361 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE recherche

jeune collaborateur (trice)

Pour travaux de traductions, parlant et écrivant parfaitement l'anglais et l'allemand.

Importants avantages sociaux.

Écrire, sous réf. 36165, à Havas Contact 156, bld Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

CAISSE DE RETRAITE PARIS-8e recherche

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

sur matériel IBM 3/15-CARDLESS

Profil requis :
— niveau enseignement supérieur, premier cycle.
— Expérience professionnelle 2 à 5 ans.
— Faculté d'adaptation à l'évolution du système.

Envoyer C.V. détaillé, références, prétentions, photo à CARPIMKPAM, 47, rue de Monceau, PARIS-8e.

La filiale française d'une importante société américaine recherche

comptable

HAUT NIVEAU

Le candidat recherché aura :
- 25 ans minimum
- bilingue anglais
- niveau D.E.C.S. et une expérience professionnelle de 3 à 5 ans
- bonne connaissance des comptabilités Générale et Analytique et sera chargé des analyses de coût et des rapports financiers.

Il sera formé à une carrière internationale. Une grande mobilité est requise.

Écrire sous réf YMM à : BECHTEL 58, rue Pierre Charron, 75008 Paris

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

(IBM 370/158 OS/VS 1)

recherche

PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS COBOL

(connaissance Assembleur appréciée)
Minimum 3 ans d'expérience

Envoyer C.V. et prétentions à : SOVATEL, 18, rue Clément-Bayard. — 92300 LEVALLOIS. (Métro : Pont de Levallois)

Importante chaîne hôtelière recherche jeune cadre pour son service

contrôle de gestion

Il aura pour principale mission :
- l'analyse des écarts entre budget et réalisé,
- la mise en forme des budgets,
- les études de rentabilité,
- les comptes d'exploitation prévisionnels pour les activités nouvelles.

Il aura également la responsabilité des statistiques de gestion émises par le service.

Ce poste implique l'expérience de quelques années d'une fonction similaire, si possible dans une entreprise à établissements multiples.

Adresser CV et prétentions à FRANTEL, Service du Personnel, 78 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS.

STE CLOISONS AMOVIBLES bien implantée nationalement recherche

CHEF DES VENTES FRANCE ET DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

PARIS + PROVINCE

Expér. du second œuvre bâtiment appréciée. Rémunération attractive pour poste à grande autonomie.

Env. C.V. lettre manuscrite et photo à CLOISONS GEORGES 26, rue Vignon, 75009 PARIS

Ste de ROUTAGE POSTAL recherche

SECRÉTAIRE AGENT DE PLANNING

jeune et dynamique pour assurer relations direction générale, fabrication, clientèle. Téléphone Mme VIDALONE 654-00-90 pour R.-Vs

SOCIETE DE SERVICE EN INFORMATIQUE recherche



JEUNE INGÉNIEUR

ESSEC ou SUP de CO

Adress. C.V. + prétentions ss réf. HOND (ment./envel.) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

CABINET CONSULTANTS auprès d'industriels et d'organismes publics, rech.

COLLABORATEUR

Il devra avoir :
— une grande habitude des relations à haut niveau avec les collectivités territoriales ;
— et une connaissance approfondie de leurs problèmes de développement économique.

Il sera responsable de :
— l'action commerciale.
— l'établissement de diagnostic,
— l'assistance dans la mise en œuvre de solutions.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétent. à nº 28416 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transm

Compagnie d'ASSURANCE étrangère, cherche

CADRE COMPTABLE DE GESTION

pour son département comptabilité et gestion financière.

NOUS DEMANDONS :
— Une formation de gestionnaire, type Ecole de Commerce, appuyée sur le DECS compt. ou un niv. équivalent.
— De bonnes connaissances de la langue anglaise écrite et parlée.

NOUS OFFRONS :
— Un poste très évolutif dans le cadre d'une équipe bien structurée.
— La possibilité d'une formation très approfondie dans le domaine des assurances.

Une expérience de quelques années dans une compagnie d'assurances ou un cabinet d'audit spécialisé dans ce type de comptabilité serait un atout apprécié.

Ecrire av. C.V. à Mademoiselle D'ORNANT - FIDAL PARIS 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS-PERRET

représent. offre

IMPORTANTE SOCIETE fabrication de peintures et vente revêtements murs et sols RECHERCHE :

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

(REGION PARISIENNE)

Expérience dans le bâtiment nécessaire, la vente étant destinée aux Entreprises.
— Formation rémunérée;
— Tous avant. socx cadre;
— Salaires liés aux résultats;
— Voiture indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à A. METZDORFF, 34, rue de la République, 93100 MONTREUIL.

capitaux ou proposit. com.

Entreprise fabrication LUMINAIRES, rég. SUD-OUEST CHATELLERAULT-POITIERS, disp. LOCAUX av. gardiennage 1800 m2. Entrepôt, Stockage, Manutention. Ttes propositions. FRAISSEIX, 40, av. Wilson, 86100 CHATELLERAULT. Tél. (49) 21-18-25

Rech. POUR MOI-MÊME Région parisienne. Affaire C.A. 4 à 8 millions de F annuel distribution, gros, import. Sté de SERVICE ou petite industrie. Ecr. C. PRAT, 5, av. Pierre-Grenier, 92100 Boulogne

EDITEUR ch. associé disposant 500 000 F p. best-sellers GRAND JOUAN (47) 57-33-00

Cabinet Conseil Recrutement, clientèle établie dep. 4 ans à Strasbourg. C.A. 290 000 F +/an exc. potent. à céd. ou à franch. Ecr. M. MINARET, 9 r. d'Artois Paris-8e. Tél. 225-97-72 ap. 19 h.

Société Multinationale POLLUTION-ENVIRONNEM. LOISIRS à forte expansion dispose d'une franchise de l'Ouest de la France. Nécessité de prévoir un investissement entre 100 et 150 000 et d'avoir réelle volonté de conduire une équipe commerciale et technique très dynamique. Ecr. à nº 27761 Contesse Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

propositions diverses

Photographe chevronné professeur gdes écoles, échange format. photo sérieuse contre aide en secrétariat. T. 359-40-75

ENTRAIDE CADRES AIDE EFFICACEMENT DEMANDEURS EMPLOIS Adresser lettre + C.V. + grande enveloppe retour rédig. ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT.

formation profession.

RENTREE SCOLAIRE 77/78 Formation professionnelle cours du jour ou du soir
- PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3 Niveau Bac.
- OPÉRATEUR PUPITREUR D.O.S. Niveau 1re ou BEPC

FAX

Ecole privée fondée en 1950
6, rue d'Amsterdam. 874-95-69
94, rue Saint-Lazare. 874-56-60

Importante Société de conditionnement air recherche pr son bureau projets

JEUNES INGÉNIEURS

Capables ultérieurement de prendre la responsabilité de chantiers à l'étranger. Connaissance parfaite de l'anglais. Ecrire avec C.V. et prétentions, joindre photo à nº 47312 PA SVP 37, r. du Gal-Foy, 75008 Paris.

S.A. BOURJOIS recherche pour son Atelier Fabrication Cosmétiques

JEUNE CHIMISTE

B.T.S. ou D.U.T. ayant sens du travail manuel, goût des couleurs, sens de l'organisation et des contacts humains.

Poste évolutif pour candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo et prét. à S.A. BOURJOIS, 40, rue Deflzy, 93501 PANTN CEDEX.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

A L'ASSAUT D'UNE SITUATION Guide clair et efficace pour postuler au niveau Cadre. Ecr. CAP, 132, rue Gare 95120 ERMONT

POUR **TROUVER UNE SITUATION**

Conseil en carrières comment chercher diagnostic d'orientation études grapho-morphologique soutien psychologique.

Entretiens personnalisés ou par correspondance par un groupe de praticiens.

Informations : 266-36-75, Association ICH/PSYCHO, 30, rue des Mathurins, 75008 PARIS.

cours et leçons

Recherche professeur pouvant donner leçons à domicile d'américain de préférence ou anglais ainsi que traductions correspondance. Ecrire M. DICRISTO Georges, 110, bd de Paris, Immeuble « Le Lem », 83200 TOULON. Si pas référence s'abstenir. Très urgent. Ou écrire HAVAS TOULON 17659

J. Fem. 1er Prix conserv. donne à domic. leçon piano. 236-02-79

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

enseignem.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN A L'AMERICAN CENTER 261, bd Rasail (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES. DEBUT LE 10 OCTOBRE. Cours privés. Cessions intensiv.

représent. demande

Homme ch. REPRESENTATION INTERESSANTE POUR TOGO. — Ecrire : J.D./199, HAVAS (B P 907), 76002 Rouen Cedex.

traductions

Demande

M. 35 a., germaniste, dipl. université, ferait travx. traductions. Ecr. nº 1.430, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Collaborat. Chrysler vd 1308 GT 15 avril 1977, gris métal., intér. velours beige, ttes opt., 5.000 km. Téléph. dom. 974-84-74, matin, soir après 20 h. Bur. 965-40-00, poste 24-09, 40-75.

Part. vend D Spécial blanche 1972, 70.000 km, parfait état. Prix 7.000 F. Tél. 902-28-34.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 E 77 280 SE 74 Toutes options - 628-08-71.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
LEASING PARTICULIER GARANTIE 1 AN
Gge des PATRIARCHES 11 r. Mirbel Paris 5e 336.38.35 +

BMW OCCASIONS 316 - 320 - 520 - 525 - 528 export 77, peu roulé, garanties auto-Paris XV. Tél. 533-69-95. 68, r. Desnouettes (15e).

هكذا من الأصل

secrétaires

secrétaires de direction

Le Directeur d'un
important Cabinet juridique international
proximité Étoile
recherche sa

Secrétaire

- 30 ans minimum,
- Parfaitement bilingue anglais, sténos française et anglaise,
- 5 à 6 ans d'expérience secrétariat de Direction (juridique de préférence).

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par INFORMATION CARRIERE SVP.11.11 qui fixera un rendez-vous aux candidates concernées (Réf. 196).



On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 65, av. de Wagram 75017 PARIS

Importante Société de Produits de Beauté – Paris – recherche pour son Président Directeur Général

secrétaire direction
HAUT NIVEAU

Profil : ● 30 ans minimum ● excellente présentation ● parfaite connaissance du français et sachant très bien rédiger ● sens approfondi de l'organisation ● esprit critique, dynamique et de décision.

Connaissances commerciales, publicité, presse, comptables ou juridiques souhaitées.

Formation BAC + Ecole Secrétariat + Ecole Commerciale.

5 ans d'expérience professionnelle à un niveau élevé de responsabilité.

Pour information sur le poste, écrire sous réf. 9368-M avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
recherche



HAUT NIVEAU

ayant connaissance parfaite langue et sténo italiennes et bonnes notions d'anglais.

Bureaux situés dans l'Ouest parisien.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 28172 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transm.

...été de produits alimentaires À GENNEVILLIERS (Pont de Saint-Ouen) recherche

SECRÉTAIRE
POUR DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION PARFAITE TRILINGUE

SECRÉTAIRES DE DIRECTION
HAUT NIVEAU

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

SECRÉTAIRE

Dactylo

RESPONSABLE PAYE

DACTYLO

demandes d'emploi

DIRECT. DE BANQUE PRIVEE 51 ans, longue expérience financière et bancaire, cherche, pour se rapprocher de Caen, poste de direction financière, direction de banque ou direction organisme professionnel à Caen ou région. Ecr. n° 7.401, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 PARIS.

[Nombreuses petites annonces de demandes d'emploi en très petits caractères, largement illisibles.]

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL** qu'il vous faut...

- est âgé de 47 ans, de formation supérieure + Business School ; actif, volontaire, aux décisions rapides mais réfléchies ;
- est un gestionnaire complet, formé à maîtriser parfaitement toutes les fonctions de l'entreprise (production, développement, commercialisation, négociations au plus haut niveau, finances, rapports avec les partenaires sociaux, etc...) ;
- a dirigé avec succès entreprises et groupes industriels, de 300 à 1.200 personnes, C.A. de 80 à 200 millions ;
- a réussi aussi bien la reprise d'affaires en difficulté que la gestion, rentabilisation et croissance d'entreprises ;
- peut être libre à bref délai pour assumer la direction d'une entreprise moyenne, même en difficulté mais viable et résolument tournée vers l'avenir.

Ecrire n° 7.599, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE ADMINISTRATIF

Directeur CENTRE INFORMATION LOGEMENT. 48 ans, bonne conn. des problèmes écon., financ. et jurid. de l'habitat, expér. relations publiques et presse, pratique de la vie associative, réalis. formation permanente, 25 ans de référ., recherche SITUATION ACTIVE ET RESPONSABILITES Accepte déplac. province, dispose bureau et téléphone. Etudie toutes propositions.

Ecrire N° 1.602, LE MONDE Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transm.

EXPERT FONCIER

- 39 ans, formation supérieure (Sc. Po, Urbanisme) ;
- Connaissance pratique du Droit de l'Urbanisme;
- Expérience négociation de dossiers, permis de construire,

recherche
POSTE RESPONSABILITE DANS SOCIETE PROMOTION OU CONSTRUCTION IMMOBILIERE pour diriger :
- Prospection et négociation de terrains ;
- Montage d'opérations (lotissements, ZAC) ;
- Relations avec les administrations.

Ecrire N° 1.601, LE MONDE Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transm.

CADRE FONCTION PERSONNEL

28 ans. Diplômé Arts et Métiers. Connaiss. anglais. 5 ans expérience dans impt groupe : recrutement, gestion du personnel, droit du travail, relation ...ale, cherche poste
CHEF PERSONNEL (PME)
ou ADJOINT DANS GRANDE ENTREPRISE.
Etudie toutes propositions. Ecrire N° 2.097 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

EXPÉRIENCE CONFIRMÉE DANS SOCIÉTÉS INTERNATIONALES

- Etudes et recherche d'implantations commerciales ;
- Assistance et contrôle de l'activité des succursales ;
- Organisation, gestion administrative et commerciale ;
- Gestion du personnel, formation, information, recrutement.

41 ans, formation supérieure, C.R.C. actuellement Directeur des Affaires Sociales de l'une des divisions d'un groupe industriel international, recherche poste à responsabilité PME, PMI ou grande entreprise, branche Personnel et/ou Commercial.

Ecrire N° 2.035 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris.

CADRE DE DIRECTION

50 ans, diplômé EXPERT COMPT., formation universit. I.C.G., pendant 10 ans directeur général entreprise 200 person., depuis 1973 directeur important cabinet fiduciaire, rech. situation direction générale, secrétariat général ou direction administrative ou financière. — Ecrire : n° T 81.351 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE SUPÉRIEUR

DIPLOME EXPERIENCE CONFIRM. EN GESTION ADMINISTRATIVE BUDGÉTAIRE et FINANCIÈRE dans diverses branches recherche POSTE A RESPONSABILITES

CHERCHEUR EN MATHEMATIQ. DOCTEUR 3e CYCLE

FORMATION

PSYCHOSOCIOLOGUE H. 42 ans, grande expérience formation adultes, dont 5 ans en Entreprises, recherche POSTE A RESPONSABILITES dans une Entreprise ou Organisation de Formation sur PARIS. Salaire à partir de 100.000 F/an.

Ecrire sous référence 2768 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marengo 75001 PARIS q. tr.

SPÉCIALISTE DE TRAITEMENT DES MINERAIS — 35 ANS

Ingénieur E.N.S.G.
Docteur ès-sciences
Bilingue anglais/français

Expérience de l'industrie, de la direction des recherches et des responsabilités au sein d'un groupe.
D'un dynamisme ayant fait ses preuves, habitué à la gestion de contrats et aux contacts de haut niveau à l'échelle internationale.

recherche

UNE STRUCTURE

Offrant de sérieuses perspectives d'avenir

Écrire N° T 77.848 M RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS

CADRE MARKETING

Sortant IMEDE (M.B.A.) - 32 ans
Parfait bilingue anglais-français.
Expérience solide à la tête d'une entreprise (8 a.)
recherche
POSTE A RESPONSABILITE MARKETING
dans équipe jeune et dynamique.

Ecrire n° T 081.357 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS (2e).

CADRE ADMINISTRATIF COMMERCIAL PME

Format. supér., référ. 1er ordre

- Longue expér. import-export textile, alim., élém. cuisine ;
- Gestion personnel et financ. ;
- Contentieux clientèle ;
- Allem., angl., néerland. cour.

CHERCHE POSTE STABLE

CADRE SUPÉRIEUR

Etudes Universitaires, Diplômes Organisation Scientifique du Travail (C.N.A.M. Paris, Italien, anglais courant. Possédant large expérience publicité acquise dans la création et la gestion d'une Agence à caractère Européen (4 ans). Ensuite directeur de la filiale d'une holding étrangère sise à Paris (3 ans).
Expérience de marketing, promotion de ventes à l'échelon international, contacts à tous niveaux...

ÉCOLE DE MARKETING MAITRISE PSYCHO

CADRE SUPÉRIEUR

ASSISTANTE

DIRECTEUR

DEA-IEP

GESTION CCIALE. VENTES

L'immobilier

appartem. achat

locations non meublées Demande

Région parisienne

locations non meublées Offre

Paris

Région parisienne

Province

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE. QUINZAINE OU MOIS - MACSON

locations meublées Demande

Paris

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement pour vous...

LA MAISON DE L'IMMOBILIER

27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

DIRECTEUR DE SOCIETE INTERNAT.

A GARCHES

Immobilier (information)

locaux commerciaux

fonds de commerce

BD FLANDRIN

immeubles

viagers

LE VIAGER

INVESTISSEURS

bureaux

PALAIS-ROYAL

A LOUER 32 BUREAUX 293-62-52

ACHÈTE COMPTANT

HAUSSMANN AUBER MADELEINE

Boutiques

pavillons

forêts

FONCIAL

villas

CHATOU

terrains

2 KM R.E.R. ST GERMAIN

(95) ST-PRIX

(95) FREPILLON

SUR GOLF

NANTERRE

maisons de campagne

fermettes

domaines

YONNE

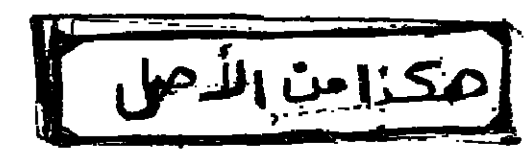
châteaux

chasse-pêche

maisons de repos

CHATEAU DE BRÉAU

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e). IMMEUBLE LUXUEUX NEUF sur jardin intérieur. STUDIOS, 2, 3 et 5 pièces avec terrasses. Habitables immédiatement. Sur place, de 14 h. à 18 h. 30, S.C.I. KLEBER-LONGCHAMP. Téléph. 728-17-54, le matin.

MUETTE DANS IMM.
Pierre de Taille, 3 PIECES à rénover, bains, 3e ETAGE, soleil, 400.000 F. T. 704-78-83, 9/12 h. et 14/18 h.

PROCHE AVENUE FOCH
Dans imm. standing, bel appartement décoré, 188 m2, double réception + salle à manger, 3 chbres, 2 bains, 2 ch. service, box. - 704-78-83, 9/12 h., 14/18 h.

PROCHE TROCADÉRO
Dans immeuble PIERRE DE TAILLE, salon, salle à manger, 2 chambres, dressing, bain, 2e ETAGE, soleil. - 600.000 F. T. 704-78-83, 8/12 h. et 14/18 h.

SAINT-LAZARE-EUROPE
Dans Bel Imm. Bourgeois P.d.T., asc., tapis escal. Magnifiques 5 P. Balc. 5e ét. 6 P. 4e étage. 7 P. 4e ét. Double Exposition : Px intér. Pptaire. 705-05-27 P. 14

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURÉ APPTS DE 100 m2 A 225 m2. 227-91-45 ou 755-98-57.

TERNES 140 M2
5 pièces, cuis., bains, toilette, bel immeuble pier. de tail. 1930, 4e ét., chambre serv. 567-22-88.

SULLY-MORLAND
dans immeuble de caractère
PETIT 5 P. RÉNOVÉ
PRIX : 570.000 F.
Mercredi, jeudi, de 14 à 18 h., 7, rue Charles V. Tél. 292-29-92.

VOLTAIRE
Résidence gd standing, calme, étage élevé, vaste 5-6 p., 2 bns, dress., plac., belle cuis., moquet. GD BALCON. Imm. neuf, impec. Prix intéress. 523-24-50, p. 62.

ILE SAINT-LOUIS exceptionnel, grand studio 44 m2, cuisine équipée, bains, W.-C., poutres. Px : 330 000 F. T. : 325-48-66.

PONT-MARIE rue Charlemagne double living + chambre, cuisine équipée, bains, w.-c., Tél., plein sud, 70 m2, 350 000 F. TEL. : 325-47-02.

AMSTERDAM 158 M2 5 p. cuis., bains, impeccable. Imm. P. de T., asc., balcon. TEL. : 567-22-88.

Vendons gd studio, tout confort, cheminée, bel immeuble. Idéal placement. Tél. 531-85-56.

138, AV. VICTOR-HUGO ét. élevé, balc., soleil, calme. Splendide appt récept., 4 chbres, 2 s. de bains, cuisine, office, 2 chambres domestiques. Visites 20-21-22 de 13 heures à 17 heures.

Donnant sur JARDINS DU PALAIS-ROYAL cachet exceptionnel, duplex de 260 m2, réception, 3 chambres, 2 chbres de service, ascenseur. MONTESPORT - 544-13-34.

PIED BUTTE. Impeccable 2 p. cuis., W.-C., bains, plein soleil. R.-de-ch., T. : 202-92-84.

Métro LAMARCK dans bel imm. P. de T., asc. et raval. prévus par pptaire. BEAU 2 p. c., w-c, s. d'eau. S/RUE, PX EXCEPT. Sur place de 14 h. 30 à 17 h. 30. 46, RUE DES SAULES.

MARAIS 3e (300 m Beaubourg) DUPLEX 3 p. av. terr. Im. rén., interph., T., tt cft à nf. Merc. 11 à 19 h., 22, rue des Vertus.

NATION gentil 2 PIECES, cuis., W.-C., possible douche. Bel immeuble. T. 544-58-38.

118, r. de Courcelles - Pptaire vend en 2e étage 7 P., cuisine, s. bains, jardin privé, chambre service, interphone, asc. Prix : rénové 1.100.000. S/pl. 14 à 19 h.

81, rue de la Mare dans petit parc clos et dans cadre de verdure exceptionnel.
Réalisation : de 10 petites maisons individuelles
Reste disponible : 2 maisons de 2 et 3 Pièces 197.000 F et 365.000 F
Réception : mercredi 21 de 15 à 18 heures

11, square d'Alboni - Pptaire vd double living, 2 chambres, cuis., bains, 130 m2 environ, chambre serv. Cave. Px rénové 850.000. Sur place de 12 à 17 heures

Parc Monceau, 5, av. Van-Dyck, Propriétaire vend dans hôtel particulier classé 3 P., cuisine, bains, 110 m2 env. entièrement rénové. Px 1.050.000. S/place 14 à 19 h.

IDEAL PROFESS. LIBERAL. RUE PIERRE-CHARRON - Grd 6 P., tout cft, balc., chbre serv. URGENT. Téléphone : 225-89-19.

NOTRE-DAME DE LORETTE Px intéressant, gd 3 P., tt cft, possib. profess. libér. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

Mo TEMPLE - Dans bel imm. pierre de taille. STUDIO refait neuf. PRIX EXCEPTIONNEL. 89.000 F - 522-95-20

AV. MOZART - Bel imm. P. de Taille, 5 P. tt confort impecc., chambre service - MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

3e arrdt - Imm. pierre de taille. BEAU 3 P., gde cuis., s. bains. Très jolie décoration. Téléphone. 370.000 F - URGENT, 266-19-00.

12, BD FLANDRIN PARIS-16e
Dans hôtel particulier de grande classe
Appartements de caractère très personnel
Réception ce soir mardi 20 septembre EN NOCTURNE de 21 heures à 24 heures
et mercredi 21 septembre de 15 heures à 18 heures

PASSY PR ACHETEUR AVISE DS IMM. STAND. ASC. 3 ou 4 pièces tt conft. Occupé. URGENT - Téléph. : 225-89-19.

17e VILLIERS (Près) Imm. pierre de taille, ascens., tapis en cours
3 et 4 P. cuis. équipée, w.-c., bains. S/pl. mardi, merc. 14 à 19 h. 89, RUE ROME. 878-87-18.

PTE DOREE 5e BOIS très bel imm. liv. dble + 4 ch., 2 bains, TERRASSE 40 m2, tt conft. possib. prof. 526-01-50 VERNEL

RANELAGH. Très bel imm. Pierre de T. liv. dble + 2 chbres, tt cft. VERNEL. 526-01-50.

22, Pl. Marché St-Honoré
séj., ch., gde cuis., wc., bains, tél., clair, calme. Urgent. S/pl. 14 à 19 h., ce jour et demain.

Paris Rive gauche

Dans COUR-PATIO beau DUPLEX tt cft 44 m2 exceptionnel. Px : 200 000 F. Tél. : 359-25-74 et 206-15-30.

RUE DE VERNEUIL Très bel immeuble. Rez-de-ch. 65 m2, tt cft, refait neuf. Px : 380 000. T. 770-73-77 ts les mat.

AU CALME studios avec jardin. ATELIERS pour artistes. Tél. : 331-36-05.

83, quai d'Orsay. Propriétaire vend 3 p. cuis., bains, 120 m2 env., boiseries anciennes, chbre serv. Px 950 000. S/pl. 14-19 h.

6, R. EMILE-DUBOIS 14e ARDT 2 p. cuis., bs, w-c, box, cave, T. R.-V. : 900-72-94 (matin).

TOLBIAC. Part. vd 2-3 p. gd caractère, tt cft, parfait état, immeuble ancien. T. : 580-86-55.

PORTE-D'ORLEANS beau 2 p., tt cft, 40 m2, 3e ét., soleil, exceptionnel, 165 000 F. Tél. : 359-25-74 et 206-15-30.

9e ÉTAGE VUE SOLEIL
Proche place d'Alleray, Dans immeuble standing, récent, 5 p., 113 m2 + 23 m2 balcon plein sud, 2 bains, parking. Px 690 000 F. T. 704-78-83. 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.

CONVENTION s/jdin, séj. + 2 chbres, gde c., 2 bns, ETAT NEUF. T. 250-68-16.

Part. vd LIBRE, 3, rue du Bac, 3e étage, bel appt., réception, 158 m2. S/pl. ts les mercredis et vendredis de 10 h. à 19 h. TEL. : 261-20-44 ou avant 8 heures : 788-86-71.

SENAT, demeure 18e siècle. Très noble appt 7 p., confort, belle lumière, boiseries, 245 m2, 1/8 m., parking. T. : 742-82-44.

E.-DUCLAUX, Mo Pasteur, 120 m2, 5 p. gd cft, 3e ét., asc., imm. pierre de taille, chbre service. T. : 567-22-88.

BOSQUET-GRENELLE appt d'angle très ensoleillé, 6 p. ppales, cuisine, bains, toilette, 140 m2, 5e étage, imm. tt cft, Tél. : 567-22-88.

Vue exquise sur LE PETIT LUXEMBOURG Superbe hôtel particulier somptueusem. aménagé, habitation et bureaux, splendide récept. 400 m2, 6 chambres, 4 bains, dressings, appt de gardiens. TERRASSES. TRANSEIL : 325-10-56.

Vie pr. quai. APPT HT STDG. Luxueux hôtel XVIIIe s. classé, jolie entrée, vaste séj. double exposition, 1 chambre, bains, calme exceptionnel. T. 325-10-56.

32, R. MONGE, PARIS-5e, stud. décoration exceptionnelle, mezzanine, tout confort, 295 000 F. Sur place mercredi, samedi de 14 h. à 19 h. Tél. : 359-43-73.

DAUPHINE près QUAI Imm. 17e duplex, séj. + ch., tt cft, STDG, TERRASSE VUE SEINE, chem., bel. cuis., bs, état neuf, moq. 523-24-50, p. 62 et 033-73-19 soir.

CENSIER A SAISIR SEJ. DBLE, 2 CHBRES, SOL. V. DEG., ASC. T. ODE. 42-70.

LUXEMBOURG-ASSAS 3 pièces, 65 m2, soleil, caractère. TEL. : ODE. 42-70.

FRANK ARTHUR S.A. propose 3 appts très prestigieux, entièrement rénovés, dans le quartier des ministères et des ambassades à quelques pas des Invalides : RUE BARBET-DE-JOUY. Ces appts ont respectivement : 174 - 183 et 206 m2 en 4 et 5 p., avec chbre de service et box, ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de gde hauteur sous plafond. Pour ts renseignements s'adr. à FRANK ARTHUR : 766-01-69.

CONVENTION
DANS IMMEUBLE NEUF
2 PIÈCES, 50 M2
5e étage, 300.000 F
JOUBERT ET ANDRE 766-04-17, P. 260

43, RUE BRANCION
2 PIÈCES, 45 M2
parf. état, 3e étage, ascenseur, 210.000 F. Sur place le 21, de 12 heures à 16 heures.

PRÈS JUSSIEU FACULTÉ
Dans bel imm. caractère rénové sur cour-jardin APPARTEMENT EN DUPLEX. Tout cft. 78 m2 - 723-38-74

6e RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 M2 A 170 M2 227-91-45 ou 755-98-57

TROCADÉRO
PRIX INTERESSANT 315 m2, services, 2 boxes. FRANK ARTHUR - 766-01-69

QUAI D'ORSAY
500 m2 - Vue sur Seine - DIVISIBLE - FRANK ARTHUR - 766-01-69

EMILE-ZOLA - Très beau DUPLEX [illegible] m2. Instal. lux., imm. 1930. 400.000 F. S/pl. merc. 21, 14 h 30 à 19 h : 150, av. Emile-Zola - 548-76-25.

Mo ECOLE MILITAIRE
Imm. neuf, tt cft, balc., box STUDIO entrée, cuisine, salle de bains. 13, rue DUVIVIER, 4e ét. sud. Mardi, mercredi, 15 à 18 h.

VERDURE CALME MONGE
2 P., 5e étage, 40 m2, 225.000 F. 2 P., 1er ét., 42 m2, 245.000 F. Bon placement - 331-81-11.

GOBELINS NEUF, TRES BEAU STUDIO av. alcôve, 33 m2, tél. 195.000 F - 387-27-40.

22, RUE MONT.-STE-GENEVIEVE 2 BEAUX STUDIOS caractère, poutres, dans immeuble XIXe. ENTIEREMENT REFAITS S/pl. le 21/9 de 12 h 30 à 15 h, le 22/9 de 16 h à 18 h 30. Renseignements : 522-95-20.

PRES PARC MONTSOURIS 3 P. belle résidence pierre de t., cuis. équipée, balc., 8e ét., tél. 370.000 F - 589-49-34.

Région parisienne

VERSAILLES, Lycée Hoche Séj. + 3 ch., 2 balcons sur jardin Sud. 503.000 F. - 955-06-41.

NEUILLY-LEVALLOIS Du STUDIO au 5 Pcs, terrasse, 22, r. Villiers, 92 LEVALLOIS. Tél. : 757-15-57.

BOULOGNE, TRÈS BEL IMM. 1973, Séj. dble, 2 ch., cuisine, S. de bs et cab. de toil., dche, blc. soleil. 475.000 F. 620-36-49.

COURBEVOIE GARE (Même) TRES BEAU 2 P., entièrement refait neuf. Cuis., w.-c., bains. Px EXCEPT. 138.000 F. 522-95-20.

Construction récente, 4e, asc. COURBEVOIE, Résidentiel, beau 2 pièces, cuisine, bains, garage. 175.000 F. - 788-49-00.

Récent R.-de-Ch., jardin privatif, COURBEVOIE - GARE 5 Pièces, cuisine, 2 bains, 100 m2, 420.000 F. 788-49-00.

BECON, 6e, ASCENSEUR Séjour, 2 chbres, cuis., bains, chff. centr. 230.000 F. 788-49-00.

BECON (près de la gare). récent, sans vis-à-vis, 3 p. tt cft, balcon, bon état, parking. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

SAINT-MANDE (près du bois) studio de caractère, tout confort, Exceptionnel, Prix : 95 000 F. Téléph. : 359-25-74 et 206-15-30.

LE PECQ, 10' R.E.R.
Proximité écoles, commerces. Immeuble bon standing STUDIOS, 2 Pièces et 3 Pièces tout cft. LIVRAISON FIN 1977. PRIX FERMES et DEFINITIFS. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CLAMART
Imm. réc., 5 P. 156 m2 + balc. Parkg. Gde cuisine. VERDURE. Prix intéressant - 523-24-50, P. 62

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE
Part. vd Appt 3 P., cuisine, tél., situé au 3e ét. d'un petit imm. Prix : 100.000 F - Tél. 987-28-98

NEUILLY-SAINT-JAMES
Immeuble neuf grand luxe
2 Pièces 61 m2 + terrasse 655.000 F
3 Pièces 73 m2 725.000 F
4 Pièces 100 m2 1.145.000 F
VIS. SUR R.-VS : 766-25-32

SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Petite résidence CALME 5 P., cft, 2.400 F le m2. SEGECO - 522-43-20

BOULOGNE PRES BOIS part. vend beau studio tt confort. Tél. : 603-90-95.

(95) ERMONT Près Gare appt. av. jard. privatif de 300 m2, 1er ét. ent., séj. dble 30 m2, 2 ch., s. de bs., cave, gar. Ch. cent. Px. 250.000 VAL 95. Tél. : 960-03-84.

BOULOGNE Mo Pont-de-Sèvres PART. VEND : 3 P. cuis., bains. 604-65-92.

FACE PISCINE LEVALLOIS BEAU STUDIO 112.000 F. Voir mercredi 14 h. 30-19 h. 30. 107, quai du Mal-Joffre, COURBEVOIE.

VERSAILLES 10 mètres Grilles du Parc Appartement exceptionnel 200 m2, refait neuf, ch. service. Prix élevé - 266-56-50.

LOUVECIENNES Appt. 145 m2 Gd stand. Très belle résidence, récept. 50 m2, cheminée, 3 ch., tél., garage. Affaire 1er ordre. IMMOB. DE L'OUEST - 976-18-18

NEUILLY Récent Standing Living 38 m2, bibliothèque, 2 chbres sur jardin, parking. AUDOLI - 525-27-08.

Neuilly, 120 m2, imm. nf, 1er ét., soleil, calme. Mardi, de 14 h. 30 à 17 h., 3 bis, rue des Dames-Augustines, ou Tél. : 705-24-10.

Province

ALPES SUD, altitude 1.700 m., 80 KM. NICE, agréable station hiver-été, 56 pistes ski, piscine, tennis, night clubs 2 et 3 P., neuf. Vue exceptionnelle. Prix : 5.100 F le m2 avec apport 5 %. S.A. EIFFEL IMMOBILIER, 83, avenue La Bourdonnais, PARIS-VIIe. Tél. : 705-50-36.

COTE BLEUE, mais., 3 apparts, libres. — SIEGLER, 1, rue de Bir-Hakeim, MARSEILLE (1er).

appartements occupés

12e. VUE SUR SEINE
URGENT, A SAISIR APPART. 3 PIECES OCCUPE dans immeuble rénové. Direct propriétaire : 387-57-84.

propriétés

NORMANDIE entre ROUEN et LYONS-LA-FORET, bel prop. 8 pces tt cft, 1.800 m. terrain. PRIX SACRIFIE VU URGENCE. Tél. : 225-89-19.

5 km Toulouse Nord
RESIDENCE CARACTERE
Construction 6 ans
650 m2 habitables, 228 m2 dépendances, 140 m2 terrasse, parc 7.000 m2 piscine.
CONVIENDRAIT MAISON RETRAITE, HOSTELLERIE, GROUPES PROFESSIONNELS ET SOCIAUX, ETC.
1.550.000 F
France Transactions
26, rue Saint-Antoine-du-T., TOULOUSE. Tél. (16-61) 23-34-15.

A vendre Gros bourg région BEAUNE, importante propriété de 10 pièces principales, confort, garages, dépendances, caves, cour et jardin pour 4.000 m2. Prix 450.000 F. Conviendrait à professions libérales. Tél. : (85) 82-10-40.

10 km Toulouse Ouest
RESIDENCE ANCIENNE CARACTERE
GRAND CONFORT
360 m2 habitables
2 HECTARES PARC CENTENAIRE
Essences rares, bordée par rivière. Dépendances nombreuses.
1.350.000 F.
FRANCE TRANSACTIONS
26, rue Saint-Antoine-du-T., Toulouse. Tél. (16-61) 23-34-15.

TRÈS BEAU MOULIN
ORNE, 130 KM. PARIS-OUEST, 9 p., tout confort, garages, beau bief + rivière sur 600 m. avec 1 hectare parc, jardin, prés. — CAYREL, téléph. (33) 26-46-46, 51, Cours Clemenceau, Alençon.

Part. ch., 75 km Paris Ouest, Maison tt cft, 2 ou 3 chambres, 1.800 m2 clos si possible. Faire propos. : Archat, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (D. 984), q.fr.

Part. vd, 90 km Paris (Eure), en 1 ou 2 parties :
1) CHAUMIERE NORMANDE rénovée, 900 m2 terrain. Rez-de-chaussée : entrée, séjour 45 m2, poutres, cheminée rustique, cuisine, s. de bains, wc. 1er étage : dégagement, 3 chambres, gabinet toilette, wc, force, eau, téléph., bâtim., garage.
2) Sur 850 m2 TERRAIN Très belle grange briques et colombages + grand bâtiment, dépend - Pour renseignements, téléphoner au (35) 70-28-47

AXE : CANNES - VENCE Très beau Moulin XVIe siècle, grand caractère, grand confort, 12 pièces, 4 bains. 1 hectare boisé, rivière, avec 1 million comptant - Tél. Paris, 544-57-65.

GOURNAY-S/MARNE
Résident. Bel. mais. bourgeoise fin 19e, r.-de-ch., hall, s. à m. chemin. Renaissance ital., sal., cuis., wc, ét. 2 halls, 7 ch., balc., s. jeux, bains, lingerie, wc, 4 caves, gar. 2 v., dép, s/1.000 m2 paysagé. 1.070.000 F, gros créd. ACC 56, av. Résistance, Chelles 957-28-20 et 957-28-21

MAISONS-LAFFITTE
BELLE PROPRIETE avec mais. bourg. 12 pces, nombr. dépend. Parc 1.500 m2, ensemble parf. ét. Conviend. profes. libér. 255-24-85.

CAP-FERRAT près MER Part. vend PROPR. 6 P. Parc 1.400 m2 plat, pisc. poss. 1.400.000 F - Tél. (93) 87-48-73.

BUTRY (95) Ppté s/3.200 m2 de parc, entièr. de plain-pied, sous-sol total, hall d'entrée, séj. 40 m2, 3 gdes ch., s. de bains, cab. de toil., calme. VERDURE. Prix 750.000 F. VAL 95 - Tél. 960-03-84.

ALLIER
ds bourg avec tous commerces, MAGNIFIQUE DEMEURE DE STYLE, 160 m2 habit. sur 2 nivx, 8 P. sanitaires, chauff., cave, grenier, tr. bel. dépend. Terrain 3.000 m2.
PRIX 320.000 F
POSSIBILITE CREDIT 80 %. PROGECO 3, B.P. 159, 88, av. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON CEDEX. Téléph. 15 (70) 28-30-30.

SAINTONGE-PÉRIGORD :
Propr. 120 ha, près bois, terres et étang, château, excell. état.
RÉGION ROYAN
- CHATEAU XVe-XVIIe, partie rest., maison gard., dépend., parc 3 ha, arbres séculaires. PARTIE VIAG. 1 tête 93 ans.
- MAISON PAYS ancien., restaurée, 4 chbres, gds séjours, cheminées, bois, garage, dépendanc., parc clos 5.000 m2.
- VILLA BORD MER 6 chbres, confort, séjour, sous sous-sol, garage, petit prix.

PROMOTEL S.A., « le Sellery », LA CLISSE, 17600 SAUJON. Téléph. (46) 93-28-08, 93-28-01.

PROVENCE
Campagne aixoise, 5 min. du centre, très belle ppté sur 10 ha parc, terres, étang. Gde réception. 5 ch. et salle de bns. Mais. d'amis 5 ch. et salles de bains. Tennis, piscine, maison de gardien. Téléphone intérieur, éclairage extérieur général, arrosage automatique. 3.800.000 F.
JOHN CHEETHAM, 2, route d'Aix-en-Provence, 13410 LAMBESC. (42) 28-00-14.

MARCHE DES NOTAIRES YONNE - VILLETHIERRY Sur 13.500 m2, Maison de maître, et deux autres maisons, piscine, jardin d'hiver, dépendances. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 754-88-64, Me Lefebvre.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 1977 à 14 heures
dans un IMMEUBLE sis à PARIS (6e)
5, rue des Grands-Augustins
1) GRAND LOCAL au sous-sol avec 4 pièces en construction
2) GRAND LOCAL au rez-de-chaussée avec 3 pièces et 2 sanitaires en construction
3) GRAND LOCAL A L'ENTRESOL ET 2 SANITAIRES EN CONSTRUCTION
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
S'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, à PARIS (17e) - Tél. : 924-14-13.

VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES AU PALAIS DE JUSTICE D'EVRY, rue des Mazières
LE MARDI 27 SEPTEMBRE 1977, A 14 HEURES
MAISON D'HABITATION sise à STE-GENEVIÈVE-des-BOIS (Essonne).
38 rue Pierre-Brossolette
MISE À PRIX : 130 000 FRANCS, baisse possible d'un quart, puis de moitié
S'adresser à Mes AKOUN-TRUXILLO, Avocats Associés, 51, rue Champlouis à Corbeil-Essonnes, Tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

Vente au Palais de Justice de Paris, le jeudi 29 septembre 1977 à 14 heures
UN IMMEUBLE sis à PERPIGNAN (PYRENEES-ORIENTALES)
10, rue de Sébastopol et 17, rue Pierre-Puggary
3 a 95 ca - LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adr. à Me B. de Sariac, Avocat à Paris, 70, avenue Marceau - Me Ferrari, Syndic à Paris, 85, r. Rivoli, S.C.P. Mourret, Liory, Mourret, notaires à Perpignan, 5, r. Père-Pigne, Me Colin, huiss. à Perpignan, rés. Catalogne 3A

Cabinets de Mes BOUCHET-REDON et de S.C.P. VOUTAY-VULLIET, avocats au barreau de THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie)
ADJUDICATION sur surenchère au Palais de Justice de THONON-LES-BAINS le VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1977 à 16 heures
MAISON D'HABITATION AVEC PISCINE
à BALLAISON (Haute-Savoie) (proximité de GENÈVE)
MISE A PRIX : 242.000 FRANCS.
Pour tous rens., tél. au (50) 71-13-77 (BOUCHET) - (50) 71-20-98 (VOUTAY).

VENTE Palais Justice NANTERRE Mercredi 5 Octobre 1977 - 14 heures
PROPRIÉTÉ comprenant : PAVILLON — JARDIN Cce 435 m2
SCEAUX (92) 5, rue d'Anjou
Mise à Prix : 80.000 F
S'adr. Me BOISSEL, Avocat 75002 PARIS 36, rue Petits-Champs - T. 073-62-33.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Versailles, mercredi 5 octobre 1977, à 10 heures, d'UN
TERRAIN sis à SEPTEUIL (78)
rue des Peupliers représentant le lot no 13 du Lotissement « Moulin de Septeuil », d'une contenance de 486 m2, sur lequel se trouve édifié un début de construction. Inhabitable en l'état. Cadastré sect. AB no 96, lieu dit « Le Clos Bons Champs » pour une cont. de 4 a 86 ca.
MISE A PRIX : 15.000 F
S'adr. Me A.-M. TROUBLE, avocat à Versailles, 28, rue d'Angiviller (tél. : 950-04-45), ou à ts autres avoc. post. pr. le Trib. de Gde Inst. de Versailles.

Etudes de : Me GAULTIER, avocat à Fontainebleau (422-20-23) ; Me BEBE, avocat à Fontainebleau (422-47-68) ; Me SAULNIER, avocat à Fontainebleau (422-29-61)
VENTE SUR SURENCHÈRE
I) VILLA DE 10 PIECES avec parc et garage, chauffage central. Superficie totale : 3.980 m2.
Mise à Prix : 561.000 F
II) TERRAIN non constructible, de 3.207 m2
Mise à Prix : 19.800 F
Libres de location, situés commune de Villiers-sur-Grez (Seine-et-Marne)
le mercredi 5 octobre 1977 à 14 heures
Pal. de Just. de FONTAINEBLEAU

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 22 septembre 1977, à 14 heures EN TREIZE LOTS
1er lot
PAVILLON D'HABITATION, PARKING ET JARDIN
2e, 3e et 4e lots - Chaque lot
UN PAVILLON D'HABITATION ET UN JARDIN
5e lot : UN PARKING.
6e lot : GARAGE et ANNEXE.
7e lot : GARAGE et ANNEXE.
8e lot : UN PARKING.
9e lot : GARAGE et ANNEXE.
10e lot : UN PARKING.
11e lot : UN PARKING.
12e lot : UN PARKING.
13e lot : UN PARKING.
Dans un ensemble immobilier sis à
MAISONS-ALFORT (94) 54, avenue du Maréchal-Joffre 29 à 35, rue Michel, angle 89 à 91, rue Condorcet.
MISES A PRIX
1er lot : 205.000 F - 2e lot : 180.000 F - 3e lot : 190.000 F - 4e lot : 200.000 F
5e lot : 2.000 francs - 8e lot : 2.000 francs - 11e lot : 2.000 francs
6e lot : 3.000 francs - 9e lot : 3.000 francs - 12e lot : 2.000 francs
7e lot : 3.000 francs - 10e lot : 2.000 francs, 13e lot : 2.000 francs
S'adresser Cabinet de Mes Roger ENNEQUIN et J.F. MASSELIN, avocats au Barreau de Paris, demeurant à Paris (16e), 16, avenue Pierre-1er-de-Serbie (tél. 720-84-66) ; et à tous avocats près les tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

VENTE SUR SAISIE IMMOB. AU PALAIS DE JUSTICE DE VERSAILLES 3, place Louis-Barthou, MERCREDI 5 OCTOBRE 1977 à 10 h., d'UNE
PROPRIÉTÉ sise à AUFFARGIS (Yvelines)
au lieu-dit « JOLY MARDELLE »
comprenant : une maison d'habitat., écurie, remise et dépendances diverses.
UNE PETITE MAISON à usage de CHENIL
Bois - Pièces de terre - Herbages et friches.
Le tout d'une superficie de 11 ha 56 a 38 ca.
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
Pour les rens., s'adresser à Me COYDON, avocat à VERSAILLES, 65, bd de la Reine, tél. 951-21-93 et 953-45-60 - Greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES sur place pour visiter.

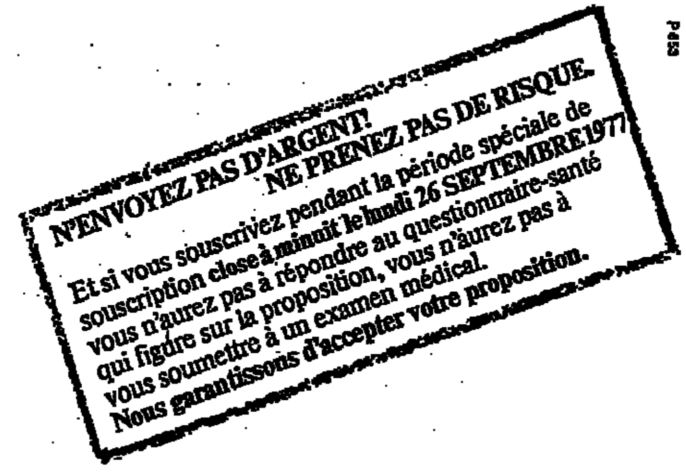
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE D'EVRY Rue des Mazières
LE MARDI 27 SEPTEMBRE 1977, A 14 HEURES
UN IMMEUBLE situé à GOMETZ-LA-VILLE (ESSONNE)
17, allée de la Blancharde
Comprenant UNE MAISON D'HABITATION de Type RAMBOUILLET 2, élevée sur vide sanitaire, d'un rez-de-ch., div. hall, séjour, cuisine, w.-c., 2 chambres, salle de bains, cellier, garage, 1er étage divisé galerie, rangement, 4 chambres, 2 salles de bain et terrasse, jardin autour, contenance 10 a 26 ca.
MISE A PRIX : 280 000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Renseignements : s'adresser au greffe du Tribunal de grande instance d'Evry ou écrire à Mes A. F. HABER et V. DAMOISEAU, Avocats Associés à Corbeil-Essonnes, 20, rue du Général Leclerc et sur place pour visiter.

VENTE au PALAIS de JUST. à PARIS, le JEUDI 29 SEPT. 1977 à 14 h. EN DEUX LOTS
1er lot UN APPARTEMENT 2 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., cave - Au 4e étage, face.
2e lot UN APPARTEMENT de 4 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., cave, ox - Au 3e étage, droite.
dans un ENSEMBLE IMMOBILIER à PARIS-12e
73 bis, 75, 77 et 79, boulevard Soult et 3 sentier de la Lieutenance
MISES A PRIX : 1er lot : 100.000 F - 2e lot : 160.000 F
S'adresser : 1) Cabinet de Mes Roger ENNEQUIN et J.-F. MASSELIN, avocats, 16, av. Pierre-Ier-de-Serbie à PARIS (16e), tél. 720-84-66 ; 2) à tous avocats près les tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

VENTE SUR SAISIE IMMOB. AU PALAIS DE JUSTICE DE VERSAILLES LE MERCREDI 5 OCTOBRE 1977 à 10 heures
UNE PROPRIÉTÉ sise à SAINT-CLOUD (HAUTS-DE-SEINE)
5, rue de Buzenval
7 pièces principales, salle de bains, garage - 1.618 m2.
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adresser à Me RAVIART, avocat, 13 bis, avenue de Saint-Cloud, VERSAILLES - Tél. : 950-03-12.

"Je ne m'étais jamais demandé pourquoi j'aurais besoin d'une assurance santé... jusqu'au jour où je me suis trouvé cloué sur un lit d'hôpital."





"COMME beaucoup d'hommes, je n'avais jamais vraiment été malade, aussi loin que je m'en souvienne. Aussi, quand ma femme m'a montré, il n'y a pas très longtemps, la "Super Garantie Hospitalière", je lui ai dit : "Pour quoi faire? Nous sommes déjà remboursés par la Sécurité Sociale. Et puis, je n'ai jamais rien. Au pire un rhume ou deux pendant l'hiver".

"Que n'avais-je pas dit là! C'est alors qu'un de ces rhumes ne m'a plus lâché. Avant même de m'en être rendu compte, j'avais une forte fièvre et une pénible sensation de congestion dans la poitrine.

"Et notre médecin décidait de m'expédier aussitôt en ambulance à l'hôpital. Quelle surprise de me réveiller sous une tente à oxygène, des infirmières s'affairant autour de moi jour et nuit.

"Heureusement, je finis par récupérer et le médecin m'assura vite que je serais sur pied dans quatre à six semaines. J'allais sûrement mieux car je commençais à me demander : "et qui va payer tout cela?".

"C'était de plus en plus évident que la Sécurité Sociale n'allait pas tout couvrir. Elle prendrait en charge la plus grosse partie des frais, mais, en attendant, un tas de petites dépenses commençaient à s'accumuler.

"Plus déprimant encore, je me suis mis à additionner mentalement les factures qui s'entassaient à la maison... notes de commerçants, crédits, traites de la voiture, dépenses courantes. Je me suis dit "ça suffit". Je me voyais au bord du gouffre. Les quelques francs que nous avions eu tant de mal à mettre de côté allaient s'envoler. Peut-être me faudrait-il des années pour rembourser mes dettes. Pourquoi cela m'était-il arrivé, à moi?

"Alors ma femme vint m'annoncer une nouvelle extraordinaire : "Ne t'en fais pas, chéri. Tu te rappelles la Super Garantie Hospitalière dont nous n'avions pas besoin, d'après toi? J'ai retourné la proposition, à tout hasard! Et voici notre premier chèque. Sois content... plus de factures à l'horizon!" Je commence même à croire que je pourrai sortir de l'hôpital avec quelques francs en poche. Et je suis rudement content que ma femme ait pris cette décision.

"Vous pouvez tirer profit de mon expérience. Lisez les cinq raisons-ci pour lesquelles vous devez souscrire sans tarder la Super Garantie Hospitalière."

"Maintenant, je peux vous donner 5 bonnes raisons de profiter de la "Super Garantie Hospitalière"

1re RAISON : Quand vous êtes hospitalisé, elle vous verse de l'argent frais pour couvrir les frais d'hospitalisation non remboursés et les dépenses courantes à la maison.

A la minute même où vous ou un membre de votre famille entrez à l'hôpital ou en clinique... quelles que soient les sommes remboursées par la Sécurité Sociale ou votre régime de prévoyance... votre avenir financier est en danger. La plupart des gens sont *sous-protégés*, et ne le savent même pas.

Réfléchissez un peu : si demain vous devez vous retrouver hospitalisé, la totalité des frais vous sera-t-elle remboursée? Les honoraires des médecins et des chirurgiens, la pharmacie, tous les frais annexes? Et même si tous vos frais médicaux et hospitaliers sont totalement couverts, avez-vous pensé à vos autres dépenses... aux factures qui s'accumulent à la maison... au terrifiant déséquilibre de votre budget, à l'argent si durement gagné, si difficilement économisé? A votre vie de famille? Continuerez-vous à toucher régulièrement vos appointements à la fin du mois?

C'est le moment de vous assurer une protection suffisante couvrant à la fois la lourde charge des frais médicaux et tous les autres frais qu'entraîne une hospitalisation. Notre Super Garantie Hospitalière peut résoudre votre problème.

2e RAISON : Elle vous verse directement des indemnités en argent frais, nettes d'impôts... en plus de toutes les autres prestations que vous pouvez recevoir.

Dès le tout premier jour de votre hospitalisation due à un accident ou à une maladie couverts par la police, la Super Garantie Hospitalière vous verse directement de l'argent frais... de l'argent que vous pouvez utiliser à votre gré... pour les frais médicaux et hospitaliers non remboursés, pour les dépenses courantes de la maison, pour ce que vous jugerez bon. De plus, elle vous le verse jusqu'à 40 mois s'il le faut, pour chaque cas de maladie ou d'accident... de l'argent frais pour faire face aux imprévus, que vous touchez en supplément de vos autres prestations.

Mieux encore, nous vous garantissons le privilège, après votre souscription, de «modeler» votre protection en ajoutant à votre police une ou plusieurs des quatre Garanties Facultatives qui vous seront proposées à intervalles réguliers au cours de la première année.

3e RAISON : QUATRE GARANTIES FACULTATIVES renforcent votre police pour l'ajuster à votre cas.

Ce PRIVILÈGE GARANTI est d'une importance primordiale pour vous et pour votre famille. Vous êtes en droit d'ajouter à votre police pour assurer la sécurité financière de votre famille, une ou plusieurs garanties exceptionnellement avantageuses, jusqu'à quatre. Les prendre toutes, en prendre quelques-unes ou pas du tout, à vous de choisir, vous êtes libre.

Faites votre choix entre l'«Indemnité Convalescence», l'«Augmentation de l'Indemnité Accident», l'«Indemnité Blessures Accidentelles» (que vous soyez hospitalisé ou non) et l'«Indemnité Décès et Mutilations Accidentels». On ne saurait mieux répondre à ce que vous voulez exactement, au moment où vous le voulez.

4e RAISON : Pas d'examen médical – inutile de répondre à un questionnaire-santé – nous garantissons d'accepter votre proposition *pendant la période spéciale de souscription.*

Comme vous le verrez dans la proposition, vous n'êtes pas tenu de répondre au questionnaire-santé. Votre acceptation est garantie, peu importe votre état de santé et votre dossier médical, pourvu que vous souscriviez pendant la Période Spéciale de Souscription. Aucun examen médical n'est exigé. Il est donc important pour vous de souscrire maintenant, avant l'expiration de cette Période Spéciale.

5e RAISON : N'envoyez pas d'argent avec votre proposition... informez-vous à fond avant de signer... étudiez la police et les garanties pendant 10 jours SANS ENGAGEMENT.

Vous recevrez votre police par la poste sous quelques jours. Vous n'avez pas à envoyer d'argent avec votre proposition. Nous voulons que vous soyez satisfait et confiant en la protection que nous vous proposons, avant de débourser un franc... aussi allons-nous vous adresser votre police pour que vous la lisiez chez vous, en toute tranquillité.

Lisez-la soigneusement, discutez-en avec votre famille, montrez-la à quelqu'un de bon conseil, et pourquoi pas, à votre assureur. Lorsque vous aurez décidé que cette protection vous convient, il suffira de nous envoyer votre prime. Si, au contraire, pour une raison quelconque, ou même sans raison, la police ne vous convenait pas, il suffirait de la retourner et il n'en serait plus question. Il n'y a absolument aucune obligation.

N'oubliez pas... toutes les indemnités en argent frais sont payées en supplément de vos autres prestations, et... les règlements vous sont adressés directement.

Des tarifs très avantageux !

Prime mensuelle pour le Plan qui vous verse 4200 F par mois (140 F par jour).

Age du souscripteur**	Une personne seulement	Un parent et tous les enfants*	Mari et femme	Mari, femme et tous les enfants*
17-39	32,95	59,95	61,95	88,95
40-49	57,95	84,95	102,95	129,95
50-59	72,95	99,95	132,95	159,95
60-64	89,95	113,95	159,95	183,95
65-69	114,95	131,95	199,95	216,95
70-74	147,95	159,95	264,95	276,95

Ou choisissez le Plan qui vous verse 2400 F par mois (80 F par jour).

Age du souscripteur**	Une personne seulement	Un parent et tous les enfants*	Mari et femme	Mari, femme et tous les enfants*
17-39	18,95	35,95	36,95	52,95
40-49	34,95	50,95	61,95	77,95
50-59	43,95	59,95	78,95	94,95
60-64	53,95	67,95	94,95	108,95
65-69	68,95	78,95	119,95	129,95
70-74	87,95	94,95	157,95	164,95

** Les enfants à charge célibataires sont garantis s'ils ont moins de 17 ans ou moins de 23 ans s'ils poursuivent des études. Pour ces enfants, les indemnités sont égales à la moitié. ** Les primes sont calculées sur la base de votre âge à votre dernier anniversaire précédant l'émission de la police. Lorsque mari et femme sont assurés, nous ne prenons en considération que l'âge du mari.*
Le paiement de vos primes pourra s'effectuer mensuellement par prélèvement sur votre compte en banque. Sinon, les primes seront payées par trimestre, par semestre ou annuellement.

Il n'y a pratiquement personne en France qui soit à l'abri des dépenses imprévues dues à un accident grave ou à une maladie sérieuse.

C'est pourquoi le groupe Concorde est désireux de vous garantir le droit à cette protection si vous souscrivez rapidement... et si vous nous envoyez votre proposition pendant la Période Limitée de Souscription.

On ne vous demande aucun examen médical ; vous ne devez pas davantage répondre au questionnaire-santé qui figure sur la proposition si vous l'envoyez avant l'expiration de cette Période Spéciale de Souscription. Cette protection vous est garantie à vous et à chacun des membres de votre famille que vous voulez inscrire.

Même des accidents de santé antérieurs à la souscription peuvent être couverts.

Pendant les deux premières années qui suivent la date d'effet de votre contrat, vous êtes couvert pour toutes les hospitalisations à l'exception de celles dont l'origine est un accident ou une maladie ayant donné lieu à une consultation médicale, un traitement ou une hospitalisation pendant les deux années qui précèdent la date d'effet de votre contrat. Après ce délai de deux ans d'assurance, vous êtes évidemment couvert pour toutes ces hospitalisations.

Les rares cas non couverts par la Super **Garantie Hospitalière.**

Ils sont énumérés dans la police : fausses couches, avortements, accouchements, faits de guerre, risques atomiques, participation volontaire à des émeutes, mouvements populaires, rixes ou crimes, blessures volontaires, tentatives de suicide, usage de stupéfiants, ivresse, alcoolisme, séjour dans des services, hôpitaux ou cliniques psychiatriques, activités professionnelles des pilotes et membres d'équipage des avions ou hélicoptères.

Pas de résiliation à cause de l'âge ou du nombre de sinistres.

Il n'y a pas de limite d'âge une fois que vous avez souscrit. Nous ne pouvons résilier votre police si vous déclarez trop d'hospitalisations.

Et votre prime ne peut être augmentée avec l'âge.

Votre prime est calculée sur votre âge au moment de la souscription et elle ne bougera pas avec les années, pas plus qu'elle ne peut être augmentée si vous déclarez trop de sinistres. Le Groupe Concorde garantit que votre prime ne changera jamais, sauf dans le cas d'une révision applicable à toutes les polices de ce type.

Mais vous devez souscrire avant la clôture de cette souscription... tant que votre acceptation est garantie.

Pendant cette courte période de souscription, personne n'aura à remplir le questionnaire-santé qui figure sur la proposition. Pas plus qu'il ne sera exigé d'examen médical. Tous ceux qui enverront les propositions avant la fin de cette souscription seront acceptés s'ils ont moins de 75 ans, quels que soient leur état de santé et leur dossier médical.

Comment souscrire :

A. Remplissez la proposition ci-contre. Cochez le plan et la couverture que vous désirez. Si vous souscrivez avant la date *limite, vous n'aurez à répondre à aucun* questionnaire-santé, ni maintenant, ni jamais.

B. Inscrivez les nom, prénom, sexe et date de naissance de chacune des personnes que vous désirez assurer. N'oubliez pas que vous pouvez vous protéger vous-même, protéger votre conjoint et tous vos enfants pour un seul versement mensuel.

C. Signez et datez votre proposition et envoyez-la sous enveloppe non affranchie au : **GROUPE CONCORDE LIBRE-REPONSE N° 4014 75443 Paris Cedex 09**



GROUPE CONCORDE
5, rue de Londres Paris 9e
Tél. 280.66.00

LA CONCORDE (fondée en 1905)
S.A. au capital de 67.760.000 francs (entièrement versé). Siège social : 5, rue de Londres – Paris 9e. R.C. Paris B 552 082 663.
CIE CONTINENTALE D'ASSURANCES (ancienne Mutuelle de Valence fondée en 1826). S.A. au capital de 15.000.000 de francs (entièrement versé). Siège social : 3, bd Bancel – Valence. R.C. Romans B 435 782 453.
Entreprises régies par le Code des Assurances.

NOUS NOUS ENGAGEONS A VOUS ACCEPTER

pour cette Super Garantie Hospitalière à tarif modique sans examens médicaux ... sans poser de questions sur votre santé, pourvu que vous ayez moins de 75 ans et que vous envoyiez votre proposition, qui ne vous engage à rien, au plus tard le lundi 26 SEPTEMBRE 1977 à minuit.

Choisissez entre deux plans :

PLAN 4200

Il vous paie : pour un an 50 400 F nets d'impôts
4 200 F par mois si vous ou votre femme êtes à l'hôpital ou en clinique à la suite d'un accident ou d'une maladie.
140 F par jour jusqu'à concurrence de **168 000 F nets d'impôts.**

PLAN 2400

Il vous paie : pour un an 28 800 F nets d'impôts
2 400 F par mois si vous ou votre femme êtes à l'hôpital ou en clinique à la suite d'un accident ou d'une maladie.
80 F par jour jusqu'à concurrence de **96 000 F nets d'impôts.**

Il vous paie directement des indemnités en argent frais que vous utilisez à votre gré, en supplément de vos autres prestations... dès le tout premier jour de votre hospitalisation pour tout accident ou toute maladie couverts par la police... même jusqu'à 40 mois s'il le faut, pour chaque maladie ou chaque accident.

Mieux encore... Il vous garantit le privilège d'ajuster votre police en fonction de la protection en argent frais que vous voulez et dont vous avez besoin.

Après avoir souscrit, vous pouvez soit ne rien ajouter à votre police, soit prendre une ou plusieurs des quatre Grandes Garanties Facultatives. Ces Garanties Facultatives vous permettent de "modeler" votre protection selon votre cas particulier... et de mieux la préserver de l'inflation. Chacune de ces quatre Garanties Facultatives vous sera proposée pendant la première année au tarif modique spécialement réservé aux assurés.
Vous n'êtes nullement obligé de les prendre. Le Groupe Concorde vous en garantit la possibilité. A vous de choisir... et d'ajouter à votre police celles qui vous intéressent particulièrement.

1re garantie facultative :
elle vous paie en supplément 70 F par jour... de l'argent frais pour l'"INDEMNITÉ CONVALESCENCE"... que vous alliez ou non en maison de repos... après huit jours d'hospitalisation et pendant 28 jours au maximum.

2e garantie facultative :
elle vous paie en supplément 70 F par jour... pour l'"AUGMENTATION DE L'INDEMNITÉ ACCIDENT", même jusqu'à 40 mois s'il le faut, pour chaque hospitalisation due à un accident.

3e garantie facultative :
elle vous paie de 100 à 3 000 F en argent frais pour une longue liste de BLESSURES ACCIDENTELLES, qu'elles entraînent ou non votre hospitalisation. Elle verse 2 250 F pour une fracture ouverte multiple de la hanche... 250 F pour un doigt luxé. L'énumération complète des blessures couvertes figure dans votre police.

4e garantie facultative :
elle vous paie de 7 500 à 30 000 F pour DÉCÈS ET MUTILATIONS ACCIDENTELS.

La description complète de chacune de ces Garanties Facultatives figure dans votre police... pour vous permettre de les lire attentivement avant de déterminer celles que vous voudrez ajouter à votre protection.

La souscription spéciale sera close à minuit le lundi 26 SEPTEMBRE 1977

Acceptation garantie si vous avez moins de 75 ans.
Inutile de répondre au questionnaire-santé. N'envoyez pas d'argent.
Examinez la police avant de vous engager.
Pas de risque. Pas d'obligation.

GROUPE CONCORDE
LIBRE-REPONSE N° 4014, 75443 PARIS CEDEX 09.

INUTILE D'AFFRANCHIR L'ENVELOPPE

1 Écrivez en lettres capitales vos nom, prénom, adresse

Nom : M., Mme, Mlle ____________ Prénom ____________

N° ______ Rue ____________

Commune ____________

Code postal ________ Bureau distributeur ____________

2 Indiquez le plan que vous choisissez
☐ A PLAN 4.200 ☐ B PLAN 2.400

1.3.77.09.21.00B.004

3 Indiquez la couverture que vous choisissez
☐ 1 *les deux parents et tous les enfants* ☐ 2 *mari et femme* ☐ 3 *un parent et tous les enfants* ☐ 4 *une personne*

4 Liste de toutes les personnes à assurer, y compris vous-même

	Nom de famille	Prénom usuel	Sexe	Date de naissance
Assuré principal				
Épouse				
Enfants				

Les enfants à charge célibataires sont garantis s'ils ont moins de 17 ans ou moins de 23 ans s'ils poursuivent des études. Pour ces enfants, les indemnités sont égales à la moitié.

QUESTIONNAIRE DE SANTE
Les réponses aux questions ci-dessous doivent être données pour chaque personne à assurer. Si la réponse à l'une des questions est OUI, vous donnerez tous les détails sur une feuille annexe.

1. Une personne à assurer est-elle [illegible] ... NON OUI (Cocher la bonne case)
2. [illegible] ... NON OUI
3. A-t-elle [illegible] ... NON OUI
4. A-t-elle [illegible] intervention [illegible] subir ? ... NON OUI
5. Une compagnie a-t-elle déjà refusé ou résilié un contrat Vie, Maladie, Hospitalisation ou Accidents corporels ? NON OUI

Par le présent document, je sollicite la Super Garantie Hospitalière qui me garantira ainsi que tous les membres de ma famille énumérés dans la liste.
La garantie sera accordée à compter de la date d'effet mentionnée dans la police que vous m'enverrez, sous réserve que j'aie payé la prime prévue, avant l'expiration d'un délai de 10 jours suivant cette date. Les conditions de la garantie seront celles définies dans la police.
La durée de mon contrat sera fixée à 5 ans. Ensuite, il sera reconduit automatiquement pour des périodes successives d'un an sauf si au moins trois mois avant la fin d'une de ces périodes, je manifeste le désir de faire cesser cette assurance. Cette même possibilité est offerte à la Compagnie.

Date ____________

Signature ✗ ____________

RÉGIONS

L'avenir du régionalisme

VÉRITÉ AU-DELA DES PYRÉNÉES...

ALORS que pendant des siècles c'est vers les Etats anglo-saxons et scandinaves qu'il fallait tourner les yeux pour prendre des leçons de démocratie et de progrès, la France, toujours centralisatrice et jacobine, ferait bien aujourd'hui de s'inspirer — malgré les différences évidentes qui existent entre les deux pays — de ce qui se passe au-delà des Pyrénées, entre Madrid et Barcelone.

En acceptant de rétablir la Généralité de Catalogne, l'Espagne de l'après-franquisme ne satisfait pas seulement des revendications populaires et « nationalitaires », elle se donne aussi en exemple à une Europe qui voudrait bien, un jour, former une confédération, et singulièrement à la France, trop fidèle à un centralisme d'un autre âge.

Allergie à toute réforme politique

En dépit de la loi de juillet 1972 sur les régions et des quelques retouches qui lui ont été apportées, notamment dans le domaine économique; en dépit aussi des initiatives du président de la République, qui a confié à M. Olivier Guichard une mission d'étude sur la réforme des collectivités locales, puis qui a lancé une vaste consultation auprès des maires, le pouvoir reste fondamentalement allergique à toute réforme politique qui déboucherait sur un accroissement des responsabilités des régions et des départements. La tutelle préfectorale demeure particulièrement vigilante, tandis que la marge de manœuvre des élus régionaux reste dérisoire, puisque les recettes fiscales dont ils peuvent disposer sont impérativement limitées à 35 francs par habitant.

On comprend d'une certaine manière l'immobilisme et, pour parler comme M. Pierre Mauroy, l'« *attitude frileuse* » du pouvoir. Pourquoi M. Giscard d'Estaing se lancerait-il dans une réforme régionale hardie, alors que dans les profondeurs du pays le moins que l'on puisse dire est que le besoin ne s'en fait guère sentir avec urgence ? Le fait de détruire à l'explosif des centres des impôts en Bretagne ou de réunir sur les hauteurs de Bastia une conférence de presse mystérieuse, s'il reflète un malaise certain, voire une exaspération contre la bureaucratie parisienne, ne suffit pas à constituer un projet cohérent de redistribution des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités locales.

Les forces politiques établies ne sont pas davantage crédibles que les autonomistes. Ce n'est pas en effet en faisant le tour des préfectures pour s'informer des problèmes de l'emploi que M. Barre convaincra qu'il veut décentraliser. Ce n'est pas non plus en traçant dans le parc de La Courneuve, pendant la fête de *l'Humanité*, des avenues du Lot et du Cambraisis, ou des places de Brière et de Sologne, ou bien en dressant des stands de produits régionaux, que le parti communiste démontrera qu'on peut être à la fois partisan du centralisme démocratique et de la régionalisation. Enfin, en Alsace, dans le Languedoc, en Aquitaine ou en Bretagne, les élus régionaux sont loin d'être unanimes et décidés à obliger le gouvernement à lâcher du lest.

Il y a eu des propositions de loi, répliquera-t-on à gauche comme à droite. Mais que font maintenant leurs auteurs pour défendre ces textes et rallier autour d'eux les appuis nécessaires ? Le manifeste de la majorité ne contient, au chapitre de la Société de responsabilité, que trois lignes d'une étonnante pauvreté sur le sujet. Quant au programme commun, plus complet il est vrai, pourquoi les trois partis de gauche n'ont-ils pas voulu le mettre à jour sur ce point et lui donner du même coup un nouveau lustre ? C'eût été pourtant de bonne tactique pour occuper le terrain au moment où le président de la République lance auprès des trente-six mille cinq cents maires une vaste opération « information-dialogue » dont l'utilité d'ailleurs est contestée par beaucoup.

Deux phénomènes surprenants

La comparaison immédiate avec l'Espagne étant faite, facilitée par la présence à chaque extrémité des Pyrénées de régions frontalières, il faudra qu'un jour prochain les économistes et les historiens expliquent deux phénomènes surprenants :

— Y a-t-il des rapports directs entre le régime plus ou moins fédéral d'un pays et sa puissance économique ? La capacité de résistance d'un Etat à la crise et à la détérioration de l'emploi est-elle d'autant plus grande que le structures politiques ou financières de cet Etat sont décentralisées ?

— Comment expliquer qu'en Espagne les mouvements autonomistes se soient développés essentiellement en Catalogne et au Pays basque, c'est-à-dire dans les deux régions les plus industrialisées de la péninsule ibérique, alors qu'en France c'est dans les zones défavorisées et rurales comme la Bretagne, la Corse ou le Languedoc occitan qu'ils rencontrent la plus chaleureuse résonance ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

CONTESTATION EXEMPLAIRE A TOULON

Faute de ports, les bateaux peuvent se contenter de garages

Une controverse, encore feutrée, se développe à Toulon. Aux deux mille trois cent cinquante postes déjà occupés par des bateaux de plaisance, il est question d'ajouter cinq cents anneaux en construisant un nouveau port à l'extrémité est des plages du Mourillon. Mais les écologistes mettent en garde la municipalité de Toulon sur les inconvénients d'un tel projet.

« *Une hérésie maritime et écologique... Associée au bétonnage du littoral, cette opération reproduirait, avec dix ans de retard, les erreurs catastrophiques aujourd'hui dénoncées sur toute la Côte d'Azur. Halte à l'envahissement des bateaux-ventouses, inutilisés trois cent cinquante jours par an !* » Les adversaires du projet, parmi lesquels les habitants du littoral, les défenseurs des sites et la commission extra-municipale d'écologie marine (Ecomair), présentent les objections habituelles soulevées par les fameuses « restructurations » des côtes. Ils ne manquent pas d'arguments :

● Les endigages, les plages alvéolaires et leurs sables divagants ont déjà détruit la plus grande part du récif-barrière, l'ultime garant de la vie des fonds et de la salubrité de l'eau. La construction du nouveau port porterait, selon les écologistes, le coup de grâce à une flore et à une faune marines d'une richesse exceptionnelle.

● L'admirable site que forment les criques, bordées par le sentier des douaniers et agrémentées d'une végétation préservée et rare, serait irrémédiablement défiguré.

Nullement hostiles à la démocratisation de la navigation de plaisance, les écologistes préconisent l'extension des « batotels », tel celui de Pointe-Rouge à Marseille. L'utilisation de coques en plastique qui peuvent être tirées à terre, permettrait de généraliser ces « garages à bateaux ».

Les partisans du projet insistent de leur côté, sur trois points principaux :

● Les nouveaux postes répondront à peine à la demande sans cesse accrue ;

● L'emplacement jouxtant les plages, le petit port de pêche du Fort-Saint-Louis, l'école de voile et les terrains d'animation, permettra de compléter un remarquable ensemble de loisirs, ouvert à tous ;

● Le développement des activités nautiques, créatrices d'emploi, est nécessaire à l'économie locale, fragile et peu diversifiée.

Interrogé sur ce projet, M. Maurice Arreckx, maire de Toulon, s'est montré rassurant : « *Nous continuons seulement le programme prévu. Il s'agit de libérer au bénéfice des baigneurs la dernière anse artificielle en ouvrant un abri à l'école de voile et au club nautique, lesquels ne sont nullement réservés à des privilégiés.*

» *La concession d'endigage actuelle ne permet pas*, indique encore le maire, *la construction d'un nouveau port. Pour ce faire il faudrait donc la modifier, ce qui entraînerait l'ouverture d'une enquête publique. Toutefois, tout comme les nouvelles plages — gratuites — étaient indispensables à la population sans cesse croissante, le besoin de cinq cents anneaux nouveaux est évident. Personnellement, et tenant compte de l'avis défavorable de certaines de mes commissions, je donnerais volontiers la priorité à la recherche d'emplacements non plus au Mourillon mais à l'intérieur de la rade-abri.* » Il s'agit de la rade fermée, de 20 kilomètres de pourtour, qui héberge déjà les navires de guerre, l'arsenal maritime, les chantiers navals de La Seyne, le port marchand, la gare maritime de croisières et plusieurs ports de plaisance.

Une telle solution, qui exigerait diverses négociations, pourrait donner satisfaction au plus grand nombre des opposants. La commission Ecomair n'y serait pas hostile mais demande d'être consultée.

JEAN RAMBAUD.

D'UNE PROVINCE A L'AUTRE

CINQ MILLIONS POUR LES SINISTRÉS DES INONDATIONS

Pour venir en aide aux sinistrés de la région Midi-Pyrénées, victimes des inondations de juillet dernier, le conseil régional vient de voter un emprunt de 5 millions de francs. C'est le Gers qui se voit attribuer la plus grande partie des crédits avec 4 millions 200 000 francs, le reste étant réparti entre la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Lot, les Hautes-Pyrénées et le Tarn.

M. Alain Savary, président (P.S.) du conseil, a souligné l'insuffisance de l'aide gouvernementale. Les communistes, de leur côté, ont trouvé trop faible l'emprunt, à quoi il fut répondu que la réglementation ne permettait pas au conseil régional d'engager de plus grandes dépenses. L'assemblée a souhaité le vote, au cours de la prochaine session d'un nouveau crédit qui devrait permettre l'aménagement des berges et la création de retenues sur les rivières de la région.

LIMOGES LIBÈRE SES LIONS

Ils sont quatre, taillés dans le granit, et qui remontent à l'époque gallo-romaine. Deux se trouvent sur le parvis de l'église Saint-Michel dont le clocher domine la ville et qui leur doit en partie son nom : Saint-Michel-des-Lions. Un autre a pris ses Invalides au musée municipal. Lui, le quatrième — ou peut-être le premier — a été dégagé récemment des murs qui l'emprisonnaient place du Présidial, à l'angle des rues Haute et de la Comédie, au cœur du vieux Limoges. Cette libération il la doit à la restauration de l'hôtel Malledent de Savignac où sont installés les services de la conservation régionale des antiquités historiques et qui offre maintenant aux habitants du Limousin et aux touristes ses colombages fraîchement vernissés et un élégant porche du dix-septième siècle.

Toute libération, surtout quand la détention a été longue, ne va pas sans quelque problème. Le lion est sorti plutôt pâli de son corset de pierre séculaire. Un peintre, qui opère à petites touches précises et ferventes, est chargé de lui redonner ses couleurs originelles : en granit rose.

LES CHAMPIONS DU TÉLÉPHONE

La région Languedoc-Roussillon est passée, en trois ans, du dix-septième rang au premier pour la croissance de l'équipement téléphonique, avec un taux annuel de 25 %, a annoncé M. Maurice Lambert, préfet de région.

De 1974 à 1977, les autorisations de programme ont augmenté de 450 %. Le nombre annuel des raccordements d'abonnés a progressé de vingt-six mille par an à quatre-vingt mille. Grâce à cet effort, le délai moyen d'attente a été réduit de treize à cinq mois.

Les trois cent mille abonnés de la région bénéficieront, à la fin de l'année, de l'automatisation totale de leur réseau avec la disparition du téléphone manuel, encore en service dans la circonscription de Pont-de-Montvert, en Lozère.

CONVERSION CHARBONNIÈRE ET RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

L'association des communes minières qui regroupe cent quatre-vingts communes du bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais a réélu à sa présidence M. André Delelis (P.S.), député et maire de Lens. Le nombre total des logements rénovés atteindra sept mille à la fin de l'année 1977 alors qu'il convient d'en rénover quelque soixante mille. En outre, l'assainissement indispensable des voies et réseaux divers qui doit accompagner et même précéder la rénovation, tarde aussi, faute de crédits. Il ne sera donc guère possible d'achever en dix ans l'assainissement de tous les quartiers.

La question est posée de savoir comment la rénovation se poursuivra dans quelques années lorsque les houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais auront cessé leur exploitation. Les maires souhaitent que l'ensemble du patrimoine immobilier des houillères soit géré de façon autonome, ce qui supposerait la création d'un nouvel organisme composé, selon eux, des représentants de l'administration, des communes, des houillères et des syndicats.

UN LOTISSEMENT DANS LE BERCEAU DU FÉLIBRIGE

Le château de Font-Ségugne, dans le Vaucluse, berceau du Félibrige, est-il condamné ? Il est, du moins, très menacé par un projet de lotissement qui en ruinerait définitivement les abords immédiats. Ce château, à la vérité, n'en est pas un. C'est un petit manoir campagnard, sans grand style, du dix-neuvième siècle, mais auquel les adeptes de culture provençale tiennent beaucoup : c'est là, en effet, qu'un dimanche de mai 1854, Frédéric Mistral, Joseph Roumanille, Théodore Aubanel et quatre de leurs amis créaient le Félibrige, cette association littéraire dont la gloire et l'influence devaient, sur les terres méridionales, atteindre celles de la Pléiade sur les bords de la Loire. Le château se dresse à la périphérie du village de Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse), non loin d'Avignon. Il est inscrit à l'inventaire départemental des sites par arrêté du 10 septembre 1947.

Le Félibrige, par la voix de son « capoulier » (président), M. René Jouveau, a demandé le classement du château comme monument historique « *afin de sauver avec lui le paysage dont il fait partie et auquel les gens du pays ainsi que tous les Provençaux sont particulièrement attachés* ».

Du côté de Vesoul

Il y aura toujours des alambics

La campagne 1977 de distillation vient de commencer en Haute-Saône, le fief des bouilleurs de cru.

EN Haute-Saône, les congrès départementaux des bouilleurs de cru se suivent et se ressemblent comme deux gouttes d'eau... de vie « blanche ». Devant les mêmes spectateurs, les mêmes orateurs prononcent les mêmes discours. Ainsi, bon an mal an, les derniers crus, « Melisey 1975 », « Vesoul 1976 », « Champlitte 1977 », offriront-ils à la postérité des millésimes également prestigieux.

Il est vrai que la situation n'a guère changé depuis les décrets Mendès France et les ordonnances Debré, qualifiés de « lois scélérates » : d'un congrès à l'autre, le syndicat des bouilleurs de cru attend toujours que les trois propositions de loi pour rétablir le droit de distiller en franchise de toute taxe soient inscrites à l'ordre du jour des deux Assemblées parlementaires. L'usure du temps n'a pas démobilisé pour autant le syndicat haut-saônois, présidé par M. Henri Jacquot (quatre-vingts ans), qui, à la faveur d'une intense campagne de recrutement, affirme être passé, depuis 1974, de mille deux cents à six mille cinq cents adhérents, sur douze mille bouilleurs déclarés dans le département.

Ces troupes constituent donc un précieux réservoir de clientèle politique dans ce département rural. D'ailleurs, il n'est pas un congrès annuel sans qu'un député ou un secrétaire d'Etat ne sorte de sa poche une fraîche lettre, tantôt du ministre des finances, tantôt du ministre de l'agriculture, annonçant qu'on est près de « sortir du tunnel ».

« L'apolitisme » reste au demeurant la règle d'or, sans cesse réitérée, du mouvement revendicatif. Il a néanmoins des relents de « combat d'arrière-garde », qui ont provoqué la sécession, de fait, de la plupart des récoltants à philosophie plus radicale ou socialiste. C'est que, entre le drapeau tricolore mis en berne sur la tribune et la gerbe déposée au monument aux morts, les orateurs des congrès haut-saônois distillent souvent de savoureux propos : « Les bouilleurs de cru ? Ce n'est pas un problème politique mais parlementaire : à l'Assemblée nationale, ils n'y croient pas parce qu'ils ne connaissent pas le problème » *(M. Beucler, vice-président du syndicat national, député promu secrétaire d'Etat)* ; « En tant que médecin, je dis que le bouilleur de cru n'est pas le pourvoyeur de l'alcoolisme » *(M. Pierre Leval, député C.D.S.).*

Et encore ces extraits de congrès haut-saônois : « Dans les ordonnances de 1960, supprimant la transmission par héritage du droit de bouillir, on était vraiment en bonne compagnie, puisque les trois autres « fléaux sociaux » visés sont l'homosexualité, la prostitution et la drogue. » *Ou bien :* « Les récoltants de fruits devraient avoir un rang aussi estimable que les détenus auxquels le chef de l'Etat rend visite. »

La détermination de la campagne des bouilleurs haut-saônois n'a d'égale, finalement, que la singularité de leur revendication : l'exonération fiscale. Préoccupé par la nouvelle bataille à mener maintenant à Bruxelles au niveau européen, et par les visites domiciliaires des brigades de surveillance, le syndicat des petits distillateurs ne table guère que sur ce qu'on peut appeler les droits des petites gens, tels le grappillage, le glanage, la confection de sa boisson, de son alcool, de son pain, la commercialisation des produits du terroir... Aussi ce n'est pas un hasard si, par exemple, le nombre d'appareils à jus de fruits non alcoolisés (pasteurisation ou dessication) est loin d'atteindre en Haute-Saône celui des alambics implantés par le syndicat des bouilleurs de cru.

ANDRÉ MOISSE.

RÉGIONS

DÉFENSE

...que proteste contre la taxation par la C.E.E. des pièces détachées d'avions importées des États-Unis

هكذا من الأصل

RÉGIONS

[Î]le-de-France

[L]a reprise des travaux du Conseil de Paris

L'aménagement de la voie Vercingétorix
Le téléphone gratuit pour les personnes âgées

Les séances du Conseil de Paris ont repris, lundi 19 septembre, vec l'examen et le vote de divers textes relatifs notamment à aménagement de la voie Vercingétorix et à la mise en place du iléphone chez les personnes âgées invalides (« le Monde » daté 3-19 septembre). A ces délibérations qui ont été adoptées à unanimité, s'ajoutent les premières mesures de financement du rogramme de construction de dix mille logements sociaux. Ce rojet, que l'opposition dénonce comme démagogique, estimant vec M. Henri Fiszbin (P.C.) que « pas une seule H.L.M. de plus e serait construite à Paris cette année », pourrait être le premier lément d'une politique d'ensemble de la capitale. Celle-ci est en ours d'élaboration. Elle devrait être définie à l'occasion de la résentation et du vote du budget de la Ville.

Après les protestations des roupes de l'opposition qui estient que les dossiers leur sont ansmis trop tardivement, la ance s'ouvre, lundi matin, par ne communication sur les proèmes scolaires faite par M. Frans Collet (R.P.R.), adjoint hargé de l'enseignement. Celui-ci firme que la rentrée scolaire est faite à Paris dans de bonnes onditions. Il reconnaît toutefois présence de listes d'attente ans les écoles maternelles qui ccueillent cette année soixante ille élèves. Il précise que, compte nu de l'ouverture de classes nouelles, l'effectif moyen est nettement inférieur à trente-cinq par asse et que les listes d'attente ans les écoles maternelles seront sorbées. M. Collet ajoute : *« Des lasses provisoires démontables ont être créées pour faire face ux besoins du 20e arrondissement. »* Il estime enfin que dans s collèges la réforme se met en lace *« dans de bonnes conditions »*. M. Collet présente ensuite n rapport relatif à une autorisaon de programme de 4 millions 0 000 francs pour l'implantation classes démontables. Ce texte t adopté à l'unanimité.

Mme Madeleine Kagan (P.C.) firme : *« La situation est critique dans les écoles maternelles. ela est d'autant plus inadmissible que le plan triennal de éveloppement des maternelles oté en 1975 n'a pas été réalisé. e plus, la situation dans les ablissements du second degré t préoccupante. Enfin, les milles supporteront cette année us difficilement encore le coût s rentrées scolaires. »*

Pour M. Daniel Benassaya S.), il semble que si, *« dans premier degré chaque enfant pu trouver une école pas trop oignée de son domicile »*, la uation dans les maternelles *xige qu'un programme provoire d'urgence soit mis en œuvre. est pour cette raison,* déclare-t-il, *que nous ne refuserons pas le mémoire de M. Collet. Mais les impératifs de l'équipement public continuent de passer après les impératifs des promoteurs immobiliers. »*

Après que M. Collet eut fait valoir que le plan triennal comporte des programmes évolutifs et prévoit *« une très grande souplesse dans sa réalisation »*, M. Jacques Chirac assure : *« Dans un délai désormais bref il y aura satisfaction des besoins. La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec cependant quelques difficultés au niveau des écoles maternelles. Nous accélérerons la mise en place du plan triennal pour combler le retard et répondre à tous les besoins. »*

Mille cinq cents logements sociaux

La séance reprend lundi en fin d'après-midi par l'adoption d'une convention liant la Ville de Paris à la Société anonyme de gestion immobilière (SAGI) et définissant les modalités de vente des immeubles du groupe Suchet dans le seizième arrondissement. Le produit de cette vente permettra de garantir un emprunt destiné à financer la construction de mille cinq cents logements sociaux.

Les conseillers adoptent ensuite à l'unanimité le nouveau projet d'aménagement de la voie Vercingétorix. Le projet de « radiale » a été abandonné. On construira une *voie « normale »*, *comprenant une* piste cyclable et bordée de 3 hectares d'espaces verts entre la gare Montparnasse et la porte de Vanves. Au cours de la discussion, M. Moulinet (P.S.) demande vainement que la population soit consultée, avant le 20 octobre, au moyen d'une exposition de maquettes qui lui permettent d'apprécier le nouveau projet. M. Henri Meilat, au nom du groupe communiste, se plaint de la disparition de la participation financière de l'État et de la région dans le nouveau projet. Sa proposition, tendant à rétablir cette participation, est repoussée par la majorité.

Enfin le Conseil de Paris approuve, à l'unanimité, la délibération permettant la mise en place *gratuite du téléphone chez* les personnes âgées et invalides qui vivent isolées et qui bénéficient de l'allocation de la Ville de Paris. Cette mesure comporte l'ouverture d'un crédit de 5 millions de francs et concerne environ six mille personnes. Mme Michèle Camous est intervenue, au nom du groupe communiste, pour condamner le caractère « étriqué » de cette mesure et pour demander l'élargissement des critères d'attribution. Sa proposition n'a pas été retenue.

L'examen des délibérations concernant l'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville et la mise en valeur de l'esplanade des Invalides a été reporté à une prochaine séance.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

1 627 EXPULSIONS EN CINQ MOIS

Le préfet de police, M. Pierre Somveille, a indiqué, au cours de la séance du Conseil de Paris, que mille six cent vingt-sept expulsions avaient été exécutées à Paris entre le 1er avril et le 31 août, dont mille deux cent quarante-deux pour non-paiement de loyer.

Répondant à une question orale des élus communistes, le préfet a précisé que cent soixante-quatre de ces expulsions ont été faites en présence d'un commissaire de police, mais sans le concours des forces de l'ordre, alors que ces dernières sont intervenues pour quarante-sept d'entre elles.

DÉFENSE

[La] Belgique proteste contre la taxation par la C.E.E. des pièces détachées d'avions importées des États-Unis

De notre correspondant

Bruxelles. — Le gouvernement [be]lge proteste avec véhémence [co]ntre l'attitude de la commission [ex]écutive de la C.E.E. qui a [ad]ressé, la semaine dernière, un [do]cument aux neuf gouvernements, stipulant qu'au terme du [tr]aité de Rome il est interdit [d']exempter de droit de douane les [pi]èces détachées importées des [Ét]ats-Unis destinées à la fabrication d'avions en Europe (*le [M]onde* du 16 septembre). A la [su]ite de cette taxation, la fabrication en Belgique du chasseur [am]éricain F 16 pourrait se révéler [pl]us onéreuse que prévu.

Le ministre de la défense nationale, M. Paul Vanden Boeynants, [a] déclaré que cette prise de position était inadmissible : *« Je [co]nstate*, a-t-il dit, *que plusieurs [pa]ys européens ont importé des [ma]tériels aéronautiques militaires [po]ur les besoins de leur défense et [on]t appliqué unilatéralement l'article 223 du traité de Rome pour exonérer l'importation de ces matériels de droit du tarif douanier commun.*

» Je n'hésiterai pas à citer l'Italie pour divers types d'équipement, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie pour des composants de l'avion Tornado, fabriqué en Europe par ces trois pays.

« Il m'est difficile d'admettre que ce qui est bon pour trois pays ne le soit pas pour trois « petits » pays : le traité de Rome prévoit des droits égaux pour chaque pays membre. Ces trois grands pays n'ont jamais demandé l'avis de la commission sur l'exonération de droit du tarif douanier commun. Ils ont agi ainsi depuis un certain temps et, apparemment, la commission n'a jamais fait opposition à cette pratique », a conclu le ministre belge de la défense.

ÉQUIPEMENT

GRANDS CHANTIERS

Saint-Michel sauvé des sables

Après quatre années d'études, les ingénieurs savent enfin comment on pourrait sauver le Mont-Saint-Michel du péril qui le menace. M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a examiné, mardi 20 septembre, à Maisons-Alfort, la maquette sur laquelle les spécialistes du laboratoire central d'hydraulique de France ont mesuré l'ensablement progressif de la baie et testé les dispositifs propres à l'enrayer.

Le Mont-Saint-Michel, curiosité géologique, chef-d'œuvre d'architecture et symbole religieux, est un site unique au monde. Après le Louvre, c'est le monument le plus visité de France. Un million six cent mille touristes et pèlerins y affluent chaque année. Sur ce roc de granit sorti des sables et que la marée isole chaque jour, les premiers ermites chrétiens s'installèrent, il y a mille deux cent soixante-dix ans. Depuis, génération après génération, les hommes n'ont cessé d'y élever, toujours plus haut, les falaises de pierre d'une abbaye fortifiée.

Malgré treize incendies, plusieurs sièges en règle et d'innombrables vicissitudes dont la moindre ne fut pas sa transformation en pénitencier, le Mont a toujours résisté.

Mais, comme la plupart des anses, la baie du Mont-Saint-Michel se colmate. Le flot y apporte chaque année un million et demi de mètres cubes de vase que le jusant ne remmène pas en totalité. Ainsi, autour des remparts, les fonds s'exhaussent-ils depuis des siècles au rythme de trois millimètres par an. En élevant des digues pour gagner des polders, en construisant un remblai pour accéder au Mont, en barrant le Couesnon, la rivière qui léchait le rocher, les hommes, au siècle dernier, ont accéléré un phénomène géologique irréversible.

Sur les hauts fonds que la mer ne vient pas nettoyer, l'herbe pousse. La « marée verte » encercle petit à petit le Mont. Alors arrivent les moutons, puis les parkings à voitures (8 000 véhicules cette année le 14 août), demain, peut-être, les lotissements. Le Mont-Saint-Michel, qui appartient au patrimoine international, doit donc être sauvé des terres comme Venise ou les temples de la haute Egypte doivent l'être des eaux.

Dès 1970, à la demande même des cent familles du Mont, inquiètes pour leur avenir touristique, et sous la pression des admirateurs du site, des études furent lancées. Elles viennent de s'achever. Mais si le diagnostic est posé — il en a coûté deux millions de francs — le traitement sera long, compliqué et fort coûteux.

Douze ans, 10 millions de francs

Les hydrauliciens d'aujourd'hui proposent de défaire en partie ce que leurs prédécesseurs du siècle dernier avaient édifié. Pour nettoyer les abords du monument, il faut successivement rendre leur liberté aux trois rivières venant de Bretagne et de Normandie — le Couesnon, la Sélune et la Sée — et renforcer les courants de marée. Ce sont plusieurs kilomètres de digues en enrochements qui devraient être enlevés le long du cours de la Sélune et du Couesnon. C'est la digue-route conduisant au Mont qu'il serait nécessaire de remplacer par un pont sur 800 mètres. C'est le barrage sur le Couesnon qu'il serait bon d'aménager pour qu'il emmagasine le maximum d'eau à marée haute et qu'il la libère deux heures plus tard. Ce sont encore deux réservoirs artificiels creusés au fond de la baie qui, en se remplissant et en se vidant, ajouteraient leur effet de chasse d'eau à celui du Couesnon. La maquette de Maisons-Alfort a montré qu'en douze ans par l'effet conjugué de ces travaux, une bonne partie des prairies et des bancs de vase qui environnent le Mont serait balayée.

Voilà ce qu'ont expliqué les spécialistes au ministre de la culture et de l'environnement. Dans trois mois, ils auront chiffré le coût des opérations. Le devis se montera à plusieurs dizaines de millions de francs. Même s'il n'y avait pas cet obstacle financier, la décision politique ne serait pas facile à prendre car les sables enlevés autour des remparts iront se déposer ailleurs, dans la baie. Les communes riveraines et leurs résidences secondaires l'accepteront-elles ? Il faudra aussi reculer vers la terre les immenses parkings qui s'étalent au pied des remparts. Où les installer ? Comment les touristes accéderont-ils au Mont et qui paiera ?

Il est probable que le dossier « remise à flot » du Mont-Saint-Michel aboutira tôt ou tard à l'Elysée. Il y sera examiné avec d'autant plus d'attention que — hasard ou coïncidence — Mme Giscard d'Estaing visitera le Mont, jeudi prochain. Elle déjeunera dans l'imposante salle des hôtes de l'abbaye. Ce jour sera précisément celui de la *saint Michel, le protecteur millénaire du rocher..*

MARC AMBROISE-RENDU.

ENVIRONNEMENT

Pour protéger les sites et faire participer les usagers

Va-t-on organiser en France des « auditions publiques » à l'anglo-saxonne ?

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, étudie depuis de début de l'été un projet de loi instituant une nouvelle procédure d'audition publique inspirée des « hearings » anglo-saxons. Ce texte a été élaboré par une commission de quatorze personnes animée par M. Louis Fougère, conseiller d'Etat.

Celui-ci avait été chargé de cette tâche par le gouvernement il y a dix-huit mois. Le document qu'il a mis au point prévoit que tous les projets de travaux et de construction qui ne sont pas actuellement soumis à enquête publique pourront désormais donner lieu à une procédure similaire bien qu'allégée.

Alors que le gouvernement s'apprête à publier le décret rendant obligatoire, pour tous les grands aménagements, une étude préalable d'impact sur l'environnement (« le Monde » du 13 septembre), une nouvelle réforme est donc en gestation pour que soit assurée une meilleure protection de l'environnement et du cadre de vie.

Le problème est simple : la plupart des grands travaux sont précédés d'une enquête publique, et les constructions d'usine d'une enquête dite de « commodo et incommodo » qui permettent aux citoyens de faire connaître leurs objections. Mais une multitude d'autres aménagements et d'autres constructions plus modestes ne donnent lieu à aucune consultation.

Ainsi en est-il des cinq cent mille bâtiments auxquels chaque année on accorde un permis de *construire*. Et aussi de tous les équipements qui sont réalisés sur le domaine public, comme les ports et les parkings souterrains. La voie express rive gauche, à Paris, avait été lancée sans enquête publique puisqu'il n'y avait personne à exproprier. Echappent encore à toute consultation du public les carrières, les campings, certaines zones industrielles, les lotissements. Or, l'effet de ces aménagements sur le voisinage peut être aussi grave que la présence d'une autoroute ou d'une usine polluante.

Cette situation est d'autant plus choquante que des pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont institué depuis des années des procédures d'enquête largement ouvertes à la participation des citoyens. Ainsi, en Grande-Bretagne, ont lieu, chaque année, environ dix mille séances publiques ou « hearings » au cours desquelles chacun expose son point de vue devant un inspecteur. Le public pose des questions, on produit des témoins et les avocats interviennent comme dans un mini-procès. L'administration est tenue d'expliquer au nom de quelle politique elle accorde son appui au projet en cause. Après l'audition publique et le rapport de l'inspecteur, elle doit encore motiver sa décision finale. Aux Etats-Unis, une procédure analogue a été utilisée en janvier 1976 à propos de Concorde.

Après dix-huit mois de travail, la commission composée de fonctionnaires, de juristes et d'élus locaux qu'avait réunie M. Fougère a donc imaginé une procédure d'audition publique s'inspirant des « hearings » anglo-saxons. Avant toute autorisation de l'administration concernant les concessions sur le domaine public, les plans de circulation, les zones d'aménagement concerté (ZAC), les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), les lotissements, les zones industrielles, les zones de rénovation urbaine, les routes, les défrichements, les ouvertures de carrière, les créations de camping et les permis de construire aurait lieu une consultation publique.

Au préalable, ces projets auraient fait l'objet d'une annonce dans une feuille d'avis paraissant régulièrement et dans chaque département, comme cela se pratique en Suisse. Puis, à une date annoncée par l'administration, serait organisée la consultation publique qui durerait deux semaines. Elle débuterait par une réunion au cours de laquelle les fonctionnaires et les personnes ayant demandé l'ouverture de l'enquête confronteraient leurs points de vue. Elle serait présidée par un ou plusieurs commissaires qui pourraient, en outre, visiter les lieux, rassembler tous les documents utiles et auditionner des experts. Puis les commissaires feraient leur rapport et donneraient leur avis. Le tout serait rendu public.

La procédure de consultation publique serait déclenchée automatiquement pour un certain nombre d'opérations majeures. Pour les autres, elle se ferait à la demande des citoyens concernés, mais les demandes seraient filtrées par une commission mixte comprenant des magistrats et des élus. Cela pour éviter l'afflux des réclamations particulières.

Obstacles politiques

Le projet de loi élaboré par la commission Fougère comble une lacune évidente et va dans le sens de cette participation des citoyens à la gestion de leur cadre de vie souhaitée par le président de la République. Elle se heurte néanmoins à une vive opposition à la fois de l'administration et des élus qui redoutent que leurs projets ne soient contestés sur la place publique. Cet obstacle politique, ajouté aux délais de mise au point, explique que le projet de loi ne sera sans doute pas proposé au Parlement avant les prochaines élections.

Si elles étaient instituées, les consultations publiques avec leurs auditions contradictoires entraîneraient inévitablement une réforme des enquêtes publiques, dont le formalisme a été souvent dénoncé. En effet, au cours de ces procédures, si les citoyens peuvent consigner leurs avis sur des registres et même les formuler oralement devant les commissaires *enquêteurs aucun dialogue* n'est prévu. Le maître d'ouvrage se contente de répondre par écrit aux objections, et le tout est transmis au préfet ou au Conseil d'Etat sans que le public en ait connaissance.

On comprendrait mal que de simples permis de construire donnent lieu à des auditions contradictoires, alors que d'immenses ouvrages, comme le canal Rhin-Rhône, resteraient soumis à l'enquête d'antan. Mais c'est justement cette dynamique de la participation qui semble effrayer nombre d'élus et l'administration...

M. A.-R.

TRANSPORTS

CONCORDE AUX ÉTATS-UNIS

Le juge fédéral critique l'attitude des autorités portuaires de New-York

La cour d'appel de New-York a, le lundi 19 septembre, critiqué sévèrement les responsables de l'aéroport Kennedy pour leur attitude vis-à-vis de Concorde. Elle a toutefois réservé, pour l'instant, sa décision.

Le juge Irving Kaufman a souligné que les autorités portuaire qui sont responsables de la gestion de l'aéroport Kennedy n'avaient pas seulement fait preuve d'une prudence excessive, mais aussi d'intransigeance, en refusant de se prononcer sur la question de savoir si le supersonique répond aux normes de bruit en vigueur à l'aéroport.

Cette prise de position est intervenue au cours d'une « audition » d'une heure et demie devant la cour. Celle-ci avait à décider s'il fallait ou non donner suite à un recours *déposé* par les autorités portuaires contre la décision, rendue par une juridiction inférieure, d'autoriser le Concorde à atterrir à New-York.

Le juge a ajouté que les autorités portuaires cherchaient à éviter de prendre une décision en raison des fortes pressions dont elles font l'objet. *« Les gens n'aiment pas prendre de décision. Ils préfèrent s'en remettre aux tribunaux »*, a-t-il dit.

L'avocat des autorités portuaires a affirmé que les responsables de l'aéroport avaient besoin de davantage de temps pour analyser les vibrations provoquées par Concorde.

Un autre événement important pour l'avenir de Concorde est attendu cette semaine. L'administration américaine, qui a autorisé l'appareil supersonique à se poser sur l'aéroport fédéral de Washington-Dulles pour une période d'essai de seize mois à compter du 1er mai 1976, doit décider, dans les prochains jours, du sort qu'elle lui réserve désormais.

Le président Carter dispose d'un dossier énumérant les huit ou neuf options préparées par le secrétaire aux transports, M. Brock Adams. Elles vont de l'interdiction totale de l'appareil aux Etats-Unis à une autorisation sans réserve. Selon une des possibilités le plus souvent citées, le Concorde serait autorisé à se poser sur une douzaine d'aéroports américains sous réserve que leurs responsables l'acceptent. On s'attend à une décision pour la fin de la semaine.

220 millions de déficit

Le directeur général d'Air France, M. Gilbert Pérol, souligne l'enjeu commercial que représente l'éventuel atterrissage à New-York de Concorde, dans une interview accordée au *New York Times*. En 1976, indique-t-il, les deux Concorde d'Air France ont totalisé deux mille cinq cents heures de vol avec un coefficient de remplissage moyen de 61,2 %. Leur service s'est soldé par un déficit de 44 millions de dollars (220 millions de francs environ), soit près de la moitié du déficit total d'Air France en 1976.

La compagnie, à laquelle le gouvernement a imposé d'acheter deux autres Concorde, doit maintenant, pour équilibrer financièrement le service des quatre supersoniques, parvenir à onze mille heures de vol annuelles avec un coefficient de remplissage moyen de 65 %. *« C'est pourquoi New-York est tellement important pour nous »*, conclut M. Pérol, qui précise que le prix du billet sur Paris-New-York serait identique à celui en vigueur actuellement sur Paris-Washington : 899 dollars (environ 4 500 F) l'aller simple.

A Londres enfin, les observateurs soulignent l'importance politique qu'il faut attacher à la décision prise par la reine Elisabeth d'emprunter le Concorde le 2 novembre prochain pour revenir de la Barbade.

● *Accroissement de la flotte chinoise.* — La Chine a acheté au cours des deux derniers mois une trentaine de bateaux de commerce, la plupart de gros tonnage, indique-t-on dans les milieux maritimes de Hongkong. *Pékin souhaiterait acquérir le* maximum de bateaux en prévision du développement de ses relations commerciales avec l'étranger. *« Avec un pays de cette taille, les Chinois savent qu'ils devront disposer d'un fort tonnage. Il ne faut pas oublier que la Chine ne dispose que de 4 ou 5 millions de tonnes, contre 40 millions pour le Japon »*, a déclaré un armateur. — *(A.P.)*

● *Fin de la grève des contrôleurs espagnols.* — Les aiguilleurs du ciel espagnols qui observaient depuis le 16 septembre une grève du zèle ont décidé de mettre fin à leur mouvement, et le trafic devait redevenir normal, ce lundi 19 septembre. Ils demandent à dépendre de l'administration civile, non de l'administration militaire. En revanche, la grève des pilotes de la compagnie aérienne portugaise (TAP) continue. — *(A.F.P.)*

CIRCULATION

L'ÉCROULEMENT DU TUNNEL DU ROVE SERAIT DU A UN VICE DE CONSTRUCTION ET A UN DÉFAUT D'ENTRETIEN.

(De notre correspondant.)

Marseille. — D'après un rapport d'expertise qui vient d'être déposé auprès du tribunal administratif de Marseille, il apparaît que l'écroulement de la voûte du tunnel du Rove, long de 7 kilomètres et inauguré en 1927, qui assurait jusqu'au 16 juin 1963 une liaison fluviale directe entre l'étang de Berre et le port de Marseille, est dû à un vice de contruction et à un défaut d'entretien

Travail Temporaire:
l'ère de la sécurité.

146 Entreprises* de Travail Temporaire, représentant 893 bureaux en France et plus de la moitié du chiffre d'affaires de la profession, vous offrent désormais la garantie d'une Société de Caution Mutuelle: la SOCAMETT.

AFTEC - Route de Lagnieu, LOYETTES - 01880 MEXIMIEUX
ALLO CHAUFFEUR - 12, place J. Bonsergent - 75010 PARIS
ALLO SERVICE TEMPORAIRE 12, place J. Bonsergent - 75010 PARIS
ALSACE SERVICES - 1 bis, rue de la Course - 67000 STRASBOURG
APPEL SERVICES - 46, avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
ARMOR MARINE - 828, rue Aristide Briand - 76650 PETIT-COURONNE
ATHENA - 16, avenue de Bouvines 75011 PARIS
B.E.L.D.I. - 53, rue des Petits Champs 75001 PARIS
BIMO INTERIM - 150, boulevard de la Liberté - 44100 NANTES
B.I.P.T.I. - 137, boulevard Magenta 75010 PARIS
BIS - 45, avenue George V 75008 PARIS
BUREAU INTERIM PARISIEN (B.I.P.) 137, boulevard Magenta - 75010 PARIS
B.W. INTERIM - 56, rue Daguerre 75014 PARIS
CANAL INTERIM - 81, rue Jean Jaurès 59174 LA SENTINELLE
CARELEC - 39-41, avenue P. Auguste 75011 PARIS
CENTERI - 39, rue de Dunkerque 75010 PARIS
CENTRAL INDUSTRIE - 16, avenue de la République - 75011 PARIS
CENTRAL INTERIM - 4, place de l'Opéra - 75002 PARIS
CENTRALE TEMPORAIRE 1, rue Lakanal - 38000 GRENOBLE
C.F.I. - 45, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS
CIOTADENNE D'INTERIM 1, avenue Kennedy - 13600 LA CIOTAT
CONTACT INDUSTRIE - 62, boulevard de Strasbourg - 75010 PARIS
CONTACT OFFICE - 41, boulevard de Strasbourg - 75010 PARIS
CONTI SERVICE - 21, boulevard de Plombières - 13003 MARSEILLE
C.R.I. (Centre Régional Intérimaire) 134, avenue Thiers - 69006 LYON
C.R.I.T. INTERIM - 18, rue J. Deville 92700 COLOMBES
D.H.E. - 12, rue Sainte-Anne 75001 PARIS
DIJON SERVICES - 4, rue Michel Servet - 21000 DIJON
ECCO - 65, rue de Sèze 69006 LYON
ECLAIR COURRIER - 9-10, place St-Etienne - 31073 TOULOUSE CEDEX
EROM FRANCE - 247, avenue Léon Bollé - 72000 LE MANS
EROM INTERIM - 64, boulevard Magenta - 75010 PARIS
EUROPE INDUSTRIE - 81, boulevard Voltaire - 75011 PARIS
EUROPE INTERIM - 8, rue de Sèze 75009 PARIS
EUROPE SECRETARIAT - 27, rue du 4 Septembre - 75002 PARIS
E.V.S. INTERIM - 50 bis, boulevard de Chanzy - 93190 LIVRY-GARGAN
FRANCE SERVICE - 42, rue du Président Herriot - 69001 LYON
FRANCE SUPPLEANCE - 16, rue de Turbigo - 75002 PARIS
FONCTION TECHNIQUE INDUSTRIELLE 6, rue Bleue - 75009 PARIS
F.P.S. - 42, rue des Godrans 21000 DIJON
GAMA - 57, rue de Clichy 75009 PARIS
GESTION 2000 - 103, rue La Fayette 75481 PARIS CEDEX
GROUPE PARISIEN DE SERVICES 32, rue Vignon - 75009 PARIS
HOTESSE SECRETAIRE - 12, rue Chabanais - 75002 PARIS
I.B.I. - 33, rue Volant 92000 NANTERRE
I.B.V. - 31, boulevard Victor Hugo 84500 BOLLENE
I.B.V. - 3, rue Madier de Montjou 26000 VALENCE
I.C.A.T. - 149 bis, avenue du Président Wilson - 92800 PUTEAUX
ILE-DE-FRANCE INFORMATIQUE 30, rue René Boulanger - 75010 PARIS
INFORMATIQUE INTERIM - 29, rue G. Delory - 59000 LILLE
INFRA SERVICES - 9, rue Salin B.P. 2010 - 51100 REIMS
INTER CORPORATION 14, rue Jarente - 69002 LYON
INTERDOMUS S.E. - 15, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
INTER ENTREPRISE - 173, quai de Valmy - 75010 PARIS
INTEREXPRESS - 6, rue de la Victoire - 75009 PARIS
INTERIM - 5, rue Chambiges 75008 PARIS
INTERIMAIRE MEDICAL 67, avenue Foch - 69000 LYON
INTERIM CENTRE MARSEILLE - 26, r. de la République - 13002 MARSEILLE
INTERIM CENTRE PYRENEES 3, rue Pasteur - 64000 PAU
INTERIM CENTRE ROUEN 10, rue Thiers - 76000 ROUEN
INTERIM CENTRE TOULON 6, rue Chalucet - 83100 TOULON
INTERIM EXTENSION NORD 6, rue A.G. Belin - 95100 ARGENTEUIL
INTERIM EXTENSION OUEST - 18, rue Pierre Sémard - 95400 ARNOUVILLE
INTERIM NATION - 61, boulevard Picpus - 75012 PARIS
INTERIM SUD-EST - 43, avenue Jean Jaurès - 69200 VENISSIEUX
INTERIM SUD-OUEST - 22, cours Alsace-Lorraine - 33000 BORDEAUX
INTER INFORMATIQUE, (PACT-INTERIM) 81, rue Réaumur - 75002 PARIS
INTERIX - 140, rue de Rivoli 75001 PARIS
INTERSIT - 88, avenue du Général Leclerc - 92106 BOULOGNE
INTERSUD - 36, boulevard Vauban 26000 VALENCE
INTERTRA (A.B.C. SERVICES - T.P.A.) 32, bd des Batignolles - 75017 PARIS
I.P.B. (IMMEDIAT POLY BUREAU), (POLY-INTERIM, PANSERVICE, OPERA-INTERIM, PER-INTER, PROVENCE SERVICE) 60, rue Ordener - 75018 PARIS
IVATEC - 6, rue de la Boule Rouge 75009 PARIS
J.B.M. BUREAU MEDICAL - 5, rue de Penthièvre - 75008 PARIS
KELLY SERVICES - 87, boulevard Haussmann - 75008 PARIS
LABORIM - 3, boulevard Berthier 75017 PARIS
LATAC - 55, rue de Maubeuge 75009 PARIS
LOCAMET - 46 bis, rue de la Paix 62300 LENS
LOCAMAIN - 12, rue Francis de Pressemé - 93200 SAINT-DENIS
MANPOWER CADRES - 98, rue La Fayette - 75010 PARIS
MANPOWER FRANCE - 88, rue La Fayette - 75009 PARIS
MAXIPLAN - 81-83, rue de Reuilly 75012 PARIS
M.B.I. FRANCE - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS
MEDICAL INTERIM TECHNIC 5 Castel Novel BIVIERS - 38330 SAINT-ISMIER
MINERVE - 138, avenue Victor Hugo 75116 PARIS
MINERVE ATLANTIC INTERIM 7, rue des Cadeniers - 44000 NANTES
MINERVE NORMANDIE INTERIM 39, r. de la République - 76000 ROUEN
M.T.S. SERVICES FRANCE 32, rue Laugier - 75017 PARIS
NOVASAM (J.V. SERVICES) 132, faubourg St-Denis - 75010 PARIS
ODIB - 19, rue Marie Stuart - 75002 PARIS
OFFICE COMPTABLE INTERIMAIRE 1, Cité de Paradis - 75010 PARIS
OLYMPE INTERIM - 3, rue du Travail 67000 STRASBOURG
ORGANIMA - 14, rue du Séminaire 94150 RUNGIS
PARIS-EST PERSONNEL 16, avenue de Verdun - 75010 PARIS
PAU SERVICES - 11, rue H. Faisans 64000 PAU
PHILORGA - 13, Cloître Saint-Pierre Empont - 45000 ORLEANS
PHINELEC INTERIM - 99, rue de Lyon - 13015 MARSEILLE
PLUS INTERIM - 60, rue de l'Arcade 75008 PARIS
PRATIC SERVICES - 12, rue Auber 75009 PARIS
PRESTA-FRANCE - 37, rue Riquet 31000 TOULOUSE
PRESTATION INDUSTRIE BUREAU 17, rue de Lancry - 75010 PARIS
PREST OFFICE - 18, rue A. Joly 78000 VERSAILLES
PROMOTION ET DISTRIBUTION, PUBLICITAIRE 3, rue de Rocroy - 75010 PARIS
P.S.I. - 52, quai Cavalier de la Sale 76100 ROUEN
QUALITRA - 59, rue d'Amsterdam 75008 PARIS
R.A.S. - 11, rue Meunier 69100 VILLEURBANNE
REGIE INTERIM - 28, rue du 4 Septembre - 75002 PARIS
REGIE INTERIM INDUSTRIE - 28, rue du 4 Septembre - 75002 PARIS
RENFORT SERVICE (R.S.I.) 88, avenue Parmentier - 75011 PARIS
RHONE-ALPES SERVICES - 59, rue de Stalingrad - 38100 GRENOBLE
RIVERCHELLES - 7, boulevard des Capucines - 75002 PARIS
SATELEC - 11, rue de Liège 75009 PARIS
S.B.I. - 12, rue du Travail 67000 STRASBOURG
SECRETAN EXPRESS SERVICES 38, r. de Fontenay - 94300 VINCENNES
SECRETARIAT SERVICES - 9, Arcade du Capitole - 31000 TOULOUSE
SECRETARIAT VOLANT - 28, rue La Boétie - 75008 PARIS
SECRETARIAT WORKS SERVICE (S.W.S.) 22, rue M. Fonvielle - 31000 TOULOUSE
SELECTION INTERIM SUPPLEANCE 112, rue du Chemin Vert - 75011 PARIS
SEREP - C.C. du Plateau d'Acosta 78410 AUBERGENVILLE
S.E.T.T. - 26, rue Cafarelli 06000 NICE
S.E.T.T. - 1, rue Thérèse 75001 PARIS
SIGMA T.I. - 14-20, boulevard de Nancy - 67000 STRASBOURG
SISOR - 90, rue La Fayette 75009 PARIS
STE D'INTERIM INDUSTRIEL - 131, rue A. France - 92300 LEVALLOIS-PERRET
SOCIETE GENERALE DE SERVICES 1, place Praslin - 77000 MELUN
STE GENERALE D'INTERIM - 7, place de la Résistance - 93200 SAINT-DENIS
SOCIETE LYONNAISE D'INTERIM 20, rue du Plat - 69002 LYON
SODEME - 68, rue de Brément 93130 NOISY-LE-SEC
SOGICA - 3, rue du Renard 75004 PARIS
SO.LO.SER. - 3, place du Marché 57500 SAINT-AVOLD
SOTRAM - 7, rue de l'Isly 75008 PARIS
S.P.M. - 43, rue du Président Herriot 69002 LYON
S.P.M. INDUSTRIE - 43, rue du Président Herriot - 69002 LYON
STICMA - 10, rue Jean Lantier 75001 PARIS
SUPPLAY - 31, rue Cérès B.P. 2034 - 51100 REIMS
TECH-FRANCE - 33, avenue de Wagram - 75017 PARIS
TECHNIQUE ET REGIE (T.E.R.) 29, rue Beaurepaire - 75010 PARIS
TEFRA - 6, rue Saint-Genois 59000 LILLE
TESEP ENTREPRISE - 8, rue Jean Goujon - 75008 PARIS
TODEPA S.A. - 171, quai de Valmy 75010 PARIS
T.R.O.I.S. - 116, La Canebière 13001 MARSEILLE
TROYES SERVICE - 30, boulevard Victor Hugo - 10000 TROYES
UNIVERSAL SECRETARIAT - 37 bis, rue de Ponthieu - 75008 PARIS
VERSAILLES SERVICES - 11, rue Ste-Geneviève - 78000 VERSAILLES
VOTRE BUREAU RANDSTAD 100, bd de Sébastopol - 75003 PARIS
YVES TRUCHOT S.L.P.I.S. 6, rue Servient - 69003 LYON

CAUTION MUTUELLE
SOCAMETT
TRAVAIL TEMPORAIRE

Colin Gattard Pait

Société de Caution Mutuelle des Entreprises de Travail Temporaire.
Société Coopérative de Caution Mutuelle à capital variable régie par la loi du 13 mars 1917 agréée par la Chambre Syndicale des Banques Populaires sous le numéro F 475.
87, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS - Tél. : 285.72.11 (lignes groupées).

*(liste au 01/09/77)



هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— Anne-Claire et Laure-Marie Durant, M. Gilles Durand et Mme, née Sylvie Poitrat, ont la *joie* d'annoncer la naissance de

Grégoire.

Louveciennes, le 3 septembre.

Décès

— Mme Albert-Pierre Cassar.
Le docteur et Mme Jean-Pierre Cassar,
M. Jacques Cassar,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert-Pierre CASSAR,

leur époux et père.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Nice, Paris.

— Mme Pierre Dumitrascu,
Ses enfants, ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DUMITRASCU,
professeur à l'Ecole polytechnique de Bucarest,
ancien élève
de l'Ecole des mines de Paris,

survenu le 11 septembre à Bucarest.

— Mme Robert Florentin,
M. et Mme Kevin Smyth-Florentin et leur fils,
M. et Mme Jacques Florentin et leurs enfants,
Les familles parentes et amies,
ont la douleur de faire part du

M. Robert FLORENTIN,
ingénieur conseil,

survenu le 15 septembre 1977 à La Hauteville.
L'ensevelissement a eu lieu le 16 septembre dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
41, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 17 septembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, du

docteur Maurice FRANÇOIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
fondateur de la Goutte de lait de l'A.P. à Mainville-Draveil.

De la part de :
Mme Maurice François,
Sœur Marie Manuela M.A.,
M. et Mme J. François,
M. et Mme M. Rémy,
M. et Mme R. Cormier,
M. et Mme G. Sohier,
docteur et Mme P. François,
Ses trente-quatre petits-enfants et vingt-trois arrière-petits-enfants.
La cérémonie religieuse aura lieu à *10 h. 30, le mercredi 21 septembre*, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière Montparnasse.
Une messe sera célébrée le samedi 1er octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Rémi de Draveil, sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Ernest GUASCO,

survenu le 11 septembre 1977 dans sa soixante-dix-neuvième année.
De la part de
M. et Mme Guasco,
M. et Mme Grandpierre,
ses enfants et petits-enfants.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le 13 septembre à Chambon-sur-Voueize (Creuse).

— Le professeur et Mme Blaise Kretzschmar, à Macomb, Illinois (U.S.A.),
Mme et le docteur Zentz, à l'Alpes-d'Huez,
Le docteur Daniel Kretzschmar, à Malesherbes,
M. et Mme Claude Kretzschmar, à Sainte-Foy-lès-Lyon,
Mme et le docteur Desmaizières, à Clichy,
Mlle Claire Kretzschmar, à Villepinte,
M. et Mme Jean-Pierre Kretzschmar, à Maisons-Laffitte,
Marie-Hélène, Béatrice, Silviane et Nathalie Kretzschmar, Catherine Zentz,
Michel, Jean-Claude et Corinne Kretzschmar,
Emmanuelle et Cyrille Kretzschmar,
Jean-Bruno Desmaizières,
Frédéric et Virginie Kretzschmar,
M. et Mme Claude Bataille et Elizabeth,
Mme Pierrehumbert, Mme Borel, Mme Engelhardt, M. et Mme Grosclaude, leurs enfants et petits-enfants, en Suisse,
Les familles Kretzschmar, de l'Escale, Grunholtzer, Tissot, von Allmen, Held, L'Hardy,
Mme Jules Kretzschmar,
Mme Louise Kretzschmar,
Les familles, parents et amis,
vous font part du décès, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

M. le pasteur
Luc KRETZSCHMAR,

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin, et ami.
Le service religieux aura lieu *mercredi 21 septembre, à 14 heures*, au domicile mortuaire, 3 bis, rue du Bel-Air, « le Châtelet », 92190 Meudon.

« Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. »
(Rom., 14/8.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les obsèques de

M. Robert LACAILLE

ont lieu ce mardi 20 septembre, à 14 h. 30, en la cathédrale de Sens.

[Né le 6 février 1892 à Sens (Yonne), M. Robert Lacaille était ingénieur agronome. Président, puis président d'honneur de la chambre d'agriculture de l'Yonne, il fut également président du Comité national permanent des chambres de commerce et des chambres d'agriculture. Administrateur de la Caisse nationale de crédit agricole, il était depuis 1965 président d'honneur de la Caisse régionale de crédit agricole de l'Yonne. M. Robert Lacaille a été, de 1959 à 1964, membre du Conseil économique et social, au titre des organismes agricoles.]

— Mme Louis Ménant et ses enfants,
M. et Mme Paul Grafé, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Carlier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Di Dio,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 18 septembre, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Louis MÉNANT,
officier de la Légion d'honneur,
directeur général honoraire
de compagnie d'assurances
président d'honneur fondateur
de Syndicat de direction
des sociétés d'assurances.

Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

> *Nos abonnés*, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Maurice MORCH

s'est endormi dans la paix du Seigneur le 18 septembre, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

De la part de :
Mme Mörch, née Madeleine Rives, son épouse,
M. et Mme Ernest Mörch, ses frère et belle-sœur,
Mlles Sigrid et Idelette Mörch,
M. et Mme Axel Mörch et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Francis Mörch et leurs enfants,
M. et Mme Jean Hollard et leurs enfants,
ses enfants,
Les familles Grauss, Meyer, Moussiegt, Philibert, Rives-Monod.
05390 Molines-en-Queyras.

« Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits ! »
Ps. 103, v. 2.

— Nous apprenons le décès de

M. Jean-Marie PASCAL,
président de chambre
à la cour d'appel de Paris.

[Né le 21 juin 1911 à Villers-devant-le-Thour (Ardennes), Jean-Marie Pascal entre dans la magistrature en 1936. Il est successivement juge d'instruction à Perpignan, substitut à Nice. En 1945, il est procureur à Dôle, puis nommé à Paris en 1951. Vice-président du tribunal de Paris en 1959, il est conseiller à la cour de cette ville en 1963, puis président de chambre.]

LISEZ
« le Monde des philatélistes »

— Mme Claude Rossel-Hochstetter,
M. et Mme Hubert Rossel et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Schoen et leurs enfants,
Mlle Claire Rossel,
M. Jean Rossel, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Rossel, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Robert Tempe, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Terrion, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Rhein, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Georges Rossel, ses enfants et petite-fille,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude ROSSEL,

enlevé à leur affection le lundi 12 septembre 1977.
Les obsèques ont été célébrées le vendredi 16 septembre, à Mulhouse et à Montbéliard.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Montbéliard.
3, rue du Poitou,
68100 Mulhouse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le neuvième anniversaire du décès de

Jean LAVAYSSE,

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

— Il y a un an, quittait ce monde, à *vingt-sept ans*, le docteur Jean-Claude PERTINAND.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu ou aimé.

Visites et conférences

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 heures, métro Bac, Mme Bouquet des Chaux : « La fontaine des Quatre-Saisons et la rue du Bac ».

15 h., hall commercial, devant le drugstore, Mme Legregeois : « La Défense et l'aménagement des jardins suspendus ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Hôtel de Sully ».

15 h., façade, portail gauche, *Mme Puchal : « Notre-Dame et ses* parties hautes ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc (train par gare Saint-Lazare), Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, Versailles, 10, rue du Maréchal-Joffre : « Le jardin dix-huitième siècle de la comtesse de Balbi et le potager du roi Louis XIV » (Syndicat d'initiative).

14 h. 45, sortie métro Chambre-des-Députés (rue de Lille) : « Le Palais-Bourbon. La salle des séances » (Mme Ferrand).

15 h., métro Sully-Morland : « Promenade dans le Marais, de l'hôtel de la Brinvilliers aux cours des ambassadeurs de Hollande » (Mlle Hager).

15 h., 100, rue Réaumur : « La Cour des miracles et le quartier Villeneuve aux Gravois ».

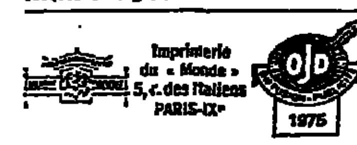
15 h., devant l'Opéra : « L'Opéra, chef-d'œuvre de Garnier » (Paris et son histoire).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins, ateliers en activité » (Tourisme culturel).

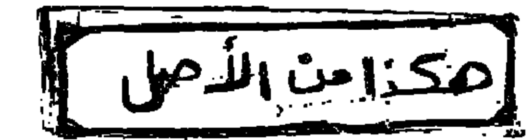
CONFERENCES. — 20 h. 30, rue de Turenne : « Techniques de développement personnel » (inscription au 277-43-31) (Centre de développement du potentiel humain) ; 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (Centre de méditation transcendantale).



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



PRESSE

« J'informe » et l'argent

Les lecteurs du *Monde* de 1956 n'ont pas oublié *le Temps de Paris*, ce quotidien qui, pendant les quatre-vingts jours de sa brève existence, tenta d'abattre notre journal, fragile parce qu'indépendant. Un *Monde* non conforme, un *Monde* non conformiste, cela dérangeait déjà, cela dérange encore.

Nul ne s'y trompe, en effet. C'est dans la même perspective que se place — quelles que soient les protestations courtoises de son directeur — le nouveau quotidien du soir qui est né lundi à Paris et dont le titre un peu surprenant, *J'informe*, a été, dit-on, choisi après une étude de marché menée selon les règles de l'art.

C'est un nouveau et difficile métier qu'entreprend M. Joseph Fontanet, passant des palais de la République aux salles de rédaction. Faut-il croire que, comme la guerre pour Clausewitz, la presse, c'est la continuation de la politique par d'autres moyens ? Accordons au ministre des cabinets Debré, Pompidou, Chaban-Delmas et Messmer un préjugé favorable : il saura sans doute ne pas faire passer l'information par le crible de ses options.

Les lecteurs, les journalistes, n'auraient cependant qu'à se louer d'accueillir un nouveau quotidien, une autre voix dans un concert dont l'orchestre est encore trop peu fourni. Malheureusement, le même problème se pose une fois encore : la presse et l'argent. Il faut de l'argent, beaucoup d'argent pour créer un journal, le faire connaître, le maintenir. Les capitaux sont donc indispensables aujourd'hui, et M. Fontanet a raison de considérer qu'il y aurait quelque hypocrisie à lui reprocher de les avoir trouvés.

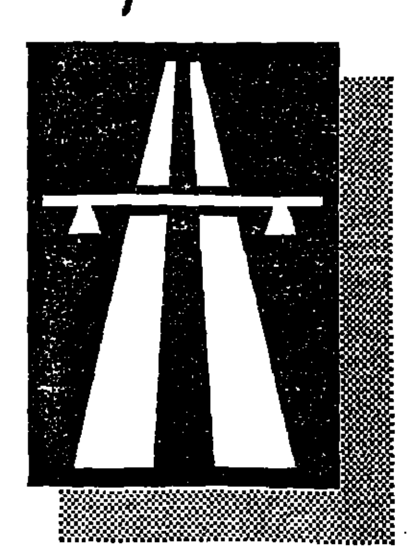
Mais ce que demandent les lois fondamentales sur la presse — on n'imagine pas qu'elles puissent être négligées par un ancien ministre du général de Gaulle, — c'est que tous les participants à la vie financière des journaux soient publiquement connus. Le lecteur de *J'informe* n'a pas, sur ce point, été... informé. — J. S.

APRÈS LE « SABORDAGE » DE « TOP-TÉLÉ »

Le rachat de *Top-Télé* par *Télé-7 jours* (*le Monde* du 16 septembre) fait l'objet de deux réactions syndicales parmi les journalistes. Selon le S.J.F.-C.F.D.T., la majorité des salariés de *Top-Télé* ont décidé de *« former un recours auprès du ministre du travail contre l'autorisation de licencier »*.

Pour le S.N.J.-C.G.T., Hachette (qui contrôle la majorité du capital de *Télé-7 jours*) a racheté *Top-Télé* pour faire disparaître un concurrent, avec la complicité d'Europe 1. Pour la C.G.T., les trente-cinq journalistes licenciés, ainsi que les autres salariés de *Top-Télé*, ont été *« sacrifiés à la logique implacable du profit capitaliste »*.

Mais selon d'autres informations, le personnel de *Top-Télé* aurait été déjà, en majorité, réemployé par ceux qui l'avaient créé (le groupe Castel *Ici Paris* notamment). Enfin, le déficit financier de *Top-Télé* au moment de son « sabordage » s'élevait à 15 millions de francs.



ÉCONOMIE - SOCIAL

AFFAIRES

VERS UNE RÉPARTITION DES TACHES ENTRE L.M.T. ET LA FRANÇAISE ERICSSON

Un peu plus d'un an après son entrée officielle sur le marché du téléphone, avec les prises de contrôle des sociétés Le matériel téléphonique et Française des téléphones Ericsson, Thomson-C.S.F., qui fournit déjà près de 40 % des centraux publics, entend bien ne pas être absent du marché de la téléphonie privée. Aucun industriel du téléphone nourrissant quelque ambition mondiale ne peut, en effet, se permettre d'en être absent. Au sein de la nouvelle division spécialisée du groupe, la responsabilité de la téléphonie privée à été attribuée à la Française Ericsson, société qui couvre déjà près du quart du parc français d'autocommutateurs privés et réalise 25 % de son chiffre d'affaires dans le secteur. A l'occasion du SICOB, elle a officiellement annoncé la sortie d'une nouvelle gamme de centraux électroniques temporels privés. « Entièrement conçue et réalisée » dans ses laboratoires, cette gamme ne doit rien à l'ancienne maison mère L.M.-Ericsson ».

L'événement peut également apparaître comme une étape vers une plus grande intégration de la Française Ericsson avec L.M.T. Certes, il n'est pas question, dans l'immédiat, d'une fusion, mais on y songe. La répartition des tâches entre L.M.T. (télécommunications militaires, grands centraux publics actuels, développement des grands centraux de demain) et la Française Ericsson (grands centraux actuels, matériel d'abonnés, téléphonie privée) va dans ce sens. De même, le non-remplacement du directeur général de la S.F.T.E. est interprété comme la mise en place — progressive — de structures de plus en plus intégrées. — J.-M. Q.

LOGEMENT

La Cour des comptes a six mois pour faire la lumière sur la gestion de l'office d'H.L.M. de la région parisienne

Le conseil d'administration de l'Office public interdépartemental d'H.L.M. de la région parisienne vient d'être suspendu par arrêté des ministres de l'intérieur et de l'équipement.

« Cette décision, précise un communiqué du secrétariat d'Etat au logement, est motivée par l'impossibilité de cet organisme à fonctionner normalement et à engager les mesures de redressement nécessaires pour mettre fin au découvert persistant de trésorerie de l'Office. Faute d'unité de vues du conseil, il s'avère impossible de mettre en œuvre une politique rigoureuse de redressement. Le président du conseil d'administration de l'Office (M. Saunier), élu le 5 juillet 1977 après la démission de son prédécesseur (M. Rabourdin), a lui-même constaté cette impossibilité et a présenté sa démission », ajoute le communiqué.

« Les ministres responsables ont chargé la Cour des comptes de diligenter une enquête approfondie qui permettra de faire la lumière sur la gestion passée de l'Office », poursuit le document. Son rapport devra être remis avant six mois.

Un administrateur provisoire, M. André François, inspecteur général de l'administration, a été nommé, avec pour triple mission d'assurer la gestion de l'Office, de réorganiser les services et de faire des propositions utiles pour le statut futur de l'Office.

L'Office de la région parisienne, avec cinquante-cinq mille logements, est le second de France (après celui d ePariz) par l'importance de son patrimoine. Son conseil d'administration de vingt-quatre membres comprend huit conseillers généraux, dont quatre appartiennent à l'opposition : un radical de gauche et trois communistes.

Ceux-ci représentent les départements de l'Essonne, de Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, où se situent plus de la moitié des logements de l'Office (30 300). Leurs conseils généraux avaient, il y a trois mois (*le Monde* du 29 juin), demandé une commission d'enquête.

Au conseil siègent également un représentant de la Caisse d'épargne, un de la Caisse d'allocations familiales, deux des comités des H.L.M. et douze administrateurs désignés par les préfets des sept départements de la couronne et de Paris.

Le découvert en 1976 s'élèverait à 40 millions de francs. En 1977, le budget de l'Office atteint 430 millions de francs, les loyers à eux seuls représentant 360 millions de francs.

Certes, la part des loyers impayés annuels s'est élevés en 1976 à 7,5 %, tandis que leur masse, de 59 millions de francs en juin 1976, était ramenée à 53 millions de francs en juin 1977. Les appartements vides, d'autre part, étaient au nombre de deux mille quatre cents en 1976 et de mille quinze au 31 mai 1977.

Par ailleurs, la Confédération nationale du logement s'est élevée à de nombreuses reprises contre le montant des charges de chauffage réclamées aux locataires. A Argenteuil, dans un ensemble de plus de six cents logements, l'amicale des locataires évalue à 1 634 714 F le « trop-perçu » en quatre saisons de chauffe.

Il faut sans doute chercher ailleurs que dans de mauvais contrats de chauffe les difficultés de trésorerie de l'Office. En particulier, la légèreté dans la passation de certains contrats de construction ou de gros entretien : à titre d'exemple, tel contrat passé en 1969 pour de grosses réparations à Champigny-sur-Marne, pour un montant global de 833 541 francs sur six ans, n'avait-il pas coûté en octobre 1975 la coquette somme de 11 898 480 francs ? — J. D.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Des amendes sont prévues pour les collecteurs de lait* (industriels et coopératives) qui ne reverseraient pas au Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) le montant du prélèvement de coresponsabilité de 1,5 % (1,55 franc par hectolitre), institué à la production, à compter du 18 septembre, indique un décret publié au *Journal officiel* du 17 septembre. Ces amendes sont de 600 à 1 000 francs. En cas de récidive, elle peuvent être portées à 2 000 francs.

Emploi

● *M. Christian Beullac*, ministre du travail, a indiqué, lundi 19 septembre, devant l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), qui avaient organisé une journée consacrée à l'embauche dans les entreprises commerciales de moins de dix salariés, qu'il ferait, au début d'octobre, un premier bilan du « pacte national pour l'emploi ». D'autre part, l'A.P.C.C.I. a affirmé que les entreprises commerciales de moins de dix salariés, au nombre de 800 000 (sans compter les 400 000 faisant partie de l'hôtellerie et de la restauration), pouvaient embaucher quelque cent mille jeunes au cours des prochains mois.

● *Licenciements en province.* A la suite de la mise en liquidation de la société, les soixante dix-huit salariés de Tubmétal, de Caluire (Rhône), ont reçu, le 16 septembre, leur lettre de licenciement. A Brest, ce sont trente-six ouvrières d'une manufacture de confection qui ont été avisées de la fermeture de leur entreprise. Enfin, à Vichy (Allier), l'atelier de sous-traitance Thomson (câblage électrique) est occupé depuis jeudi par les trente-six ouvrières qui y travaillent et refusent leur transfert dans un autre atelier à Moulins.

Fiscalité

● *Les agents des impôts C.G.T. entreprennent un « Tour de France pour le cadastre ».* — Trois Estafette affrétées par le Syndicat national des agents de la direction nationale des impôts (SNADGI)-C.G.T. sont partis ce mardi 20 septembre pour un « Tour de France pour le cadastre », qui doit s'achever le 6 novembre à Paris. Le départ de cette manifestation, comparable au « bus pour l'emploi », aux couleurs de la C.G.T. qui a sillonné la France cet été, a été symboliquement donné, lundi, devant le ministère de l'économie et des finances, par MM. Maurice Floquet, secrétaire général du SNADGI-C.G.T., et Henri Krasucki, secrétaire confédéral, qui ont notamment dénoncé *« la fiscalité de classe, au service du grand capital »*.

Au cours de ce tour de France, les militants du SNADGI-C.G.T. se relaieront, de département en département, pour faire savoir que, selon eux, *« l'abandon et la privatisation du cadastre entraînent le démantèlement du service public et aggravent les inégalités fiscales »*.

Industrie

● *La Fédération des associations européennes des fabricants de roulements est déçue.* Elle juge insuffisante la récente décision de la C.E.E. d'instituer un droit anti-dumping de 15 % sur les roulements à billes et les roulements à rouleaux coniques importés du Japon. Pour la Fédération, *« un droit anti-dumping plus élevé »* (30 à 35 %) *« aurait été normal »* ; et elle *« examine la possibilité de saisir la Cour européenne de justice »* pour obtenir son relèvement.

● *Une usine espagnole à Toulouse.* — L'entreprise espagnole Telefonica, spécialisée dans la fabrication de matériel téléphonique pour le marché privé, va prochainement installer une usine à Toulouse. M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a indiqué que cette décision procurerait une centaine d'emplois nouveaux à Toulouse. Telefonica va également implanter une usine près de Perpignan, qui procurera une cinquantaine d'emplois. — *(Corresp.)*

Syndicats

● *Les dirigeants de la C.G.C. invités à déjeuner à l'Elysée.* — M. Giscard d'Estaing recevra à déjeuner, jeudi 22 septembre, tous les membres du bureau exécutif de la C.G.C. Commentant cette *« décision d'importance »*, M. Charpentié estime que c'est non seulement *« un honneur pour la C.G.C. »*, mais aussi l'expression de *« l'importance que prend dans la nation »* cette catégorie sociale que sont les cadres et leur représentation à travers la C.G.C. *« Il nous sera sans doute utile de pouvoir dialoguer avec le chef de l'Etat pour l'informer de nos problèmes et de nos réflexions »*, conclut le président de la C.G.C.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. +	ou Dép. −	Rep. +	ou Dép. −	Rep. +	ou Dép. −
$ U.S.	4,9260	4,9290	+ 70	+ 120	+ 210	+ 280	+ 430	+ 530
$ can.	4,5870	4,5920	+ 30	+ 80	+ 90	+ 140	+ 230	+ 350
Yen (100)	1,8450	1.85	+ 40	+ 20	+ 100	+ 170	+ 250	+ 340
D.M	2,1190	2,1230	+ 65	+ 100	+ 200	+ 260	+ 450	+ 540
Florin	1,9930	1,9980	+ 50	+ 80	+ 140	+ 200	+ 310	+ 400
F B (100)	13,735	13,7530	+ 230	+ 380	+ 650	+ 820	+1100	+1000
F S	2,0730	2,0770	+ 80	+ 130	+ 250	+ 300	+ 500	+ 600
L (1 000)	5,5750	5,5850	— 310	— 230	— 900	— 700	—1900	—1600
£	8,58	8,5875	+ 70	+ 180	+ 280	+ 380	+ 630	+ 800

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 3/8
$ U.S.	5 7/8	6 1/4	6 1/8	6 5/8	6 3/8	6 3/4	6 1/2	7
Florin	3 3/4	4 1/4	4	4 3/4	4 1/2	5	4 3/4	5 1/4
F B	5 1/2	6 1/2	5 3/4	6 1/2	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
F S	1 3/4	2 1/4	2 1/2	3	2 5/8	3	3	3 1/2
L (1 000)	12	16	14	16	14	16	14	16
£	5 1/2	6 1/2	6 1/2	7 1/4	6 1/2	7 1/4	6 3/4	7 1/2
Fr franç	7 7/8	8 3/8	9	9 3/4	9 3/4	10 1/4	10 1/4	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LOGEMENT

ÉCONOMIE - SOCIAL

BILLET

Le premier Salon où l'on cause... ...de création d'entreprises

C'est l'époque des salons. Celui qui s'ouvre ce 20 septembre sur les bords du lac de Vassivière, à l'initiative de l'établissement public régional du Limousin et du commissaire à l'industrialisation du Massif Central, a le privilège de l'originalité. Pour la première fois est organisé un Salon de la création d'entreprises.

Qui dit salon dit souvent concours. Un concours sera donc organisé qui mettra en compétition une vingtaine de projets de création d'entreprises, présentés par leurs auteurs, le meilleur étant primé.

Opération de promotion du Commissariat à l'industrialisation du Massif Central ? Oui sans doute. Reste que l'on aurait pu choisir un thème moins intéressant, car s'il est un sujet d'actualité, c'est bien celui-là. Tous les experts, de droite ou de gauche, en sont aujourd'hui convaincus : seul un développement accéléré des créations d'entreprises est en mesure de répondre à la double revendication si souvent exprimée : trouver un emploi et vivre au pays.

Combien crée-t-on d'entreprises en France chaque année ? Répondre à cette question tient de la gageure, tant les chiffres sont imprécis au dire même de ceux qui les collationnent. Les spécialistes sont pourtant tous d'accord ; cette « natalité » d'un genre bien particulier, traverse une crise grave, les naissances ne compensent pas les disparitions.

Les raisons de la crise sont connues. Les candidats à l'aventure — car c'en est une — sont moins nombreux qu'il n'y paraît. Les sondages font bien apparaître que beaucoup de Français souhaitent être leur « patron » ; mais peu tentent de transformer leur rêve en réalité. N'est-il pas significatif de constater que fort peu nombreux sont finalement les diplômés de grandes écoles commerciales ou de gestion à se porter volontaire ?

Jusqu'à une date récente, il est vrai, on ne facilitait guère la tâche des candidats. Contraints de se débattre dans un inextricable maquis administratif, ceux-ci rencontraient de surcroît les pires difficultés pour trouver des financements. Les pouvoirs publics ont tenté d'améliorer les choses. En simplifiant les procédures par la création d'un guichet unique ; en consentant un effort financier. Ainsi les sociétés de développement régional (S.D.R.) lorsqu'elles prennent une participation dans le capital d'une entreprise naissante, reçoivent-elles de l'Etat une prime équivalente à 50 % du montant de leur participation. Dans la mesure où les spécialistes estiment généralement qu'un tiers environ des firmes naissantes « capotent », cette prime couvre théoriquement le risque encouru.

C'est dans ce domaine que les responsables de l'industrialisation du Massif Central tentent une expérience originale avec la création de la SOFIMAC.

Cette société, dont le capital sera détenu en majorité par des industriels des régions concernées, et, pour le solde, par des institutions financières et bancaires, a pour objet « exclusif » l'apport de fonds propres dans les petites firmes qui se créent dans le Massif Central, notamment en milieu rural. Elle bénéficiera des mêmes avantages que les S.D.R. (primes, transparence fiscale). En bref, il s'agira de « régionaliser » plus encore l'aide à la création d'entreprises.

L'expérience de la SOFIMAC sera suivie avec intérêt. Si elle réussit, on prête à M. Raymond Barre l'intention de l'étendre à d'autres régions.

PHILIPPE LABARDE.

PATRONAT

« LES DOSSIERS DE L'ÉCONOMIE DE LIBERTÉ »

Un manuel du combattant à l'usage des ultra-libéraux

En préfaçant *les Dossiers de économie de liberté* et en donant à sa présentation un éclat ertain, M. François Ceyrac, prédent du C.N.P.F., a pris un sque majeur : celui de donner image d'un patronat figé sur es conceptions de combat.

Ce livre de 186 pages, publié ux éditions France-Empire et édigé par un groupe de « *cadres entreprises de toutes tailles* », ssemble plus, en effet, à un anuel du combattant à l'usage es ultra-libéraux qu'à un véritable dossier. Chaque chapitre est visé en deux parties : dans la emière sont exposés les avanges de l'économie de marché ; ans la seconde, appelée « Disussion », sont évoquées les questons les plus souvent posées par s adversaires de l'économie de arché et les réponses qu'il onvient de fournir.

La réponse du berger à la bergère

Munis de ce vade-mecum, les artisans du libéralisme devraient re en mesure de tenir la dragée aute à leurs adversaires dans utes les discussions, qu'elles ent lieu dans l'entreprise ou au afé du Commerce. On n'a pas it dans la nuance. Le choix t clair. D'un côté, une économie ont l'essor s'appuie sur la libre itiative, la concurrence et le arché, possédant « *la souplesse écessaire pour faire face aux ifficultés qu'elle rencontre* » ; l'autre, des économies collecvistes, caractérisées par la rigité, le manque de responsabilité l'inefficacité. D'un côté, une onomie qui, parce qu'elle a soin de la liberté pour fonconner, « *conduit à garantir utes les autres libertés fondamentales* » ; de l'autre, un système *dont la logique conduit au totatarisme* », etc. Bref, le libérasme se trouve paré de toutes les ertus. Ainsi, « *la crise brutale ui a commencé en 1973 avec la ausse du prix du pétrole n'a mais atteint la gravité et l'imortance de celle des années 30. 'est bien la preuve que l'économie de marché, constamment en ouvement et en évolution, s'améore sans cesse* ». De même « *c'est our l'entrepreneur et, pour l'aconnaire qu'il n'existe aucune rantie. Le salarié, lui, bénéficie une contrepartie permanente et terminée* [le salaire] *pour le avail et la responsabilité qu'il acceptés* » !

Bien sûr, tout n'est pas de même eau. La polémique le de parfois à l'argumentation, et rtaines démonstrations paraisnt alors adroites. Reste que, globalement, ce document donne l'impression de privilégier trop souvent la propagande par rapport à l'analyse.

Réponse du berger à la bergère, *dira-t-on, tant il est vrai que les* attaques des adversaires de l'économie de marché sont souvent caricaturales. Que les tenants du libéralisme idéal — qui, au demeurant, appartiennent au domaine du rêve — aient choisi d'adopter ce ton, est un choix. Que le C.N.P.F. ait été à l'origine de l'opération, ou qu'il ait décidé de la cautionner publiquement, en est un autre. Certains y verront la démonstration de la combativité de l'organisme patronal. Chacun sait cependant que la combativité ne pallie pas toujours l'absence d'imagination.

Ph. L.

A L'ÉTRANGER

LE DIRECTEUR DE LA FAO LANCE UN APPEL A L'AIDE ALIMENTAIRE EN FAVEUR DES PAYS DU SAHEL

(De notre correspondant.)

Rome. — Une nouvelle famine menace le Sahel en raison d'une grave sécheresse qui affecte en ce moment la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, le Cap-Vert et certaines parties du Mali et de la Haute-Volta.

Lundi 19 septembre, à Rome, M. Edouard Saouma, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a lancé un pressant appel aux pays riches : « *Les résultats définitifs des récoltes sont encore assez incertains. Cependant, il est d'ores et déjà évident que la zone sahélienne va devoir affronter un déficit alimentaire notablement plus grave que celui des deux dernières années.* »

Selon les estimations provisoires de la FAO, ce déficit serait malgré tout très inférieur à celui de la grande crise de 1972-1974. Mais les pays concernés devront se procurer au moins 200 000 tonnes de céréales supplémentaires s'ils veulent éviter une grave pénurie.

« *Certaines zones particulièrement affectées devraient être secourues dans les délais les plus brefs. Si l'on considère qu'il faut normalement trois ou quatre mois pour organiser et transporter l'aide alimentaire aux ports d'arrivée, il est évident que la Communauté internationale devra prendre immédiatement des mesures pour préparer un programme coordonné de secours.* » — R. S.

BELGIQUE.

● *A l'ouverture de la Foire internationale de Gand*, M. Eyskens, secrétaire d'Etat au budget, a déclaré que, « *devant la gravité de la crise, il fallait que le gouvernement se considère comme un cabinet de guerre socio-économique* ». Le nombre des personnes actives n'atteint plus que 37 % de la population totale du pays. En juin, la capacité de production en Belgique n'était utilisée qu'à 73,7 %, contre 76,6 % en juin 1976. — *(Corresp.)*

ETATS-UNIS.

● *La production industrielle* a diminué de 0,5 % en août, pour la première fois depuis janvier. L'indice, qui avait progressé de 0,5 % en juillet, est en augmentation de 5,3 % par rapport à août 1976. La baisse d'août, liée aux congés payés, est toutefois à rapprocher de la diminution trois mois de suite, de l'indice global de l'activité économique. — *(Agefi.)*

● *Les revenus personnels* ont augmenté de 8 milliards de dollars en août (+ 0,5 %) pour atteindre en niveau annuel 1 547 milliards de dollars. Cette augmentation est inférieure à celle de juillet (14,9 milliards), mais à peu près en ligne avec celles des mois précédents. En août, les salaires et traitements ont progressé de 2,2 % pour s'élever à 995 milliards de dollars. — *(Agefi.)*

KOWEIT.

● *Le gouvernement* a pris le 19 septembre le contrôle à 100 % de la société pétrolière américaine Aminoil (American Independant Oil Company), qui produit actuellement 800 000 barils par jour et deviendra la Compagnie pétrolière koweïtienne de Warfa. — *(A.F.P.)*

L'ÉVOLUTION DES COMPTES DE LA NATION

	1976	1977		1978
	Résultats (en %)	Prévisions initiales (sept. 1976) (en %)	Prévisions révisées (sept. 1977) (en %)	Prévisions (en %)
● **RESSOURCES DE LA NATION**				
— Produit intérieur brut marchand	5,2	4,8	3	4,5
— Importations de biens et services	19,5	7,1	1,1	7,1
● **EMPLOI DE CES RESSOURCES**				
— Consommation finale des ménages	5	4,1	3	4
— Formation brute de capital fixe	4,4	2,5	0,6	2,9
dont :				
— Sociétés et entreprises individuelles	5,6	3,1	2,2	3,7
— Ménages	1,4	0,6	— 1,2	0,7
— Administrations publiques	5,4	2,7	— 2,2	3,7
— Exportations de biens et services	9,5	9,3	6,6	8,1
— Variation de stocks (en millions de F)	+ 18 800	+ 20 000	+ 10 915	+ 22 000
● **HAUSSE DES PRIX A LA CONSOMMATION**				
— Moyenne annuelle	9,8	8	9,3	7,6
— De décembre à décembre	9,9	6,5	8,7	6,5
● **HAUSSE DES SALAIRES (taux horaire)**				
— Moyenne annuelle	14,8	10,3	12,4	Pas de pr.
— De décembre à décembre	15,1		11,1	Pas de pr.
— Pouvoir d'achat du salaire moyen par tête :				
— En moyenne annuelle	3	1,1	2,1	1,7
— En glissement (janvier à décembre) (évaluation)	4	0	1	2

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



UNIDEL

L'assemblée générale ordinaire réunie le 15 septembre 1977 pour examiner les comptes de l'exercice 1976-1977 clos le 30 juin 1977 a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées.

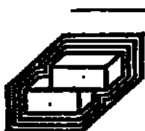
Le dividende fixé à 11 F, assorti d'un avoir fiscal de 5,50 F (contre respectivement 10,50 F et 5,25 F pour l'exercice précédent), sera payé le 26 septembre (coupon n° 58).

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Jean-Claude Legrand, Henri Malegarie, Georges Muller et de la société Electricité de Strasbourg.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de cette assemblée, a décidé de procéder dans les prochaines semaines à une augmentation du capital par création de deux actions nouvelles pour cinq existantes.

Ces actions, au nombre de 155 696, seront créées jouissance 1er juillet 1977, à souscrire en numéraire au prix unitaire de 130 F.

A l'issue de cette opération, les fonds propres seront renforcés de l'ordre de 20 millions de francs, l'actuel capital étant porté à 54 494 000 F.



IMMOFFICE

Au cours des six premiers mois de l'exercice 1977, l'activité d'Immoffice s'est poursuivie favorablement. Les investissements réalisés se sont élevés à 26,6 millions de francs hors taxes, dont 19,5 millions de francs pour des immeubles en location simple et 7,1 millions de francs pour des opérations de crédit-bail. Le total des engagements au 30 juin 1977 s'élève à 403,3 millions de francs hors taxes.

Les recettes ont progressé de 23 % par rapport à la période correspondante de 1976, atteignant 27,9 millions de francs hors taxes contre 22,7 l'an dernier.

Le conseil d'administration a décidé de modifier la politique d'amortissements de la société et de l'aligner sur celle pratiquée par la plupart des autres Sicomi : l'amortissement financier est désormais appliqué pour les opérations de crédit-bail tel qu'il résulte du contrat avec le locataire ; les immeubles en location simple sont amortis linéairement. Le conseil a jugé inutile de maintenir l'excédent d'amortissement résultant de la politique précédemment pratiquée par la société.

Le bénéfice des six premiers mois de l'exercice s'élève à 13 676 328,45 F auquel il convient d'ajouter la reprise des excédents d'amortissements pour 7 479 974,28 F, soit un total de 21 156 300,73 F, contre 9 millions 863 657,80 F l'an dernier.

Le bénéfice par action de la société devrait atteindre 21 F pour l'année entière, en hausse sensible par rapport à celui de l'an dernier, tant en raison de la croissance normale des résultats que de l'incidence de la reprise des excédents d'amortissements. Au cours des années suivantes, le dividende devrait continuer à croître comme par le passé.

FINSIDER

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 3 octobre 1977, à 10 h. 30, à l'auditorium de l'I.R.I., Istituto per la ricostruzione industriale, via Vittorio Veneto n° 89, Rome, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du conseil d'administration et du collège syndical ;

2) Proposition d'augmentation du capital social : modification de l'article 5 des statuts ; modalités et dispositions relatives à l'opération.

3) Octroi des pouvoirs nécessaires pour la réalisation de la résolution 2.

emprunt 11%

garanti par l'Etat

date d'émission 19 septembre 1977
400 000 obligations de 1000 F nominal par obligation
amortissement en 12 ans
à partir du 12 septembre 1979, durée : 14 ans
taux de rendement actuariel brut **11,03 %**



omnium de publicité procal

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BANQUE

Clôture de l'O.P.A.

Messieurs les actionnaires de la Société française de banque ont jusqu'au 30 septembre 1977 pour répondre à l'offre publique d'achat en remettant à leur banquier ou à leur agent de change habituel un engagement de vente et en faisant déposer leurs actions par son intermédiaire auprès de la Chambre syndicale des agents de change.

Il est rappelé que cette offre publique d'achat, qui est présentée par la Banque Transatlantique pour son propre compte, est faite au prix de 250 F par titre contre un dernier cours coté avant l'offre de 190 F, et porte sur toutes quantités d'actions, sous réserve qu'une quantité minimale de 14.400 titres lui soit proposée.

La note d'information qui a reçu le visa n° 77-101 en date du 2 août 1977 de la Commission des opérations de Bourse est tenue à la disposition des actionnaires au siège de la Banque Transatlantique.

SOCIETE DE CREDIT ET DE BANQUE DE MONACO

SOCRÉDIT

Société anonyme monégasque

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui s'est tenue le 9 septembre 1977, à 10 heures, au siège social, a approuvé la proposition qui lui a été faite par le conseil d'administration, de porter le capital social de 20 millions de francs à 50 millions de francs par souscription en numéraire.

Cette augmentation de 30 millions de francs sera réalisée dès obtention des autorisations demandées aux autorités de tutelle.

COMPAGNIE DES COMPTEURS

Il est rappelé que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie des compteurs du 28 juin 1977 a décidé la mise au nominatif obligatoire des actions actuellement au porteur.

Les titres doivent être déposés pour conversion, coupons n° 15 et suivants attachés, aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas ou de la Banque nationale de Paris.

Les actions peuvent encore être négociées jusqu'au 2 novembre 1977 sous la forme au porteur. Au-delà de cette date, les négociations s'effectueront uniquement sous la forme nominative.

C·M INDUSTRIES

Attribution gratuite

En vertu de la décision prise par le conseil d'administration dans sa séance du 17 juin 1977, le capital social a été porté de 75 265 000 F à 82 791 500 F par incorporation de réserves.

Cette opération donne lieu à la création de 150 530 actions nouvelles de 50 F nominal, jouissance 1er janvier 1977, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

Les demandes d'attribution seront reçues, sans frais, à compter du 26 septembre 1977, aux guichets des établissements suivants :

- Banque de l'Indochine et de Suez ;
- Crédit national de Paris ;
- Crédit lyonnais ;
- Société générale ;
- Banque Odier, Bungener, Courvoisier ;
- Banque Rothschild ;
- Morgan Guaranty Trust Cy of New York ;
- Crédit du Nord ;
- Société de banque et de participations.



N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

établie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

Le Conseil d'Administration et la Direction de la N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ (Royal Dutch) ont décidé de distribuer, à valoir sur le dividende de l'exercice 1977, un acompte de fl. 5,— par action ordinaire.

Sous déduction de l'impôt néerlandais de 25 % et contre remise du coupon No. 162 des certificats d'action au porteur munis de coupons, ce dividende intérimaire sera payable en France à partir du 27 septembre 1977 auprès de

Lazard Frères & Cie
5, rue Pillet-Will
Paris, 9e.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10 %) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting" No 92F ou No. 95F, prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

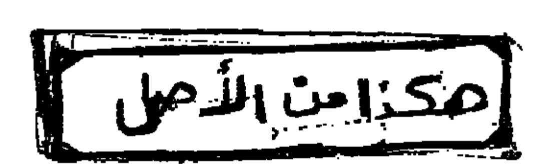
Ont droit au dividende intérimaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons de dividende séparés (dits titres CF), ceux qui, le 16 septembre 1977, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende intérimaire sera versé le 27 septembre 1977, sous déduction de l'impôt néerlandais sur ce dividende, au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10 %) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du "certificat de coupon" délivré par Sicovam, la ou les déclarations "Inkomstenbelasting" No. 92F ou No. 95F.

Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15 % effectuée aux Pays Bas.
Lazard Frères & Cie tiendront à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la *commission de change d'usage. Sur demande, le dividende peut être payé en une autre* monnaie. L'établissement payeur fournit tous renseignements.

La Haye, le 15 septembre 1977 — LA DIRECTION



ÉCONOMIE

Europa — Le Monde — LA STAMPA — THE TIM[ES] — DIE WE[LT]

CONJONCTURE MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Retour au calme après un été agité

L'été 1977 a été particulièrement fertile en événements monétaires : chute du dollar, qui a fait craindre le renouvellement de la grande plongée de l'année 1973, et convulsions du « serpent » européen, qui a encore perdu un de ses anneaux, avec la sortie de la couronne suédoise. Après le calme du premier semestre, qui avait ramené une certaine confiance, est-ce à nouveau le règne de la confusion et de l'impuissance ?

Certes non ! Malgré le trouble psychologique causé par ces désordres, la recherche mondiale de la stabilité continue. Elle s'est manifestée notamment par la réaction en souplesse des banques centrales. Dans un premier temps, elles ont été surprises par la dégringolade du dollar, encore amplifiée par la spéculation et par les déclarations contradictoires américaines de M. Michael Blumenthal, secrétaire au Trésor et Arthur Burns, président de la Banque de réserve fédérale. Elles se sont ensuite ressaisies pour trouver de nouveaux niveaux d'équilibre : ni trop haut, ni trop bas, avec un dosage calculé entre le souci de compétitivité, d'exportation et d'activité d'une part, et celui d'assainissement et de limitation de l'inflation d'autre part.

Même les Etats-Unis semblent s'être ralliés — en attendant — à un dollar fort, bien qu'en baisse. Comme le montre la comparaison de nos deux derniers tableaux monétaires, ces manœuvres se sont conclues début septembre par les réajustements suivants par rapport au dollar : hausse de *1,5 % pour le D.M.*, de 4 % pour le yen, de 0,5 % pour le franc. Fait remarquable et nouveau qui confirme le souci général d'assainissement : même la livre, qui d'ordinaire suivait le dollar, s'est cette fois-ci désolidarisée de lui. Certes dans un premier temps la Banque d'Angleterre avait profité de la faiblesse de la monnaie américaine pour augmenter encore ses réserves, qui sont proches maintenant du chiffre record de 16 milliards de dollars. Mais elle a laissé ensuite la livre monter de 1,72 à 1,74 dollar.

Le reflux des taux européens continue

Cette stratégie d'assainissement continue à se traduire par quelques succès pour les grands pays européens. C'est ce que montre notre tableau économique : baisse des taux d'inflation surtout en Grande-Bretagne et en Italie (10 et 12 %), réduction des déficits budgétaires exprimés en pourcentages des produits nationaux bruts en Allemagne (2,9 %) et en Grande-Bretagne (5,5 %), diminution des déficits commerciaux avec un excédent en juillet pour l'Italie, décélération des salaires en Grande-Bretagne et en France.

Ces évolutions favorables et, il faut bien le dire aussi, la faiblesse des demandes de crédits, permettent aux taux d'intérêt à court terme de continuer leur reflux général sans mettre en danger les monnaies. On l'observe d'abord pour les taux au jour le jour qui sont descendus à 12 % en Italie, à 8,5 % en France, à 7 % en Grande-Bretagne et à 4 % en Allemagne.

Les taux d'escompte diminuent eux aussi : en Grande-Bretagne avec plusieurs réductions successives du M.L.R. (Minimum Lending Rate) de 8 à 7 %, puis à 6, 5% et 6 %, en Italie de 15 à 13 %, puis à 11,5 %. Même la France s'y met avec une diminution d'un point de 10,5 % à 9,5 %. Evolution en baisse aussi pour les prime rates, ou taux à court terme consentis aux meilleurs clients. On espère ainsi influer sur les taux à long terme sur l'épargne, et sur les inves[tisse]ments, en favorisant une r[eprise] saine.

Il faut signaler ici le p[lan de] relance financier italien qui [vient] d'être promulgué le 22 ao[ût] qui comporte notamment [l'in]troduction d'un avoir fisc[al à] l'instar de ce qui a déjà ét[é fait] pour l'Allemagne...

De fait les bourses italien[ne], aussi anglaise, allemande et [fran]çaise pointent à nouveau v[ers le] haut, bien qu'avec quelques [hési]tations et reculs. Mouvemen[ts as]sez étonnants qui se produ[isent] au moment même où les ta[ux de] croissance fléchissent à no[uveau] en Europe, comme aux Etats-[Unis].

L'exemple de ce dernier [pays] devrait inciter à la pruden[ce en] montrant qu'il ne suffit p[as de] partir de bonnes conditions f[inan]cières pour une reprise. E[ncore] faut-il maintenir celles-ci. [C'est] bien ce à quoi s'évertuen[t les] Etats-Unis pour calmer les [ten]sions entraînées par un ry[thme] d'activité très fort. Ils sont [pour] le moment encore obligés [d'aller] à contresens des pays europ[éens] avec des taux d'intérêt en [haus]se : plus de 6 % au jour le [jour,] prime rate à 7 %, et même [plus] depuis peu. Est-ce à dire qu[e les] taux vont monter encore [beau]coup plus ? Non pas, dans l[a me]sure où les autorités arriv[ent] à nouveau à reprendre le co[ntrôle] monétaire, au besoin en acce[ptant] une certaine pause dans la [crois]sance. Malheureusement ce [n'est] pas encore le cas, comme le [mon]tre le récent gonflement [de la] masse monétaire américaine.

MAURICE BOMMENSAT[H]



LES DONNÉES ÉCONOMIQUES

	CROISSANCE (1)		RESPECT DES EQUILIBRES ECONOMIQUES			TAU[X] D'INFLA[TION]
	Taux industriels	Investissements	Taux salaires (1)	Déficit budget (2)	Solde balance commerc. (2)	
Etats-Unis	7 %	8 %	8,5 %	— 2,5 % (— 45 Md)	— 2 % (— 3,0 Md)	6,5
Allemagne fédérale	— 3 %	3 %	7 %	— 2,9 % (— 35 Md)	+ 2,7 % (+ 2,7 Md)	4 %
France	— 2 %	4 %	11 %	— 0,8 % (— 12 Md)	— 2,3 % — 3,2 %	11
Grande-Bretagne	0 %	3 %	6 %	— 5,5 % (— 7 Md)	(— 3,2 Md) (— 0,32 Md)	10
Italie	2 %	3 %	30 %	— 9,0 % (— 1 300 Md)	— 1,6 % (— 234 Md)	12

(1) Exprimés en rythmes annuels : croissance industrielle et investissements en volume, salaires ho[raires] nominaux.
(2) Exprimés en valeurs nationales (milliards de dollars, de DM...) et en pourcentage du produit na[tional] brut.
Pour le solde balance commerciale, nous avons indiqué entre parenthèses le chiffre mensuel moye[n des] trois derniers mois calculé FOB-CAF.

LES CHIFFRES MONÉTAIRES ET FINANCIERS

	MASSE MONETAIRE taux (1) de croissance annuelle	TAUX D'INTERET		POSITIONS DE CHANGE PAR RAPPORT		BOUR[SE] tendan[ce] mensu[elle] (écart 12 m[ois])
		jour le jour	prime rate (2)	au dollar (3)	à un panier de monnaies (4)	
Dollar	10 % (8)	6 1/8 %	7 1/4 %	—	100,9 (101,7)	— 2 (— 15)
Deutschemark	11 % (8)	4 %	6,5 %	2,326 (— 0,1)	113,7 (113,1)	— 1 (+ 3)
Franc français	6,5 % (10)	8 1/2 %	9,3 %	4,93 (— 0,4)	91,9 (92,2)	+ 3 (— 13)
Livre	15 % (13)	7 %	7 %	1,743 (+ 0,2)	86,5 (86)	+ 10 % (+ 32)
Lire	— (19)	12 1/2 %	17 %	883,4 (+ 0,1)	78,1 (78,5)	+ 15 % (— 13)

(1) Il s'agit de la masse monétaire au sens strict, dite M1, corrigée des variations saisonnières, croiss[ance] sur trois mois ramenée en rythme annuel (et entre parenthèses sur douze mois).
(2) Le « prime rate » est le taux à court terme consenti aux meilleurs clients.
(3) Position récente et tendance mensuelle en %.
(4) Le panier comprend les cinq monnaies plus le yen. L'indice 100 correspond à fin décembre 1975. Entre parenthèses : valeurs du mois précédent.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
19 SEPTEMBRE

La baisse s'est ralentie

Le mouvement de baisse amorcé à la veille du week-end, et qui mettait fin à une courte période de redressement, s'est notablement ralenti ce lundi à la Bourse de Paris. La tendance s'est peu à peu inversée au fil des cotations, l'indicateur instantané qui affichait un recul de 0,94 % à à l'ouverture de la séance, ne perdait plus que 0,55 % en clôture.

Limitée dans son ampleur, la baisse n'a cependant épargné aucun secteur, la construction électrique ayant subi les dégagements les plus sensibles. Seul le compartiment des établissements de crédit s'est comporté de manière irrégulière.

Les replis les plus nets ont été enregistrés par Nobel - Bozel, Union européenne, D.B.A. et S.A.T. (— 4 à 5 %). Parmi la petite trentaine de hausses, néanmoins relevées, seule celle de B.H.V. vaut d'être signalée (+ 5 %).

Les divergences des signataires du programme commun paraissant s'aplanir au fil des heures, nul doute que les opérateurs soient un peu déçus. D'autant que surgissent, au même moment, de nouveaux « tiraillements » dans la majorité... « Finalement, disaient certains, la Bourse doit plus sa meilleure tenue (relative) d'aujourd'hui à un ralentissement des ventes qu'à un accroissement des achats. »

Aux valeurs étrangères, la faiblesse était générale, sauf aux mines d'or qui ont été fermes.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 270 francs à 24 560, après 24 495, contre 24 290 francs. Le napoléon est resté stable à 247 francs, tandis que le volume des transactions s'est établi à 5,84 millions de francs, contre 4,52 millions de francs.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Rofinco, dr. ou c. 18 ..	1 p. 20	9 35
OPB-Paribas a. 50 F c. 61	1 p. 1	.. ..
Sicli act. 50 F (c. 18) ..	1 p. 1	.. ..

LONDRES

Le marché se redresse un peu après la forte chute des deux séances précédentes, puis se stabilise. Reprise des Fonds d'État. Les mines d'or poursuivent leurs récents progrès.

OR (ouverture) (dollars) : 149 30 contre 149 75

VALEURS	CLOTURE 19/9	COURS 20/9
Beecham	633	632 ...
British Petroleum	918	918 ..
Courtaulds	122	122 ..
De Beers	298 ...	300 ..
Imperial Chemical	423 ..	424 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	235 ..	237 .
Shell	608	608 ..
Vickers	222	224 ...
War Loan 3 1/2 %	35 1/4	35 1/4
*West Driefontein	24 5/8	24 3/4
*Western Holdings	21 ...	21 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	16 sept.	19 sept.
Valeurs françaises ..	91,3	90,7
Valeurs étrangères ..	103,6	103,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,7	59,5

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HARMONY GOLD MINING. — Un dividende intérimaire de 25 cents sud-africains est distribué au titre de l'exercice en cours (clos en juin 1978). Un an plus tôt, la mine n'avait payé aucun dividende intérimaire, eu égard à la baisse des cours de l'or.

MATSUSHITA ELECTRIC. — La société, qui a décidé d'augmenter son capital par émission de cinquante millions d'actions nouvelles à 50 yens l'unité, va, d'autre part, distribuer gratuitement une action nouvelle pour dix anciennes.

SONY CORP. — Le troisième trimestre de l'exercice en cours s'est soldé par un bénéfice net consolidé de 7,82 milliards de yens, en baisse de 38,1 %. Pour les neuf premiers mois, le résultat net s'inscrira cependant à un niveau sans précédent de 368,68 milliards de yens, soit 132 yens par action, contre 120,6 yens un an plus tôt.

NEW-YORK

La baisse s'accélère

La faiblesse des cours s'est accentuée lundi à Wall Street, où, après l'échange de 16,80 millions de titres seulement (contre 18,34 millions), l'indice Dow Jones s'est établi à son plus bas niveau depuis une vingtaine de mois : 851,32 (— 5,29 points).

Sur 1 888 valeurs traitées, 940 ont reculé, tandis que 434 parvenaient à progresser légèrement et 514 restaient stables

Certes, le marché américain n'a pas encore « digéré » la récente hausse des taux d'intérêts. A cet égard, l'avenir reste même assez sombre, la plupart des spécialistes prévoyant une nouvelle progression du taux de base (prime rate) des banques avant la fin de cette année (7,5 % ?).

Il reste que la baisse brutale enregistrée lundi doit également beaucoup à l'annonce de la première contraction mensuelle de l'indice de production industrielle depuis le début de l'année. Plus grave encore, cette régression s'est accompagnée, en août, d'un ralentissement du rythme annuel de mises en chantier : 2,02 millions de dollars contre 2,08 millions en juillet.

VALEURS	COURS 16/9	COURS 19/9
Alcoa	45 5/8	45 3/4
A.T.T.	62 1/8	62 3/8
Boeing	28 1/2	27 5/8
Chase Manhattan Bank	30 1/2	30 1/4
Du Pont de Nemours	108 1/8	108 3/4
Eastman Kodak	60 ...	59 3/8
Exxon	48 1/2	48 1/2
Ford	44 5/8	44 1/8
General Electric	53 1/2	53 3/8
General Foods	33 1/2	33 1/2
General Motors	68 3/4	68 5/8
Goodyear	19 1/2	19 1/2
I.B.M.	259 1/8	265 3/4
I.T.T.	30 7/8	30 1/4
Kennecott	23 ...	23 ...
Mobil Oil	61 7/8	61 3/4
Pfizer	26 1/4	26 3/8
Schlumberger	68 1/4	68 3/8
Texaco	28 1/2	28 1/2
U.A.L. Inc.	18 1/8	17 3/4
Union Carbide	44 3/4	44 1/8
U.S. Steel	29 5/8	29 3/4
Westinghouse	18 7/8	18 3/4
Xerox	52 7/8	52 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/9	20/9
1 dollar (en yens)	266 925	266 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 /16 %

BOURSE DE PARIS - 19 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38	2 910	France I.A.R.D.	175 80	170	Locabail Immob.	174 ..	174	Imminvest	82	80 50
5 %	52 70	3 184	France (La)	380	350	Locafinancière	123 10	124	Cie Lyon. Imm.	82 50	82 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	495	495
E.D.F. parts 1959		481
Ch. France 3 %	140	137
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	581
Abeille (Vie)	..	283 50
A.G.F. (Stė Centr.)	378	378 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1190	1185
Concorde	280	280
Epargne France	240 70	230
Financ. Victoire	172	179
Fonc. T.I.A.R.D.	80 ..	82

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
558	4,5 % 1973	657	657 20	657 20	657 10
2810	C.N.E. 3 %	1867	1862	1985 10	1950 .
335	Afrique Occ.	332 ..	328	329	332
290	Air liquide	274 90	279	281	280
58	Als.Part. ind.	58	57 50	57 50	56 35
131	Als. Superm.	134	132	132	130 .
193	E.J. Lefebvre	182 80	182 90	182 90	180 .
68	Esso S.A.F.	56 .	55 80	55 10	55 60
173	Eurafrance	178	175	176 50	175 ..
355	Europe n° 1	368 ..	363	363	369 ..
345	Ferodo	351 50	351	351	351
120	Olida-Caby	121	120	120	118 ..
90	Opfi-Paribas	91 20	90 90	90 80	91
74	Paris-France	91 10	88	88 10	86 30
64	Pechelbronn	64 80	63 90	63 90	64
87	P.U.K.	87 70	86 50	87 ..	86
176	Tel. Ericsson	168	168	168	165 ..
62	Terres Roug.	61 50	61	61 ..	61 ..
164	Thomson-Br.	177 50	177 50	177 50	177 50
215	— (obl.)	215 50	215 50	215 50	212 50
208	U.I.S.	202	200 20	200 20	208 10
169	U.C.B.	170	189 50	166	168 10
205	Un. F. Banq.	213	213	213	213
325	Gen. Motors	338 ..	335	337	332
14	Goldfields	14 90	15	15 80	15 40
20	Harmony	23 55	24 50	24 70	24 50
290	Hoechst Akt.	283 ..	283	283	281
34	Imp. Chem.	37 80	36 60	36 90	36 20
110	Inco Limited	104 80	105 ..	104 50	103 60
1335	I.B.M.	1290	1287	1267 ..	1268

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
295	B. Ottomane	295	295	295	289 50
365	BASF (Akt.)	322	316	316 ..	313 .
290	Bayer	288	287 20	288 90	285 10
61	Buffelsfont.	61 ..	63	63 95	63
11 50	Charter	11 45	11 80	11 80	11 60
156	Chase Manh.	149	148 70	148 70	147 70
94	Cie Pet. Imp.	92 60	92 .	92 10	91
355	C.F. Fr.-Can.	370	370	368 ..	362
18	De Beers (S.)	19 60	19 90	19 90	19 95
625	Deuts. Bank	623	617	617 .	619
250	Dome Mines	268 50	263	268	269
570	Du Pont Nem.	544	535	535	528 .
315	East. Kodak	301 ..	295 ..	297 50	300
12 50	East Rand	13 65	14 25	16	14 95
115	Ericsson	114 50	117	119 ..	118
240	Exxon Corp.	240 10	237	239 ..	236 .
280	Ford Motor	272 90	272 90	272 90	218 10
67	Free State	75 .	78 30	78 40	79 ..
270	Gen. Electric	267 90	265 ..	264 40	265 .
170	Randfontein	183 50	185 90	186 ..	188 .
275	Royal Dutch	282 50	270 50	271 ..	*271 ..
18	RioTinto Zinc	19 40	19 65	19 80	19 65
48	St-Helena Co	52 30	54 .	54	53 20
325	Schlumberg.	334 ..	334 10	333 70	333 80
49	Shell Tr. (S.)	53 30	52 90	52 50	52
595	Siemens A.G.	585 ..	580 .	580	575
43	Sony	43 30	42 20	41 90	42 10
11	Tanganyika	12 60	12 60	13 .	12 60
245	Unilever	249 20	249	249	247 50
15 50	Union Corp.	16 70	17 65	17 75	17 50
121	U. Min. 1/10	120 60	118 70	118 70	118 70
100	West Drief.	118 20	120	121 50	120
38	West Deep	44 50	45 60	45 80	45
83	West Hold.	100 .	102 40	104	103 10
270	Xerox Corp.	264 90	261	261 20	262 50
0 94	Zambia Cop.	0 99	1 01	1 02	1 .

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 930	4 928	4 920
Allemagne (100 DM)	212 000	212 030	211
Belgique (100 F.)	13 749	13 752	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	200 170	200 150	200
Danemark (100 krd)	79 760	79 820	79 500
Suède (100 krs)	101 600	101 610	101 ...
Norvège (100 k.)	89 910	89 870	89 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 604	8 609	8 650
Italie (1 000 lires)	5 579	5 577	5 600
Suisse (100 fr.)	206 900	207 2.0	206
Autriche (100 sch.)	29 813	29 795	28 650
Espagne (100 pes.)	5 830	5 823	5 750
Portugal (100 esc.)	12 185	12 180	11
Canada ($ can. 1)	4 593	4 587	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/9
Or fin (kilo en barre)	24200	24550
Or fin (kilo en lingot)	24290	24560
Pièce française (20 fr.)	247	247 ..
Pièce française (10 fr.)	208	210
Pièce suisse (20 fr.)	217 50	217 80
Union latine (20 fr.)	208 50	208 90
Souverain	223 90	224 50
Pièce de 20 dollars	1169 60	1169 60
Pièce de 10 dollars	565	560 20
Pièce de 5 dollars	340	
Pièce de 50 pesos	995 50	990
Pièce de 10 florins	211 10	212 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 septembre 1977 a été tiré à 561 116 exemplaires.

En Grande-Bretagne

Le gouvernement marque des points sur le front social

De notre correspondant

Londres. — La grève des cinquante-sept mille ouvriers boulangers, qui durait depuis dix jours, a pris fin, lundi soir 19 septembre, après une longue et difficile négociation. Une prime de 10 livres sera versée aux ouvriers qui n'avaient pas travaillé le 29 août, jour férié. Le règlement de la profession ne prévoit pas, en principe, le versement de salaires les jours de fête. Des négociations devront ultérieurement régler ce point litigieux.

Les ouvriers boulangers n'avaient pas eu le soutien du public, qui, en fait, n'avait pas souffert exagérément de la grève, étant donnés les efforts des boulangers indépendants pour assurer un minimum d'approvisionnements

La fin de ce conflit est considérée comme un nouveau succès du gouvernement, qui semble avoir marqué un autre point important sur le front social. En effet, les modérés du syndicat des mineurs ont mis en échec M. Scargill, le leader des mineurs du Yorkshire, en décidant d'échelonner leurs revendications salariales (135 livres par semaine), qui devaient être présentées en novembre au mépris de la règle des douze mois. Cette règle qui impose un délai d'un an entre la présentation de revendications de salaires a été confirmée récemment au congrès des Trade Unions. La majorité modérée des mineurs envisage, dans l'immédiat, de discuter avec la direction des Chabronnages d'une amélioration de la productivité qui assurera aux « gueules noires » une augmentation moyenne de 20 livres par semaine.

M. Gormley, le leader du syndicat des mineurs, a cependant indiqué que son organisation maintenait ses revendications et que son attitude finale dépendrait, en fin de compte, de l'attitude des autres syndicats en cette matière. Apparemment, les mineurs ne veulent pas prendre la responsabilité de déclencher l' « explosion des salaires » que redoute le gouvernement travailliste.

HENRI PIERRE.

LES MINISTRES DES FINANCES DE LA C.E.E. APPROUVENT UNE NOUVELLE AUGMENTATION DES QUOTAS DU F.M.I.

Bruxelles, Communautés européennes (A.F.P.). — Le conseil des ministres des finances de la C.E.E. a approuvé le 19 septembre le principe d'une nouvelle augmentation des quotas du F.M.I. pouvant aller jusqu'à 50 %. Toutefois, M. Hans Apel, ministre ouest-allemand des finances, en donnant son accord de principe, a fait une proposition restrictive : réduire le montant de la tranche automatique de tirage au F.M.I. et accroître les tranches soumises au contrôle du Fonds.

M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, a estimé, de son côté, que cette proposition allemande était « raisonnable ». M. Healey a déclaré à la presse qu'il avait reçu les félicitations de ses collègues des « Neuf » pour les très bonnes performances de la livre sterling ces derniers mois, et pour le rétablissement rapide de la balance des paiements du Royaume-Uni. M. Apel, quant à lui, a reçu l'approbation des « Neuf » pour les récentes mesures de relance prises par la R.F.A.

La prochaine réunion des ministres des finances, le 17 octobre, à Luxembourg, sera conjointe avec les ministres des affaires étrangères. Elle sera consacrée au budget européen.

De dimanche à mardi prochains

MENACE DE GRÈVE SUR LE RÉSEAU SUD-EST DE LA S.N.C.F.

Les organisations C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.G.A.A.C. (Fédération générale autonome des agents de conduite) des régions S.N.C.F. de Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille et Montpellier ont déposé un préavis de grève du dimanche 25 septembre à 0 heure au mardi 27 septembre à 6 heures pour protester contre « le refus de la direction du réseau sud-est de négocier valablement des conséquences de restructuration envisagée ». Selon les syndicats, quatre cents emplois d'agents de conduite et administratifs seraient supprimés.

A la S.N.C.F., on répond que cette restructuration n'est qu'une « adaptation des effectifs compte tenu de la modernisation de la traction et, notamment, de l'électrification de la rive droite du Rhône ». Selon un porte-parole de la direction, la diminution des effectifs des dépôts concernés ne touchera que les agents de conduite et se fera, très progressivement, « au fil des départs normaux » : mises à la retraite, mutations prévues, etc.

Pas de surprise, par ailleurs, à l'issue de la rencontre salariale, du lundi 19 septembre entre la direction de la S.N.C.F. et les syndicats (« le Monde » du 20 septembre). Si les dirigeants syndicaux ont enregistré avec satisfaction les « nouvelles améliorations » proposées par la direction au sujet des retraites (intégration d'un point de l'indemnité de résidence dans le traitement), ils ont demandé un délai de réflexion pour étudier les nouvelles propositions qui leur ont été faites en matière de salaires. Les fédérations syndicales ont jusqu'au 3 octobre pour faire connaître leur réponse.

UNE DÉLÉGATION MILITAIRE CHINOISE AU CENTRE D'ENTRAINEMENT DE COMMANDOS DE MONT-LOUIS

(De notre envoyé spécial.)

Mont-Louis. — Pour la première fois, le drapeau rouge frappé de cinq étoiles d'or de la République de Chine a flotté sur la vieille citadelle de Vauban qui, à Mont-Louis (Pyrénées-Orientales), est devenue la garnison et le terrain d'exercice du Centre national d'entraînement de commandos (C.N.E.C.). Le général Yang Cheng-wu, chef d'état-major adjoint des armées chinoises, accompagné de nombreux généraux et officiers supérieurs, a visité, lundi 19 septembre, ce centre spécialisé, héritier d'unités comme le 11ᵉ Choc, qui se sont illustrées sur différents théâtres d'opérations, notamment pour la libération de la France et pendant les campagnes d'Indochine et d'Algérie.

Entouré du général Méry, chef d'état-major des armées, du général Le Borgne, commandant la Vᵉ région, et du général de Courson, commandant la 54ᵉ division militaire, le colonel Labbat, commandant le C.N.E.C., a montré ses hommes dans leur entraînement quotidien le plus dur, notamment dans les conditions de service en haute montagne. Le Centre des commandos, qui reçoit des stagiaires sélectionnés non seulement des troupes aéroportées de la 11ᵉ division parachutiste, mais aussi de toutes les unités d'infanterie, donne une instruction spécialisée caractérisée par le goût de l'effort et du risque.

A l'heure de l'échange des cadeaux, la délégation chinoise a rendu hommage au courage d'un sous-officier légèrement blessé au cours d'un exercice d'escalade, mais qui avait négligé, malgré les conseils formels donnés par les instructeurs, d'accrocher sa ceinture de sécurité. Le général Yang a souligné que *« de tels hommes sont l'exemple de toute une armée parce qu'ils savent que seul compte le résultat de la mission »*. Les officiers de l'armée populaire chinoise ont été vivement intéressés par la démonstration des stagiaires, leur dynamisme et leur endurance. Chaque exercice a été longuement applaudi.

LÉO PALACIO.

Au Portugal

Des mutins prennent des otages dans une prison de Porto

Un détenu est tué

Porto *(A.F.P., A.P.)*. — La garde républicaine a encerclé la prison de Custoias, située à 11 kilomètres de Porto où une dizaine de prisonniers se sont mutinés, lundi 19 septembre. MM. Rodolfo Stuart de Vasconcelos et Jose Maria Pinto, qui avaient participé en Angola à la lutte contre le Mouvement pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), dirigeraient les mutins qui détiennent en otages neuf personnes parmi lesquelles le directeur de la prison.

Les rebelles, condamnés pour des délits de droit commun, exi gent d'être traités comme de prisonniers politiques et souhaite raient obtenir un sauf-condui pour le Maroc. Ils ont tenté lund une sortie au cours de laquelle u prisonnier a été tué. Plusieur autres blessés ainsi que de otages. Le ministère de la justic a envoyé deux représentants pou s'entretenir avec les mutins, mai ceux-là ont déclaré : *« Nous n sommes pas ici pour négocier. l gouvernement ne cédera pas a chantage. »*

MORT DU GENDARME BLESSÉ PAR LES TUEURS DE L'ARDÈCHE

M. Dany Luczak, le gendarme de vingt et un ans qui avait été blessé le 24 août de trois balles à l'abdomen par deux des auteurs en fuite du hold-up commis le même jour au Crédit agricole de Villefort (Lozère) est mort, ce mardi 20 septembre, au début de la matinée. Son décès porte à trois le nombre des victimes des malfaiteurs identifiés depuis et activement recherchés par la police *(le Monde* des 7, 8, 9 et 15 septembre). Après avoir grièvement blessé M. Luczak, les auteurs du hold-up avaient tué M. Cyprien Malosse, cinquante-quatre ans, et son fils Roland, vingt et un ans.

LE RÉEMPLOI DES MAITRES AUXILIAIRES D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Les maîtres auxiliaires d'éducation physique vont bénéficier des mêmes conditions de réemploi que ceux des autres disciplines, annonce M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Tous les maîtres auxiliaires d'éducation physique qui ont travaillé au moins à mi-temps l'an dernier devraient donc avoir un emploi au moins équivalent. Cette mesure concerne environ deux cent cinquante personnes.

L'affaire du Patrimoine foncie

M. LIPSKY NE SORT PAS DE PRISON

M. Claude Lipsky n'assister pas, mercredi 21 septembre, à l conférence de presse qui étai organisée afin de présenter l livre dont il est l'auteur, *l'Affaire* qui retrace la vie du Patrimoin foncier. On estime, à la chancel lerie, que l'annonce dans un jour nal de cette conférence de press risquait de donner un éclat d mauvais aloi aux permissions d sortir.

M. Claude Lipsky, qui a ét condamné à huit ans d'emprison nement par la neuvième chambr de la cour d'appel de Paris, l 29 janvier 1976, devait bénéficie pour cette conférence de press d'une permission qui se trouv non pas annulée, mais reportée L'animateur du Patrimoine fon cier et libérable, compte tenu d la détention subie avant jugemen définitif, le 13 mars 1980. Il réunit depuis le 28 septembre 1976, le conditions requises pour être mi en libération conditionnelle, e celle-ci lui a déjà été refusée un fois.

La course des voiliers autour du monde

FACE A L'ANTICYCLONE DE L'ATLANTIQUE SUD

Le gros de la flotte des concur rents engagés dans la course au tour du monde se trouvait dan la soirée du 19 septembre su l'Equateur, tandis que les trois bateaux de tête passaient a niveau de l'île Ascension : il s'agi du Néerlandais *Flyer*, suivi à peu près sur la même ligne des Anglais *King's-Legend* et *Great-Britain-II*.

Selon les informations données par *Gauloise-II*, la flotte semble se séparer en deux : à l'est, *Flyer*, *King's-Legend*, suivis de *A.D.C. Accutrac* et *Traité-de-Rome*, font route directe vers Le Cap, prenant le risque de traverser les calmes de l'anticyclone de l'Atlantique sud (équivalent de l'anticyclone des Açores dans notre hémisphère). A l'ouest, *Great-Britain-II*, *Disque-d'Or*, *Gauloise-II*, *Japy-Hermès* et *Neptune* font route vers le sud pour contourner cette anticyclone. La route est plus longue, mais ils devraient bénéficier de vents plus constants.

Pendant ce temps, à Monrovia, *Condor* attend un mât de rechange. *33-Export*, dont le moteur est hors d'usage, arrive au bout de la réserve d'essence du groupe électrogène de secours et craint de ne plus pouvoir émettre la semaine prochaine.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* se rendra en visite en Union soviétique du 28 septembre au 2 octobre 1977, annonce-t-on officiellement ce mardi 20 septembre à l'hôtel Matignon. Il participera à la douzième session de la commission mixte franco-soviétique en qualité de coprésident.

● *Le cycle du combustible nucléaire.* — Les représentants des quinze pays membres du Club des pays fournisseurs de technologie nucléaire, couramment appelé Club de Londres, se réunissent mardi 20 et mercredi 21 septembre dans la capitale britannique. Les délégués venant de Belgique, du Canada, de Tchécoslovaquie, de France, de R.F.A., de R.D.A., d'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de Pologne, d'Union soviétique, de Suède, de Suisse, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, ne s'étaient pas retrouvés depuis le mois d'avril.

Ils devraient notamment étudier la proposition américaine d'un « programme international d'examen du cycle du combustible nucléaire », dont les travaux, qui devraient durer deux ans, pourraient débuter au mois d'octobre

● *Suicide à la prison de Fresnes.* — M. Jean-Claude Lambert, âgé de trente-six ans, condamné le 5 octobre 1976 à la réclusion criminelle à perpétuité, pour l'enlèvement d'une fillette, Valérie Ruppert, avec demande de rançon, — s'est pendu dans sa cellule à l'aide de draps tressés, durant la nuit du 19 au 20 septembre. M. Lambert était incarcéré au Centre national d'orientation de Fresnes depuis le 28 août. Il devait en sortir ce 20 septembre, et la commission ad hoc décider de son affectation le 23 septembre.

Rappelons que Valérie Ruppert avait été délivrée, saine et sauve, par la police, quelques jours après le rapt.

● *Dix blessés dans un accident d'autobus à Paris.* — Dix passagers d'un autobus de la R.A.T.P. ont été blessés, lundi 19 septembre, en fin d'après-midi, après une collision survenue avec un poids lourd, avenue de la Porte-d'Ivry (13ᵉ arrondissement). L'accident s'est produit alors que l'autobus de la ligne 132 se dirigeait vers la place d'Italie. Le conducteur, tentant d'éviter une camionnette des P.T.T. qui débouchait de la rue Mirabeau, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour emprunter l'avenue Pierre-Sémard, qui est en sens unique, est entré en collision avec un camion à l'arrêt.

● *L'incendie de la rue Sedaine : une seconde victime.* — M. Harouna Koita, un travailleur malien gravement brûlé au cours de l'incendie d'un foyer de la rue Sedaine à Paris (11ᵉ), le 15 septembre *(le Monde* du 17 septembre), est mort des suites de ses blessures à l'hôpital Saint-Antoine. Ce décès porte à deux le nombre des victimes de l'incendie qui a fait, d'autre part, cinquante-quatre blessés, dont sept sont toujours hospitalisés. L'union départementale C.F.D.T. de Paris demande la création d'une commission d'enquête *« qui doit se tenir avec les résidents »*.

A B C D E F G

